FORUM POUR LE RENFORCEMENT
DE LA SOCIETE CIVILE

Compilation des rapports mensuels de l'année

2017

BURUNDI

www.forscburundi.org

octobre 2019

MOT AU LECTEUR

La documentation des crimes en cours au Burundi n'est pas une chose facile. Et pour cause, les défenseurs des droits humains qui se sont donné la mission d'exposer les crimes commis par le régime, font face à bien des obstacles. A part que les associations qui servent de cadre d'intervention ont été interdites de fonctionner sur le territoire burundais, les moniteurs des droits humains sont obligés de se cacher, tandis que leurs relais ont été contraints à l'exile. La question de moyens se pose avec acuité et la collaboration avec les autorités administratives, policières, judiciaires, militaires et politiques est également compliquée. Cependant, certaines autorités, conscientes des enjeux qui entourent la crise burundaise, brisent le silence et révèlent des informations aux moniteurs qui les traitent et en rapportent sous la supervision d'une équipe dynamique et expérimentée qui opère depuis l'étranger, en raison de la persécution dont ses membres ont fait l'objet.

Créé en 2002 au lendemain de la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, le FORSC a marqué les deux dernières décennies par un travail remarquable de défense des droits humains, des valeurs démocratiques, la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité. D'aucuns savent le rôle joué par cette organisation dans le plaidoyer pour la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle, une mission qui a carrément échoué en raison de la volonté du régime à privatiser le processus à son profit. Lorsque le parti CNDD-FDD cherche à changer la constitution de 2005, le FORSC a vaillamment joué son rôle de veille et a mobilisé ses organisations sœurs, des burundais de tous les domaines de la vie nationale, la diaspora et la communauté internationale pour dire non à la destruction des piliers sur lesquels reposait la stabilité du pays à savoir la constitution du Burundi et l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation.

Alors que ses comptes sont fermés, puis son personnel contraint à l'exil, des actes qui ont été suivis par la radiation illégale de la plateforme, le FORSC fait, tout en fin 2015, pour produire des rapports sur le discours de la haine, les dysfonctionnements de la CVR pour ne citer que celles-là. Au même moment, plusieurs actions ont été initiées pour demander l'organisation des négociations interburundaises afin d'aboutir à une solution pacifique et négociée de la crise.

Dès janvier 2017, le FORSC produit au moins un rapport mensuel et plusieurs rapports spécifiques. Ses rapports se rapportent principalement à la situation des droits sociaux et économiques ainsi que les questions de la gouvernance. Plusieurs rapports spécifiques portent également sur l'usage du discours de la haine par les autorités, ainsi que la situation des réfugiés burundais dans la région, celle des déplacés internes et des rapatriés.

Sans prétendre être exhaustifs, ces rapports mensuels révèlent les grandes tendances concernant la violation des droits sociaux et économiques qui est fortement liée aux violations des droits civils et politiques.

Force est de constater qu'au cours de l'année 2017, au lieu de diminuer, ces violations se sont aggravées et généralisées. Paradoxalement, la détérioration de la situation socio-économique et l'aggravation de la pauvreté a coïncidé avec une rhétorique tenue par les autorités consistant à dire que le Burundi est souverain. Ceci s'est d'ailleurs empiré avec les sanctions des partenaires du Burundi et la rupture de la coopération due à la violation massive des droits humains.

Cette compilation des rapports mensuels donne une vue d'ensemble sur la matière ci- haut citée et donne une information crédible et vérifiée sur la matière.

Le FORSC n'aurait pas pu réaliser ce travail sans l'intervention des dizaines voire des centaines des bénévoles, et son réseau de moniteurs des droits humains qu'il a formé depuis des années et qui s'est renforcé au cours de la crise, tel un acte de résistance à la tyrannie, la dictature et une façon de défier le régime qui n'a épargné aucun effort pour fermer la bouche des défenseurs des droits humains.

Une mention spéciale va à l'endroit de l'équipe de FORSC composée notamment de Messieurs Ernest Nkurunziza, Patrice Ntadohoka, Jérôme Kazabukeye et Madame Emelyne Inamahoro qui travaillent sans relâche pour que la situation prévalant au Burundi soit largement connue.

Maître Vital Nshimirimana
Délégué Général

SOMMAIRE

MOT AU LECTEUR i
SOMMAIRE iii
ABBREVIATION v
RAPPORT DU MOIS DE FEVRIER 2017 1
RAPPORT SPECIAL SUR L'EDUCATION, MARS 2017 16
RAPPORT DU MOIS DE MARS 2017 37
RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2017 71
RAPPORT DU MOIS DE MAI 2017 111
RAPPORT SPECIAL SUR LES BATWA, MAI 2017 141
RAPPORT DU MOIS DE JUIN 2017 163
RAPPORT DU MOIS DE JUILLET 2017 189
RAPPORT DU MOIS D'AOUT 2017 213
RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017 SUR LES SPOLIATIONS DES BIENS 235
RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017 243
RAPPORT SPECIAL SUR LES DISCOURS DE LA HAINE, OCTOBRE 2017 267
RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE 2017 281
RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CVR, NOVEMBRE 2017 299
RAPPORT SPÉCIAL DE NOMBRE 2017 SUR LES RÉFUGIÉS 307
RAPPORT DU MOIS DE NOVEMBRE 2017 315
RAPPORT DU MOIS DE DECEMBRE 2017 339

ABBREVIATION

ABUCO : Association Burundaise des Consommateurs
ACAT : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
ADG : Administrateur Directeur Général
ASAQ : Amodiaquine et Altésenate
AT : Agent de Transmission
ATRABU : Association des Transporteurs du Burundi
BPS : Bureau Provincial de la Santé
BRARUDI : Brasseries et Limonaderies du Burundi
CAMEBU : La Centrale d'Achats des Médicaments Essentiels, des Dispositifs
CDS : Centre de Santé
CEM : Centre d'Enseignement des Métiers
CNDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie
CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-
Front pour la Défense de la Démocratie
CNIDH : Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CNTB : Commission Nationale Terres et autres Biens
CODIP : Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de
COGEMAKI : Compagnie de Gérance du Marché de Kigwena
CONAPES : Conseil National du Personnel de l"Enseignement Secondaire
COTEBU : Complexe Textile de Bujumbura
CPI : Cours Pénale Internationale
CR : Croix Rouge
DCA : Direction Communale de l'Enseignement
DCE : Direction communale de l'Enseignement
DESC : Droits Economiques, Sociaux et Culturels
DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement
Droits de l"Homme
EAC : East African Community
ECOFO : Ecole Fondamentale
ENS : Ecole Normale Supérieure
FAB : Forces Armées Burundaises
FBU : Francs Burundais
FM : Fonds Mondial
FNL : Front National de Libération
FORSC : Forum pour le Renforcement de la Société Civile
GE : Goutte Epaisse
HCR : Haut-Commissariat pour les Réfugiés
HPRC : Hôpital Prince Régent Charles
IGE : Inspection Générale de l'Etat
IPA : Institut des Pédagogies appliquées
KG : Kilogramme
MINISANTE : Ministère de la Santé
MSF : Médecin Sans Frontières
MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida
OBM : Office Burundais des Minerais

OBR	: Office Burundaise de Recettes
OHCNUDH	: Office du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONGE	: Organisations Non Gouvernementales Extérieures
ONU	: Organisation des Nations Unies
OPC2	: Officier de Police de deuxième Classe
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
OTB	: Office du Thé du Burundi
OTRACO	: Office du Transport en Commun
PABG/GN	: Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance/GutwaraNeza
PAFE	: Police de l"Air et des Frontières Etrangères
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PARCEM	: Parole et Action pour le Réveil de la Conscience et le
PNB	: Police Nationale du Burundi
PSI	: Police de Sécurité Intérieure
RDC	: République Démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie Nationale de Distribution de l'Eau et de l'Electricité
RN2	: Route Nationale numéro deux
RPA	: Radio Publique Africaine
RTNB	: Radio Télévision Nationale du Burundi
SECURU	: Société d'Exploitation du Centre Urbain de Rumonge
SEDEV	: Société d'Exploitation et de Développement
SEMABU	: Société d'Exploitation du Marché de Buruhukiro
SEMAGA	: Société d'Exploitation du Marché de Gatete
SEMAKI	: Société d'Exploitation du Marché de Kizuka
SEMAMI	: Société d'Exploitation du Marché de Minago
SEMARUPI	: Société d'Exploitation du Marché de Rumonge et du Port International de
SNIS	: Système National d'Information Sanitaire
SNR	: Service National de Renseignement
SOBUSE	: Société Burundaise des Services
SOGEMAT	: Société de Gérance du Marché de Matana
SOSUMO	: Société Sucrière de Moso
STEB	: Syndicat des Travailleurs de l"Enseignement du Burundi
UA	: Union Africaine
UB	: Université du Burundi
UPD	: Union pour le Progrès et le Développement
UPRONA	: Union pour le Progrès National

RAPPORT DU MOIS DE FEVRIER 2017

Paix et pain, la vie ou la mort au Burundi ?

Rapport sur les droits socio- économiques et la gouvernance au Burundi

INTRODUCTION

Consécutivement à la crise qui secoue le Burundi depuis l'annonce du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat illégal en avril 2015, la situation socioéconomique et la gouvernance démocratique se sont progressivement détériorées. En effet, le pays s'est enfermé dans un vase clos refusant toute collaboration avec la communauté internationale et certains pays voisins, ce qui a aggravé la situation économique et financière des Burundais, qui était déjà précaire.

Les sanctions financières qui ont été prises par l'Union européenne et d'autres partenaires financiers ont réduit considérablement la capacité de fonctionnement des institutions burundaises qui ont adopté des stratégies de hausses des taxes dans tous les secteurs de la vie, dans le but de combler les vides du budget national dorénavant financé à plus de 52 % par la part des partenaires extérieurs.

La majorité des Burundais se retrouvent actuellement dans l'incapacité d'affronter les prix des produits de base qui ont monté de manière vertigineuse et insupportable suite à la réduction de la production et à la hausse des taxes et impôts.

L'économie nationale qui était déjà minée par une situation grave de corruption a sombré dans une crise qui ne permet plus aux citoyens d'accéder aux services sociaux élémentaires notamment l'éducation, la santé et l'alimentation.

Dans la peur permanente d'attaques des groupes armés, le gouvernement a aussi adopté des mesures sécuritaires qui entravent les libertés individuelles et collectives des citoyens à la recherche de leur survie alimentaire. Des violations graves de droits de l'homme commises par les jeunes Imbonerakure sur les collines et la famine ont entrainé des mouvements d'exil à l'étranger et des déplacements des populations à l'intérieur même du pays.

Ce rapport de février 2017 de FORSC aborde les sujets relatifs à la hausse vertigineuse des produits alimentaires de première nécessité au Burundi, ses causes et ses conséquences. Il aborde aussi la question de l'éducation de base à l'ECOFO qui n'est plus gratuite au Burundi malgré le caractère officiel de la gratuité de cet enseignement. Le rapport relève des mesures injustes et asphyxiantes prises dans le cadre de la gouvernance économique par les pouvoirs publics au niveau des provinces.

Avant de passer à la conclusion et aux recommandations, le FORSC dénonce un état des lieux grave de la Malaria au Burundi en se basant sur des données disponibles qui mettent en exergue un état d'épidémie au moment où le gouvernement du Burundi nie la situation.

Des listes attestant la vérité sur l'existence des contributions forcées en province Cibitoke sont annexées sur ce présent rapport.

De la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires de base

Le marché des produits alimentaire est devenu inaccessible de à la majorité des Burundais en proie à une paupérisation sans cesse croissante. Dans différentes provinces du pays, des lamentations fusent de partout. Nous relevons ici quelques cas illustratifs.

1° En province Kirundo, 1kg de haricot appelé communément « kirundo » qui s'achetait à 650FBu, il y a à peu près une année, s'achète actuellement à 1300 FBu. Le haricot jaune qui s'achetait entre 800 et 1000 FBu le kg s'achète actuellement, à 1800FBu. Le riz produit à Kirundo s'achetait entre 1100 à et 1200F le kg, pour le moment il s'achète entre 1800 et 1900 FBu /kg. Le sucre produit à la SOSUMO est devenu comme de l'or. Au début du mois de février 2017, les grossistes le distribuaient aux détaillants à 96000 FBu le sac de 50kg. Ils ont également initié une forme de fraude consistant à ne donner qu'une partie du stock pour vendre la quantité restante, de loin plus grande, à 150 000 FBu le sac, et ceci sous l'œil complice de certains administratifs et responsables du parti au pouvoir, sans oublier la police et le SNR qui en retour reçoivent des pots de vin pour leur complicité. C'est pour cette raison que les consommateurs achètent le kg de sucre à un prix de 3500FBu voire 4000 FBu. La farine de maïs communément appelée kaunga et importé de l'Ouganda s'achetait entre 28 000 à 30 000 FBu le sac de 25kg, mais actuellement il s'achète à 45 000 FBu. Le kg de viande s'achète entre 7000 et 8000 le kg alors qu'il s'achetait à 6000 FBu il y a une année.

Comme conséquences, on observe l'appauvrissement exagérée des familles, la montée des cas de vol à main armée commis la nuit, la multiplication des enfants délaissés par leurs familles, le vagabondage sexuel, et autres maux.

2° En province de Cibitoke, le prix du riz au kilo s'achète 2200FBu alors qu'il coûtait 1400 FBu il y a peu de temps, le haricot coûte 2000FBu le kilo alors qu'il s'achetait à 1300 FBu le kg, le kg de graines de maïs s'achète à 1500 FBu alors qu'il coutait moins de 700FBu avant. Le gouverneur de la province a interdit l'échange des produits

alimentaires entre les communes de sa province. Les échanges avec d'autres provinces constituent une « infraction », selon des commerçants de la localité interrogée.

3° En province Makamba, le prix d'un kilogramme de maïs est de 1700 FBu alors qu'il ne dépassait pas 800 francs pendant la période de pénurie normale. Un kg de haricots ordinaire se vend à 1800 FBu alors qu'il ne dépassait jamais 900 à 1000 francs, celui du haricot jaune est à 2400 francs. Un kg de riz d'origine Tanzanienne s'achète à 2600 FBu alors qu'il ne dépassait pas 1700 francs. Un kg de sucre SOSUMO est à 3000 francs alors que le prix fixé par le gouvernement est de 2200 francs. Un régime de banane qui coûtait 1500 FBu s'achète entre 3500 et 4000 francs.

4° En province Bujumbura, la pomme de terre qui coûtait moins de 800 FBu peut s'acheter dans certains coins de la province à 1700 le kg aujourd'hui. Le petit pois s'achète à 2500 alors qu'il s'achetait à 1000FBu. Le kg de manioc qui coûtait moins de 2000 FBu s'achète à 3000 FBu et plus. Le kg de farine de manioc est passé de 500FBu à 1300 FBu, la farine de maïs, de moins de 1000FBu à 1700 aujourd'hui. Le haricot est passé de 800 à 2000FBu, les graines de maïs de moins de 1000 à 1600, le riz de 1300 à 2200FBu, le sucre de 2200 à 3500, l'huile de palme de 1000 à 2000, la farine de bouillie de 1200 à 2200, le sel de cuisine de 600 à 1000, le thé de 2000 à 4000FBu Les prix de certains produits importés ont aussi sensiblement augmenté. Une boite de sauce tomate se vend à 800FBu, alors qu'elle s'achetait à 350FBu, dix litres d'huile de cotons (cooki) qui se vendaient à 28000FBu se vend actuellement à 35000FBu, huile de coton Golden 5 litres a passé de 15000FBu à 20.000FBu. Certains commençants contactés disent que ces prix ont augmenté à cause de la baisse de la production, du manque de devises, des taxes exorbitantes et la dévalorisation sans cesse croissante de la monnaie burundaise.

5° La province Kayanza était connue comme étant un grand marché de pomme de terre. Le prix ne pouvait pas dépasser 500 FBu mais avec la crise liée au troisième mandat, le prix a été multiplié par deux. Le kg de haricot qui constitue un aliment de base pour les burundais a grimpé passant de 600 FBu à plus de 1600 FBu. Un panier de patate douce qui coûtait entre 2000F à 2500Fs s'achète actuellement à plus de 7000 FBu. Le sucre est une denrée rare et coute plus de 4000FBu alors que le prix officiel tout nouveau est de 2200FBu. Un régime de banane moyen coute plus de 7000FBu alors qu'il ne pouvait pas dépasser le prix de 2000fr avant la crise.

Des causes de la hausse des prix et de la famine au Burundi

Pour alimenter son budget de 2017, le pouvoir burundais en mal de faire fonctionner ses institutions a pris des mesures de hausses des taxes et impôts sur les principaux produits de consommation tels que le sucre, la bière, l'eau et l'électricité, le tarif d'appel téléphonique, le carburant, etc. En date du 7 janvier 2017, le prix du carburant a été revu à la hausse. Le prix de l'essence est passé de 2000 FBu à 2100 FBu, celui du mazout de 1700 à 1800, le pétrole de 1700 à1800 FBu. Cette hausse à la pompe a directement entrainé la montée des prix de transport à tous les niveaux. Le porte-parole du Ministère de commerce Daniel Mpitabakana a annoncé que les nouveaux prix constituaient une réponse à la mesure décidée par le gouvernement burundais de rehausser les taxes pour combler le vide dans le budget national exercice 2017.

Sur tout le territoire national, les prix des produits alimentaires ont ainsi suivi la cadence et ont rendu la survie alimentaire des ménages plus compliquée. Il y a aussi lieu de signaler des cas de contributions forcées exigées par le parti CNDD-FDD au pouvoir qui ont ajouté le mal au mal. La BRARUDI n'a pas tardé à rehausser les prix de ses produits les plus consommés.

Officiellement, le gouvernement explique que c'est la sècheresse qui est à la base de la hausse des prix et de la famine mais en réalité le contexte sécuritaire et politique ont fortement affecté la production ainsi que les échanges à l'intérieur du pays tout comme avec les pays voisins.

Il importe de rappeler par exemple que depuis le mois de juillet 2016, le gouvernement du Burundi a littéralement fermé les frontières avec le Rwanda, ce qui implique la suspension des importations des produits en provenance, non seulement du Rwanda, mais aussi de l'Ouganda et du Kenya.

De la chasse à la mort en province Ruyigi

« Nous avons reculé de tout un siècle. Aujourd'hui, des citoyens retournent dans la forêt pour vivre de la chasse et de la cueillette », déclare un habitant de la province Ruyigi sous couvert d'anonymat. Ce dernier pleurait la mort d'un voisin, un certain Kanani Alexis natif de la commune Bweru, province Ruyigi qui venait de mourir mordu par un serpent venimeux, le 11 février 2017, alors qu'il le vendait aux Congolais réfugiés dans le camp de Kavumu situé en zone Minyare, province Cankuzo. La victime et d'autres voisins avaient l'habitude d'attraper les serpents vivants ou les oiseaux vivants pour les vendre à ces réfugiés afin d'avoir de quoi nourrir les familles.

« Suite à la faim, nous passons tout notre temps à faire la chasse dans les forêts pour pouvoir survivre. La terre et l'Etat burundais ne nous sont plus favorables. Nous semons sans récolter. Nous payons énormément de taxes et d'impôts en plus des contributions forcées au parti CNDD-FDD au pouvoir sans rien avoir en retour », témoigne un habitant de cette commune du pays qui dit vivre actuellement de la chasse.

« Les taxes et les impôts devaient revenir vers nous pour satisfaire aux services sociaux mais aujourd'hui, ils ne servent qu'à grossir et enrichir nos dirigeants qui ne pensent qu'à leurs familles et à leurs intérêts personnels », renchérit notre interlocuteur.

Cette dilapidation des fonds publics est à la base de la détérioration des services sociaux tels l'éducation et la santé, fait-il remarquer.

Suite à la famine et à la faim, on note une recrudescence de vols des plants sur pieds et des cas de justice populaire qui s'accentuent. A titre d'illustration, un vieux du nom de Vital Nyabenda a failli être victime de justice populaire sur la colline Munyika, commune Rugombo, province Cibitoke en date du 8 février 2017. Il a été sérieusement tabassé par la population après avoir été surpris en flagrant délit de vol de 6 épis de maïs. N'eut été l'intervention de la police, le vieux était déjà ligoté et allait être exécuté. Un cas pareil est celui d'une femme prénommée Concilie qui a été tuée sur la colline Nkaramanye, en commune Kayogoro après avoir été surprise en train de voler dans un champ de manioc. Selon ses voisins, la femme n'avait pas nourri ses enfants pendant deux jours.

La gratuité scolaire et les contributions forcées au Burundi

« L'Etat burundais a abdiqué à ses responsabilités et a cédé la place aux parents qu'il oblige de le remplacer dans le financement de l'éducation des enfants alors qu'il avait annoncé que l'Ecole Fondamentale allait être gratuit », se lamente un parent d'un élève de l'école fondamentale en province Makamba.

Le régime du CNDD-FDD suce en effet les parents des élèves en leur exigeant de payer des contributions financières pour assurer l'éducation de leurs enfants des Ecoles Fondamentales(ECOFO). Tenez, selon un Directeur d'une école fondamentale interrogée, le Ministère de tutelle exige au moins 2000FBu par enfant sur son compte, par trimestre. En province Makamba, en plus de cette exigence du Ministère de tutelle, la Direction Provinciale de l'Enseignement (DPE) a exigé aux parents des enfants de la 7 ème année fondamentale à la première année des humanités générales à payer chacun ce qu'elle a appelé « les frais sportifs » d'un montant de 1000 FBu et « les frais de réparation du véhicule de la DPE » de 435 FBu. Ces frais sportifs sont répartis en deux : 300FBu sont

réservés à l'Ecole et 700 FBu à la DPE. La DPE empoche à elle seule 735 FBu par trimestre sur un effectif total de plus de 30000 FBu répartis dans différentes écoles de la province, selon des informations recueillies sur place,

En Mairie de Bujumbura, les directeurs des ECOFO ont multiplié les réunions des parents pour demander à ces derniers des contributions pour la bonne marche des études de leurs enfants. Les écoles éprouvent des difficultés d'acheter le papier et les craies ; de payer la facture de la REGIDESO, les frais de vacatariat et le paiement des veilleurs de nuit. En outre, les écoles sont contraintes de verser au compte du ministère de tutelle une somme de 2 mille francs burundais pour chaque élève. Dans certaines écoles comme le lycée de la Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi, le lycée municipal de Gihosha et l'Ecole Technique Secondaire de Kamenge, les directeurs se plaignent de ne pas être à mesure de payer les factures de la REGIDESO. Dans presque toutes les écoles de la Mairie, les parents sont contraints de verser encore des contributions en plus du minerval pour que ces écoles puissent répondre aux multiples besoins scolaires.

En province Cibitoke, les fonctionnaires sont dépassés par des demandes constantes des contributions forcées qui s'ajoutent aux contributions faites pour leurs enfants dans les ECOFO. Ceci au moment où ces fonctionnaires se lamentent en disant que leurs salaires ne leur permettent plus de joindre les deux bouts du mois. Les listes dressées à cette fin disent mieux que les mots (voir Annexe).

Des mesures asphyxiantes et injustes

A côté de ces contributions forcées qui existent partout dans le pays, des mesures administratives ont été prises dans beaucoup de provinces du pays pour empêcher des transactions entre leurs provinces et les autres. Une sorte de « protectionnisme insensé », selon un analyste économique qui ne fait qu'aggraver la situation économique des ménages. « C'est comme si l'autorité publique burundaise n'a jamais compris les conséquences graves qui sont liées à l'isolement économique », selon cet économiste qui a requis l'anonymat.

En province Cibitoke, le gouverneur interdit la circulation des produits alimentaires de base au- delà des limites provinciales. « Le gouverneur nous a interdit de vendre nos produits aux commerçants qui venaient souvent de la ville de Bujumbura et des autres provinces. Nous sommes contraints de vendre nos produits sur place. Ceci fait que nos produits passent beaucoup de temps dans nos stocks car nous ne parvenons pas à avoir des clients à cause de la pauvreté des ménages chez nous. Nous nous étonnons de voir

que le gouverneur nous empêche de faire librement notre commerce au moment où nous payons des taxes énormes en plus des contributions qu'il nous demande de faire », déclare un commerçant de Cibitoke sous couvert d'anonymat.

La même situation prévaut dans d'autres provinces notamment à Makamba et Ruyigi. Depuis le 5 février 2017, le gouverneur de la province Makamba a pris une mesure interdisant les commerçants provenant d'autres provinces de se procurer des denrées alimentaires dans sa province. Ce sont des jeunes Imbonerakure qui mettent en exécution la mesure du Gouverneur, selon des informations recueillies sur place.

Ainsi, dans certains marchés, ces jeunes interdisent même les vendeurs locaux qui s'y approvisionnent pour aller vendre dans d'autres marchés de la même province. Les Imbonerakure de la zone Nyange commune Makamba ont bloqué l'accès aux commerçants du marché du chef-lieu de la même commune qui s'y rendaient pour approvisionner le marché du chef-lieu de la Commune. Ils les ont forcés de revendre les produits achetés sur le même marché de Nyange.

Le gouverneur Gad Niyukuri a aussi interdit aux cultivateurs de vendre des produits alimentaires frais comme le maïs, la patate douce et le manioc frais. Une chasse des femmesmères qui pratiquaient la vente de ces produits est en cour dans la province. Pourtant, les victimes n'ont cessé d'expliquer qu'elles vendent ces produits à leur disposition pour se procurer ceux dont elles ne disposent pas.

« J'ai du maïs frais mais je n'ai pas d'argent pour m'acheter un savon. Je ne comprends pas pourquoi le gouverneur agit ainsi. Cela nous étonne », lance une maman qui fuyait des policiers qui la pourchassaient.

La mesure d'interdiction des échanges commerciales avec l'extérieur de la province a été prise aussi dans la province Ruyigi où le gouverneur Abdallah Hassan exige, depuis le 10 février 2017, aux commerçants la demande d'autorisation pour le faire. Les denrées concernées sont surtout les haricots, les maniocs, la farine de manioc, le riz et les tomates. Il indique qu'il veut conserver la production pour sa population, afin d'éviter la famine. Certains observateurs pensent que le gouverneur a pris cette décision pour contraindre les commerçants à effectuer des paiements d'argent dont ils avaient préféré s'abstenir.

Des mesures pareilles ont été prises dans d'autres provinces comme celles de Kirundo et Muyinga.

Il y a lieu de signaler également le cas des mesures sécuritaires qui aggravent la situation des ménages burundais déjà en détresse. Le cas le plus récent est l'expulsion définitive de

plus de 500 ménages de leurs propriétés en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza en date du 20 février 2017.
« Nous n'avons pas où aller. Moi je vis dans cette localité de Kagaragara depuis l'époque monarchique. Je suis né ici, j'ai grandi ici, mes enfants sont nés et ont grandi ici. Je ne vois pas quoi faire. Nous allons mourir dans la rue si l'autorité ne fait faire rien pour nous réinstaller quelque part ailleurs », gesticule un vieux de plus de 80 ans.
Du côté de l'administration provinciale, « ces habitants doivent libérer ces terres proches de la réserve de Rukoko pour des raisons de protection de cette réserve et de la sécurité ».
Ces citoyens avaient été chassés en date du 18 décembre 2016 et ils avaient été obligés de dormir sous la pluie et le froid devant les bureaux de la zone Buringa, commune Gihanga sans aucune assistance. Ils avaient été retournés dans leurs propriétés mais l'expulsion est aujourd'hui consommée. Certains sont effectivement dans la rue, ils tentent en vain de retourner devant les bureaux de leurs zones car pourchassés par une police impitoyable.

Il y a également la crainte de voir détruits, des camps de déplacés de guerre implantés dans différents coins du pays, si l'on s'en tient aux discours de différentes autorités de l'Etat. L'autorité considère ces camps de déplacés comme des camps de rebelles qui sont contre le régime en place et jurent de les sanctionner. Les Imbonerakure sur les collines font tout pour les déstabiliser notamment en abimant leurs champs de cultures, selon des informations recueillies auprès des déplacés de guerre qui sont aujourd'hui dans une peur panique.

Même si le gouvernement ne cesse de déclarer que le pays est en sécurité totale, les comportements et les actes de l'autorité publique sur terrain démontrent le contraire. « On nous empêche de jouir de notre liberté de mouvement, des fouilles perquisitions policières et des arrestations massives sont quasi quotidiennes. Nous ne pouvons plus vaquer tranquillement à nos activités », indique un citoyen d'un quartier de Bujumbura dit contestataire du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Aussi, des mouvements de population à la recherche de survie à l'intérieur du pays sont-ils bannis par l'autorité publique qui craint des mouvements de rébellion.

A côté des taxes et impôts qui rentrent dans le cadre de la loi burundaise, le pouvoir burundais a instauré d'autres nouvelles formes de taxes contre les transporteurs des véhicules. Il s'agit des taxes de parking pour les motos et les véhicules. Effet, chaque

moto doit payer un montant de 5000 FBu, une voiture 20 000 FBu, une camionnette 30000FBu et un véhiculehiace 50 000FBu, un coaster 60 000FBu, un camion benne 70 000FBu et un camion remorque 100 000FBu. Ces différents montants sont payables à chaque fin du mois en province Gitega et dans la Mairie de Bujumbura.

La santé publique en danger !

Dans les centres de santé et dans les hôpitaux, les effectifs des victimes de la malaria interpellent les partenaires du Burundi qui lancent « l'alerte ». Dans un rapport publié en date du 27 janvier 2017, l'OMS place le paludisme au premier rang des problèmes de santé publique au Burundi. Elle récence au moins 3700 cas de décès dus à cette maladie à la fin de janvier 2017 dans les provinces du nord et du centre du pays en l'occurrence Muyinga, Ngozi, Kirundo et Gitega. D'après cette étude « l'analyse rétrospective des données épidémiologiques montre que les seuils épidémiologiques ont été largement dépassés, comparés aux données des cinq années précédentes ». Le paludisme a pris une ampleur plus accentuée dans les districts sanitaires du nord, centre et ouest, d'après le rapport de l'OMS.

En 2014, plus de quatre millions sept cent cas de paludisme ont été enregistrés contre cinq millions trois cent mille cas en 2015 ; tandis qu'en 2016, le nombre de personnes ayant attrapées le paludisme a dépassé sept millions huit cent milles cas. Parmi elles, 3774 sont mortes.

Cette flambée du nombre de cas de paludisme au cours de cette année est due aux changements climatiques, à l'augmentation importante du taux de malnutrition sévère, à l'insuffisance du système d'informations sanitaires ainsi qu'à la faible couverture des activités de prévention du paludisme, selon cette même étude.

Même si le rapport de l'OMS ne mentionne pas la crise socio- politique née du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza comme cause de l'épidémie de la malaria, nous considérons que le contexte politique et sécuritaire y est pour grand-chose.

Le Ministère de la santé dresse un tableau qui illustre des cas du paludisme pour les cinq premières semaines de l'année 2017 :

Province	Cas de palu	Décès
Bubanza	39 449	21
Bujumbura-Mairie	14 299	14
Bujumbura rural	25 211	12
Bururi	7 128	0
Cankuzo	57 024	12
Cibitoke	53 929	32
Gitega	140 255	65
Karusi	108 516	21
Kayanza	97 598	55
Makamba	40 134	4
Muramvya	33 678	35
Muyinga	118 052	56
Mwaro	31 247	28
Ngozi	91 394	51
Rutana	41 988	8
Ruyigi	66 975	27
Rumonge	14 761	0
Total	1 101 350	471

Pendant les cinq premières semaines de l'année, 1101350 personnes ont attrapé la maladie et 471 personnes ont succombé de la malaria.

En province Gitega, durant la semaine du 20 au 26 février 2017, il y a eu 19 décès dans les centres de soins car les malades y vont déjà très affaiblis : trois au centre de santé de Songa quatre en commune Giheta, six à l'Hôpital Mutoyi, un à Kibuye et cinq à Mubuga, selon des informations recueillies à la Direction Provinciale de la Santé. Signalons que durant l'année 2016,15 000 cas de malaria ont été enregistrés en province Gitega, selon cette même source.

Le gouvernement du Burundi s'insurge contre le rapport de l'OMS via la Ministre de la santé publique qui affirme au cours d'une séance de question –réponse au parlement burundais que « la malaria n'est pas du tout une épidémie dans le pays ».

Dans ces mêmes centres de soin, des images troublantes d'enfants souffrant de malnutrition sont une triste réalité. Un parent au chevet de son enfant souffrant de malnutrition à l'Hôpital de Cibitoke a perdu l'espoir que son enfant va en sortir. Il désespère et précise que « les médicaments sont inutiles et ne peuvent pas remplacer la nourriture. Mon enfant souffre de faim, je suis ici parce que je n'ai pas où aller. Sinon, je sais que mon enfant ne peut pas guérir »

Photo des enfants sur le lit d'Hôpital en province Cibitoke prise en date du 22 février 2017

Fuir la mort, un réflexe normal chez l'homme

Les mouvements de la population fuyant la mort et l'insécurité constituent un facteur non négligeable à la base de la baisse de la production agricole dans notre pays. Le HCR estime à 394 405 les réfugiés répartis dans différents pays d'Afrique avec une moyenne d'accueil d'au moins 724 personnes par jour, et estime que l'effectif pourrait atteindre 500 000 réfugiés d'ici la fin de l'année, si rien n'est fait pour apaiser le conflit politique burundais. Ces mouvements de fuite de la population burundaise ne sont pas le résultat de la faim comme certaines autorités voudraient le faire comprendre, ils sont plutôt la conséquence de l'insécurité qui est entretenue sur les collines par la milice Imbonerakure qui sèment la terreur et la désolation. Le pouvoir est aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer la sécurité des biens et des services indispensables à la population. Avec l'insécurité grandissante dans le pays, même la population qui est resté dans le pays ne peut pas produire et les investisseurs économiques ont été contraints d'aller ailleurs où leurs actions sont protégées.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Suite à la crise qui est née de la volonté du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat illégal, et à des sanctions financières qui ont suivi et la dilapidation des richesses du pays qui était déjà en marche depuis le début du pouvoir CNDD-FDD en 2005, l'économie nationale s'effondre. L'Etat a échoué à répondre aux besoins sociaux de la population burundaise qui s'est retrouvée dans une situation de détresse. Pour combler les vides créés par les sanctions économiques et financières prises par ses principaux partenaires, l'Etat burundais a préféré sucer sa population en vue de continuer à faire fonctionner ses institutions et le parti au pouvoir. Des taxes et impôts dans tous les secteurs de la vie ont été revus à la hausse entrainant du coup des hausses vertigineuses des prix des produits de première nécessité.

Le FORSC est inquiète de la famine qui frappe la population burundaise. Il s'insurge contre l'imposition des contributions financières forcées qui s'observent dans le secteur de l'enseignement fondamental pourtant déclaré « obligatoire » et « gratuit » par le régime. Les mesures d'interdiction des échanges commerciaux tant à l'intérieure qu'à l'extérieure du Burundi sont le résultat d'un manque de vision économique avec de effets plus dévastateurs que bénéfiques.

Les effectifs des mal- nourris, des morts dus à la faim et à la malaria préoccupent le FORSC qui estime que les solutions durables proviendront seulement de la conscience responsable des dirigeants face à ces problèmes.

Vu les difficultés socio-économiques que vivent les burundais, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De renoncer au bras de fer et de s'associer aux partenaires nationaux et internationaux pour l'intérêt national de la population burundaise ;
- De réduire sans délais les taxes et impôts qui ont aggravé la survie des ménages burundais ;
- De supprimer les contributions forcées et les mesures injustes qui limitent les droits et libertés individuels et collectifs ;
- De rétablir dans leur droit les habitants de Kagaragara en province Bubanza, expulsés injustement de leurs propriétés pour des raisons de sécurité au moment où le gouvernement ne cesse de déclarer que le pays en en paix.

A l'EAC et à l'UA

- De faire pression sur le Président Pierre Nkurunziza pour qu'il accepte de regagner la table de négociation notamment en prenant des sanctions envers son régime s'il continue à défier la communauté internationale ;
- D'agir dans les plus brefs délais en vue de sortir le pays de la souffrance qu'il endure.

Au Conseil de Sécurité de l'ONU :

- De continuer à aider pour restaurer un Etat de droit au Burundi en prenant notamment des mesures plus coercitives conformes aux compétences qui lui sont attribuées.

Annexe : Listes de montants de contributions forcées exigées dans différents secteurs professionnels en province Cibitoke

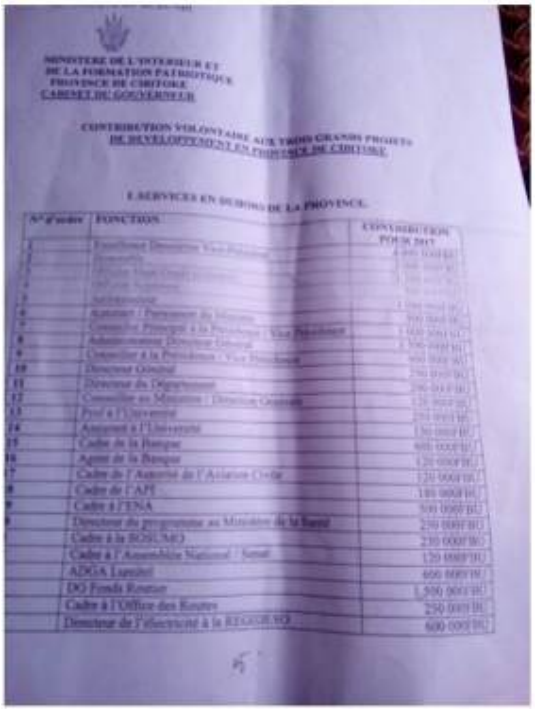

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA FORMATION PATRIOTIQUE
PROVINCE DE CIBITOKE
CABINET DU GOUVERNEUR

CONTRIBUTION VOLONTAIRE AUX TROIS GRANDS PROJETS DE DEVELOPPEMENT EN PROVINCE DE CIBITOKE

I. SERVICES EN SUSDOU DE LA PROVINCE

N°d'ordre	FONCTION	CONTRIBUTION POUR 2017
	Gouverneur de la Province	4 000 000 BU
	Conseiller du Gouverneur	2 500 000 BU
	Inspecteur des Finances Provinciales	2 500 000 BU
	Chef Cabinet du Gouverneur	2 500 000 BU
	Secrétaire du Cabinet du Gouverneur	500 000 BU
	Planton / Chauffeur	1 500 000 BU
2	Administrateur	1 500 000 BU
3	Assistant / Personnel du Ministère	500 000 BU
4	Conseiller Principal à la Présidence / Vice Président	1 500 000 BU
5	Administrateur Directeur Général	1 500 000 BU
6	Conseiller à la Présidence / Vice Président	500 000 BU
10	Directeur Général	250 000 BU
11	Directeur du Département	250 000 BU
12	Conseiller au Ministère / Directeur Général	120 000 BU
13	Prof à l'Université	250 000 BU
14	Assistant à l'Université	150 000 BU
15	Cadre de la Banque	600 000 BU
16	Agent de la Banque	120 000 BU
17	Cadre de l'Autorité de l'Aviation Civile	120 000 BU
8	Cadre de l'API	180 000 BU
9	Cadre à l'ENA	300 000 BU
5	Directeur du programme au Ministère de la Santé	250 000 BU
	Cadre à la BOSUMO	250 000 BU
	Cadre à l'Assemblée National / Sénat	120 000 BU
	ADGA Lumiere	600 000 BU
	DG Fonds Routier	1 500 000 BU
	Cadre à l'Office des Routes	250 000 BU
	Directeur de l'électricité à la REGIDESO	600 000 BU

N°d'ordre	FONCTION	CONTRIBUTION Mensuel	CONTRIBUTION Annuel
1	ADMINISTRATION PROVINCIALE		
	Gouverneur de la Province		
	Conseiller du Gouverneur	40 000 BU	960 000 BU
	Inspecteur des Finances Provinciales	20 000 BU	240 000 BU
	Chef Cabinet du Gouverneur	10 000 BU	120 000 BU
	Secrétaire du Cabinet du Gouverneur	10 000 BU	120 000 BU
	Planton / Chauffeur	5 000 BU	60 000 BU
		2 000 BU	24 000 BU
2	ADMINISTRATION COMMUNALE		
	Administrateur		
	Conseiller	20 000 BU	240 000 BU
	Secrétaire	10 000 BU	120 000 BU
	Comptable	10 000 BU	120 000 BU
	Caissier	5 000 BU	60 000 BU
	R.C.O	5 000 BU	60 000 BU
	Chef de poste	5 000 BU	60 000 BU
	Dactylographe	5 000 BU	60 000 BU
	Chauffeur / Planton	2 000 BU	24 000 BU
		2 000 BU	24 000 BU
3	SANTE		
	Médecin Directeur de la Province sanitaire	20 000 BU	240 000 BU
	Médecin Chef de District Sanitaire	20 000 BU	240 000 BU
	Médecin Directeur de l'Hôpital	15 000 BU	180 000 BU
	Médecin traitant	10 000 BU	120 000 BU
	Coordinateur CPVV	20 000 BU	240 000 BU
	Vérificateur fonctionnaire du CPVV	15 000 BU	180 000 BU
	Coordinateur Lèpre et Tuberculose	15 000 BU	180 000 BU
	Coordinateur du Projet MTN Cibitoke Bubanza	15 000 BU	180 000 BU
	Comptable du Projet MTN Cibitoke Bubanza	5 000 BU	60 000 BU
	CRTS Bubanza - Cibitoke	10 000 BU	120 000 BU
	Gestionnaire du BPS	10 000 BU	120 000 BU
	Gestionnaire du BDS	10 000 BU	120 000 BU

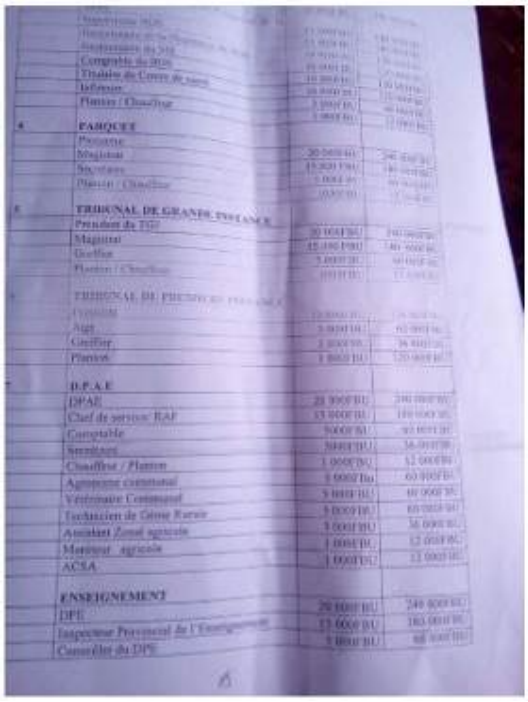

	Inspecteur SGE	15 000 BU	180 000 BU
	Inspecteur de la Santé de la Famille	15 000 BU	180 000 BU
	Inspecteur du SSE	10 000 BU	120 000 BU
	Comptable du BDS	10 000 BU	120 000 BU
	Titulaire du Centre de santé	10 000 BU	120 000 BU
	Infirmier	10 000 BU	120 000 BU
	Planton / Chauffeur	5 000 BU	60 000 BU
		2 000 BU	24 000 BU
4	PARQUET		
	Procureur		
	Magistrat	20 000 BU	240 000 BU
	Secrétaire	15 000 BU	180 000 BU
	Planton / Chauffeur	5 000 BU	60 000 BU
		10 000 BU	120 000 BU
5	TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE		
	Président du TGI	20 000 BU	240 000 BU
	Magistrat	15 000 BU	180 000 BU
	Greffier	5 000 BU	60 000 BU
	Planton / Chauffeur	10 000 BU	120 000 BU
6	TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE		
	Président	15 000 BU	180 000 BU
	Agent	5 000 BU	60 000 BU
	Greffier	3 000 BU	36 000 BU
	Planton	1 000 BU	12 000 BU
7	D.P.A.E		
	DPAE	20 000 BU	240 000 BU
	Chef de service RAF	15 000 BU	180 000 BU
	Comptable	5000 BU	60 000 BU
	Secrétaire	3000 BU	36 000 BU
	Chauffeur / Planton	1 000 BU	12 000 BU
	Agronome communal	5 000 Bu	60 000 BU
	Vétérinaire Communal	5 000 BU	60 000 BU
	Technicien de Génie Rural	5 000 BU	60 000 BU
	Assistant Zonal agricole	5 000 BU	36 000 BU
	Moniteur agricole	1 000 BU	12 000 BU
	ACSA	1 000 BU	12 000 BU
	ENSEIGNEMENT		
	DPE	20 000 BU	240 000 BU
	Inspecteur Provincial de l'Enseignement	15 000 BU	180 000 BU
	Conseiller du DPE	5 000 BU	60 000 BU

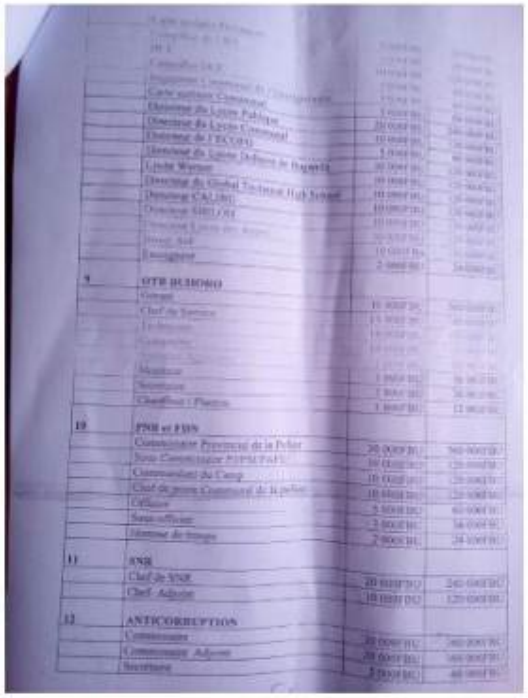

	Chef de Bureau	15 000 BU	180 000 BU
	Informateur	15 000 BU	180 000 BU
	Comptable	10 000 BU	120 000 BU
	Secrétaire	10 000 BU	120 000 BU
	Chauffeur	5 000 BU	60 000 BU
	Planton	1 000 BU	12 000 BU
	Carte sanitaire Communale	15 000 BU	180 000 BU
	Directeur du Lycée Public	5 000 BU	60 000 BU
	Directeur du Lycée Communal	20 000 BU	240 000 BU
	Directeur de l'ECOFO	10 000 BU	120 000 BU
	Directeur du Lycée Technique de Bujumbura	5 000 BU	60 000 BU
	Lycée Warton	10 000 BU	120 000 BU
	Directeur du Global Technical High School	10 000 BU	120 000 BU
	Directeur CALIBU	10 000 BU	120 000 BU
	Directeur SHEMA	10 000 BU	120 000 BU
	Enseignant	10 000 BU	120 000 BU
		2 000 BU	24 000 BU
9	OTR BUJUMBU		
	Gérant	15 000 BU	180 000 BU
	Chef de Service	15 000 BU	180 000 BU
	Informateur	15 000 BU	180 000 BU
	Comptable	10 000 BU	120 000 BU
	Secrétaire	10 000 BU	120 000 BU
	Magasinier	5 000 BU	60 000 BU
	Secrétaire	5 000 BU	60 000 BU
	Chauffeur / Planton	1 000 BU	12 000 BU
10	PNR et FDN		
	Commissaire Provincial de la Police	20 000 BU	240 000 BU
	Sous Commissaire POPULAIRE	10 000 BU	120 000 BU
	Commissaire du Camp	10 000 BU	120 000 BU
	Chef de poste Communal de la police	10 000 BU	120 000 BU
	Officier	5 000 BU	60 000 BU
	Sous officier	5 000 BU	60 000 BU
	Gardien de bureau	2 000 BU	24 000 BU
11	SNR		
	Chef de SNR	20 000 BU	240 000 BU
	Chef Adjoint	10 000 BU	120 000 BU
12	ANTICORRUPTION		
	Commissaire	20 000 BU	240 000 BU
	Commissaire Adjoint	20 000 BU	240 000 BU
	Secrétaire	5 000 BU	60 000 BU

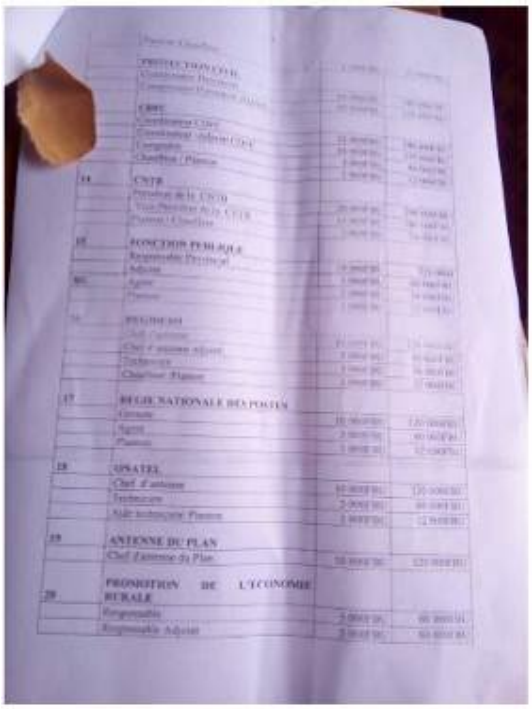

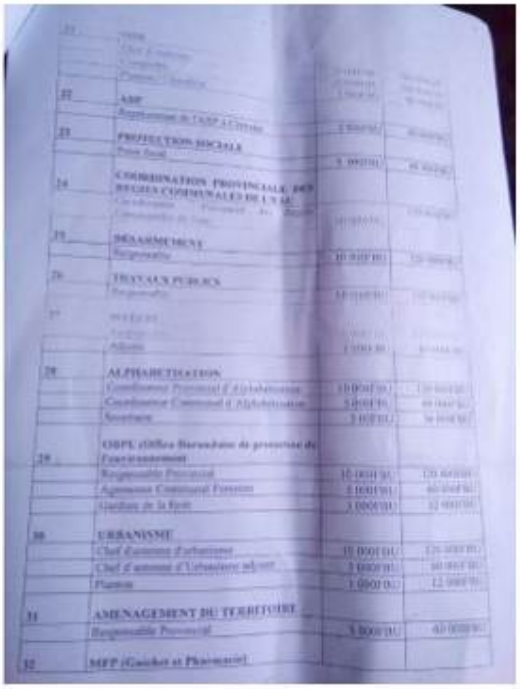

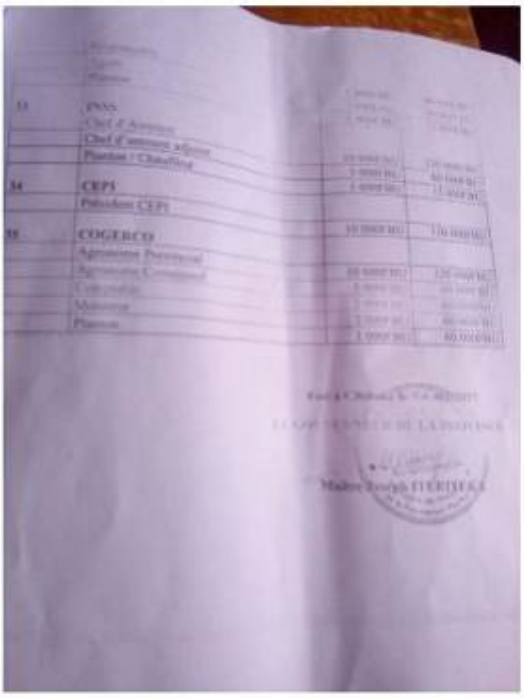

RAPPORT SPECIAL SUR L'EDUCATION, MARS 2017

La crise politique affecte gravement le secteur éducatif Burundais

L'impact de la crise politique et économique
sur l'enseignement au Burundi

RESUME EXECUTIF

La crise politique et économique liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza a sérieusement affecté le niveau des dépenses publiques en faveur de l'éducation et les taux de scolarisation des enfants dans les Ecoles Fondamentales que le gouvernement du Burundi avait déclaré « gratuite ». Incapable de continuer à investir pour l'éducation des enfants, le gouvernement issu du parti CNDD-FDD jette la responsabilité aux parents qui sont désormais contraints de payer des contributions excessives pour l'éducation de leurs enfants. Dans certaines contrées du pays, les parents paient les Services de l'Etat pour que ces derniers continuent à fonctionner. Cette situation renforce les inégalités sociales à l'accès à l'éducation, les enfants des pauvres n'étant plus à mesure d'accéder à l'école. Ceci se concrétise par des statistiques d'abandons scolaires qui deviennent de plus en plus inquiétants dans le pays. Aux contraintes financières imposées par les écoles, s'ajoutent des contraintes sécuritaires causées par la milice Imbonerakure qui sème la terreur contre des familles présumées être contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le gouvernement actuel n'est pas à mesure de recruter des enseignants et à fournir le livre scolaire suffisant.

La politisation des écoles est un autre aspect qui fait de l'école burundaise un lieu non enviable actuellement et qui constitue ainsi un obstacle à l'enseignement de tous les enfants. Des enfants ont été arrêtés en pleine classe accusés d'être des opposants au troisième mandat et de gribouillage d'une photo du Président dans le manuel scolaire.

Dans les Universités publiques, la situation est tendue suite à plusieurs mesures et à une nouvelle loi qui régit l'enseignement supérieur. Des experts dénoncent cette loi qui va creuser plus profonde, selon eux, le fossé de l'inégalité sociale entre les pauvres et les riches au niveau de l'accès à cet enseignement. La dictature dans ces institutions jadis reconnues comme la « lumière » de la jeunesse burundaise est le maitre mot aujourd'hui.

Au Burundi, le pouvoir se soucie mal de la promotion des groupes de personnes vulnérables. La crise politique et économique qui secoue le pays a aggravé la situation sociale du groupe social Batwa dont les enfants avaient déjà peu d'accès à l'enseignement fondamental.

Ainsi, le défi de l'école aujourd'hui est le pouvoir politique lui-même et la place qu'il accorde aux droits et libertés individuels et collectifs.

Le manque de liberté, de sécurité et de désir d'apprendre est à l'origine de beaucoup d'abandons scolaires pour beaucoup d'enfants.

La mauvaise gouvernance qui a prévalu depuis l'accession du pouvoir CNDD-FDD au Burundi est à l'origine de la crise de l'école actuelle et des problèmes qui hantent cette dernière.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De se soucier de l'avenir des enfants burundais en mettant un terme aux mesures qui aggravent la situation financière des parents ;
- De prendre des mesures qui vont dans le sens de limiter les abandons scolaires qui sont devenues une triste réalité au Burundi ;
- De punir les auteurs de la corruption et des malversations économiques qui gangrènent la gestion des écoles burundaises ;
- De sanctionner tous les auteurs des violences sexuelles dans les écoles ;
- De mettre fin à la politisation du milieu scolaire qui est plutôt un milieu du savoir et de la connaissance ;
- De sursoir au nouveau décret portant réorganisation du système de gestion des bourses et stages et à d'autres mesures de hausses des prix des documents administratifs, scolaires et académiques qui ne font que renforcer les inégalités entre les pauvres et les riches au Burundi ;
- De revoir la politique de promotion et de protection des groupes de personnes vulnérables dont principalement les Batwa du Burundi ;
- De renouer la confiance avec les partenaires internationaux qui jouent un rôle important dans le développement de l'éducation au Burundi.

Aux différents partenaires de L'EAC, de l'UA et de l'ONU ;

- D'aider le Burundi à retrouver la paix et la tranquillité pour permettre une éducation sereine de ses fils et filles et sauver ainsi l'avenir du pays en danger.

0. INTRODUCTION

La crise politique et économique liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza a sérieusement affecté le niveau des dépenses publiques en faveur de l'éducation et les taux de scolarisation des enfants dans les Ecoles Fondamentales que le gouvernement du Burundi avait déclaré « gratuite ». Incapable de continuer à investir pour l'éducation des enfants, le gouvernement issu du parti CNDD-FDD jette la responsabilité aux parents qui sont désormais contraints de payer des contributions excessives pour l'éducation de leurs enfants. Dans certaines contrées du pays, les parents paient les Services de l'Etat pour que ces derniers continuent à fonctionner. Cette situation renforce les inégalités sociales à l'accès à l'éducation, les enfants des pauvres n'étant plus à mesure d'accéder à l'école. Ceci se concrétise par des statistiques d'abandons scolaires qui deviennent de plus en plus inquiétants dans le pays. Aux contraintes financières imposées par les écoles, s'ajoutent des contraintes sécuritaires causées par la milice Imbonerakure qui sème la terreur contre des familles présumées être contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le gouvernement actuel n'est pas à mesure de recruter des enseignants et à fournir le livre scolaire suffisant.

La politisation des écoles est un autre aspect qui fait de l'école burundaise un lieu non enviable actuellement et qui constitue ainsi un obstacle à l'enseignement de tous les enfants. Des enfants ont été arrêtés en pleine classe accusés d'être des opposants au troisième mandat et de gribouillage d'une photo du Président dans le manuel scolaire.

Dans les Universités publiques, la situation est tendue suite à plusieurs mesures et à une nouvelle loi qui régit l'enseignement supérieur. Des experts dénoncent cette loi qui va creuser plus profonde, selon eux, le fossé de l'inégalité sociale entre les pauvres et les riches au niveau de l'accès à cet enseignement. La dictature dans ces institutions jadis reconnues comme la « lumière » de la jeunesse burundaise est le maitre mot aujourd'hui.

Au Burundi, le pouvoir se soucie mal de la promotion des groupes de personnes vulnérables. La crise politique et économique qui secoue le pays a aggravé la situation sociale du groupe social Batwa dont les enfants avaient déjà peu d'accès à l'enseignement fondamental.

Le rapport émet une série de recommandations au gouvernement et aux partenaires internationaux, qui vont dans le sens de sauver l'avenir en danger au Burundi.

I. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION A L'ECOFO ET POSTFONDAMENTAL

Des abandons scolaires inquiétants

Suite à la crise socio-politique liée au pouvoir du Président Pierre Nkurunziza, le phénomène d'abandons scolaires s'est accentué partout dans les écoles du pays. Des élèves ont dû abandonner l'école, les unes suites à l'insécurité, les autres suites à la faim pendant que d'autres ont perdu le désir d'apprendre au moment où les diplômes de leurs ainés n'ont servi à rien. Les raisons de ces abandons, selon les responsables scolaires, sont surtout la famine, la recherche du travail pour survivre, les cas de grossesses non désirées et les mariages précoces. Ils minimisent stratégiquement l'impact de la crise liée au troisième mandat qui secoue le pays, mais des enfants interrogés pointent du doigt cette crise comme étant le principal facteur à l'origine de la multiplication des cas d'abandons scolaires dans le pays.

« A quoi sert l'école s'il n'y a plus de rapports entre l'école et la vie. Combien de personnes tuées dans notre pays. Je ne vois aucun avenir glorieux devant moi, vaut mieux survivre autrement que de perdre le temps à l'école », déclare un élève de l'ECOFO qui a abandonné l'école. Ainsi, l'on comprend bien que le désir et la curiosité d'apprendre passent par une école qui sécurise.

Au Burundi, l'école est devenue un lieu où la moralité a cédé la place à la délinquance et à l'impunité des crimes. Les relations « parentales » qui caractérisaient l'enfant et son enseignant ont été reléguées au second plan. Des directeurs et enseignants ne s'inquiètent plus à entretenir des relations « méchantes » avec leurs élèves filles qu'ils violent à longueur de journées sans être punis.

Contrairement aux autres périodes passées où les effectifs les plus importants d'abandons scolaires étaient des filles, actuellement les effectifs de garçons ont monté. L'explication qui est donnée par certains responsables de l'éducation est que la crise politique a touché de manière particulière les jeunes garçons. Ces derniers ont en effet été la cible de la répression criminelle du pouvoir du CNDD-FDD.

Des cas d'illustrations :

1° En province Cibitoke, 3032 abandons scolaires ont été enregistrés au deuxième trimestre de cette année scolaire. Le DCE Rugombo enregistre 336 dont 208 filles à ECOFO et 60 dont 35 filles à l'école secondaire. Le DCE Mugina enregistre à son tour 867 dont 396 filles à l'ECOFO, 131 dont 79 garçons au quatrième cycle et 28 dont 12 garçons au post-fondamental pour cette même période. Le DCE Buganda compte 358 dont 203 filles à l'ECOFO, 19 dont 12 fille au 4ème cycle et 13 dont 9 garçons au Post-fondamental. Le DCE Bukunanyana comptabilise 337 dont 193 garçons à l'ECOFO, 80 dont 42 garçons au 4ème cycle et 34 dont 22 garçons au Post fondamental. A la DCE Mabayi, 360 dont 163 filles ont abandonné l'école à l'ECOFO, 25 dont 19 garçons au 4ème cycle de l'enseignement et 25 dont 19 garçons au Post-fondamental. La DCE Murwi note de son côté 267 dont 135 garçons à l'ECOFO, 69 dont 33 garçons au 4ème cycle et 23 dont 14 garçons au Post fondamental.

2° En province Bururi, 1113 cas d'abandons scolaires sont répertoriés à la DCE de Bururi, 349 en commune Matana, 480 en comune Mugamba, 855 à Songa, 550 à Rutovu, 688 à Vyanda soit un total de 4035 élèves pour les ECOFO seulement.

Pour le cycle poste fondamentale, le nombre d'abandon est égal à la moitié de celui des écoles fondamentales. 732 cas en commune Bururi, 453 à Matana, 270 à Mugamba, 481 à Songa, 337 à Rutovu et 152 à Vyanda soit un total de 2425.

Le nombre d'abandons scolaires dans cette province s'élève donc à 6560 cas au début de l'année scolaire 2016-2017. Ce qui représente, selon des informations recueillies dans cette DPE Bururi, un taux d'abandons scolaire global de 6%.

Pour le premier trimestre de cette année scolaire 965 élèves ont abandonné l'école dans toutes les écoles fondamentales. Dans les classes post fondamentale, la DPE enregistre 441 cas d'abandons au cours du premier trimestre. Des responsables de l'enseignement expliquent que ces abandons scolaires sont souvent liés aux grossesses non désirées pour les jeunes filles avec 23 cas d'abandons liés à ce phénomène, la pauvreté des familles, les maladies, les mariages précoces, les décès et d'autres causes non précisées. Les autorités de l'administration scolaire se gardent de dire que la crise qui secoue le pays a une part importante dans ce phénomène d'abandons scolaire. Mais la réalité est qu'il y a des élèves qui croupissent en prison, en exil ou qui sont morts tués accusés d'avoir manifesté contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

3° En province Kirundo, 7363 cas d'abandons scolaires ont été enregistrés la fin du 1er trimestre de cette année scolaire dans toutes les écoles de la province. Les communes les plus touchées sont Busoni, Kirundo et Bugabira.

Compte tenu des statistiques disponibles, la commune Busoni vient en tête avec 20147 dont 1079 garçons dans les ECOFO, 110 dont 71 garçons dans le post fondamental.

La commune Kirundo vient en deuxième position avec 1564 dont 811 filles dans les ECOFO et 93 cas dont 57 garçons dans le post fondamental. En commune Bugabira, 1345 dont 700 garçons ont été victimes d'abandons scolaires dans les ECOFO et 21 dont 13 garçons ont abandonné dans le post fondamental.

La commune Vumbi a aussi connu un grand nombre d'abandons scolaires.636 dont 333 garçons dans les ECOFO et 53 dans post fondamental ont été répertoriés dans cette commune.

Pour la commune Ntega, 530 dont 270 garçons au fondamental et 44 dont 34 garçons au post fondamental. En commune Gitobe, 444 dont 233 garçons au fondamental et 18 dont 13 garçons au post fondamental. Enfin, il y a la commune Bwambarangwe avec 436 dont 223 filles et 22 dont 12 filles respectivement au fondamental et au post fondamental.

Province	**Effectifs des élèves**	**Effectifs des abandons**
Cankuzo	62 469	2 193
Gitega	241 260	4 220
Karusi	128 414	4 481
Muramvya	85 561	2 327
Ngozi	186 083	6 407
Rutana	26 162	988
Ruyigi	153 637	5 279
TOTAL	**883 586**	**25 895**

Pour faire face à ce problème délicat d'abandons scolaires, le PAM propose la mise en place des cantines scolaires mais ne parvient pas à servir toutes les écoles. A titre d'exemple, en province Bubanza, 68 écoles fondamentales sur 226 que compte la province, ont bénéficié d'une cantine scolaire. Le constat est que des écoliers des écoles sans cantine scolaire commencent à migrer vers les écoles qui ont des cantines scolaires.

Par exemple 44 écoliers de l'ECOFO Shishi en commune Musigati ont migré vers l'ECOFO Rusekabuye I et II ayant la cantine scolaire financée par le PAM.

Les parents des élèves contraints de financer l'enseignement fondamental « gratuit » et les services de la direction de l'enseignement !

Le gouvernement du Burundi en situation de crise économique est dans l'impossibilité de financer l'enseignement de ses enfants malgré l'annonce, il y a quelques temps d'une politique de gratuité de l'enseignement fondamental et l'interdiction par le gouvernement aux directeurs d'école de réclamer quoi que ce soit aux parents. Ces derniers sont dépassés par des mesures qui leur exigent de payer des montants parfois exorbitants. Dans les écoles fondamentales, les parents sont contraints de payer de l'argent pour l'achat des craies, le papier et autres besoins alors que ces besoins sont dorénavant subventionnés par le gouvernement.

Aujourd'hui, suite aux difficultés effectivement de financer le secteur de l'éducation, le gouvernement abdique progressivement au contrôle des écoles. Les directeurs gèrent comme bon leur semble « leurs écoles ».

En Mairie de Bujumbura, les directeurs des ECOFO ont multiplié les réunions des parents pour demander à ces derniers des contributions pour la bonne marche des études de leurs enfants. Les écoles éprouvent des difficultés d'acheter le papier, les craies, de payer la facture de la REGIDESO, les frais de vacatariat et le paiement des veilleurs de nuit. En outre, les écoles sont contraintes de verser au compte du ministère de tutelle une somme de 2 mille francs burundais pour chaque élève. Dans certaines écoles comme le lycée de la Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi, le lycée municipal de Gihosha et l'Ecole Technique Secondaire de Kamenge, les directeurs se plaignent de ne pas être à mesure de payer les factures de la REGIDESO. Dans presque toutes les écoles de la Mairie, les parents sont contraints de verser encore des contributions en plus du minerval pour que ces écoles puissent répondre aux multiples besoins scolaires.

En province Makamba, la Direction Provinciale de l'Enseignement a exigé aux parents des enfants de la 7 ème année fondamentale à la première année des humanités générales à payer chacun ce qu'elle a appelé « les frais sportifs » d'un montant de 435 FBu et « les frais de réparation de véhicule de la DPE » de 1000 FBu. Ces frais sportifs sont répartis en deux : 300FBu sont réservés à l'Ecole et 700 FBu à la DPE. Selon des sources sur place, l'effectif des élèves concernés par ces mesures est estimé à plus de 30 000 enfants.

L'enseignement au Burundi est devenu cher au profit des autorités scolaires, se lamente un des parents de la province Cankuzo.

Tous les parents des élèves des écoles secondaires de la Direction Provinciale de Cankuzo ont été mobilisés pour payer les frais de rayonnement sportif, les frais de cachet sur les uniformes, et les frais d'achat du matériel de Laboratoire en plus du minerval. Ce qui est nouveau ici c'est le cachet sur les uniformes qui coute 1700FBU pour chaque élève/chemise à partir de la 7ème année fondamentale jusqu'àla fin des humanités. Ce qui est étonnant, il y a des élèves sur certaines écoles qui ont payé ces frais mais ont été refusés le droit d'avoir les cachets sur leurs chemises et ne sont pas punis en connaissance de cause. L'argent a été utilisé par les directeurs pour d'autres fins. D'autres élèves ont eu des cachets sur leurs chemises après entente entre les directeurs et celui qui avait gagné le marché de les cacheter pour dette. La vérité va bientôt éclater au grand jour car ce gagnant du marché aurait saisi la cour compétente à Cankuzo pour n'avoir pas été payé en totalité. Il accuse les directeurs communaux de l'enseignement et les directeurs des écoles qu'ils sont derrière ces magouilles car les parents se sont acquittés de ces frais mais ne sont jamais arrivés au destinataire. En plus de cela, même les frais de matériel de laboratoire sont mal gérés car tous les élèves les paient mais très peu de laboratoires sont équipés. Les parents des élèves demandent qu'il y ait un comité mixte de suivi et de gestion de ces frais, arguant encore que l'éducation est devenue chère au profit des autorités.

Un manque criant d'enseignants dans les écoles au Burundi

Les écoles burundaises manquent aujourd'hui de plus en plus d'enseignants. Le gouvernement n'étant plus à mesure de recruter des enseignants suite à la crise financière qu'il endure. Selon un directeur d'école contactée, le ministre de tutelle dit qu'il ne peut plus recruter des enseignants et qu'il pourra simplement remplacer un enseignant qui meurt. Les enseignants qui bénéficient de promotion au niveau des services de l'Etat ne peuvent pas être remplacés parce qu'ils continuent à percevoir le salaire de l'Etat.

Ainsi, suite à la promotion de trois enseignants de l'école, le lycée communal de Kankima situé en commune Mugomanga, province Bujumbura Rural ne dispose aujourd'hui que quatre enseignants dont un lauréat des humanités générales, un juriste, un graduat et un lauréat de l'Ecole normale supérieure de la 3ème année qualifiée en Chimie- Biologie. Pourtant ce lycée manque la dernière année pour être complet. Il y a aussi l'ECOFO Butagazwa de cette même direction communale qui ne compte que 2 enseignants pour six

domaines du cycle 4. Selon le Directeur communal de l'enseignement, d'autres écoles comme Kirari et Buhoro ont le même problème.

Dans beaucoup d'écoles de cette direction communale, la charge horaire d'un enseignant va jusqu'à 36 heures par semaine alors que le maximum des heures légalement connu ne dépasse pas 24 heures.

Cette situation en commune Mugongo Manga n'est pas unique. Elle illustre plutôt la situation générale des écoles dans plusieurs coins du pays. Le gouvernement du Président Pierre Nkurunziza ne cesse de se glorifier d'avoir construit beaucoup d'écoles mais cela n'a pas été suivi de politique claire pour développer l'enseignement burundais. La crise liée au troisième mandat est venue empirer la situation de l'enseignement et de l'enseignant.

Du livre scolaire au post-fondamental

Les écoles post fondamentales manquent cruellement de livres scolaires. A la fin du deuxième trimestre de cette année scolaire, presque toutes les écoles post fondamentales du Burundi n'ont pas encore obtenu de livres scolaires des élèves et des enseignants. Les élèves ont passé presque tout le temps dans la fameuse séance d' « occupations personnelles » connues comme mode d'enseignement des enseignants fainéants. Pour des enseignants appliqués, ils préféraient occuper les enfants par des exercices des programmes du premier trimestre. Selon des sources des DPE, non seulement il manquait des guides ou les supports pédagogiques, il manquait aussi les programmes. Au moment où le deuxième trimestre touche bientôt à sa fin, des écoles post fondamentales attendent les livres scolaires.

La relation élèves-éducateurs se détériore au Burundi

Le contexte de crise sociopolitique, d'anomie sociale et d'impunité que le pouvoir du CNDDFDD impose lentement mais sûrement au peuple burundais est la conséquence des comportements anormaux qui s'observent dans la société. Des élèves ne respectent plus leurs enseignants et des enseignants perdent la moralité publique et s'adonnent à des violences sexuelles envers leurs enseignées, dans l'impunité.

En province Cankuzo, une jeune fille de l'ECOFO Shinge, 9ème année, originaire de la zone Gitanga, commune Kigamba, a été victime de viol. Selon des enquêtes faites par la police, l'auteur du viol est son Directeur Pierre Claver Nduwimana qui est membres très

actif du parti CNDD-FDD au pouvoir. La fille a passé plusieurs jours dans un endroit inconnu de ses parents après avoir été enlevée par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD en collaboration avec Léonidas Macumi, président du CNDD-FDD de cette commune, selon des sources sur place. La fille enceinte a été conduite à l'Hôpital dans un état de santé critique suite aux mauvais traitements qu'elle a subis de la part de ses ravisseurs. Par après, elle a mise au monde un prématuré qui a fini par mourir. Les auteurs de la torture sont connus mais aucune action en justice n'a été envisagée jusqu'à présent. Le cadavre du bébé n'a pas eu droit à la sépulture suite aux conflits entre la famille de la victime et l'autorité scolaire et administrative qui n'a pas voulu prendre les responsabilités qui s'imposent.

Des rapports de droits de l'homme ont dénoncé des crimes pareils dans les écoles du pays dont les auteurs sont punis suivant leur statut social. Le constat est que quand les auteurs sont des proches du parti au pouvoir, la justice tourne le dos mais quand les auteurs sont de simples enseignants, les sanctions sont sévères. C'est une justice deux poids deux mesures, selon un défenseur de droit de l'homme qui a gardé l'anonymat.

D'autres parts, les élèves manifestent des comportements agressifs envers leurs enseignants. Des rapports ont relevé plusieurs cas mais nous nous contentons de ce seul cas le plus récent. En province Bubanza, l'enseignant Gilbert Kwizerimana de l'ECOFO Gihanga a été blessé puis admis le soir du 14 février 2017 à l'hôpital de Bubanza suite à des coups et blessures qui lui ont été infligés par ses propres élèves. Selon le Directeur de cette école, l'enseignant Gilbert Kwizerimana a été victime d'avoir sanctionné des élèves qui étaient arrivés à l'école en retard.

Les écoles burundaises victimes de politisation

Des élèves sont contraints depuis un certain temps à participer dans des activités politiques du parti CNDD-FDD en violation fragrante du principe sacrosaint du règlement scolaire qui dispose que les écoles doivent être apolitiques dans le but de ne pas distraire les enfants et pour sauvegarder la mission première de l'école. La politisation de ce secteur explique ce comportement. Aujourd'hui, les directeurs d'école sont recrutés sur base des critères appartenance au parti au pouvoir, ce qui explique l'excès de zèle de ces directeurs qui veulent faire plaisir au parti en impliquant les élèves dans des activités politiques de leur parti.

En province Makamba, les directeurs des écoles ont mobilisé les élèves de la 7ème année ECOFO de toute la province qui ont massivement participé aux manifestations

organisées en date du18 février 2017 contre les rapports de droits de l'homme produits par l'ONU et des organisations nationales et internationale mais aussi contre le dialogue d'Arusha qui avait impliqué des burundais que le pouvoir considère comme des criminels qui ont tenté le putsch manqué contre le Président Pierre Nkurunziza.

Des directeurs d'écoles sont recrutés sur base de leur appartenance politique au parti au pouvoir et des enfants sont arrêtés parce qu'ils sont soupçonnés être contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

L'opinion nationale et internationale ont déploré des arrestations qui ont ciblé des enfants des ECOFO qui étaient accusés de gribouillage de la photo du Président Pierre Nkurunziza. Cette photo est placée sur une page d'un livre scolaire, à la surprise des élèves et des parents et a créé un désordre dans les écoles au moment où l'école est légalement déclarée apolitique.

II. QUID DE LA SITUATION DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES BURUNDAISES

La crise socio-politique qui sévit dans le pays a eu des répercussions sur la vie socio-académique des étudiants des Universités publiques burundaises. Le gouvernement du Burundi via son Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a réduit considérablement l'assistance qu'il accordait aux étudiants mais a, à son tour, revu à la hausse les coûts de certains documents scolaires et académiques. Dans les hommes universitaires, des mesures touchant le système de logement et de restauration ont affecté la vie des étudiants qui dénoncent une gouvernance défavorable aux pauvres. En outre, la mise en application de la nouvelle loi qui régit l'enseignement supérieur crée des tensions, les étudiants craignent une démarche du gouvernement du Burundi vers la suppression de la bourse universitaire.

Ces universités qui étaient jadis des modèles de la démocratie burundaise constituent aujourd'hui le symbole voulu de la dictature où l'autorité impose une représentation et refuse toute voix discordante pour plaire à l'autorité du parti au pouvoir décidée à en finir avec la liberté d'expression.

Université du Burundi : une représentation des étudiants fortement politisée

Sept des treize étudiants de la représentation générale viennent de jeter l'éponge. Ils indiquent qu'ils ne peuvent pas continuer à travailler avec le président du comité exécutif de la représentation qui a été nommée par le recteur de l'Université du Burundi en date du 21 avril 2016 à travers la correspondance référencée N/R2013/R446/60. La représentation avait pour mission de tranquilliser les uns et les autres afin d'aboutir à une stabilité et de préparer et d'organiser des élections transparentes et inclusives.

Par une correspondance du 9 mars 2017, les 7 étudiants démissionnaires regrettent que la mission leur assignée n'a pas été réalisée. Ils énumèrent plusieurs raisons qui ont entrainé l'échec de la mission. Ils citent entre autre « l'incompétence notoire du président du comité exécutif ». Cette incompétence est justifiée par le fait qu'il a « quasiment ignoré et rejeté la mise en place des textes régissant la représentation. On l'accuse également « de l'usage abusif du pouvoir qui met en cause les intérêts supérieurs de l'étudiant ». Le président du comité exécutif, Syldie Barutwanayo est accusé de « perturbateur »il s'ingère dans les attributions de chacun des membres de la représentation notamment celui du comité de résolution des conflits tout en oubliant le rôle du secrétaire exécutif. Il est aussi reproché au président du comité exécutif d'avoir mis en échec « le processus de réconciliation et de collaboration avec les délégués de classe ». Un processus qui aurait permis, selon les Représentants démissionnaires, de construire une communauté saine afin de parvenir à l'accomplissement de la mission assignée. » Dans cette optique, le président du comité exécutif qui collabore étroitement avec la direction de l'Université « a refusé de signer sur les textes conventuellement élaborés.»

Des problèmes majeurs hantent la vie académique des étudiants

Les principaux problèmes qui hantent la vie universitaire sont énumérés dans ladite correspondance qui annonce la démission des 7 membres de la représentation générale des étudiants. Le premier problème est relatif à la réduction de la période des examens avec le système de semestrialisation. En effet, l'année académique va durer deux semestres. La période des sessions veut être ramenée de 42 à 21 jours avec une semaine de préparation. Le système d'évaluation continue va être bientôt supprimé alors que système était très favorable à la réussite des étudiants, d'après un des étudiants démissionnaires contacté.

Un autre problème décelé par cette représentation partante est la suppression de la restauration des étudiants de l'Université du Burundi. En effet, avec la limitation des

bénéficiaires de la carte de restauration à 3 mille étudiants seulement, ces étudiants craignent que l'on s'achemine vers la suppression de la restauration. Aujourd'hui, on est en train de distribuer des chambres mais sans donner de carte de restauration.

Avant, une chambre des homes universitaires était partagée par deux étudiants. Aujourd'hui, une chambre est attribuée à un seul étudiant et la régie des œuvres universitaires lui autorise de sous louer sa chambre. Le directeur de la Régie des Œuvres Universitaires parle de « maquisard déclaré ». Ce dernier doit payer une somme de 5 mille francs en vue de contribuer pour l'eau, l'électricité et les travaux d'entretien effectués dans ces homes. L'année passée les frais de maquis étaient estimés à 4 mille francs. Les étudiants démissionnaires parlent de « hausse arbitraire ».

Une autre incompréhension des autorités rectorales et les étudiants concernent les frais de tenue de compte, auparavant payés par le bureau de bourse d'étude et de stage qui reviennent actuellement aux étudiants. Ils étaient au départà 300 francs burundais par mois mais sont aujourd'hui majorés jusqu'à 900 francs burundais par mois. On leur dit également que par trimestre, ce montant de tenue de compte, sera de 3 mille francs. La crise financière liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza est à la base de ces tractations qui vont dans le sens de vouloir combler les vides du budget de l'Etat occasionnés par les sanctions prises par les partenaires économiques et financières, fait remarquer un étudiant qui a requis l'anonymat.

Une nouvelle loi soulève des remous dans les milieux universitaires

Le nouveau décret n°100/18 du 01 février 2017portant réorganisation du système de gestion de bourses d'étude et de stages inquiète les étudiants et les parents burundais. Dans ce décret, une partie des étudiants ayant reçu une certaine note et désignée par le ministère de l'Education, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique continueront à bénéficier de la bourse gratuitement comme dans l'ancien système. L'autre partie restante alors pourra bénéficier de prêt-bourse. Pour bénéficier de ce prêt-bourse pour une année suivante, le bénéficiaire doit présenter une attestation de réussite. Or, pour ces étudiants, une attestation de réussite n'est octroyée que quand la réussite est totale. Cela veut dire que l'étudiant n'a pas de supplément. Or, pour cette année académique, à titre exemplatif, au niveau de la première année de la faculté de Gestion et d'Economie, sur environ 200 étudiants, seuls 15 étudiants ont réussi sans complément.

Un autre problème lié à ce système de prêt-bourse est le remboursement de la prêt-bourse. Après avoir terminé le baccalauréat, aucun étudiant ne s'inscrira au Master sans avoir

remboursé la totalité du prêt-bourse reçu. Pour des étudiants contactés, c'est un système de blocage vu le taux de chômage qui prévaut dans le pays.

Après avoir annoncé leur démission, ces étudiants demandent à la représentation générale et par voie de conséquence au recteur de l'université du Burundi, de laisser les étudiants jouir de leurs droits d'élire librement leurs représentants, de faciliter et permettre les réunions des délégués de classe, de valoriser le dialogue au sein de l'institution dans le but de trouver des solutions durables.

Une autre suggestion concerne la facilitation de la participation active de toutes les parties prenantes dans les différentes réunions et activités organisées à l'université sans aucune discrimination. Une façon de parler de la politisation de la vie estudiantine à l'université du Burundi. Au fait, le président du comité exécutif est accusé de travailler pour le compte du recteur de l'université du Burundi qui l'a nommé en mettant de côté l'intérêt de l'étudiant. Ce président du comité exécutif est connu pour être un membre influent de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD au pouvoir

Un accès difficile aux documents scolaires et académiques

Dans une ordonnance ministérielle du 30 décembre 2016, la ministre de l'éducation nationale Janvière Ndirahisha a sensiblement revu à la hausse les coûts des documents scolaires et académiques. Le diplôme de licence ou baccalauréat est passé de 4.000 à 20.000 FBu. Le diplôme d'Etat délivré gratuitement avant la mesure, coûte désormais 3.000 FBu et 15000Fr s'il est délivré en express.

L'attestation de réussite de l'enseignement supérieur est passée de 450 à 2.000 FBu au moment où l'express vaut 20.000 FBu. Les attestations tenant lieu de diplômes des humanités et de licence, en cas de perte attestée, coûtent respectivement 50.000 et 60.000 FBu.

Les relevés des points de l'Examen d'Etat et ceux du concours d'admission à l'enseignement post-fondamental, auparavant à 500 FBu, coûtent désormais 2.000 FBu.

La Ministre explique cette montée des coûts des redevances administratives en disant que la délivrance de ces documents occasionne des coûts importants qui ne sont pas prévus par le budget de l'Etat. Mais d'autres sources au sein du Ministère disent que l' Etat burundais cherche par tous les moyens de l'argent pour pouvoir faire fonctionner ses institutions suite aux sanctions financières prises par ses principaux partenaires notamment de l'Union européenne. Les mesures rentrent dans le cadre d'autres mesures destinées à combler les vides dans le budget de l'Etat, causés par la suspension des aides étrangères, selon la même source.

Les bénéficiaires de ces services ne savent plus sur quel pied danser. « Nous sommes dans l'incapacité de vivre de la maigre bourse que nous obtenons, serons-nous capables de nous procurer ces documents ? Ce sera les riches seulement qui vont avoir accès à ces documents ! », s'inquiète un étudiant contacté. « Nos dirigeants ne voient que leurs intérêts. Les nôtres ont été mis de côté. C'est dommage ! », s'exclame un autre.

III. LA PROMOTION DES GROUPES DE PERSONNES VULNERABLES PREOCCUPE PEU LE POUVOIR BURUNDAIS

La promotion des groupes de personnes vulnérables et marginalisés est un indice très important qui caractérise la gouvernance démocratique des Etats. Au Burundi, la situation de ces groupes de personnes est catastrophique et mérite de s'y appesantir. Aujourd'hui, les enfants de la rue grouillent dans les centres urbains, au moment où leurs places devraient être dans les écoles. Ils sont pourchassés à chaque instant par des policiers qui les exigent de quitter de force la rue pour rentrer chez eux. Le Maire de la ville de Bujumbura a pris la mesure de les faire rentrer tous dans leurs provinces d'origine et menacent que les autorités provinciales qui ne seront pas à mesure de les garder chez eux pourraient subir des sanctions. Pour lui, il est inacceptable que ces enfants reviennent toujours dans la capitale pour mendier alors que la Mairie les avait chassés de la ville.

Parmi les groupes de personnes marginalisées et les enfants de la rue au Burundi, la composante sociale Batwa en est un cas plus illustratif au Burundi.

Ces enfants Batwa ont été photographiés en province Cankuzo. Ils sont pour la plupart en âge de scolarité mais n'ont pas accès à l'école de par la pauvreté de leurs parents. Certains peuvent ne pas croire à la réalité mais la hutte constitue leur maison de fortune n'en déplaisent les intempéries. D'après des enfants victimes d'abandons scolaires contactés, non seulement ils quittent l'école par manque de nourritures mais aussi les pluies détruisent leurs cahiers dans leurs huttes et disent vivre dans des conditions défavorables à l'école. « A l'école, les autres enfants crachent sur nous en disant que nos habits sont sales et nous

sommes puants. Nous n'avons d'habits et de savons et nous avons préféré rester à la maison pour aider nos parents dans la poterie et la forge », nous déclare un jeune Mutwa qui a abandonné l'école.

Interrogé sur la situation des Batwa de sa commune, un administrateur communal nous a indiqué que les Batwa constituent une communauté qui est difficile à transformer. Pour lui, les Batwa ne veulent pas se développer. « Lorsque vous leur donnez des tôles, ils les vendent au lieu de les mettre sur leurs maisons. » Il affirme en plus que « les enfants batwa refusent d'aller à l'école parce qu'ils suivent le modèle de leurs parents et de leurs voisins qui se moquent de l'école et du développement car campés sur leur vieille culture » !!!

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La crise de l'autorité au Burundi est évidente et constitue un défi pour l'éducation nationale. La restauration d'une autorité responsable est une condition pour un nouvel épanouissement de l'Ecole. L'école, c'est en effet le modèle et le modèle positif n'a plus de valeur dans le contexte du pouvoir du CNDD-FDD au Burundi. L'école est une valeur alors que la valeur a perdu toute place dans le pays où les enfants assistent à des comportements inacceptables de la part de l'autorité publique.

Ainsi, le défi de l'école aujourd'hui est le pouvoir politique lui-même et la place qu'il accorde aux droits et libertés individuels et collectifs.

Le manque de liberté, de sécurité et de désir d'apprendre est à l'origine de beaucoup d'abandons scolaires pour beaucoup d'enfants. La mauvaise gouvernance qui a prévalu depuis l'accession du pouvoir CNDD-FDD au Burundi est à l'origine de la crise de l'école actuelle et des problèmes qui hantent cette dernière.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De se soucier de l'avenir des enfants burundais en mettant un terme aux mesures qui aggravent la situation financière des parents ;
- De prendre des mesures qui vont dans le sens de limiter les abandons scolaires qui sont devenues une triste réalité au Burundi ; De punir les auteurs de la corruption et des malversations économiques qui gangrènent la gestion des écoles burundaises ;

- De sanctionner tous les auteurs des violences sexuelles dans les écoles ; De mettre fin à la politisation du milieu scolaire qui est plutôt un milieu du savoir et de la connaissance ;
- De sursoir au nouveau décret portant réorganisation du système de gestion des bourses et stages et à d'autres mesures de hausses des prix des documents administratifs, scolaires et académiques qui ne font que renforcer les inégalités entre les pauvres et les riches au Burundi ;
- De revoir la politique de promotion et de protection des groupes de personnes vulnérables dont principalement les Batwa du Burundi ;
- De renouer la confiance avec les partenaires internationaux qui jouent un rôle important dans le développement de l'éducation au Burundi.

Aux différents partenaires de L'EAC, de l'UA et de l'ONU :

- D'aider le Burundi à retrouver la paix et la tranquillité pour permettre une éducation sereine de ses fils et filles et sauver ainsi l'avenir du pays.

RAPPORT DU MOIS DE MARS 2017

La cherté de la vie, la famine et la maladie au Burundi

Rapport sur les droits socio-économiques et la gouvernance au Burundi

RESUME EXECUTIF

Le Burundi traverse un des moments les plus difficiles de son histoire politique, sociale, sécuritaire et économique. Depuis l'accession au pouvoir du parti CNDD-FDD en 2005, le pays a connu une régression considérable de son économie suite à une gouvernance qui a été caractérisée par des malversations économiques et une corruption sans nom. Des observateurs avisés ont chaque fois dénoncé que « les voleurs des deniers publics au Burundi sont devenus plus forts que l'Etat ». Le régime a été aussi caractérisé par une campagne de destruction massive de l'économie nationale par des incendies d'infrastructures commerciales qui ont occasionné d'énormes pertes et entraîné avec elles de graves conséquences sur la survie financière de beaucoup de ménages burundais. La situation a dégénéré avec le troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza après la suspension des appuis budgétaires et des projets par les principaux partenaires financiers notamment de l'Union européenne qui finançaient à plus de 50% le pays. Tous les secteurs de la vie nationale ont ainsi été affectés par des mesures de hausses des taxes prises par le gouvernement pour essayer de combler les vides et ainsi continuer à faire fonctionner ses institutions. Les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que celui de la production agricole qui fait vivre plus de 90% de la population, ont été laissés pour compte et la population en a payé le prix. Le secteur agricole a en plus été gravement affecté par une instabilité des ménages et par des mesures sécuritaires qui ne permettent plus « le droit à la liberté qu'a toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté ». Des burundais ont été séquestrés, tués et continuent de l'être pour la simple raison de ne pas être partisan du pouvoir en place, ce qui a entraîné des mouvements de la population vers l'exil.

Dans ce rapport du mois de mars 2017, nous nous sommes beaucoup plus appesanti sur la cherté de la vie à la base de la famine et de l'épidémie de paludisme qui a fait d'énormes dégâts dans le pays. Le présent rapport revient sur les hausses vertigineuses des prix des produits de première nécessité, les conséquences de la famine et de la corruption sur la santé publique, et met en exergue la loi sur les ONGE qui a limité la liberté de ces derniers à intervenir notamment contre les épidémies du paludisme au Burundi.

Au lieu de s'occuper des milliers de familles frappées par la maladie et la famine, la Ministre de la santé s'est préoccupé du « financement » de son parti CNDD-FDD. Elle a contraint toutes les structures de santé de son ressort à payer à son parti d'origine CNDD-

FDD un montant de 368.181.100 Fbu dont 5.820. 000Fbu payé par le Ministère au niveau central. Pour cacher la réalité de l'épidémie de malaria et ainsi montrer au monde que tout va bien, le Système National d'Information Sanitaire a faussé les statistiques en réduisant et en minimisant les effectifs des victimes. Par après, sous la pression de la communauté nationale et internationale, elle a fini par avouer que la malaria était une épidémie.

La hausse des impôts et taxes dans le secteur foncier a commencé à montrer ses effets dans les milieux urbains durant ce mois de mars 2017. En Mairie de Bujumbura, des contribuables se sont retrouvés dans l'embarra suite à des tarifs que des agents de la Mairie ne parvenaient euxmêmes pas à comprendre et à appliquer.

Ce rapport de mars 2017 donne quelques illustrations en rapport avec le clientélisme politique qui caractérise l'octroi des stages et des emplois dans le secteur public et privé. Un analyste avisé de la situation au Burundi nous a confié : « En dehors de l'Eglise, point de salut », disait Saint Augustin au 4ème siècle de notre ère, parlant de l'Eglise Catholique de l'époque. Il était convaincu qu'aucun salut n'était possible sans être un adepte de l'Eglise Catholique. Tout devait passer par cette Eglise qui était par ailleurs la seule florissante à l'époque et par laquelle le salut devait transiter du Ciel à la Terre. A l'époque actuelle, il en reste ainsi au Burundi avec le parti au pouvoir depuis une douzaine d'années, le CNDD-FDD qui, depuis qu'il est au pouvoir conditionne presque, l'accès à tout droit citoyen à l'appartenance à ce parti politique ».

Dans le secteur de l'éducation, les étudiants des universités publiques ont entamé une grève illimitée pour contraindre le Président Pierre Nkurunziza à annuler le décret controversé sur la gestion des bourses et stages, qui creuse encore profonde les inégalités sociales entre les riches et les pauvres au Burundi notamment en réduisant les chances d'accéder aux études universitaires aux enfants des familles pauvres.

Avant de finir notre rapport sur la conclusion et les recommandations, nous relevons quelques lois et règlements récemment publiés qui portent atteintes aux libertés ainsi que d'autres faits en rapport avec la gouvernance au Burundi.

Le rapport dénonce notamment les spéculations et les magouilles qui caractérisent la vente du sucre et des carburants au Burundi. Le parti au pouvoir a récupéré la vente de ces produits stratégiques pour en tirer le plus de profits possibles en vue de financer son fonctionnement et pouvoir intéresser les jeunes Imbonerakure sans travail.

En conclusion, le FORSC constate que la crise politique liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza a eu des conséquences graves sur la jouissance des droits socioéconomiques des citoyens burundais. Le désir des ténors du CNDD-FDD de se maintenir au pouvoir a renforcé l'esprit d'égoîsme politique au détriment de l'interêt collectif qui a été relégué au second plan. Tout ce qui compte pour le parti au pouvoir, c'est de rester au pouvoir bon gré mal gré et tous les moyens sont bons pour y parvenir. Le reste importe peu, aucun projet de développement, aucun projet de société !

Ainsi, le pouvoir a renforcé des mesures sécuritaires qui ont eu eu des effets graves sur la survie des citoyens. La peur contre des eventuels opposants a été à la base des violations massives des droits de l'homme dont les DESC.

Devant le gel des aides par ses principaux partenaires internationaux, le gouvernement du Burundi a choisi la voie de maximisation des impôts et taxes, ce qui a aggravé la survie des burundais qui étaient déjà en situation de paupérisation notoire. Le paludisme a frappé mortellement des citoyens affamés dont des milliers en ont malheureusement succombé.

Le gouvernement du Burundi a observé le mal en silence pour cacher que la maison avait pris feu.

Entre temps, la corruption, les malversations économiques et les contributions financières forcées au profit du parti CNDD-FDD au sein du Ministère de la santé, notamment ont continué faisant fi de l'épidémie de la malaria et de la famine qui frappaient la majorité de burundais.

En outre, des textes de lois et réglements qui mettent en cause les droits et libertés individuels et collectifs ont été votés et promulgués dans l'intérêt du seul parti au pouvoir, le CNDDFDD.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet des recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Réduire les impôts et taxes sur les produits alimentaires de base pour permettre la réduction des prix qui a mis en mal la survie de la population vulnérable ;
- Augmenter les salaires des fonctionnaires pour les adapter aux coûts de la vie et à la dévaluation de la monnaie ;

- Eviter d'empirer la situation alimentaire des ménages par des mesures sécuritaires dysproportionnées et extrêmes dans un contexte de paix officiellement déclarée ;
- Ramener à la raison des jeunes Imbonerakure, des policiers et agents de l'administration publique qui sèment le désordre en violant gravement les droits et libertés des citoyens ;
- Mettre un terme aux contributions arbitraires et forcées contre une population affectée par la crise politique et économique en cours dans le pays ;
- Revoir la mise en application de la politique de lutte contre la corruption et les malversations économiques qui sont devenues un mode de gouvernance accepté ;
- Mettre un terme à la politique de mensonge et de manipulation politique ;
- Rendre gratuit l'accès à la prise en charge des cas de paludisme pour des groupes de personnes vulnérables ;
- Revoir le cadre général de la coopération entre la République du Burundi et les partenaires internationaux dont les ONGE qui interviennent dans le cadre de l'humanitaire ;
- Appliquer le principe de l'équité et de justice dans l'octroi de l'emploi de l'Etat ;
- Abroger la loi portant cadre des associations sans but lucratif qui viole gravement la liberté d'assaciation au Burundi ;
- Surseoir à la loi qui réorganise le système de gestion des bourses d'études et stage qui cause un désordre dans l'enseignement supérieur public ;
- Mettre fin aux spéculations et magouilles autour de la vente du sucre et des produits pétroliers.

A l'EAC, UA et ONU ;

- De contraindre le Président Pierre Nkurunziza à rétablir un Etat de droit et ainsi mettre en avant les programmes sociaux de développement et de protection de la population ;
- D'intervenir rapidement pour sauver le pays de la dérive autoritaire et assister les Burundais en vivres et médicaments.

0.INTRODUCTION

Le Burundi traverse un des moments les plus difficiles de son histoire politique, sociale, sécuritaire et économique. Depuis l'accession au pouvoir du parti CNDD-FDD en 2005, le pays a connu une régression considérable de son économie suite à une gouvernance qui a été caractérisée par des malversations économiques et une corruption sans nom. Des observateurs avisés ont chaque fois dénoncé que « les voleurs des deniers publics au Burundi sont devenus plus forts que l'Etat ».

Le régime a été aussi caractérisé par une campagne de destruction massive de l'économie nationale par des incendies d'infrastructures commerciales qui ont occasionné d'énormes pertes et entraîné avec elles de graves conséquences sur la survie financière de beaucoup de ménages burundais. La situation a dégénéré avec le troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza après la suspension des appuis budgétaires et des projets par les principaux partenaires financiers notamment de l'Union européenne qui finançaient à plus de 50% le pays.

Tous les secteurs de la vie nationale ont ainsi été affectés par des mesures de hausses des taxes prises par le gouvernement pour essayer de combler les vides et ainsi continuer à faire fonctionner ses institutions. Les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que celui de la production agricole qui fait vivre plus de 90% de la population, ont été laissés pour compte et la population en a payé le prix. Le secteur agricole a en plus été gravement affecté par une instabilité des ménages et par des mesures sécuritaires qui ne permettent plus « le droit à la liberté qu'a toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté ». Des burundais ont été séquestrés, tués et continuent de l'être pour la simple raison de ne pas être partisan du pouvoir en place, ce qui a entraîné des mouvements de la population vers l'exil.

Dans ce rapport du mois de mars 2017, nous nous sommes beaucoup plus appesanti sur la cherté de la vie à la base de la famine et de l'épidémie de paludisme qui a fait d'énormes dégâts dans le pays. Le présent rapport revient sur les hausses vertigineuses des prix des produits de première nécessité, les conséquences de la famine et de la corruption sur la santé publique, et met en exergue la loi sur les ONGE qui a limité la liberté de ces derniers à intervenir notamment contre les épidémies du paludisme au Burundi.

Au lieu de s'occuper des milliers de familles frappées par la maladie et la famine, la Ministre de la santé s'est préoccupé du « financement » de son parti CNDD-FDD. Elle a contraint toutes les structures de santé de son ressort à payer à son parti d'origine CNDD-FDD un montant de 368.181.100 Fbu dont 5.820. 000Fbu payé par le Ministère au niveau central.

Pour cacher la réalité de l'épidémie de malaria et ainsi montrer au monde que tout va bien, le Système National d'Information Sanitaire a faussé les statistiques en réduisant et en minimisant les effectifs des victimes. Par après, sous la pression de la communauté nationale et internationale, elle a fini par avouer que la malaria était une épidémie.

La hausse des impôts et taxes dans le secteur foncier a commencé à montrer ses effets dans les milieux urbains durant ce mois de mars 2017. En Mairie de Bujumbura, des contribuables se sont retrouvés dans l'embarra suite à des tarifs que des agents de la Mairie ne parvenaient euxmêmes pas à comprendre et à appliquer.

Ce rapport de mars 2017 donne quelques illustrations en rapport avec le clientélisme politique qui caractérise l'octroi des stages et des emplois dans le secteur public et privé. Un analyste avisé de la situation au Burundi nous a confié : « En dehors de l'Eglise, point de salut », disait Saint Augustin au 4ème siècle de notre ère, parlant de l'Eglise Catholique de l'époque. Il était convaincu qu'aucun salut n'était possible sans être un adepte de l'Eglise Catholique. Tout devait passer par cette Eglise qui était par ailleurs la seule florissante à l'époque et par laquelle le salut devait transiter du Ciel à la Terre. A l'époque actuelle, il en reste ainsi au Burundi avec le parti au pouvoir depuis une douzaine d'années, le CNDD-FDD qui, depuis qu'il est au pouvoir conditionne presque, l'accès à tout droit citoyen à l'appartenance à ce parti politique ».

Dans le secteur de l'éducation, les étudiants des universités publiques ont entamé une grève illimitée pour contraindre le Président Pierre Nkurunziza à annuler le décret controversé sur la gestion des bourses et stages, qui creuse encore profonde les inégalités sociales entre les riches et les pauvres au Burundi notamment en réduisant les chances d'accéder aux études universitaires aux enfants des familles pauvres.

Avant de finir notre rapport sur la conclusion et les recommandations, nous relevons quelques lois et règlements récemment publiés qui portent atteintes aux libertés ainsi que d'autres faits en rapport avec la gouvernance au Burundi.

Le rapport dénonce notamment les spéculations et les magouilles qui caractérisent la vente du sucre et des carburants au Burundi. Le parti au pouvoir a récupéré la vente de ces produits stratégiques pour en tirer le plus de profits possibles en vue de financer son fonctionnement et pouvoir intéresser les jeunes Imbonerakure sans travail.

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE LA JOUISSANCE DES DROITS SOCIAUX ET ECONOMIQUES AU BURUNDI

I.1. La hausse des prix des produits alimentaires et la famine au Burundi

Dans le rapport de février 2017, plusieurs cas de hausse de prix des denrées de première nécessité ont été soulignés dans quelques provinces du pays. Le phénomène n'a pas eu de répis durant le mois de mars 2017. Des ménages ont continué à vivre le même calvaire et à dénoncer des contributions forcées au profit du parti au pouvoir, qui ne font qu'aggraver leur situation financière.

Dans les lignes qui suivent, nous évoquons les cas de la Mairie de Bujumbura et de la province Muramvya.

En Mairie de Bujumbura, la hausse des prix des produits alimentaires de base n'a cessé de monter.

Variation des prix des denrées alimentaires en Mairie de Bujumbura (novembre2016-mars 2017)

Denrées Alimentaires	Novembre 2016 (prix/Kg)	Mars 2017(prix/Kg)
1. Haricot jaune aricot kirundo nure	1500 1000 1400	2000 1600 1700
2. Riz première qualité z deuxième qualité re qualité	2000 1800 1500	3000 2500 2000
3. Petit poids	3000	5000
4. Farine de mais	1300	2000

5.	Farine de manioc	1100	1700
6.	Farine bleu	1500	2500
7.	Pomme de terre	600	1000
8.	Oignon	700	1000
9.	Banane	2000	3000
10.	Sel de cuisine	600	1000
11.	Sauce tomate	500	850
12.	Sucre	2000	3200
13.	Pain français	600	1000
14.	Huile de palme	14000 pour 5 litres	17000 pour 5 litres
15.	Un litre d'huile de coton	4000	6000
16.	Viande	5000	8000
17.	Savon de cuisine	100	200

L'analyse du tableau ci-dessous montre à suffisance le degré de hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité face au pouvoir d'achat des citadins qui ne suit pas le même rythme. « Les prix des produits de première nécessité n'ont cessé de monter alors que nos salaires n'ont pas augmenté dans un contexte de dévaluation sans cesse croissante de la monnaie burundaise », se lamente un fonctionnaire rencontré au centre – ville qui se dit incapables de joindre les deux bouts du mois et qui ajoute que rares sont les ménages qui parviennent à préparer deux repas par jour.

D'autres habitants contactés affirment qu'ils ne sont plus capables de payer les loyers des maisons en plus de la ration alimentaire sans oublier les frais de santé quand un membre de famille tombe malade. En outre, ils disent vivre dans une peur panique craignant pour leur santé en plus de l'insécurité physique qu'ils vivent au quotidien.

Le tableau suivant montre la situation des prix des produits alimentaires de base prévalant en province Muramvya depuis le début de l'année 2017.

Article	Prix avant	Prix
Riz	1500	2.700
Haricot	600	1.600
Farine de manioc	700	1.500
Farine de mais	700	1.500
Sel de cuisine	600	1.000
Huile de palme	80000 pour un bidon 5 litre	12.500
Banane	5000	13.000-14.000
Patate douce	3000 pour un panier	8.000
Pomme de terre	7500 pour un panier	15.000
Sucre	1800	3.000-4.000 (parfois même introuvable)
Avocat	100	400
Manioc	500 pour 3 pièces	1.000
Colocase	4000 à 5000 pour un bon panier	12.000
Viande	4500 pour 1 kg	7.000
Tomate	Moins de 1000 1 kg	2.000
Ananas	250 à 300 1 pièce	800
Loyer maison	1 Chambrette + salon/mois 30000 avant	70.000
Carburant (essence et mazout confondus)	1 litre à 1800 -1900 avant	3.000 (le carburant est introuvable dans les stations)

I.2. Des mesures sécuritaires controversées et des contributions financières forcées

Au moment où les autorités n'ont cessé de déclarer que la sécurité est totale dans le pays, des mesures sécuritaires affectant gravement la situation alimentaire des ménages n'ont cessé de heurter la vie quotidienne des burundais. A titre d'illustration : Le conseil municipal de la Mairie de Bujumbura a pris une décision de détruire toute boutique, kiosque et réstaurant construits en roseaux, en bois ou en bambous. Selon un agent de la Mairie, ces mesures ont été prises dans le but de promouvoir l'hygiène et la sécurité dans la Mairie. Mais en réalité, comme nous le révèle un autre agent mieux informé, la mesure est dictée par le souci de sécurité. « La Mairie craint que ces endroits puissent servir de

lieux de cachette des rebelles en cas d'attaque armée contre le pays. Des kiosques peuvent cacher les malfaiteurs ou les délinquants qui propagent l'insécurité ».

La mesure a commencé à être mise en vigueur depuis jeudi le 9 février en zone Bwiza ensuite en zone Buyenzi. Les travaux de démolition vont aussi être généralisés dans toutes les zones de la Mairie de Bujumbura et dans toutes les villes du pays.

Un habitant du quartier Bwiza contacté se plaint en ces termes : « Pour vivre ici à Bujumbura, nous devons, avec nos maigres salaires, chercher quelque chose qui pourrait appuyer ce salaire. Le kiosque- là que l'autorité est en train de détruire m'aidait à pouvoir payer la ration alimentaire, le loyer de ma maison et un peu de la scolarité des enfants. Nous nous demandons comment nos enfants vont continuer à fréquenter l'école et à survivre alors que les prix des denrées alimentaires continuent sans cesse à grimper. C'est injuste... ».

Cette mesure annonce que les clôtures en bois ou en roseaux doivent être aussi démolies pour « protéger la population contre les malfaiteurs ». Les habitants dénoncent le contraire et disent plutôt que les voleurs auront la facilité de piller les objets ménagers car ces clôtures, malgré tout, protégeaient un peu la population n'ayant pas les moyens de construire celles en matériaux durables. Pour ces habitants, la mesure de la Mairie est venue au moment où ils sont financièrement incapables de reconstruire des clôtures en matériaux durables.

Les mesures sécuritaires ont également frappé des citoyens qui vivent grace aux transports sur taxis- vélos et des motos. Il leur est interdit d'aller en déhors de la commune d'action, la commune Mukaza du centre de la Mairie étant interdite à ce genre de circulation. La police et la Mairie ont toujours condamné les taxi-moto comme étant le genre de transport choisi par les rebelles qui combattraient le régime en place.

Les taxis- vélos sont toujours poursuivis par les policiers car ils ne peuvent pas respecter ladite mesure car ils font vivre beaucoup de gens. C'est leur gagne pain. Ils sont venus selon eux dans la capitale pour chercher les moyens de faire vivre leurs familles, la place qu'on leur a laissée pour exercer leur métier est insuffisante. Ils indiquent qu'ils ne comprennent pas pourquoi ils sont pourchassés comme des ennemis sur certains endroits. « Pourtant, au moment des marches manifestations de campagne du parti au pouvoir, nous sommes sollicités pour accompagner parfois sous menaces de mort, si nous refusons », nous confie un conducteur de taxi-velo.

Dans les provinces de l'intérieur du pays, l'administration publique, la police et les Imbonerakure exercent un contrôle strict sur les mouvements de la population. Il est interdit à certaines personnes de quitter leurs collines pour se rendre dans d'autres. Des mouvements de la population à la recherche de la survie sont restreints. « Ils nous ont arrêté et conduit au cachot lorsque nous nous rendions en province Rumonge pour gagner de l'argent. Ils ont obligé de retourner sur notre colline et ne plus tenter d'en sortir », nous révèlent deux citoyens originaires de la province Gitega. « Pourtant notre habitude était d'aller chaque fois dans cette province pour travailler dans les champs de palmier à huile », renchérissent-ils.

Dans certains endroits du pays, vous êtes pris de malfaiteurs si vous n'êtes pas natif de la localité. Le gouverneur de la province Makamba a menacé d'arrestation contre toute personne qui n'est pas native de la province. Dans un discours tenu à la fin de ce mois de mars 2017, il a interdit formellement des citoyens à se rassembler. Aucune rencontre, aucune réunion, aucune assemblée n'est autorisée si elle n'est pas organisée par les membres du parti au pouvoir.

Ces mesures viennent s'ajouter à d'autres qui interdisent même les échanges commerciaux entre provinces et communes. Cette même mesure a été prise par d'autres provinces notamment celle de Cibitoke, Ruyigi et Cankuzo.

En plus de ces mesures sécuritaires qui ont des effets négatifs immédiats sur la survie des ménages, le parti au pouvoir exige des contributions forcées dans un contexte où les impôts et les taxes ont été revus terriblement à la hausse jusqu'à atteindre un conducteur de taxis vélos qui doit payer 2 000Fbu par mois et 80 000Fbu par mois pour les conducteurs de taxis -motos.

Dans notre rapport de février 2017, nous avons relevé avec preuves à l'appui les niveaux de contributions forcées exigées par le gouverneur de la province Cibitoke. Le système se généralise dans d'autres provinces du pays où le parti au pouvoir exige à la population et aux fonctionnaires sans exception de payer des contributions pour la construction des permanenences du parti CNDD-FDD « qui sont des patrimoines nationauxcar appartenant au parti CNDD-FDD », selon le secrétaire provincial du parti en province Cibitoke Alfred Nsekambabaye. Les gouverneurs des provinces Bubanza et Karusi ordonnent, à leur tour, à tous les fonctionnaires de verser par force des contributions mensuelles pour la

construction des stades et des bureaux du parti au pouvoir allant « d'un tiers à la moitié de leur salaire », selon certaines sources.

En province Bubanza, le compte sur lequel sont versées ces contributions est géré par Pascal Nyabenda, président de l'Assembléee Nationale et par Côme Nduwarugira, ministre de l'énergie et mines, tous natifs de cette province, selon des sources au sein du parti au pouvoir.

I.3. Les conséquences de la famine et de la corruption sur la santé publique au Burundi

La famine et surtout la corruption qui gangrène le secteur de la santé sont à l'origine de la mortalité liée au paludisme au Burundi. Dans un contexte de famine et d'épidémie de malaria, le Ministère de la santé publique a débloqué un montant exorbitant sur le compte du fonctionnement du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sur base des conclusions d'une mission d'investigation des experts de l'OMS et de la dernière mise à jour faite par le système national de surveillance épidémiologique, le pays connait une évolution remarquable du nombre de décès dû au paludisme dans les hôpitaux et centres de santé. Ainsi, la ministre de la santé publique et de lutte contre le sida a été contrainte de déclarer lundi 20 mars 2017 que le Burundi fait face à une épidémie de paludisme, ce qu'elle avait tenté de cacher depuis plusieurs mois.

Cette situation de maladie généralisée est aggravée par une hausse quasi permanente des prix des denrées de première nécessité suite à la crise qui secoue le Burundi depuis l'annonce du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat illégal en avril 2015. Le pays ayant tourné le dos à la coopération internationale, la population burundaise est appelé à combler les déficits budgétaires par le paiement des taxes et des contributions financières exorbitantes et illégales et cela dans tous les domaines de la vie publique jadis financés par les partenaires du Burundi.

Ainsi, peu de ménages parviennent aujourd'hui à prendre un repas par jour dans un pays où la famine fait des morts parmi les populations vulnérables tels les enfants et les personnes âgées.

L'épidémie de malaria au Burundi

Selon des informations recueillies dans des services de santé du Burundi, l'état des lieux de la maladie est dramatique. Dans les sept premières semaines de l'année 2017, au moins 665 malades ont succombé de la maladie.

Tableau 1 : Répartition des décès liés au paludisme enregistrés au cours des 7 premières semaines de l'année 2017

N°	District	Décès
1	BDS Ngozi	57
2	BDS Muyinga	56
3	BDS Gitega	44
4	BDS Kayanza	37
5	BDS Buhiga (Karuzi)	32
6	BDS Muramvya	32
7	BDS Kirundo	31
8	BDS Cibitoke	28
9	BDS Musema	27
10	BDS Kibumbu	26
11	BDS Ruyigi	22
12	BDS Mutaho	20
13	BDS Kiganda	19
14	BDS Bujumbura Mairie Zone Centre	18
15	BDS Gahombo	18
16	BDS Murore	16
17	BDS Mpanda	15
18	BDS Mukenke	15
19	BDS Giteranyi	15
20	BDS Ryansoro	14
21	BDS Fota	12
22	BDS Buye	11
23	BDS Butezi	11
24	BDS Kinyinya	10
25	BDS Bubanza	9
26	BDS Kabezi	9
27	BDS Mabayi	9
28	BDS Gashoho	9
29	BDS Kibuye	7
30	BDS Isale	6
31	BDS Cankuzo	4
32	BDS Kiremba	4
33	BDS Gihofi	4

34	BDS Rutana	4
35	BDS Busoni	3
36	BDS Makamba	3
37	BDS Nyabikere	2
38	BDS Vumbi	2
39	BDS Nyanza lac	2
40	BDS Rwibaga	1
41	BDS Rumonge	1
42	BDS Bujumbura Mairie Zone Nord	0
43	BDS Bujumbura Mairie Zone Sud	0
44	BDS Bururi	0
45	BDS Matana	0
46	BDS Bugarama	0
	TOTAL	665

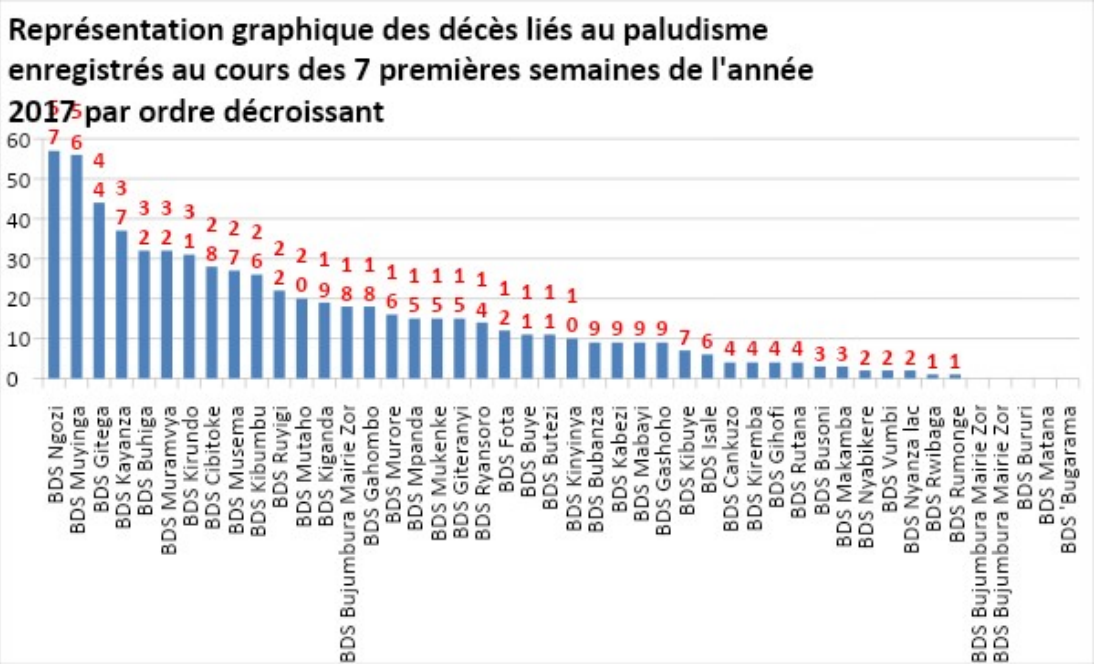

Source : SNIS du Ministère de la santé publique et lutte contre le VIH Sida

Nous avons cherché à connaître la réalité de la malaria dans un des BDS où la source du Ministère de la santé dit que la mortalité est nulle. Voici le tableau qui est dressé par le BDS Matana depuis mars 2016.

Tableau n°2 : Statistiques des victimes de paludisme au BDS Matana, province Bururi

Période	Test positif	cas de décès
Mars 2016	5806	4
avril 2016	4626	18
mai 2016	3538	13
juin 2016	2049	11
juillet 2016	1736	5
août 2016	2014	3
septembre 2017	2892	4
octobre 2016	6768	3
novembre 2017	6904	16
décembre 2016	1572	11
janvier 2017	4567	14
total	42472	102

Le tableau et le graphique dressés par le SNIS du Ministère de la santé concernant le paludisme montre que la mortalité en commune de Matana, province Bururi est nulle. Cependant, les statistiques récoltées dans cette commune montrent le contraire : 42472 personnes sont tombées malades de paludisme depuis mars 2016 soit 4567 en janvier 2017 et 102 personnes sont mortes de cette maladie dont 14 en janvier 2017. Nous pouvons donc nous permettre de douter de la véracité des statistiques fournies par le SNIS du Ministère de la santé et affirmer qu'elles ne reflètent pas la réalité de terrain. Ceci justifierait pourquoi la Ministre de la santé avait refusé de déclarer que le paludisme était une épidémie dans le pays. Ce comportement d'une autorité de l'Etat et de surcroît de la santé publique est irresponsable et mérite d'être désavoué. Malheureusement, le mensonge et la manipulation sont devenus des armes de guerre du parti CNDD-FDD au détriment d'une population en détresse et prise en otage. Les autorités de l'Etat s'attèlent chaque fois à montrer une bonne face et à cacher le mal qui ronge quotidiennement le peuple burundais !

Les experts de santé relèvent les facteurs suivants à l'origine de la mortalité liée au paludisme

- La faible capacité des structures de soins à identifier les parasites- autres que le Plasmodium falciparum ;

- L'utilisation de l'ASAQ (amodiaquine et altisenate) ainsi que les infections mixtes ;

- L'utilisation de la quinine comme traitement de deuxième intention au lieu de l'association quinine /clindamycine ;

- Le transfert tardif des malades vers les hôpitaux à partir des domiciles ou des Centres de Sante (CDS) ;

- L'insuffisance du respect du protocole de prise en charge du paludisme grave ;

- La non gratuité de la prise en charge des cas graves (GE, Transfusion, médicaments et frais d'hospitalisation etc.) Dans les structures hospitalières pour toute la population et en particulier les personnes en difficultés comme les femmes monoparentales et les indigents ;

- L'irrégularité dans la conduite des tests d'efficacité des antipaludiques qui devrait se faire tous les deux ans ;

- La famine généralisée qui guette la population burundaise ;

- La mauvaise gouvernance politique et administrative.

La famine et la malaria : les groupes de personnes vulnérables sont les plus affectées

Les experts démontrent une relation directe entre l'épidémie de paludisme, la pauvreté et la famine. La pauvreté et la famine aggravent le paludisme mais aussi ce dernier renforce l'état de pauvreté et de famine, étant donné que ceux qui tombent fréquemment malades ou connaissent des rechutes ne sont plus à mesure de combattre la pauvreté.

La minorité Batwa, les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés, les victimes des catastrophes naturelles, les enfants de la rue, les personnes vivant avec un handicap constituent des groupes de personnes particulièrement vulnérables du point de vue économique.

Ces personnes vivent dans des conditions économiques misérables qui ne leur permettent pas un accès facile à la prise en charge complète contre le paludisme malgré la gratuité des médicaments de premier degré et des moustiquaires. En effet, le diagnostic parasitologique par la GE et le traitement adjuvent ne sont pas gratuits pour le paludisme

simple. De même la prise en charge du paludisme grave (la GE, les frais de transfert, les médicaments, la transfusion, frais d'hospitalisation, etc.) reste payante. D'autres sources d'information ont mis en évidence d'autres groupes clés ayant un accès difficile aux outils de prévention et de prise en charge.

En effet, en milieu rural, deux facteurs tels que le relief accidenté et le manque de moyens de déplacement limitent l'accès aux services pour cette tranche de la population. Ces populations ont besoin de stratégies spécifiques, étant donné le relief accidenté, pour leur permettre une meilleure accessibilité physique aux services de lutte contre le paludisme. En plus, il existe des groupements spéciaux, à savoir les couvents, les écoles à internats, les maisons de retraite, les campus universitaires, les hôpitaux, les casernes militaires et policiers, les prisons, les orphelinats. Pour ces catégories de personnes, la faiblesse dans la planification des interventions a été identifiée comme facteur à la base de l'inégalité d'accès aux services de prévention et de traitement. A titre d'illustration, les différentes campagnes de masse de distribution des Moustiquaires n'avaient pas tenu compte des ménages spéciaux dans leurs quantifications. De manière additionnelle ou complémentaire, les populations vivant autour des zones marécageuses et rizicoles sont particulièrement plus exposées au paludisme suite à l'environnement dans lequel elles vivent, ce qui nécessite des stratégies particulières de lutte contre le paludisme, selon des experts de santé.

Le détournement des fonds publics limite le financement du secteur de santé

Au lieu de voir comment faire un investissement stratégique et une gestion rationnelle, la corruption et des pots -de -vin gangrènent le ministère de la santé publique et de lutte contre le sida(MSPLS).

Selon des analystes du système de gestion au sein du Ministère de la santé, aucune règle de gestion de fonds publics n'est respectée par les autorités du ministère de la santé publique et de lutte contre le sida. Elles agissent en bons pères de famille et font ce que leur dicte l'esprit. Nous pouvons partir d'un exemple très simple : La ministre ayant la santé dans ses attributions ordonne le payement des cotisations exigées par le parti au pouvoir CNDD-FDD équivalant à trente six millions huit cent dix huit mille cent francs burundais (36 818 100Fbu), du niveau central au niveau du bureau provincial de la santé, et n'hésite pas à déclarer au même moment le paludisme comme épidémie sans toutefois montrer la stratégie d'interventions. Compte tenu du contexte de famine qui sévit dans le

pays, ce montant pouvait contribuer à la mise en place des centres nutritionnels au niveau des structures de santé et ainsi contribuer sans doute à la diminution de la mortalité.

Voici quelques preuves qui témoignent de raquet organisé par ce département ministériel

Ce montant de 5820000 Fr a été cédé au parti au pouvoir CNDD-FDD en guise de contribution forcée pour son fonctionnement. Des sources de ce parti nous indiquent que cet argent sert notamment à payer les prestations des jeunes Imbonerakure qui n'ont pas de travail. C'est ce qu'ils appellent « vulnérables ».

En « cadeaunant » son parti, la Ministre donne un exemple à d'autres structures décentralisées de son Ministères. Elle dresse ainsi la liste suivante des différentes structures et les montants que chacune doit donner au parti CNDD-FDD.

Tableau 2 : Contributions exigées des structures de santé pour le fonctionnement du parti CNDD-FDDD

N°	STRUCTURE	MONTANT A
1	MINSISANTE NIVEAU CEN TRAL	5820000
2	BPS KIRUNDO	2888100
3	BPS GITEGA	2518000
4	BPS BURURI	2350000
5	BPS NGOZI	2230000
6	BPS RUYIGI	2211000
7	BPS KARUZI	2175000
8	BPS MUYINGA	2162800
9	BPS RUMONGE	1926000
10	BPS RUTANA	1732000
11	BPS MAKAMBA	1643000
12	BPS BUJUMBURA RURAL	1450500
13	BPS KAYANZA	1434500
14	BUJUUMBURA MAIRIE	1330000
15	BPS CANKUZO	1239000
16	BPS CIBITOKE	1221200
17	BPS BUBANZA	1096000
18	BPS MURAMVYA	1001000
19	BPS MWARO	390000
TOTAL	MINISANTE	36818100

I.4. La promulgation des lois inadaptées réduit les interventions contre les épidémies

Etant donné que le Ministère de la santé est financé à hauteur de 90% par les subventions via les Organisations non Gouvernementales Extérieurs(ONGE) qui interviennent directement ou indirectement en matière de santé ainsi que d'autres appuis. Le gel de la coopération internationale handicape l'accès aux soins de santé de la population. Cette situation est surtout liée au comportement du gouvernement après le coup de force que Pierre Nkurunziza a porté à l'accord de paix d'Arusha et à la constitution depuis avril 2015. Les lois et décision du gouvernement prises ces derniers jours affectent gravement les prestations des ONGE qui sont lésées par la nouvelle loi qui les régit.

En effet, la loi n° 1/01 du 23 janvier 2017 portant modification de la loi no 1/011 du 23 juin 1999 portant modification du décret-loi no 1/033 du 22 août 1990 portant cadre général de la coopération entre la république du Burundi et les organisations non gouvernementales étrangères (ONGE) n'accorde pas la liberté aux ONGE d'intervenir librement. Nous relevons ici quelques articles de cette loi qui limitent la liberté de travail de ces ONGE. L'article 15 prévoit que : « Les ONGE doivent disposer et maintenir des comptes complets et précis sur les avoirs, revenus et dépenses en conformité avec les pratiques usuelles comptables.

Le Ministre ayant en charge les relations Extérieures et la coopération Internationale peut à tout moment vérifier et revoir leur gestion générale et financière. Il peut exiger à l'ONGE son dernier rapport d'audit externe établi par un cabinet d'audit indépendant. Si l'audit aboutit à un constat d'irrégularité, le Ministre peut prendre des mesures administratives qui s'imposent après avoir donné à l'ONGE concernée l'opportunité de présenter ses explications ». L'article 16 précise à son tour que « les ONGE doivent respecter la réglementation bancaire en vigueur notamment en matière de change. Toutes les ONGE doivent ouvrir un compte en devise à la Banque de la République du Burundi (BRB). Elles doivent virer un tiers de leurs budgets sur les comptes avant la signature de la convention de coopération. Il ajoute en plus que les frais Généraux ne doivent pas dépasser les 35% du budget annuel de l'ONGE ». L'article 39 quant à lui prévoit que « les rémunérations nettes perçues par les employés locaux et employés par les Organisations Non Gouvernementales Etrangères ; sont soumises au taux unique de 35%, au titre d'une contribution spécifique ».

I.5. La hausse des impôts fonciers pour alimenter le budget déficitaire

Contrairement à la loi budgétaire de 2016, 70% des fonds qui vont alimenter le budget de l'Etat burundais de 2017 viendront des ressources financières internes générées par diverses taxes revues à la hausse. Cela a entraîné une augmentation des taxes et impôts pour plusieurs biens, produits et services. Le gouvernement a choisi cette option pour faire face au gel des appuis budgétaires provenant des partenaires étrangers consécutivement à la crise politique qui a suivi le coup forcé du Président Pierre Nkurunziza contre la Constitution en se faisant réélire pour un troisième mandat.

C'est dans ce cadre que la montée des taxes et impôts a touché tous les secteurs de la vie y compris le secteur du foncier. Voici les nouveaux taux d'imposition dans le cadre du foncier qui inquiètent les burundais :

Tableau 3 : Nouveaux taux d'imposition pour le calcul de l'impôt sur la surface batie

Matériaux de construction	**Confort**	**Accessibilité -Déserte par**		
		Route revêtue	Route en terre	Route non carrossable
Construction avec ossature en béton armé ou métallique	WC intérieur Eau courante	400 Bif	300 Bif	200 Bif
	Electricité sans eau courante	280 Bif	210 Bif	140 Bif
	Sans éléments de confort	160 Bif	120 Bif	80 Bif
		80 Bif	60 Bif	40 Bif
Construction en brique sans ossature	WC intérieur Eau courante	300 Bif	225 Bif	150 Bif
	Electricité sans eau courante	210 Bif	158 Bif	105 Bif
	Sans éléments de confort	120 Bif	90 Bif	60 Bif
		60 Bif	45 Bif	30 Bif
Construction en terre battue, bois ou paille	WC intérieur Eau courante	200 Bif	150 Bif	100 Bif
	Electricité sans eau courante	140 Bif	105 Bif	70 Bif
	Sans éléments de confort	80 Bif	60 Bif	40 Bif
		0 Bif	0 Bif	0 Bif

Tableau 4 : Nouveaux taux d'imposition pour le calcul de l'impôt sur la surface non batie

Réseaux	**Accessibilité- Déserte par**		
	Route revêtue	**Route en terre**	**Route non carrossable**
Raccordé au réseau d'eau potable et au réseau électricité	25 Bif	18,75 Bif	12,5 Bif
Raccordé au réseau d'eau potable ou au réseau électricité	18,75 Bif	12,5 Bif	9, 375 Bif
Non raccordé	12,5 Bif	6,25 Bif	0 Bif

Ces nouveaux taux d'imposition n'ont pas été communiqués au public qui va se renseigner sur les nouveaux tarifs d'imposition à la Mairie. Visiblement les agents de la Mairie ne sont pas aussi bien informés sur le sujet. En plus de ces nouveaux tarifs d'imposition de la taxe sur les propriétés foncières, les agents de la Mairie qui mesurer la superficie des parcelles doivent bénéficier d'une somme variant entre 10 000 fbu et 50 000 fbu. Un habitant/contribuable du quartier Rohero commune Mukaza contacté et qui souhaite garder l'anonymat s'indignait de la manière dont, non seulement les taxes ont augmenté, mais aussi de la mauvaise organisation du travail de collecte de ces taxes. « Avant je payais 26 000 fbu par an, et voilà que maintenant je ne sais pas exactement combien je vais payer. Le premier technicien de la Mairie que j'ai amené, d'après ses calculs, je devais payer 358 480 fbu ; je suis allé faire des réclamations à la Mairie et on m'a recommandé un autre technicien que j'ai aussi payé pour qu'il vienne prendre des mesures chez moi, car le premier je lui avais donné 20 000 fbu. Le deuxième je lui ai donné 10 000 fbu. Et ce dernier d'après ces calculs, il est arrivé a 182 540 fbu. Alors ce qui m'étonne c'est comment deux agents d'une même institution trouvent des résultats avec un tel écart, c'est vraiment lamentable ».

I.6. Le droit au travail : quand le militantisme au sein du CNDD-FDD devient le premier critère de recrutement à tout poste d'emploi au Burundi

Les jeunes se plaignent beaucoup du clientélisme qui est pratiqué dans les recrutements des employés, aussi bien du secteur public que privé. Ils disent qu'on n'a d'accès au travail que si on est membre du parti au pouvoir ou si on y a un proche ou parrain suffisamment influent.

L'exemple donné par les jeunes contactés est celui de l'entreprise Lumitel, une compagnie de téléphonie mobile opérant au Burundi et où, disent ces jeunes, personne n'est engagé s'il n'a pas la carte du parti CNDD-FDD ou s'il n'est pas introduit par son proche qui est influent dans ce parti. Ce clientelisme politique lié à l'emploi ne se trouve pas dans la seule entreprise, de multiples témoignages démontrent que l'appartenance au parti CNDD-FDD est devenue le critère le plus plus important pour avoir du travail dans toutes les entreprises publiques et progressivement dans le privé aussi. Quand le critère ne compte pas, il faut payer de l'argent aux privilégiés de ce parti pour mériter l'emploi ou le stage.

Alors qu'il était déjà très compliqué d'avoir un premier emploi au Burundi sans suffisamment d'expérience professionnelle, laquelle expérience pouvait s'acquérir par des stages professionnels octroyés par certaines institutions, entreprises et organisations, certaines institutions de l'Etat ont décidé de ne plus donner des stages aux jeunes lauréats. Ces entreprises, d'après ces jeunes contactés, disent que les stagiaires ralentissent l'avancement normal du travail fait par les professionnels. Certaines de ces entreprises pointées du doigt sont la RTNB, l'OTB et l'OTRACO.

Un autre phénomène qui bloque les jeunes à avoir du travail, c'est le monnayage des services publics. Pour être embauché dans une institution de l'Etat, une certaine somme d'argent doit être versée chez les membres du parti au pouvoir chargés de ce genre de commissions.

B.M a fini ses études à l'ENS depuis l'an 2010 et n'a pas encore trouvé du travail. Il croyait qu'il allait en avoir cette année quand la ministre ayant l'enseignement dans ses attributions avait fait recenser tous ceux qui ont terminé leurs études à l'ENS pour qu'ils soient engagés par ordre d'ancienneté de leurs promotions. BM a vite déchanté car il a réalisé qu'on engageait en cachette et qu'il y avait des commissionnaires chargés de la tâche. Une somme de 1 300 000 FBu lui a été demandée avec assurance qu'il aurait du

travail au bout d'un mois et en Mairie de Bujumbura. BM s'est désisté parce qu'il n'avait pas cet argent, mais aussi il n'en croyait pas à ses oreilles et pensait escroquerie en bande organisée.

Il dit qu'avec cette somme, il pourrait commencer un petit business.

En commune Matana, province Bururi, 21 travailleurs ont été chassés le 31 mars 2017 de la Société de Gérance du Marché de Matana (SOGEMAT). Ils ont été chassés verbalement sans aucune autre forme de justice. En effet, selon des sources sur place, le marché a été récupéré par la commune faisant fi des actionnaires qui ont accompagné la gestion de ce marché depuis l'an 2005. Ainsi, 27 membres du CNDD-FDD ont été recrutés par la commune qui a eu le soin d'ajouter 4 membres du parti politique UPRONA reconnu par le régime.

Selon des informations recueillies sur place ce marché a été construit en 2005 sur le financement de la Banque Mondiale à la hauteur de 95% du coût total des travaux. Les 5% restants devraient provenir de la commune, selon les prévisions de la BM. Comme la commune était incapable de payer ce montant, elle a fait recours à l'intervention des natifs de la commune avec condition que les contribuables allaient automatiquement devenir des actionnaires du marché. La commune a pa conséquent du contribué à hauteur de 1.800.000Fr au moment où les actionnaires ont donné 34.000.000Frbu. Ces derniers en ont encore ajouté une caution de 7.000.000Frbu. C'est ainsi que le marché moderne de la commune de Matana commença ses activité le 1er août 2005.

Un agent de la commune n'a pas hésité de menacer le personnel chassé et les actionnaires en leur disant qu'ils ont eu la chance que le marché n'ait pas été brûlé comme d'autres. Rapellons que plus d'une vingtaine de marchés dont le marché central de Bujumbura a été incendié pendant le régime du CNDD-FDD en place depuis 2005.

I.7. Grève illimitée des étudiants des universités publiques burundaises

Les étudiants des universités publiques burundaises à savoir E N S, l'U B et l'I P A en sigle sont en grève depuis mercredi le 05 mars 2017. Le mobile de la grève concerne le décret présidentiel n°100/18 du 01 février 2017 portant réorganisation du système de gestion des bourses d'étude et de stages. Dans ce décret, une partie des étudiants ayant reçu une certaine note et désignée par le Ministère de l'Education, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique continueront à bénéficier de la bourse

gratuitement comme dans l'ancien système. L'autre partie restante alors pourra bénéficier de prêt-bourse. Pour bénéficier de cette prêtbourse pour une année suivante, le bénéficiaire doit présenter une attestation de réussite. Le décret revient pour la deuxième fois perturber les études universitaires. En 2014, le Président Pierre Nkurunziza avait été contraint de se ressaisir par la même forme de pression après avoir signé le 7 janvier de la même année un décret portant réorganisation de la commission de gestion des bourses d'études et de stages et fixant les principes généraux d'octroi, de reconduction, de retrait et de rétablissement des bourses d'études et de stages. Pour mettre en application ce décret, la ministre d'alors avait signé l'ordonnance ministérielle du 12 février 2014 portant « modalités d'assistance aux lauréats éligibles à l'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2013-2014

Cette ordonnance stipulait notamment que les étudiants ayant obtenu le diplôme d'Etat pour la session 2012-2013 avec une note supérieure ou égale à 69,2% bénéficient de la bourse d'études classique accordée aux étudiants inscrits dans les universités publiques ou privées légalement autorisés.

Les étudiants ayant obtenu une moyenne comprise entre 69, 1% et 65,5% sont inscrits gratuitement dans les institutions publiques d'enseignement supérieur, sans appui supplémentaire

Les étudiants ayant obtenu une moyenne comprise entre 66, 4% et 64, 2% reçoivent un appui de 200.000 FBU par étudiant au cours de l'année académique 2013-2014 s'ils sont inscrits dans l'une des institutions privées d'enseignement supérieur légalement autorisées.

Les mêmes mesures resurgissent en janvier 2017. Les étudiants contestent farouchement contre ces mesures qui limitent gravement le nombre d'étudiants qui bénéficiront de la bourse. Pour eux ces mesures viennent frapper durement les enfants issus des familles pauvres qui nauront plus droits aux études universitaires au même pied d'égalité que les enfants des familles riches.

Le gouvernement et les autorités réctorales procèdent actuellement aux arrestations des délégués des étudiants, certains sont incrcérés aux cachots du SNR pendants que d'autres sont portés disparus. Ils tentent de diviser les étudiants pour les contraindre à abandonner le combat mais « les étudiants restent unis surtout que la question de la bourse est fondamentale dans la vie des étudiants », nous indique un des délégués contactés.

A l'ENS, l'autorité du CNDD-FDD a distribué de l'argent et des vivres pour corrompre les étudiants appartenant à la ligue des jeunes Imbonerakure mais un des bénéficiaires nous a précisé qu'ils ne comptent pas « abandonner la réclamation, tellement la question de la bourse est importante pour la survie des étudiants »

CHAPITRE II : GOUVERNANCE : DES LOIS ET MESURES IMPOPULAIRES ET ATTENTATOIRES AUX LIBERTES

II.1. Des textes de lois et règlements récemment adoptés et/ou publiés

 La loi n°1/01 du 23 janvier 2017 portant modification de la loi n°1/011 du 23 juin 1999 portant modification du décret-loi n°1/033 du 22 août 1990 portant cadre général de la coopération entre la République du Burundi et les organisations non gouvernementales étrangères (ONGE). Entre autres critiques formulées contre cette loi figurent notamment l'obligation faite aux ONGE de recruter les membres de leur personnel sur base des équilibres ethniques (article 18 in fine), l'inégalité consacrée devant l'impôt à l'endroit des membres du personnel des ONG (article 39),

 La loi n°1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Cette loi est venue abroger le décret-loi n°1/11 du 08 avril 1992 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Comparativement au décret-loi de 1992, la nouvelle loi consacre une nette régression en matière de liberté d'association. L'article 82 par exemple dispose que « Toutes les activités des associations sans but lucratif doivent recevoir l'aval du Ministère ayant l'intérieur dans ses attributions ou celui du ministère sectoriel technique sous peine de sanctions ;

 Un projet de loi régissant les activités bancaires a été analysé et adopté par les deux chambres du parlement. Sa promulgation est attendue d'ici peu ;

 L'ordonnance ministérielle conjointe n°550/540/2306 du 30/12/2016 portant modification des tarifs des droits et taxes appliqués au Ministère de la justice. Cette ordonnance est venue modifier l'ordonnance ministérielle n°550/540/549 du 12/9/1999 ayant le même objet. Comparativement à l'ordonnance abrogée, la nouvelle ordonnance porte au double, voire au triple, les tarifs des droits et taxes qui étaient jusque là appliqués au Ministère de la justice au grand dam des justiciables souvent démunis ;

 Le Décret n°100/18 du 01/02/2017 portant réorganisation du système de gestion des bourses d'études et de stages. Ce Décret introduit le système de prêt-bourse définit comme « une assistance financière accordée, sous contrat, par le gouvernement sous forme de crédit sans intérêt pour la formation des cadres et qui est remboursable » (art. 25)

II.2. D'autres faits liés à la gouvernance au Burundi

 L'Inspection Générale de l'Etat (IGE) n'a pas eu droit d'inspecter les audits du service de l'OBR. Elle éprouve des difficultés dans la réalisation de ses missions de contrôle et d'audit au sein de l'OBR. Celui-ci lui a catégoriquement refusé l'accès à ses dossiers. « C'est une honte que de voir des chicaneries au sein de deux services de l'Etat comme l'IGE et l'OBR », ont jugé les Parlementaires, lors de la séance avec Gaston Sindimwo, Premier Vice-président de la République qui s'exprimait lundi 13 mars 2017 à l'hémicycle de Kigobe devant le Parlement réuni en Congrès.

 Le Ministère de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi a inspecté 100 dossiers et 803 diplômes des fonctionnaires et agents civils de l'Etat dans 9 provinces pour les secteurs de l'enseignement et de la santé publique, et a détecté 693 fonctionnaires payés sans être au service, et 18 cas de diplômes frauduleux

 Les parlementaires ont également exprimé le souhait de voir disparaître définitivement les camps de déplacés qui sont sources de frustrations pour ceux qui ont perdu leur portion de terre où sont justement érigés ces camps, alors que les déplacés disposent des champs dans au moins deux endroits différents, d'abord dans leur milieu d'origine, ensuite au camp de déplacés, selon ces parlementaires.

 Décret portant nomination de nouveaux Magistrats de la Cour des Comptes : le Président de la République a nommé les nouveaux Magistrats de la Cour des comptes. Sur les 35 magistrats, 14 sont Tutsi (40%) et 21 sont Hutu (60%).

Le Magistrat ne doit non plus avoir un âge inférieur à 30 ans. Sur les 35 Magistrats, 11 dont le Président de la Cour ont été reconduits. Ces magistrats se sont présentés très respectueux devant le chef suprême. Certains commentaires n'ont pas hésité a déclarer que c'est plutôt le Président qui devait se montrer plus respectueux envers la justice et non le contraire. Cette cour des comptes n'a pas le droit de vérifier la gestion des comptes

au sein des services de la présidence de la République. Depuis l'accession du CNDD-FDD au pouvoir, cette Cours n'a jamais fait son travail dans beaucoup de services de la présidence de la République.

Le Président Pierre Nkurunziza et le Président de la cour des comptes

 Le 14 mars 2017, le deuxième Vice-président de la République a présenté devant le Parlement en Congrès, la mise en application du programme du Gouvernement dans le domaine économique et social pour le 2ème semestre 2016. Il s'est dit très satisfait de ces réalisations. D'après lui, l'objectif du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage d'appuyer les coopératives de producteurs dans l'adoption des procédés de fabrication et transformation des produit locaux.» est une réussite. Lors de cette séance, les parlementaires ont émis leurs inquiétudes au sujet de la plaine de l'Imbo réputée fertile mais qui sert d'extension de la ville. Et de conseiller le Gouvernement d'arrêter l'octroi des titres de propriété dans cette contrée, sauf pour des sociétés spécialisées en constructions avec la condition d'ériger des immeubles en hauteur. Mieux encore, il faut réinstaurer la politique de location-vente pour donner la chance aux fonctionnaires moyens de bénéficier de leur propre logement. La population du Burundi est à 90% agricole mais les cultures vivrières semblent être négligées, ont également révélé les élus du peuple qui ont proposé de penser d'ores et déjà à une autre alternative en matière de source d'énergie en remplacement du charbon, surtout en Mairie de Bujumbura. Pour eux, le Gouvernement a beau instauré la politique de reboisement, force est de constater que le déboisement s'opère à un rythme arithmétique à telle enseigne que dans un proche avenir les conséquences fâcheuses vont se manifester. Le sucre qui est devenu un cassetête alors qu'il est produit au pays a aussi retenu l'attention des élus députés.

 Par un decret n° 100/59 du 29 mars 2017 portant nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi, Monsieur Willy Nyamitwa, a été erigé en « Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi ». Un tel Ambassadeur possède tous les pouvoirs y compris ceux du chef de l'Etat. Ce décret rappelle, selon des observateurs, celui du Président Michel Micombere, qui suite à son incompétence historique, avait aussi eu le soin de nommer un ambassadeur à ce poste. Par ailleurs, constatent ces observateurs, il existe des similitudes étranges entre le régime du Président Pierre Nkurunziza et celui de feu Michel Micombero. La jeunesse révolutionnaire du parti UPRONA agissait de la même manière

que les Imbonerakure du CNDD-FDD. Certains analystes du contexte politique actuel comparent ce dernier à celui qui prévalait avant le génocide commis en 1972 au cours du régime Micombero.

 Dans un communiqué du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme sorti en date du 20 mars 2017, le prix du sucre SOSUMO a été revu à la hausse passant de 2200 Fbu le kg à 2340Fbu. Un sac de 50 kg est passé de 104879 à 111500Fbu le prix de l'entreprise et de 107138 à 114000Fbu, le prix de vente sur les marchés locaux. Cette hausse est intervenue au moment où les prix officiels n'avaient jamais été respectés suite à la pénurie de ce produit sur le marché et suite aux spéculations des autorités administratives qui veulent en tirer le maximum de profits. Un kilo de sucre dans presque tous les marchés locaux est allé jusqu'à 3500Fbu et 4000 Fbu. Selon des sources bien informées, le sucre est produit en quantité suffisante à la SOSUMO mais il est exporté à la sauvette dans les pays limitrophes notamment en République Unie de Tanzanie par des hautes personnalités de l'Etat. Même après la publication de la nouvelle tarification, le produit reste rare et les spéculations une triste réalité !

 La vente des produits pétroliers a connu des perturbations durant ce mois de mars 2017. Le fonctionnement des services publics et privés en a par conséquent été affecté. Des stations service de carburant ont été contraintes de fermer par manque de carburant presque dans toutes les provinces du pays. Cette pénurie a occasionné non seulement le dysfonctionnement des services mais aussi la montée des prix à tous les niveaux étant donné que le transport des produits conditionne la vente de ces derniers. Le Ministère du commerce et de l'industrie s'est contenté de déclarer que les problèmes techniques liés à l'internet étaient à l'origine des difficultés d'enregistrement des camions sur les frontières et donc de la pénurie de ces produits, mais les observateurs avisés ont dénoncé « des magouilles dans l'attribution injuste et clientélistes des devises aux pétroliers ». En effet, renchérissent-ils, les devises sont distribuées à des clients du parti au pouvoir CNDD-FDD qui acceptent de lui payer des pots- de- vin. Comme le sucre, les produits pétroliers sont devenus une source de financement des poches individuelles et des activités du parti CNDD-FDD au pouvoir.

CHAPITRE III : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

III.1. CONCLUSION

La crise politique liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza a eu des conséquences graves sur la jouissance des droits socioéconomiques des citoyens burundais. Le désir des ténors du CNDD-FDD de se maintenir au pouvoir a renforcé l'esprit d'égoîsme politique au détriment de l'interêt collectif qui a été relégué au second plan. Tout ce qui compte pour le parti au pouvoir, c'est de rester au pouvoir bon gré mal gré et tous les moyens sont bons pour y parvenir. Le reste importe peu, aucun projet de développement, aucun projet de société !

Ainsi, le pouvoir a renforcé des mesures sécuritaires qui ont eu eu des effets graves sur la survie des citoyens. La peur contre des eventuels opposants a été à la base des violations massives des droits de l'homme dont les DESC.

Devant le gel des aides par ses principaux partenaires internationaux, le gouvernement du Burundi a choisi la voie de maximisation des impôts et taxes, ce qui a aggravé la survie des burundais qui étaient déjà en situation de paupérisation notoire.

Le paludisme a frappé mortellement des citoyens affamés dont des milliers en ont malheureusement succombé. Le gouvernement du Burundi a observé le mal en silence pour cacher que la maison avait pris feu.

Entre temps, la corruption, les malversations économiques et les contributions financières forcées au profit du parti CNDD-FDD au sein du Ministère de la santé, notamment ont continué faisant fi de l'épidémie de la malaria et de la famine qui frappaient la majorité de burundais.

En outre, des textes de lois et réglements qui mettent en cause les droits et libertés individuels et collectifs ont été votés et promulgués dans l'intérêt du seul parti au pouvoir, le CNDDFDD.

III.2. RECOMMANDATIONS

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet des recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Réduire les impôts et taxes sur les produits alimentaires de base pour permettre la réduction des prix qui a mis en mal la survie de la population vulnérable ;

- Augmenter les salaires des fonctionnaires pour les adapter aux coûts de la vie et à la dévaluation de la monnaie ;
- Eviter d'empirer la situation alimentaire des ménages par des mesures sécuritaires dysproportionnées et extrêmes dans un contexte de paix officiellement déclarée ;
- Ramener à la raison des jeunes Imbonerakure, des policiers et agents de l'administration publique qui sèment le désordre en violant gravement les droits et libertés des citoyens ;
- Mettre un terme aux contributions arbitraires et forcées contre une population affectée par la crise politique et économique en cours dans le pays ;
- Revoir la mise en application de la politique de lutte contre la corruption et les malversations économiques qui sont devenues un mode de gouvernance accepté ;
- Mettre un terme à la politique de mensonge et de manipulation politique ;
- Rendre gratuit l'accès à la prise en charge des cas de paludisme pour des groupes de personnes vulnérables ;
- Revoir le cadre général de la coopération entre la République du Burundi et les partenaires internationaux dont les ONGE qui interviennent dans le cadre de l'humanitaire ;
- Appliquer le principe de l'équité et de justice dans l'octroi de l'emploi de l'Etat ;
- Abroger la loi portant cadre des associations sans but lucratif qui viole gravement la liberté d'assaciation au Burundi ;
- Surseoir à la loi qui réorganise le système de gestion des bourses d'études et stage qui cause un désordre dans l'enseignement supérieur public ;
- Mettre fin aux spéculations et magouilles autour de la vente du sucre et des produits pétroliers.

A l'EAC, UA et ONU ;

- De contraindre le Président Pierre Nkurunziza à rétablir un Etat de droit et ainsi mettre en avant les programmes sociaux de développement et de protection de la population ;
- D'intervenir rapidement pour sauver le pays de la dérive autoritaire et assister les Burundais en vivres et médicaments.

RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2017

Destruction de la société et de l'économie burundaise : « Après moi le déluge »

Rapport sur la gouvernance et les droits socio-économiques au Burundi

RESUME EXECUTIF

Le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, contrairement à ses déclarations publiques qui considèrent ce mandat comme émanant de Dieu, devient de plus en plus un mandat plutôt de la souffrance, de la mort et un calvaire pour tout le peuple burundais, sans exception. Le Président Pierre Nkurunziza et sa clique au pouvoir imposent gravement une société où la sauvagerie et la violence sont les maîtres-mots. La ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir est devenue une pépinière, un cadre de l'enseignement de la haine, de violence et de la déshumanisation pour permettre au despote de régner dans la terreur pour l'éternité. Les normes et règles dont le respect strict constitue le fondement d'une société humaine sont reléguées au second rang et détruites au plus grand jour, sous l'œil complice du monde entier et de l'ONU.

La criminalité à tous les niveaux de la vie, le discours de la haine, la déshumanisation de l'être humain, le pillage et la destruction, l'égocentrisme , la manipulation, le chantage contre la communauté internationale, le montage politique et le mensonge criminel, le bras de fer à travers des injures et des manifestations publiques contre ses partenaires régionaux et internationaux, sont les priorités du pouvoir politique du président Pierre Nkurunziza qui se méfie de la misère et de la pauvreté dont souffre la majeure partie de la population burundaise.

L'insécurité et le désordre imposés par l'impunité des crimes et les enseignements immoraux envers les jeunes Imbonerakure ne permettent plus aux citoyens de vivre paisiblement dans leurs biens et richesses. Des commerçants sont tués après des scènes de cambriolages et de vols par des courtisans du pouvoir qui se ravitaillent après avoir exécuté des missions louches reçues de la part des membres de la clique criminelle autour du Président Pierre Nkurunziza.

Tous les secteurs de la vie nationale sont perturbés par des mesures hors la loi prises dans un désordre total. Les principes démocratiques qui président à l'organisation d'une société libre et respectueuse des droits de l'homme sont systématiquement bafoués. La justice est devenue un outil de répression du pouvoir CNDD-FDD. Ce dernier instrumentalise l'appareil judiciaire pour pouvoir imposer son hégémonie politique. Les auteurs des crimes se présentent comme des victimes tandis que les victimes réelles sont des criminels.

Le rapport aborde des questions sociales liées à l'enseignement et à la santé publique. Les abandons scolaires, la politisation des revendications sociales, les contraintes à la soumission par les arrestations et emprisonnements arbitraires des étudiants, les

malversations économiques dans le secteur de la santé caractérisent les deux principaux domaines de la vie des citoyens.

Le rapport comporte quatre principales parties. La première partie évoque une situation d'insécurité et de désordre imposée par des jeunes Imbonerakure en complicité avec une administration totalement vouée à la cause du parti au pouvoir dans un contexte de rejet délibéré de toute règle et de toute morale qui fonde une société de droit. Nous dénonçons des crimes et/ou assassinats à mobiles économiques, des discours officiels et publics de haine qui incitent à la violence politique et des actes de violences qui les concrétisent.

Dans la deuxième partie, nous analysons d'autres conséquences de ce désordre politique qui a ouvert la porte aux spéculations et aux magouilles dans tous les secteurs de la vie. Le parti au pouvoir veut régner en maître absolu et impose des conditions d'existence invivables. L'anarchie dans la commercialisation des produits stratégiques comme le carburant entraine des hausses intempestives des prix et s'ajoute au manque criant de l'électricité pour freiner l'activité économique et compliquer davantage la survie des ménages.

La troisième partie aborde les questions de l'éducation pour tous et de la santé publique qui sont en danger au Burundi. En politisant et en rendant chère l'école fondamentale, en promouvant une université publique non accessible à tous et en organisant une dictature et répression politique contre des étudiants qui revendiquent leurs droits, le régime du CNDDFDD détruit lentement et sûrement l'enseignement et met en péril l'égalité des chances des fils et filles du Burundi. L'école est un lieu du savoir et des libertés, le contraire est destructeur de l'école ! En ce qui concerne la santé publique, au lieu de s'attaquer aux multiples défis qui hantent ce secteur, il est regrettable que le Ministère s'attèle plutôt à trouver des fonds pour financer les activités de la jeunesse du parti CNDD-FDD.

Dans la quatrième et principale partie, nous parlons des mesures controversées prises par l'autorité de tutelle et le gouvernement du Burundi pour récupérer les marchés communaux qui étaient dans les mains des actionnaires conformément aux règles de gestion signées. Le FORSC s'indigne contre une mise en application sélective qui privilégie les actionnaires proches du pouvoir CNDD-FDD tout en violant systématiquement les droits des actionnaires présumés opposants du pouvoir. L'application de la mesure a par ailleurs eu des répercussions non seulement sur les droits de certains actionnaires mais aussi sur les finances des communes dont les redevances sont aujourd'hui gérées pour le compte du parti au pouvoir au lieu de servir la commune.

Nous passons en revue quelques autres faits qui ont caractérisé la jouissance des droits socioéconomiques et la gouvernance au Burundi pendant cette période de rapportage. Il s'agit notamment du chômage chez les jeunes qui est devenu une fatalité, des cas de fonctionnaires harcelés en milieu de travail par leurs chefs hiérarchiques pour des mobiles politiques, des cas de policiers et administratifs qui ruinent volontairement la survie alimentaire de ceux qu'ils sont censés protéger, etc.

En conclusion, le pouvoir du CNDD-FDD devient de plus en plus nuisible à l'existence d'une société burundaise paisible et favorable à l'épanouissement de tous et de chaque burundais. Les Imbonerakure, en complicité avec l'administration publique vouée totalement à la cause du parti au pouvoir, imposent une situation de désordre, d'insécurité, de violences et de crimes économiques.

Ce désordre a ouvert la porte aux spéculations et aux magouilles dans tous les secteurs de la vie où le parti au pouvoir veut régner en maître absolu. Ce qui explique les hausses intempestives des prix, la pénurie du sucre et des carburants sans oublier le manque criant de l'électricité.

Le régime détruit toutes les valeurs humaines qui fondent un Etat de droit et de liberté. Les écoles et les universités publiques ne sont plus des places du savoir et de la connaissance mais des endroits où se jouent des politiques néfastes au développement du pays et des individus.

Au lieu de s'occuper des défis de santé qui hantent la population burundaise, les différentes structures sont préoccupées à collecter des fonds pour financer les activités du parti au pouvoir.

Le FORSC dénonce des mesures qui sont négativement motivées par l'esprit de méchanceté et de vengeance politique. Il évoque notamment le cas de la mesure d'interdiction de privatisation des marchés qui est appliquée de manière sélective et unilatérale dans l'objectif de nuire aux différents actionnaires présumés contre le pouvoir du troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

Il désavoue le comportement irresponsable des autorités burundaises qui attisent le feu de la destruction sans se rendre compte de la gravité de leurs actions. Le discours de la haine et de la jungle qu'elles brandissent, comporte une dose du venin d'autodestruction qui n'épargne personne dans le pays.

Pour terminer, le FORSC émet des recommandations suivantes, vu la situation socioéconomique et politique qui règne dans le pays :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre fin à la terreur politique et aux injustices sociales à l'origine des conflits et des guerres ;
- Choisir la voie de la paix et de la sécurité en mettant de côté des personnalités nuisibles au développement de l'Etat de droits ;
- Démanteler la milice armée Imbonerakure qui sème la terreur et commet des violations graves des droits de l'homme dans le pays ;
- Se désolidariser ouvertement et sanctionner les auteurs du désordre social et des crimes économiques et/ ou contre l'humanité ;
- Combattre avec énergie le discours destructeur qui n'épargne personne y compris ses auteurs ;
- Relâcher les étudiants des universités publiques arbitrairement arrêtés et injustement emprisonnés alors qu'ils ne faisaient que revendiquer leurs droits ;
- Renouer avec la politique de gratuité à l'enseignement fondamental qui avait permis à tous les enfants d'aller à l'Ecole ;
- Faire rayo
- Généraliser la cantine scolaire pour réduire les abandons scolaires causés par la famine ;
- Mettre un terme aux spéculations et magouilles autour de la commercialisation des produits pétroliers, du sucre et de l'électricité ;

A l'EAC, UA et ONU ;

- Intervenir sans délais pour éviter un génocide imminent préparé minutieusement et au grand jour par les plus hautes autorités de l'Etat ;
- Contraindre le gouvernement du Burundi à accepter les négociations en vue de la résolution pacifique du conflit.

0. INTRODUCTION

Le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, contrairement à ses déclarations publiques qui considèrent ce mandat comme émanant de Dieu, devient de plus en plus un mandat plutôt de la souffrance, de la mort et un calvaire pour tout le peuple burundais, sans exception. Le Président Pierre Nkurunziza et sa clique au pouvoir imposent gravement une société où la sauvagerie et la violence sont les maîtres-mots. La ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir est devenue une pépinière, un cadre de l'enseignement de la haine, de violence et de la déshumanisation pour permettre au despote de régner dans la terreur pour l'éternité. Les normes et règles dont le respect strict constitue le fondement d'une société humaine sont reléguées au second rang et détruites au plus grand jour, sous l'œil complice du monde entier et de l'ONU.

La criminalité à tous les niveaux de la vie, le discours de la haine, la déshumanisation de l'être humain, le pillage et la destruction, l'égocentrisme , la manipulation, le chantage contre la communauté internationale, le montage politique et le mensonge criminel, le bras de fer à travers des injures et des manifestations publiques contre ses partenaires régionaux et internationaux, sont les priorités du pouvoir politique du président Pierre Nkurunziza qui se méfie de la misère et de la pauvreté dont souffre la majeure partie de la population burundaise.

Le pouvoir du CNDD-FDD en place au Burundi ne se soucie guerre de la régression sans cesse croissante de la production et du développement économique, des hausses vertigineuses et incessantes des prix des denrées de première nécessite consécutives à des hausses illégales d'impôts et taxes, des spéculations et magouilles qui gangrènent la commercialisation des produits stratégiques comme les carburants, de la crise de l'énergie électrique et des défis liés à l'éducation nationale et à la santé publique.

L'insécurité et le désordre imposés par l'impunité des crimes et les enseignements immoraux envers les jeunes Imbonerakure ne permettent plus aux citoyens de vivre paisiblement dans leurs biens et richesses. Des commerçants sont tués après des scènes de cambriolages et de vols par des courtisans du pouvoir qui se ravitaillent après avoir exécuté des missions louches reçues de la part des membres de la clique criminelle autour du Président Pierre Nkurunziza.

Tous les secteurs de la vie nationale sont perturbés par des mesures hors la loi prises dans un désordre total. Les principes démocratiques qui président à l'organisation d'une société libre et respectueuse des droits de l'homme sont systématiquement bafoués.

La justice est devenue un outil de répression du pouvoir CNDD-FDD. Ce dernier instrumentalise l'appareil judiciaire pour pouvoir imposer son hégémonie politique. Les auteurs des crimes se présentent comme des victimes tandis que les victimes réelles sont des criminels.

Ce rapport de FORSC du mois d'avril 2017 dénonce notamment une régression du niveau de décentralisation de la société burundaise qui avait pourtant atteint un bon niveau jusqu'en 2015 et qui est retourné aujourd'hui à la case départ. Un des exemples récents est la suspension unilatérale et sélective des contrats de gestion privatisée des marchés communaux en violation flagrante des clauses qui les régissent. La mesure ayant été prise dans l'intérêt du seul parti au pouvoir, là où les marchés sont gérés par des actionnaires proches du pouvoir, la mesure n'a pas été appliquée.

Le rapport aborde aussi des questions sociales liées à l'enseignement et à la santé publique. Les abandons scolaires, la politisation des revendications sociales, les contraintes à la soumission par les arrestations et emprisonnements arbitraires des étudiants, les malversations économiques dans le secteur de la santé caractérisent les deux principaux domaines de la vie des citoyens.

Le rapport comporte quatre principales parties. La première partie évoque une situation d'insécurité et de désordre imposée par des jeunes Imbonerakure en complicité avec une administration totalement vouée à la cause du parti au pouvoir dans un contexte de rejet délibéré de toute règle et de toute morale qui fonde une société de droit. Nous dénonçons des crimes et/ou assassinats à mobiles économiques, des discours officiels et publics de haine qui incitent à la violence politique et des actes de violences qui les concrétisent.

Dans la deuxième partie, nous analysons d'autres conséquences de ce désordre politique qui a ouvert la porte aux spéculations et aux magouilles dans tous les secteurs de la vie. Le parti au pouvoir veut régner en maître absolu et impose des conditions d'existence invivables. L'anarchie dans la commercialisation des produits stratégiques comme le carburant entraine des hausses intempestives des prix et s'ajoute au manque criant de l'électricité pour freiner l'activité économique et compliquer davantage la survie des ménages.

La troisième partie aborde les questions de l'éducation pour tous et de la santé publique qui sont en danger au Burundi. En politisant et en rendant chère l'école fondamentale, en promouvant une université publique non accessible à tous et en organisant une dictature et répression politique contre des étudiants qui revendiquent leurs droits, le régime du CNDD-FDD détruit lentement et sûrement l'enseignement et met en péril l'égalité des

chances des fils et filles du Burundi. L'école est un lieu du savoir et des libertés, le contraire est destructeur de l'école ! En ce qui concerne la santé publique, au lieu de s'attaquer aux multiples défis qui hantent ce secteur, il est regrettable que le Ministère s'attèle plutôt à trouver des fonds pour financer les activités de la jeunesse du parti CNDD-FDD.

Dans la quatrième et principale partie, nous parlons des mesures controversées prises par l'autorité de tutelle et le gouvernement du Burundi pour récupérer les marchés communaux qui étaient dans les mains des actionnaires conformément aux règles de gestion signées. Le FORSC s'indigne contre une mise en application sélective qui privilégie les actionnaires proches du pouvoir CNDDFDD tout en violant systématiquement les droits des actionnaires présumés opposants du pouvoir. L'application de la mesure a par ailleurs eu des répercussions non seulement sur les droits de certains actionnaires mais aussi sur les finances des communes dont les redevances sont aujourd'hui gérées pour le compte du parti au pouvoir au lieu de servir la commune.

Avant la conclusion et les recommandations, nous passons en revue quelques autres faits qui ont caractérisé la jouissance des droits socio-économiques et la gouvernance au Burundi.

CHAPITRE I : DISCOURS DE HAINE, DESORDRE ET INSECURITE GENERALISEE AU BURUNDI

I.1. L'insécurité, le désordre et les crimes économiques au Burundi

Malgré des crimes, des assassinats répétés et des violations massives des droits de l'homme quotidiens, le gouvernement burundais n'a cessé hypocritement de déclarer publiquement que la paix règne sur tout son territoire, à la surprise de la population burundaise qui souffre et de la communauté internationale qui observe. Au fond du pays dans les collines et les communes, le parti CNDD-FDD à travers ses organes et l'administration publique vouée totalement à sa cause, impose une situation de désordre, d'insécurité, de violences et de crimes économiques. Les citoyens font face à des membres du parti qui font ce que bon leur semble sans aucune limite ni de la loi, ni de la morale. Les biens d'autrui ne sont plus respectés. Un citoyen rencontré au chef-lieu de la province Karusi nous a confié que les jeunes Imbonerakure sur sa colline ont imposé une forme de taxe pour chaque habitant en vue de mériter une protection de ses biens. « Nous sommes obligés de payer chacun 1000 FBu chaque fois qu'ils le veulent ou qu'ils sont dans le besoin. Ils nous disent que si nous refusons de payer cet argent, nos richesses ne

seront plus protégées et que nous risquons de tout perdre. Moi, j'ai été forcé de m'incliner devant leur volonté car je recevais chaque fois des menaces de morts », nous confie notre interlocuteur.

« Si vous tentez de résister contre leurs ordres, les Imbonerakure ont trouvé des motifs pour vous faire du mal. Ils sensibilisent tout le monde en leur disant que vous êtes soit un « Mujeri » un nom d'un chien errant et maigre inventé et attribué par le président de la République Pierre Nkurunziza à tout opposant au troisième mandat, soit un « Murozi » c'est-à-dire un sorcier-empoisonneur, avant de passer à l'acte criminel d'assassinat. Cette tactique a été utilisée au Rwanda avant le génocide de 1994. Les personnes d'origine sociale Tutsi ont été d'abord déshumanisées en les appelant des « Inyenzi » c'est-à-dire des cafards, avant de passer à l'acte », renchérit-il. Le phénomène de sorcellerie a toujours pris une ampleur au Burundi dans des contextes de crises politiques, de confusion et de désordre dans le but de justifier les nombreux crimes qui les accompagnent.

A titre illustratif, quatre commerçants ont été tués en province Cibitoke depuis le début de cette année 2017 accusés de n'avoir pas accepté de suivre les ordres imposés par les chefs Imbonerakure qui leur exigeaient « des contributions financières en vue de payer des jeunes au service du pouvoir », selon des sources au sein même de la ligue des jeunes au niveau local qui disent être dépassés par les crimes odieux qu'organisent leurs chefs. Le dernier crime date du 30 avril 2017 vers 20 heures du soir. Le commerçant James Habonimana a été sauvagement assassiné en cours de chemin vers son domicile sur la colline Bwayi, zone Buseruko, commune Mugina. La victime a été interceptée par des Imbonerakure en patrouille lors qu'il était en provenance du marché de Rugombo pour vendre les poissons. Il a été dépouillé de tous ses biens et tout son argent avant d'être tué et d'être accusé de sorcellerie pour camoufler les motifs du crime.

Les sources sur place nous indiquent que d'autres commerçants dont les nommés Nibizi Jean âgé de 60 ans et originaire de la localité de Ruziba, en Mairie de Bujumbura, KubwimanaJoseph de 55 ans, originaire de la zone Nyamakarabo, Niyorurema Jacques, de 40 ans, originaire de la colline Rusagara, ont été tués dans les mêmes circonstances d'accusation de sorcellerie, au moment où leurs bourreaux avaient toujours pris le soin de leur dépouiller de l'argent et des biens qu'ils possédaient et après avoir subi des menaces de mort de la part des personnes bien connues du parti CNDD-FDD au niveau local.

Des crimes à motivation économique commis par des jeunes Imbonerakure parfois en collaboration avec des policiers, sont régulièrement observés dans plusieurs coins du pays.

Dans le but de lui soutirer de l'argent, des imbonerakure ont par exemple arrêté et ligoté en date du 4 avril 2017, un commerçant du nom de Bigirimana, originaire de la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi. La victime a dû payer une rançon de 500 000 FBu pour avoir droit à sa libération le lendemain. Le commissaire provincial de la police prénommé Jérôme dans cette province a été complice dans cette affaire, selon des sources sur place.

En Mairie de Bujumbura, les habitants des zones contestataires du troisième mandat de Pierre Nkurunziza sont régulièrement rançonnés par des policiers et militaires affamés qui cherchent à se rémunérer de nombreux services rendus au pouvoir en place. Les faits les plus récents datent du 24 et 25 avril 2017.

Une trentaine de civils de la zone urbaine de Cibitoke ont été contraints le 24 avril 2017 de payer chacun entre 3000 et 5000 FBu pour mériter la libération après avoir été raflée lors d'une fouille perquisition en échec et conduite aux cachots du poste de police en zone Cibitoke. Le 25 avril 2017, quatre autres personnes arrêtées dans la même zone urbaine de Cibitoke ont été aussi forcées de payer au policier 5000FBu chacun, avant de bénéficier de leur liberté.

En commune et province Muyinga, un cas semblable a été observé en date du 7 avril 2017 où un enseignant a été contraint de payer 10000Fr de rançon pour être libéré des griffes d'un Brigadier Charles Ndayavurwa qui voulait se rémunérer pour avoir bien assurer la sécurité du deuxième Vice-Président de la République, en passage dans cette partie du pays.

Il y a lieu également de signaler le cas de l'homme d'affaire Oscar Ntasano, porté disparu depuis le 20 avril 2017. Selon des sources bien informées, ce patron de « Nonara Beach Hôtel » était dans le collimateur du Président Pierre Nkurunziza qui l'accusait de ne pas être fidèle aux ordres du chef et à la gestion partagée de son entreprise qui avait par ailleurs accueilli des observateurs des Nations Unies sans l'« autorisation préalable » du chef d'Etat, apprend-on des sources proches de la présidence.

I.2. Des discours et incitations à la haine, à la violence et les violations continues des droits de l'homme

Au lieu de lutter contre l'escalade des crimes et des violences qui sont devenues une triste réalité sur nos collines, l'autorité publique manifeste un comportement plutôt de soutien, à la surprise des victimes et des observateurs des droits de l'homme. Dans leurs discours officiels, certaines autorités ne cachent pas leur complicité, quand ils s'expriment, d'autres se contentent du silence et/ou des discours dans le sens de déclarer que tout va bien dans le pays.

Après avoir demandé aux membres de son parti CNDD-FDD et aux agents des services de sécurité de commencer « le travail » en Mairie de Bujumbura et dans les communes de l'intérieur du pays qui ont organisé des manifestations contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza, le président du Sénat Réverien Ndikuriyo s'est félicité d'avoir réussi dans cette partie du pays. Ainsi, il a félicité les jeunes Imbonerakure de la commune Nyanza-Lac d'avoir réussi ce travail et les a incité à continuer plus efficacement ce « travail », au cours de son discours prononcé en province Makamba, commune Nyanza-Lac en zone de Kazirabageni, vendredi le 9 avril 2017. Le discours est intervenu après que les Imbonerakure de la localité aient excellé dans des actes de tortures et d'arrestations contre les opposants politiques, membres des partis FNL et CNDD Nyangoma. C'est ainsi qu'il a utilisé un nouveau vocable « Kwegeranya », un mot kirundi très polysémique. Le mot a en effet plusieurs significations en Kirundi. On utilise le mot « Kwegeranya » quand une personne est morte et que l'on veut l'enterrer dignement. On utilise le mot quand il s'agit d'une personne qui se trouve dans un état d'incapacité notoire et que on l'assiste par exemple. On dit qu'une personne « Yegeranye » quand il est suffisamment affaibli parce qu'il est complètement appauvri ou malade. Le mot est utilisé aussi quand il s'agit de rassembler des objets dans un tas ou des hommes dans un endroit bien précis. Le mot a été utilisé par les génocidaires rwandais lorsqu'il fallait rassembler des Tutsi pour les exécuter ensemble.

Cette personnalité avait déjà utilisé d'autres mots comme « Kora » pour inciter aux exécutions extrajudiciaires des opposants politiques partout où ils se trouvent dans le pays et en exil.

Dans toutes les communes du pays, un mot d'ordre a été donné par les responsables du parti au pouvoir au Burundi, à la milice Imbonerakure, armée, pour organiser des viols de femmes de l'opposition afin qu'elles mettent au monde les enfants Imbonerakure. Les responsables au haut niveau du parti CNDD-FDD ont tenté de nier les faits mais la réalité

sur terrain a prouvé que ce n'était pas un hasard, en plus que des membres de ce parti ont reconnu les faits. Quelques cas illustrent cette triste réalité.

Des jeunes Imbonerakure font des entraînements à caractère militaire en commune de Ntega, province Kirundo au cours desquels ils invitent tous les Bagumyabanga à engrosser les femmes et filles de l'opposition afin qu'elles mettent au monde des Imbonerakure et aboutissent enfin à un parti unique CNDD-FDD.

C'est ce qui transparaissait dans un rassemblement organisé très tôt le matin du samedi 6 avril 2017, vers 4 heures du matin, sur toutes les collines de la commune Ntega. Des bruits de sifflets de rassemblement s'étaient fait entendre afin de se rendre au chef-lieu de la commune.

En courant, ces Imbonerakure lançaient des chansons d'agression à l'endroit d'autres partis politiques avec des matraques à la main. Pour certains, ce sont des activités similaires à celles des Interahamwe du Rwanda qui ont massacré plus d'un million de personnes en 1994. Lorsqu'ils se sont rassemblés au chef-lieu de la commune juste à l'endroit où est érigée la permanence du parti CNDD-FDD, ils ont commencé le défilé militaire devant l'administration, la police ainsi que la population en général, les instructeurs étaient des anciens militaires démobilisés.

Devant la permanence en commune de Ntega, ils chantaient des chansons honorant le Président Pierre Nkurunziza ainsi que le soutien aux mandats illimités. En cette même commune qui connaît beaucoup de militants du parti FNL aile de RwasaAgathon, c'était en d'autres termes la démonstration de force des Imbonerakure à l'égard de ces premiers.

Ces activités paramilitaires faites par ces Imbonerakure de la commune de Ntega sont qualifiées d'actes de terrorisme et d'intimidation à l'endroit des autres tendances surtout qu'ils lancent des cris d'agression lorsqu'ils voient des militants d'autres partis passer tout près d'eux. Pour certains, ces entrainements constituent un signe sans précédent qu'une guerre est en préparation par le pouvoir de Bujumbura.

Notons pour toutes fins utiles que cette commune frontalière du Rwanda connaît une histoire tragique avec sa voisine Marangara de la province de Ngozi où en 1988 des milliers de personnes à majorité Tutsi ont été massacrés par leurs frères d'ethnie Hutu. Ces slogans de viols collectifs font beaucoup peur aux rescapés du génocide de cette année apocalyptique, qui commençaient à se remettre après cette décennie d'accalmie.

Ce genre de démonstrations et de chansons incitant à la violence ne se passent pas seulement dans cette province de Kirundo, il se passe presque partout dans les provinces

du pays. Nous vous avons juste mis au courant d'un cas le plus récent et le plus grave observé dans cette province de Kirundo, frontalière à la République rwandaise.

Nous vous livrons dans les paragraphes qui suivent d'autres faits illustratifs en rapport avec des violences sexuelles commises par des responsables du CNDD-FDD, qui vont dans le sens effectivement du mot d'ordre d'engrosser les femmes de l'opposition pour enfanter des jeunes Imbonerakure. Le patron du SNR en province Cankuzo, le nommé Mugande Nicaise a violé un enfant du nom de Niyoyankunze Ninette, élève en 7èmeannée de l'Ecole fondamentale du Lycée communal Gisagara.

Le bourreau est aujourd'hui l'époux de la victime et les deux vivent actuellement ensemble au chef-lieu de la province. L'homme marié aurait abandonné sa première femme légale qui vit en commune Gisagara.

Cet acte ignoble de violence sexuelle est dénoncé après quelques jours de libération du directeur de l'Ecole Fondamentale de Saswe, le nommé Nduwimana P. Claver dont pourtant les preuves du crime avaient bel et bien été démontrées. Le chef des Imbonerakure de cette commune Kigamba où se passe le crime a tout fait jusqu'à enlever la victime pour la contraindre à innocenter le directeur. Traumatisée, la fille a mis au monde un petit Imbonerakure qui est mort par la suite.

Dans toutes les communes de la province cankuzo, les membres du parti au pouvoir chantent qu'ils vont engrosser les opposants politiques pour enfanter des enfants Imbonerakure. « On a peur de le dire mais nos jeunes filles sont en danger » se lamentent en silence les habitants de la province Cankuzo qui observent de près les cas de violences sexuelles commises par des chefs Imbonerakure. Ces cas se multiplient sans que les auteurs ne soient inquiétés. Les membres du CNDD FDD engrossent plus particulièrement les jeunes élèves de la composante sociale tutsi et ces dernières sont contraintes d'abandonner l'école. Leurs parents se taisent de peur d'être exécutés.

Presque partout dans le pays, les Imbonerakure font la pluie et le beau temps. Ils sont déterminés à faire la chasse aux opposants politiques partout où ils sont cachés. Le principe est le même, « hakwihenda wokwihekura » c'est-à-dire « au lieu de se tromper d'ennemi, vaut mieux tuer le tien » !

Le temps et le contexte politique sont défavorables à l'épanouissement économique des individus. Le désordre a ouvert la porte aux spéculations et aux magouilles dans tous les secteurs de la vie où le parti au pouvoir veut régner en maître absolu. Ce qui explique les hausses intempestives des prix, la pénurie du sucre et des carburants sans oublier le manque criant de l'électricité.

CHAPITRE II : HAUSSES VERTIGINEUSES DES PRIX, PENURIE DE CARBURANT ET CRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AU BURUNDI

II.1. Hausse des prix, pénurie du carburant et du sucre

Les prix des produits alimentaires de première nécessité n'ont cessé de monter sur les marchés au détriment d'une population burundaise victime de paupérisation grandissante et suite à une montée injuste et illégale des taxes et impôts imposés par le pouvoir du CNDD-FDD en mal de faire fonctionner ses institutions et sa milice Imbonerakure. Dans nos différents rapports antérieurs, nous en avons relevé des cas bien précis. Aujourd'hui, les autorités dans chaque province du pays ont tendance à s'enfermer économiquement avec l'espoir de protéger la production et la consommation internes comme si la province était capable de s'autosuffire. La Mairie de Bujumbura est entrain aujourd'hui de souffrir de cette autarcie des provinces de l'intérieur du pays qui ne permettraient plus certains produits d'être « exportés » dans la capitale Bujumbura.

A titre d'illustration, le charbon est devenu très rare, la police et les Imbonerakure exigent des conditions difficiles aux commerçants de ce produit qui sont dépassés par les pots-de-vin qu'ils paient sur la voie routière avant d'arriver à destination. Un sac qui coutait entre 20000 et 25000FBu s'achète aujourd'hui entre 40000 et 45000FBu. Les prix du haricot et de la farine de manioc qui sont des aliments de soudure au Burundi ont sensiblement augmenté au moment où ce sont ces deux produits qui constituent également la nourriture des élèves dans les internats, des militaires dans les camps et des prisonniers dans les maisons de détention. Le haricot appelé « kirundo » s'achète aujourd'hui à plus ou moins 1800 Fr bu alors qu'il ne coûtait que 700 à 800 FBu avant la crise en cours. Le kg de farine de manioc coûte plus ou moins 1500 FBu alors qu'il ne s'achetait que 700 à 800 Fr avant le malheureux troisième mandat du président Pierre Nkurunziza. Un bidon de 5 litres de l'huile de palme est passé de 6000 FBu à plus ou moins 10000FBu.

Consécutivement à la pénurie et au commerce clandestin de l'essence qui s'aggrave ces derniers jours, les prix de transport des biens et des services ont montés. Des conséquences graves sur les produits de première nécessité planent à l'horizon si le problème perdure, se lamentent des burundais qui vivent le malheur au quotidien. Déjà au début du mois de mai, les prix des transports en commun ont commencé à doubler et à tripler dans différents endroits du pays.

Dans toutes les provinces du pays, l'essence et le sucre sont restés des produits rares suite à des spéculations entretenues par le parti au pouvoir autour de la vente et de la

commercialisation de ces deux produits. Selon des sources au sein de ce parti, les autorités ont décidé d'en tirer le maximum de profits pour s'autofinancer.

En province Rutana, les deux stations d'essence dont dispose cette province sont rarement alimentées en carburant ces derniers temps. Quand elles le sont, elles sont vides quelques deux heures après. Les commerçants, sous le poids des pots-de-vin imposés par l'autorité du CNDDFDD au pouvoir sont amenés dans le commerce informel avec des prix variant entre 3500 et 4000 FBu le litre qui officiellement coûte 2155 FBu.

Même si la province héberge la société qui produit le sucre, ce dernier est devenu un produit rare depuis bientôt deux mois. Les gens de la SOSUMO qui sont contactés en privé et sous couvert de l'anonymat disent que le sucre est un produit des ''grandes personnes de la République'' qui en profitent à elles seules.

La cherté de ces deux produits a entraîné la hausse des prix de toutes les denrées de première nécessité dans toute la province.

En province Bubanza, les activités ont été paralysées dans toute la province depuis le début de la semaine du 24 avril 2017 suite au manque d'essence. La plupart de véhicules et de motos ont été garés à la maison jusqu'à la fin de la période concernée par ce rapport. Les transporteurs exigent des clients de grandes sommes d'argent. Les prix de ticket ont été revus à la hausse passant du simple au double. Au marché noir, un litre d'essence coûte entre 4000 et 6000FBu.

Le sucre est quasi inexistant. Les rares commerçants qui parviennent à en trouver le vendent à 3500 voire 4000 FBu le kg, ce qui a entraîné la hausse d'autres prix sur tous les marchés de la province.

A cela s'ajoute la mesure du gouverneur de Bubanza obligeant toute la population à contribuer pour la construction du stade qui cause déjà de sérieux problèmes. Deux jeunes gens se sont rentrés dedans le mercredi 26 avril 2017. L'un est un percepteur de taxe qui gardait la barrière à la 5 ème transversale de Gihanga, il a refusé à un conducteur de taxi vélo de continuer la route sans payer les 1000 FBu exigés à cette catégorie de contribuables pour la construction du stade. Ils se sont sérieusement battus, ce ne sont que les passants qui ont rétabli l'ordre. Le conducteur de taxi vélo disait qu'il n'en avait pas et que la contribution ne devrait pas être forcée.

En province Kayanza, le manque d'essence aux différentes stations dans différentes stations a été une triste réalité durant les deux dernières semaines du mois d'avril 2017. Une des conséquences de ce manque d'essence a aussi été la hausse des prix de transport. Le prix du ticket y a également doublé. En guise d'exemple, le prix du ticket Kayanza –

Bujumbura qui était de 5000 FBu est montéà 10000 FBu et un litre d'essence vendu au marché noir à 7000FBu.

Concernant le sucre, il est vendu une seule fois par mois aux différents services pour les fonctionnaires et dans les kiosques se trouvant dans les différents quartiers pour le reste de la population. Une liste des acquéreurs doit être préalablement établie. Aucun ménage ne peut acheter plus de 4 Kg.

Dans la même période, aucune goutte d'essence ne se trouvait dans toutes les stations se trouvant au centre urbain de la province Kirundo. Un litre d'essence comme celui du gasoil sur le marché noir s'achète à 6000 FBu. Comme conséquence, le prix du ticket de transport a aussi doublé. Le ticket du trajet Kirundo - Ngozi qui était de 4000 FBu dans des périodes normales a monté jusqu'à plus ou moins 7000 et 8000 FBu. De Kirundo à Bujumbura, le ticket aller - retour était de 20.000 FBu, mais actuellement le même trajet se paie à 34.000FBu avec beaucoup de risques de manquer des véhicules. Le comble de malheur lorsque les camions citernes du carburant arrivent, c'est la police, le responsable du service provincial des renseignements ainsi que le cabinet du gouverneur sans oublier le président du parti au pouvoir au niveau provincial qui en deviennent des responsables de la distribution. A peine la moitié du carburant est servi à la population ayant des véhicules et motos et le reste est réservé à ces différents services de l'État, ce qui énerve beaucoup les grossistes. Certains parmi ces responsables sont d'ailleurs à la tête de la vente de ce carburant sur le marché noir afin de gagner beaucoup. Pour essayer de récupérer l'argent dépensé lors de l'achat du carburant, les chauffeurs préfèrent faire des mauvais chargements mais malheureusement ce sont les policiers de roulage qui en profitent en les taxant d'amendes non justifiées.

Suite au problème de contrôle routier, des accidents graves se passent. L'exemple récent s'est passé à Gatobo en commune Kiremba, province de Ngozi où un véhicule de marque « station » qui venait de Kirundo a eu un accident. A l'intérieur il y avait 8 personnes alors que la voiture en question n'avait qu'une assurance de 4 personnes. Six morts dont 2 élèves qui étaient en vacances y ont été enregistrés.

D'autres conséquences s'abattent sur les prix des produits de première nécessité plus spécialement les denrées alimentaires. Sur le marché, tout a monté de prix. Les cuisiniers ne sont plus autorisés à se rendre sur le marché car leurs patrons se retrouvent ridicules lorsque ces premiers rentrent du marché avec des denrées de 10 milles francs mais ne pouvant pas suffire pour les deux repas de midi et soir. Ils préfèrent s'y rendre eux-mêmes. La vie est presque impossible surtout pour des gens de petits moyens.

Ainsi, le kg de farine de manioc qui s'achetait à 1000FBu il y a 4 mois s'achète actuellement à 1600 FBu. Le kg de haricots appelés Kirundo s'achetait à 1000 FBu mais actuellement il s'achète à 1400FBu. Le kg de farine de maïs appelée Kaunga s'achetait à 1600 FBu mais elle s'achète actuellement à 2000FBu

Le kg de pommes de terre appelées Ruhengeri qui s'achetait à 500FBu s'achète actuellement à 900 FBu. Un régime de banane qui s'achetait à 5000FBu s'achète actuellement entre 8000 FBu bu et 10000 FBu bu.

Ensuite, le centre de Kirundo connaît un nombre impressionnant de mendiants et des enfants de la rue. Chaque jour, le bureau du gouverneur est assiégé par des centaines de personnes venant de toutes les communes pour chercher une aide. Vous saurez que vers la fin du mois d'avril, 3 personnes dont un enfant de 8 mois ont trouvé la mort lors d'une bousculade au bureau de l'administrateur de Kirundo lorsque la population était venue chercher de la nourriture.

En province Gitega, un litre et demie d'essence qui coutait 6000 s'achète à 10000 FBu au marché noir dans des appartements des membres zélés du parti au pouvoir. La pénurie de ce produit et son coût exorbitant ont eu des conséquences sur le ticket de transport à partir de cette province du centre du pays. De la province Gitega vers la province de Makamba, le ticket de transport en commun est passé de 7000 à 18000 FBu, il est passé de 5000 à 11000F vers la province de Rutana, de 6000 à 10000 FBu vers Ruyigi, de 7000 à 10000 FBu vers la province Muyinga et de 4000 à 7000 et 10000 FBu vers la ville de Bujumbura suivant le type de transport emprunté.

En Mairie de Bujumbura, des files d'attente inhabituelles observées dans les arrêts bus de la capitale font penser à l'incapacité du pouvoir du CNDD-FDD en place à gouverner le pays et à répondre aux besoins élémentaires d'une population délaissée. Aux difficultés de survie existentielle liée à l'alimentation, aux soins de santé et aux loyers, les habitants de la capitale ne peuvent plus se déplacer vers l'intérieur du pays où certains s'étaient débrouillés en exploitant des propriétés foncières familiales. « Depuis la crise liée au manque de carburant dans la capitale, je ne peux plus me rendre chez-moi à l'intérieur du pays où j'ai pris l'option de défricher les champs laissés par mes parents. Je ne suis plus à mesure de payer le ticket de transport qui a presque triplé chez-nous », se lamente un habitant de la capitale originaire de la province Rutana.

En effet, à partir de la capitale Bujumbura, les tickets de transport en commun ont exponentiellement explosé. De la capitale Bujumbura à la province Rutana, le ticket de transport est passé de 9000 FBu à 16000FBu ; de la capitale à la province Muramvya, il

est passé de 3000FBu à 6000FBu. De Bujumbura à Gitega, le ticket de transport en commun est passé de 6000FBu à 12000FBu. Un litre d'essence coûte désormais 4000 FBu aux marchés noirs qui prolifèrent dans les quartiers de la capitale avec la bénédiction et la complicité de l'administration publique et de la police.

En réaction à la pénurie de l'essence dans les Stations-Service, le Ministre de l'Energie et des Mines Côme Manirakizaa a pris une décision référenciée 760/cab/710/2017 qui limite la durée des services comme si le problème central résidait dans la gestion de ce produit et non dans la pénurie.

Selon des experts et des exportateurs de carburant, le manque de devises ou la distribution sélective de ces devises aux exportateurs, les spéculations des responsables du parti au pouvoir qui veut en tirer le maximum de profits sont les principales causes de la pénurie. A l'hémicycle de Kigobe, les députés ont osé pointer du doigt les causes de cette pénurie en demandant au Ministre du commerce et de l'industrie qui avait répondu à une séance questions-réponses mardi le 24 avril 2017 pourquoi le nombre d'importateurs du carburant avait chuté passant de 10 à seulement deux à savoir inter pétrole et Delta.

Les pétroliers et certains députés dénoncent le manque de transparence dans l'octroi des devises, ce qui explique d'ailleurs le monopole accordé à ces deux sociétés uniquement. Les députés ont recommandé l'octroi équitable des devises et la réhabilitation du stock stratégique du carburant.

Conformément à la politique du mensonge et du montage instauré par le pouvoir du troisième mandat de Pierre Nkurunziza, les Ministres de l'Energie et des Mines et celui du commerce et de l'industrie nient la pénurie de ce produit et rejettent la responsabilité aux gestionnaires des Stations-Services qui, selon eux, font des spéculations pour gagner plus !

Pour le sucre, la Ministre du commerce et de l'industrie rejette toujours la responsabilité aux autres et non à l'Etat lui-même. Pour elle, il faut chercher les causes de la pénurie du sucre dans les spéculations des commerçants. Elle reconnait quand-même que des listes des distributeurs de ce produit élaborées par les autorités à la base ne sont pas respectées par les gouverneurs des provinces et que la production n'est plus suffisante par rapport à la demande.

En réalité, constatent des analystes bien avisés, le problème réside dans le fait qu'il y a des fraudes tolérées et que la commercialisation de ce produit est le monopole des hautes autorités qui opèrent dans l'ombre même si la ministre et les députés n'ont pas voulu attaquer le mal dans ses racines. Actuellement, le sucre est introuvable et est vendu

clandestinement par des responsables zélés du parti CNDD-FDD à l'étranger et dans le pays. Il est vendu entre 3000 franc bu et 3500 alors que le prix officiel est de 2340 franc par kg de sucre.

En définitive, l'activité économique est complétement paralysée au moment où le pouvoir du CNDD-FDD a mis en priorité des montages politiques pour faire échouer le processus de négociation entre protagonistes à Arusha en Tanzanie et pour désorienter les conclusions de la rencontre des chefs d'Etat de l'EAC. Le manque d'électricité dans le pays est un autre grand facteur qui n'épargne pas l'activité économique d'un pays.

II.2. Le manque d'électricité à l'origine de la baisse de l'activité économique au Burundi

La crise politique en cours au Burundi a aggravé le problème d'accès de la population à l'énergie électrique. Aujourd'hui, des quartiers entiers qui bénéficiaient de l'électricité n'en trouvent plus, ce qui a renforcé l'état de vulnérabilité des ménages qui vivaient grâce à des activités qui demandent de l'électricité. Les victimes les plus couramment citées sont des vendeurs des produits périssables comme le lait, les viandes, les légumes, les fruits sans oublier les soudeurs, les salons de coiffure, les détenteurs des moulins et d'autres services. Mais en réalité, l'électricité joue un rôle central dans notre vie, que ce soit à la maison, au travail ou pour la prospérité de notre pays.

En Mairie de Bujumbura, les habitants des quartiers contestataires du troisième mandat de Pierre Nkurunziza considèrent le manque d'électricité dans leurs quartiers comme une forme de punition : « Nous ne comprenons pas pourquoi des quartiers ne manquent jamais d'électricité alors que les nôtres peuvent passer plus de quatre jours sans électricité. Avant, il y avait un programme de délestage mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. La REGIDESO ne respecte plus le principe d'équité dans la distribution de ce produit aussi important. Quelle injustice ? », se lamente un habitant de la zone urbaine de Bwiza.

« J'ai été obligée d'abandonner mon atelier de soudeur parce que je suis incapable d'acheter un groupe électrogène comme d'autres l'ont fait. Dans mon atelier, je gagnais suffisamment d'argent et faisais vivre ma famille mais maintenant, je suis contraint de travailler dans les ateliers d'autres personnes pour avoir quoi manger. Mes enfants ont abandonné l'école car je ne suis plus capable de payer leurs études. Ma famille est retournée à la campagne parce que je n'étais plus capable de louer une maison » vocifère un soudeur rencontré en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura.

Le problème de manque d'électricité a touché aussi les ménages de petits vendeurs de lait et détenteurs de salons de coiffure dans différents quartiers de la Mairie de Bujumbura. Beaucoup d'entre eux nous disent avoir été contraints de remettre les maisons louées pour ne pas continuer à payer des taxes à la Mairie et des frais de loyers alors que leurs activités étaient paralysées.

L'accès à l'électricité est un problème qui se pose avec acuité dans les provinces de l'intérieur du pays. La population rurale qui représente plus de 90 % de la population manque de raccordements électriques. Parfois des installations électriques passent au-dessus des habitations pour servir les centres urbains, sans que les ménages de la campagne en bénéficient.

En province Cibitoke, des lamentations de la population de la commune Rugombo fusent de partout. Au moins trois mois viennent de se passer sans électricité dans cette partie du pays et les conséquences sont désastreuses sur la survie des ménages de la localité. Les habitants ne cessent de demander la cause de ce problème mais ne trouvent pas d'explication. Certains administratifs se contentent de dire que ce maque d'électricité est la conséquence des sanctions économiques et financières décidées par les partenaires consécutivement à la crise créée par le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

De son côté, la REGIDESO continue de trouver de bonnes stratégies pour maximiser les recettes provenant du peu de ressources dont elle dispose. Au moment où le système de cash power est en marche depuis quelques années dans la capitale Bujumbura, il vient d'être instauré dans les provinces de l'intérieur du pays. Néanmoins, des bénéficiaires se lamentent car l'entreprise n'a pas prévu des points d'achat des unités de recharge. Les gens sont obligés de descendre à Bujumbura pour s'en procurer ou utilisent des téléphones pour en avoir, ce qui constitue une double dépense. En plus que le système n'est pas une solution au problème de manque criant d'électricité en cours dans le pays !

CHAPITRE III : LES DROITS A L'EDUCATION ET A LA SANTE MENACES AU BURUNDI

III.1. L'éducation nationale en danger de destruction au Burundi

« Si vous voulez détruire un pays, inutile de lui faire une guerre sanglante qui pourrait durer des décennies et couter cher en vies humaines. Il suffit de détruire son système d'éducation et d'y généraliser la corruption. Ensuite, il faut attendre vingt ans et vous aurez un pays constitué d'ignorants et dirigés par des voleurs. Il vous sera facile de les vaincre », confia un sage chinois à son Empereur, il y de cela plusieurs siècles.

Selon un expert de l'éducation contacté dans la capitale du Burundi, « le pouvoir du troisième mandat du président Pierre Nkurunziza semble déterminé à détruire toutes les valeurs humaines qui fondent la nation burundaise. Il impose un régime qui détruit tout y compris l'éducation des enfants. Les écoles et les universités publiques ne sont plus des places du savoir et de la connaissance mais des endroits où se jouent des politiques. Il faut être du parti au pouvoir au risque de ne pas y avoir une place et ceci concerne non seulement les enseignants et l'administration scolaire mais aussi les élèves et les étudiants. Des élèves, étudiants et des enseignants ont déjà fait objet d'arrestations en pleine classe, par des commandos du SNR et de la police qui n'hésitent plus à mener des assauts dans les enceintes des écoles ».

De jeunes élèves et étudiants remplissent les prisons du pays accusés d'avoir manifesté contre le troisième mandat en avril-mai 2015. D'autres ont suivi leurs parents qui ont été contraints de prendre le chemin d'exil vers différents camps de réfugiés installés dans différents pays d'Afrique dont principalement le Rwanda, la RDC et la Tanzanie où ils croupissent dans la misère et le désespoir et où des escadrons de la mort du régime continuent à les poursuivre et à les pourchasser.

Revendication sociale légitime et répression politique sévère contre les étudiants

Dans les universités publiques burundaises, la revendication sociale des étudiants commencée le 05 avril 2017 contre la mesure de pré-bourse décidée par le président Pierre Nkurunziza a fait face à une répression politique très sévère. Des étudiants ont été arbitrairement arrêtés et emprisonnés en violation fragrante des textes et lois nationaux et internationaux dont la constitution du Burundi, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui reconnaissent le droit de grève et des manifestations pacifiques. La chasse aux étudiants a commencé après la sortie de la lettre ouverte des étudiants adressée au

Président de la République Pierre Nkurunziza, en date du 09 mars 2017, qui prévenait à ce dernier qu'une grève illimitée allait être organisée si la mesure ci haut évoquée n'était pas suspendue. Le 16 mars 2017, cinq représentants des étudiants dont trois de l'UB et deux de l'ENS ont été arrêtés parce qu'ils sont accusés de préparer des mouvements insurrectionnels pour protester contre la nouvelle mesure d'octroi des bourses d'études en pré-bourses. C'est ainsi que les cours ont été alors suspendus l'après-midi du16 mars 2017 pour réclamer leur libération. Ils ont par la suite été relâchés dans la soirée du même jour après des heures d'interrogatoire au bureau du SNR. Les 28 et 29 mars 2017, 5 autres étudiants ont été arrêtés sur le boulevard du 28 novembre, Mairie de Bujumbura. En date du 28 mars 2017, Élysée Dushime, étudiant à la faculté d'Economie, département des Finances et Comptabilité à l'UB a été enlevé tout près de chez-lui sur l'avenue de l'Université et conduit manu militari aux cachots du SNR. Le lendemain, ce sera le tour du secrétaire général adjoint de la représentation des étudiants et ses trois compagnons à être arrêtés et conduits à la prison de Mpimba. La chasse a continué au mois d'avril 2017 : Le 9 avril 2017, Jean Bosco Bakanibona, délégué à la faculté de droit de l'UB a été arrêté par les agents du SNR et embarqué à bord d'un véhicule immatricule B2756A au quartier Nyakabiga III, tout proche du campus Mutanga et conduit au cachot du SNR. Le 14 avril 2017, c'était le tour de Jean-Claude Hatungimana alias Kabizi, étudiant à l'UB, faculté d'économie bac II. La victime est arrêtée par des policiers de l'API à bord d'un véhicule immatriculé D 4930 A sur l'avenue Muyinga, tout près de l'IPA, Mairie de Bujumbura. Il a été conduit à l'un des cachots du SNR. Le 20 avril 2017, Egide Nimenya, délégué des étudiants de deuxième année en Psychologie à l'UB est kidnappé par des inconnus tout près de l'hôpital Prince Régent Charles en zone urbaine Buyenzi.

A côté de la répression policière, l'administration rectorale n'a pas croisé les bras. Elle a à maintes reprises tenté de diviser les étudiants dans le but de casser le mouvement au lieu de chercher des solutions viables et durables. Des communiqués sur communiqués, elle a menacé de chasser les étudiants qui ne répondent pas à la volonté du pouvoir et de l'administration. Ainsi, en date du 12 avril 2017, huit étudiants Pacifique Ndayishimiye, Evrard Gashirahamwe, Epimède Kwizera, Emery Ncutinamagara, Jean Bosco Bakanibona, Désiré Havyarimana, Patience Mbonabuca et Aloys Bigirimana, tous occupant des postes de délégués des étudiants ont été renvoyés de l'UB accusés d'avoir falsifié des signatures sur la correspondance adressée au président Pierre Nkurunziza. Certains parmi ces étudiants ont fait objet de filature au point qu'ils ont été contraints de fuir le pays.

A l'ENS, la même mesure est prise à l'endroit de trois étudiants Syldie Nduwimana, vice-président de l'Association des Etudiants de l'ENS « ASEFED Imboneza », Aaron Nduwayezu, délégué et président du comité exécutif de la même association et Gustave Ndenzako, président du comité du conseil social et de discipline, en date du 24 avril 2017. Au même moment, la directrice générale de cette institution décide de suspendre l'association.

L'égalité des chances pour accéder à l'ECOFO mise à l'épreuve

Dans les écoles fondamentales créées dans la précipitation et l'impréparation par le pouvoir en place, la qualité de l'enseignement n'est plus une priorité. Le parti au pouvoir CNDD-FDD considère plutôt ces écoles comme des sources de revenus pour sa survie et son fonctionnement. Non seulement ces écoles ne reçoivent plus de financement de la part du gouvernement mais ces écoles doivent payer au moins 2000FBu par élève au profit du Ministère de tutelle en plus d'autres contributions au profit de l'administration scolaire locale et du fonctionnement interne. Chaque année, tous les parents doivent débourser des montants énormes pour payer les fournitures, photocopies des examens, transport, le service de garde, l'uniforme, etc. La gratuité de l'enseignement prônée par le premier mandat du Président Pierre Nkurunziza n'est plus une préoccupation du « mandat de Dieu » comme il appelle son troisième mandat. Pourtant, c'est bien évident, l'accessibilité à l'éducation pour tous est rendue possible grâce à la gratuité scolaire pour les enfants et adolescents. Suite à ce problème de moyens, de pauvreté grandissante dans les ménages burundais, des effectifs d'enfants ont abandonné l'école. Au moment de la rentrée scolaire de chaque période, plusieurs enfants des familles pauvres sont restés à la maison alors qu'ils possèdent le droit à une éducation gratuite, selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'égalité des chances n'est plus rassurée, le fossé entre les pauvres et les riches est profondément creusé au Burundi au moment où ceux qui le gouvernent rassuraient être sensibles à cette question du moment qu'eux-mêmes sont d'origine de ces familles pauvres longtemps opprimées. La gratuité est en effet supposée être le fait de retirer toutes les contraintes de l'éducation, et ce, en dépit du statut socio-économique ou résidentiel des parents. Un enfant n'a pas à subir la pauvreté ou l'angoisse de la pauvreté de ses parents. L'autorité publique a le devoir de protéger la scolarité saine de ses enfants. Et cela est possible si cette autorité est consciente de la raison d'être là en tant que telle. Le troisième mandat est là pour être là, ce qui importe pour ses dirigeants, c'est rester au pouvoir et mâter les opposants et présumés opposants, constatent des parents dont les enfants ont abandonné l'école suite à la crise politique de 2015 qui a

entrainé un lot de malheurs au peuple burundais. La toute nouvelle province de Rumonge, située au sud du pays, enregistre plus de 3000 cas d'abandons scolaires au cours de ce premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Cette province comprend 5 communes à savoir Burambi, Bugarama, Buyengero, Muhuta et Rumonge.

Trois communes parmi elles, à savoir Rumonge, Muhuta et Bugarama se trouvent le long du lac Tanganyika. La population de ces communes est habituée à vivres grâce aux activités commerciales, d'autres ne vivent que des activités du lac ou exclusivement de la pêche dans ce même lac. Deux autres communes appartiennent à la région naturelle de Mumirwa. Il s'agit des communes Burambi et Buyengero.

Cette position de la province de Rumonge constitue pour certains un avantage mais pour l'éducation, elle ne l'est pas pour autant.

D'après des données statistiques de la direction provinciale de l'enseignement à Rumonge 3208 élèves et écoliers ont abandonné l'école au cours de ce premier trimestre de cette année scolaire 2016-2017 soit 10 % des effectifs. Le gros des abandons se remarque au niveau des écoles fondamentales tandis que du côté des écoles post fondamentales, la direction n'a enregistré uniquement que quelques 332 cas d'abandons, un chiffre qui représente selon les autorités de cette direction 2 ,14%.

Les responsables scolaires dans cette province disent que les principales causes de ce phénomène d'abandons scolaires sont entre autre des mariages précoces : beaucoup de jeunes filles se marient avec des commerçants, d'autres avec des pêcheurs. Elles ne parviennent pas à résister aux sollicitations de ces catégories d'hommes souvent à cause de l'argent tirés des activités de pêche ou du commerce.

La pauvreté de certaines familles constitue un frein à l'éducation de leurs enfants. Le départ de certains parents en exil dans les pays limitrophes, des grossesses non désirés et l'inadaptation pour certains enfants à la nouvelle réforme de l'école fondamentale y sont également pour quelque chose, selon les mêmes responsables. La démotivation liée au chômage de leurs aînés est une autre cause profonde de ces abandons.

Devant cette situation jugée trop alarmante par le directeur provincial de l'enseignement de Rumonge, Adrien Sabushimike interpelle parents et responsables administratifs à aider cette direction pour freiner ce phénomène.

Ce phénomène s'observe dans tout le pays à des degrés variés. La famine qui sévit ces derniers temps dans toutes les provinces du pays en est le principal catalyseur.

III.2. La santé publique sous le poids de la corruption et du délaissement au Burundi

Au moment où la population dont principalement les enfants souffrent de malnutrition et de l'épidémie de paludisme, et dans un contexte de pénurie de réactifs pour le test de cette épidémie dans des centres de santé du pays, et malgré les nombreux besoins de santé qui s'observent dans différentes structures de soins, les Districts de santé continuent la collecte des fonds pour financer les activités de la jeunesse Imbonerakure du parti CNDD-FDD.

Dans notre rapport du mois de mars 2017, nous vous avions montré un tableau qui relevait les montants que chaque District sanitaire devrait payer comme contribution aux activités du parti CNDD-FDD. Un montant de trente-six million huit cent dix-huit mille cent (36 818 100FBu) était attendu sur les comptes de ce parti en provenance de ces différents districts sanitaires.

Comme le montrent les reçus suivants, les trois districts de Rutana, de Kirundo et de Bubanza se sont acquittés de l'exigence du parti au pouvoir.

Ces contributions en faveur du parti au pouvoir se font au moment où le gouvernement du Burundi ne parvient pas à honorer l'engagement de contrepartie à payer conformément à l'engagement conclu entre le FM et le Ministère de la Sante Publique et de la lutte contre le Sida avec le Ministère des Finances et de la Planification Economique, signé le 18/09/2014 en rapport avec le financement de trois maladies VIH, Paludisme et tuberculose. En outre, le pays est dans l'incapacité financière pour augmenter remarquablement l'investissement stratégique dans la lutte de ces 3 maladies pour garantir la bonne santé des citoyens.

Les allocations du Fonds Mondial pour la lutte contre les trois maladies (VIH Sida, Tuberculose, Paludisme) sur les trois années 2015, 2016, 2017 sont de 128 130 970 USD et la durée de vie des subventions est de trois ans qui correspond à la durée du cycle de reconstitution des fonds du Fonds Mondial.

Les programmes nationaux soutenus par le FM doivent satisfaire aux exigences du financement de contrepartie en respectant le seuil minimum de contribution de 5% pour chaque maladie et que le seuil est respecté par le Burundi.

Pour le Paludisme, le gouvernement s'est engagé en 2015 de contribuer à hauteur de 4 649 832 000, en 2016 : 4 952 500 000 et 2017 : 5 567 500 000

Pour la Tuberculose, le pays s'était engagé à payer en 2015 = 77 589 603, 77 589 603 en 2016 et 77 589 603 en 2017

Pour le VIH/SIDA, le gouvernement avait accepté de contribuer à hauteurde1 883 650 000 en 2015, 2 395 650 000 en 2016 et 2 907 650 000 en 2017

Comme rappel, il faut souligner que les allocations du Fonds Mondial pour la lutte contre les trois maladies sur les trois années 2015, 2016, 2017 sont de 128 130 970 USD et sont consommés à la hauteur de moins de 40% alors que la durée de vie des subventions ne se limite qu'au mois de décembre 2017.

Selon des sources au sein du Ministère concerné, c'est un constat amer et c'est déplorable de constater que les frais des contribuables en provenance des Bureaux Provinciaux de Santé (BPS) se retrouvent dans les caisses du parti CNDD-FDD alors que la population burundaise souffre de malnutrition chronique, de paludisme et d'une pauvreté indicible. En plus, les hôpitaux commencent à prendre des mesures obstruant l'accès aux soins de santé par l'arrêt de l'approvisionnement de quelques produits et autres intrants médicamenteux faute de moyens. Le cas récent est celui de l'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) qui, à travers ses dirigeants, a pris des mesures obstruant l'accès aux soins de santé pour les usagers de ces structures sanitaires faute de moyens financiers. Tout cela ne gêne en rien le pouvoir du troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

CHAPITRE IV. MESURES CONTROVERSEES DANS LA GESTION DES MARCHES COMMUNAUX

IV.1. Rupture des contrats de gestion privatisée des marchés communaux et ses répercussions sur la santé financière des communes

Dans une correspondance adressée aux différents gouverneurs de province et à Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura, en date du 9 novembre 2017, le Ministre de l'intérieur et de la formation patriotique a rappelé les recommandations de la retraite gouvernementale en ce qui concerne la gestion des marchés communaux. Les gouverneurs et le Maire de la ville sont interpellés à mettre en application les mesures de révision des contrats d'affermage des marchés communaux en tenant compte des recettes réalisées lors de la journée témoin, l'interdiction de privatisation des marchés communaux jusqu'à nouvel ordre et le non renouvellement des contrats d'affermage qui arrivent à terme.

D'après des analystes qui observent la mise en application de la mesure, cette dernière vient renforcer les malversations économiques et la corruption en cours dans le pays. Le parti au pouvoir CNDD-FDD ne vise qu'à contrôler et à prendre en main toute l'économie nationale et à collecter toutes les richesses du pays en sa faveur.

Dans certaines communes du pays, la mesure a été mise en application alors que dans d'autres elle ne l'a pas été. Là où les actionnaires sont des proches et fidèles du pouvoir, la mesure n'a pas été appliquée, selon des constats déjà faits par des observateurs indépendants.

1°En Mairie de Bujumbura, la mesure a été mise en application dans la plus grande précipitation et sans aviser les concernés depuis le 31 mars 2017. Les activités se sont déroulées au marché de Ruvumera et le marché nommé COTEBU gérés tous les deux par la société burundaise des services (SOBUSE). Il était aux environs de 9h lorsque les agents de la Mairie ont débarqué au marché de Ruvumera accompagnés par une cohorte de policiers bien armés. Ils ont trouvé le bureau de la SOBUSE encore fermé. Le président de la société n'était pas encore présent au bureau. Les policiers ont usé de leur force pour ouvrir la porte du bureau. Les travailleurs de la SOBUSE qui étaient sur place étaient tellement en colère qu'ils n'ont pas pu s'exprimer sur la situation, ils étaient tous ébahis par ce qui se passait.

"S'ils pensent qu'ils sont traités injustement, ils n'ont qu'à aller se plaindre, la Mairie répondra", déclara Ir Ramadhan Nkurikiye qui représentait la Mairie pendant ces travaux de reprise par force de la gestion du marché Buyenzi.

Selon Noel Nkurunziza, représentant de l'Association Burundaise des Consommateurs(ABUCO), le gouvernement devrait quand même user de la transparence envers les responsables des sociétés qui gèrent ces marchés comme ça a été lorsqu'il leur a remis cette responsabilité. Cette mesure devrait s'appuyer sur une étude bien approfondie qui évalue objectivement ces sociétés de gérance privées. Le gouvernement n'avait pas besoin de reprendre par force la gestion de ces marchés.

"Ce qui est triste dans tout cela, c'est que ce changement brusque va engendrer la hausse des locations des stands, par conséquent, la hausse des prix des produits alimentaires. Et c'est le consommateur qui va payer les pots cassés alors qu'il en était pour rien », renchérit Noel Nkurunziza.

Signalons que chaque stand va désormais payer 6000FBu par mois de taxe alors qu'avant, il valait 3000FBu à la société de gestion. Les commerçants se lamentent à cause des mesures qui sont prises du jour au jour de façon unilatérale par le gouvernement. D'après eux, la vie continue à devenir très chère. La plupart de ces commerçants déclare qu'ils vont fermer leurs stands et retourner chez eux à l'intérieur du pays.

Le président de l'ABUCO trouve que la reprise de ces marchés ne va pas être bénéfique au pays mais qu'elle veut promouvoir et renforcer les malversations financières et la corruption au lieu de les combattre.

2°En province Rutana, depuis que les communes ont repris le contrôle des marchés au détriment des privés, les choses ont lamentablement changé. Au marché central de Rutana, les frais de location des échoppes sont passés du simple au double. Ainsi, une échoppe est passée de 10000FBu par mois à 20000FBu tandis qu'un kiosque en bois est passé de 5000FBu à 10000FBu.

Des articles comme les tôles et matelas dont les taxes étaient seulement à l'OBR, l'acheteur doit payer à leur sortie 500 FBu par pièce.

Cette mesure a eu pour conséquence immédiate le retour aux transactions frauduleuses que la commune ne parvient pas à contrôler et les percepteurs deviennent complices pour leurs intérêts directs.

3° En province Gitega, la décision de l'Etat de remettre les marchés aux mains des communes n'a pas été mise en application. Certaines autorités communales contactées disent que les contrats avec les gestionnaires privés ne sont pas encore terminés, mais ne précisent pas les délais d'expiration des contrats. En réalité, révèlent certaines sources au sein de l'administration, la vraie raison est que les actionnaires privés sont les membres influents du parti au pouvoir qui donneraient de fortes contributions à la caisse du parti au

pouvoir. Les surveillants et veilleurs des marchés sont les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Les mêmes sources s'inquiètent des grandes pertes qu'enregistrent les communes au profit d'un groupe de gens.

4° En commune et province Rumonge, l'administration communale a choisi de voir à la hausse les redevances communales pour tous les marchés de la commune. En effet, depuis l'année 2003, huit sociétés privées exploitent ces marchés. Elles font la collecte des taxes sur tous les produits vivriers, les produits de pêche, les matériaux de construction dans 6 zones de la commune Rumonge.

Chaque société doit payer une certaine somme d'argent destinée à la redevance communale en fonction du contrat qu'elle a signé avec la commune Rumonge. Des sources proches des membres de ces sociétés disent qu'avant 2015, les recettes communales issues des redevances communales tournaient autour de 16 à18 millions de franc bu par mois. Mais des échauffourées ont chaque fois eu lieu entre les sociétés et les autorités communales qui voulaient faire une révision à la hausse des redevances sans tenir compte de la conjoncture économique actuelle. Tout nouvel administrateur avait la mission de procéder à une révision des redevances sous peine de résilier les contrats.

Des dossiers judiciaires ont d'ailleurs été ouverts contre la commune. Certaines sociétés ont vu que leurs intérêts étaient menacés et des fois elles obtenaient gain de cause, la commune se voyait dans l'obligation de revenir à la raison pour respecter les contrats ou privilégier un règlement à l'amiable à défaut de payer de lourdes indemnités. Dans l'idée des autorités du CNDD-FDD, ces sociétés constituent des sources d'enrichissement formées sous le pouvoir de l'UPRONA et doivent par conséquent être rapidement balayées.

Il fallait interrompre ces contrats pour récupérer ces marchés afin de les distribuer aux membres du parti au pouvoir mais cela n'a pas été toujours facile puisque la plupart des contrats entre la commune Rumonge et ces sociétés s'étalaient sur de longues périodes allant de 15 ans à 20ans.

En 2017, la même opinion refait surface. Même si la décision du Ministre n'a pas encore été appliquée dans certaines communes, l'administration de la commune Rumonge a saisi la balle au bond, au lieu de reprendre par force la gestion des marchés, elle a procédé à la révision à la hausse des redevances communales pour contourner les affaires en justice qui peuvent lui causer du tort.

Les recettes sont donc passées de 18millions à 25 450 000 FBu par mois. D'après un des présidents des sociétés exploitants les marchés de la commune qui a préféré gardé

l'anonymat, les sociétés ne sont pas capables de payer ces redevances mais elles ont été contraintes d'accepter pour ne pas les perdre. Il craint qu'une société qui ne sera pas à mesure de payer ces nouvelles redevances, soit immédiatement renvoyée sans aucune autre forme de procès.

Les sociétaires disent que c'est cette astuce qui semble être mise en jeu dans les coulisses pour obtenir la récupération de ces marchés. Elles affirment que le manque à gagner sera énorme pour les sociétaires et leurs employés qui pourraient perdre du travail sans parler du nombre de familles dont le pouvoir d'achat va être affecté. Avec la récupération des marchés des communes, le pouvoir cherche encore une fois à instrumentaliser la corruption, les fraudes et des détournements des recettes communales.

Aujourd'hui, toutes les redevances communales étaient canalisées sur un compte unique de la commune sans passer par des intermédiaires, ce qui n'a jamais plu aux autorités du pouvoir CNDD-FDD, selon certains exploitants des marchés de la commune Rumonge. Voici un tableau récapitulatif des redevances communales mensuelles payées par chacune des 9 sociétés exploitantes des marchés en commune Rumonge.

Numéro	Sociétés	Redevances en Franc Bu
1	SEMARUPI	6 000 000
2	SECURU	2 500 000
3	SEDEV	1 000 000
4	SEMAGA	2 500 000
5	SEMAKI	2 000 000
6	SEMAMI	2 000 000
7	COGEMAKI	3 7500 000
8	SEMABU	2 800 000
9	RUBUKO	2 900 000
TOTAL		**25 450 000**

Des sources de la commune Rumonge affirment que cet argent n'est pas géré pour l'intérêt de la commune mais qu'il est vite récupéré par le parti CNDD-FDD qui l'utilise pour ses propres profits.

5° En province Bujumbura, notre source nous indique que la mesure de retirer les marchés a été bel et bien mise en application. Les actionnaires des différents marchés qui appartiennent en majorité à des partis de l'opposition vivent la peur dans le ventre et

n’osent pas réclamer de peur d’en subir des représailles. Ils témoignent avoir encaissé des pertes lourdes sur leurs capitaux d’investissements mais qu’ils sont contraints de prendre une position résignée face un pouvoir qui sème la terreur.

Aujourd’hui, ce sont les jeunes Imbonerakure en complicité avec l’administration locale fortement politisée qui font la gestion de ces marchés en dehors de toute norme et imposent des taxes, comme bon leur semble. Notre source nous indique que la population traumatisée a peur d’aller acheter ou vendre sur les marchés à cause de hausse des taxes au profit des agents de l’administration, de la police et des jeunes Imbonerakure. « Lorsque vous arrivez au marché et même en cours de chemin, vous pouvez rencontrer un policier ou un jeune Imbonerakure qui vous exige de payer une certaine somme d’argent en guise de taxe et vous êtes obligés de payer au risque d’être frappé ou de vous voir retirer le produit. Moi, j’ai dû payer 2000 FBu de taxe sur un régime de banane à un policier et un Imbonerakure que j’avais croisé en cour de route vers le marché de Rwibaga », regrette un habitant qui vit non loin de ce marché.

6°La mesure n'a pas été mise en application au marché urbain de Ngozi qui est sous la gestion d'une association appelée en sigle "SOGEMANGO". Certains actionnaires dénoncent l’ingérence des agents de l’administration et des personnalités influentes du parti au pouvoir qui imposent à la Société une dynamique de gestion de ce marché pour pouvoir soutirer leurs intérêts personnels. Ainsi, malgré que le marché est sous la gestion de l'association, les commerçants donnent 8000F /mois destinés aux veilleurs de nuit alors que c'est la Société qui devrait s’occuper de la sécurité et du gardiennage du marché, selon eux. Les camions qui transportent les denrées alimentaires sont taxés doublement. Une part pour la commune et une autre part pour la Société. Et ces taxes varient suivant la qualité et la quantité de marchandises transportées. Selon des sources sur place, des commerçants ont fermé leurs stands et sont retournés chez eux pendant que d'autres ont pris la route vers d'autres pays étrangers disant que le commerce est impraticable pour le moment au Burundi.

Pour les autres marchés en province Ngozi, la gestion est faite par des commissions mises en place par les administratifs communaux car ces marchés ne génèrent pas beaucoup de profil et aucun actionnaire ne peut accepter de les louer.

7° En commune Matana, province Bururi, 21 travailleurs ont été chassés le 31 mars 2017 de la Société de Gérance du Marché de Matana (SOGEMAT). Ils ont été chassés verbalement sans aucune autre forme de justice. En effet, selon des sources sur place, le

marché a été récupéré par la commune faisant fi des actionnaires qui ont accompagné la gestion de ce marché depuis l'an 2005.

Ainsi, 27 membres du CNDD-FDD ont été recrutés par la commune qui a eu le soin d'ajouter 4 membres du parti politique UPRONA reconnu par le régime.

Selon des informations recueillies sur place ce marché a été construit en 2005 sur le financement de la Banque Mondiale à la hauteur de 95% du coût total des travaux. Les 5% restants devraient provenir de la commune, selon les prévisions de la BM. Comme la commune était incapable de payer ce montant, elle a fait recours à l'intervention des natifs de la commune avec condition que les contribuables allaient automatiquement devenir des actionnaires du marché. La commune a par conséquent dû contribuer à hauteur de 1.800.000Fr au moment où les actionnaires ont donné

34.000.000FBu. Ces derniers en ont encore ajouté une caution de 7.000.000FBu. C'est ainsi que le marché moderne de la commune de Matana commença ses activité le 1er août 2005.

Un agent de la commune n'a pas hésité de menacer le personnel chassé et les actionnaires en leur disant qu'ils ont eu la chance que le marché n'ait pas été brûlé comme d'autres. Rappelons que plus d'une vingtaine de marchés dont le marché central de Bujumbura a été incendié pendant le régime du CNDD-FDD en place depuis 2005.

IV.2. Mobiles de l'instauration du mode de gestion privatisée

Le Manuel des Procédures Administratives et Financières Communales qui est un ouvrage précieux pour les collectivités locales et la décentralisation en générale, consacre tout un chapitre (chap.VI) à la gestion des services publics locaux. C'est ce chapitre qui propose un mode de gestion privatisée des marchés communaux dans le but d'accroître les recettes communales et de pouvoir faciliter l'élaboration du budget communal, étant donné que le gros des recettes communales proviennent des marchés.

L'affermage est le contrat par lequel une commune confie à un opérateur économique la gestion d'un service assuré avec des ouvrages et équipements remis par la commune. Le fermier exploite le service à ses risques et périls, restitue les ouvrages et équipements dans leur état d'origine, ce qui évite à la commune de pratiquer des amortissements, et verse une redevance d'usage à la commune. Le fermier est rémunéré par l'exploitation du service.

C'est dans ce contexte que les marchés communaux qui, pour la plupart ont été construits de façon moderne, ont été gérés depuis l'année 2010.La valeur de chaque marché a été

estimée après des séances de collectes de taxes par des équipes privées sous la supervision des cadres du département des finances communales avec le concours et l'appui financier du PABG/GN dans ce qu'on a appelé « semaines témoins ».

Ce système de gestion avait tellement connu des succès de telle façon que les recettes communales avaient, pour plusieurs cas, triplé et même quadruplé par le versement des redevances sur les comptes communaux en banques. Les percepteurs et les comptables ne pouvaient plus manipuler à leur guise l'argent liquide et en faire une gestion familiale. Les arriérés de salaires du personnel communal et des dettes envers des fournisseurs de service avaient été payés. Une gestion transparente a abouti à l'évaluation annuelle des performances et des communes ont travaillé en compétition.

Les contrats d'affermage s'étendaient sur une dizaine d'années en général et stipulaient que la rupture de contrat par l'une des parties donnait lieu à des indemnités. Faute de rompre les contrats, l'administration communale sous la pression du conseil communal dominé par le parti au pouvoir met en difficulté les actionnaires et/ou décide carrément de s'ingérer pour gérer eux-mêmes ces marchés, malheureusement pour leurs intérêts personnels et non de la commune.

CHAPITRE V : D'AUTRES FAITS EN RAPPORT AVEC LES DROITS DE L'HOMME ET LA GOUVERNANCE LOCALE

Des éleveurs de vaches empêchés de vendre librement le lait

En date du 11 avril 2017, l'administration de la commune Ruhororo, province Ngozi, dirigée par Mamerthe Birukundi a obligé les éleveurs de vaches de ladite commune de ne pas vendre le lait aux particuliers mais d'acheminer le lait á la coopérative nouvellement construite au chef-lieu de la commune. Les éleveurs sont pour le moment mécontents de voir que le prix d'un litre de lait est indiscutable car la coopérative se réserve le droit de fixer le prix. Les informations recueillies auprès des éleveurs confirment que la décision a été prise sous prétexte que la coopérative va donner trois pour cent par litre de lait à la commune. Pour intimider les éleveurs, l'administrateur communal les a avertis une fois pour toute que celui qui n'aura pas respecté ladite décision sera sanctionné par une amende de 150000FBu.

Le chômage : une fatalité pour la jeunesse burundaise

Le gouvernement du Burundi organise des ateliers de formation pour les jeunes chômeurs. Les formateurs leur décrivent les préalables de tout investissement durable. Il s'agit des contraintes et exigences de la création d'entreprise. Ils sont formés sur la façon

d'étudier à l'avance les chances de réussite d'un projet avant d'engager les fonds ou d'aller solliciter des crédits auprès des banques. Les formateurs invitent les jeunes à lutter contre la pauvreté et le chômage. Néanmoins leur formation n'est qu'une perte de temps pour remplir leur agenda ! Les jeunes chômeurs se lamentent toujours qu'ils ont le problème d'hypothèque et qu'ils sont confrontés au grand défi pour l'accès au crédit bancaire nécessaire pour le démarrage d'une entreprise. Ils réclament la mise sur pied d'un fonds de garanti pour le soutien des jeunes entrepreneurs. Après la formation, les jeunes hommes retournent dans le chômage sans aucune assistance. Ils disent ne pas avoir où tirer le capital et regrettent d'être habitués au malheur qui les frappe comme si c'était une fatalité.

La politisation des élèves, une triste réalité au Burundi

En date du 25 avril 2017, les des écoles secondaires de Gitega n'ont pas fonctionné. Les élèves ont été sommés de participer aux travaux de campagne sur une université privée parce que le Président de la république Pierre Nkurunziza avait été associé à cette activité. Les élèves ont raté les cours de la journée au moment où l'autorité scolaire craint que les programmes ne puissent être achevés à cause des manuels post-fondamentales qui sont arrivés dans les écoles très tardivement.

Des policiers obstacles de la survie financière et alimentaire des citoyens

 « C'est la police qui m'a mis dans la rue pour quémander », se lamente une mère prénommée Anne retrouvée à côté de la banque BCB en plein centre-ville en train de mendier un bébé de 3 mois au sein et trois autres enfants autour d'elle. « J'étais vendeuse de tomates et je parvenais à nourrir mes enfants et à louer une chambrette à 5000. Soudain, j'ai heurté des policiers qui m'ont mis au cachot pendant 3jours m'accusant de faire du commerce illégalement. J'ai payé 10000FBu pour être libéré. Je suis par après tombée malade suite aux mauvais traitements que j'avais subis au cachot et j'ai dépensé les 5000 FBu qui me restaient en achetant les médicaments.

Le reste de mes tomates s'étaient abimés au moment où j'étais au cachot. Maintenant, je n'arrive plus à avoir le capital pour travailler de nouveau ! J'ai passé toute la nuit sans rien mangé alors que j'allaite ! S'il vous plait, achète- moi de la nourriture pour que je partage avec mes enfants. »

 Richard et ses deux amis s'étaient mis ensemble pour vendre les haricots qu'ils importaient à partir du nord et de l'est du pays. Pas mal de sacs ont été confisqués par la

police en leur disant qu'il est interdit de faire descendre les marchandises de l'intérieur du pays à Bujumbura. « C'était le seul moyen que nous avions trouvé pour gagner notre vie difficile. Et voilà, notre capital a été pris par la police, et pourtant ceux qui sont dans le parti au pouvoir n'ont pas le même problème que nous. Ils importent de l'intérieur du pays tout ce qu'ils veulent et en plein jour », se plaint un des amis de Richard. Les autres jeunes qui se mettent ensemble pour exercer un projet n'ont de chance de progresser à cause des taxes très élevées qu'ils doivent à l'État. « Curieusement, les jeunes Imbonerakure sont permis de tout faire, même voler. Nous avons compris par après que les policiers qui nous avaient confisqué nos marchandises nous avaient présumés d'opposant politiques au pouvoir en place » a renchéri notre interlocuteur. Insensibles à la misère des gens, la violence policière contre de petits vendeurs ambulants est une triste réalité dans différents centres urbains du Burundi !

Des fonctionnaires harcelés en milieu de travail

Le troisième mandat controversé a aggravé les attitudes divisionnistes et d'intolérance qui dormaient dans les esprits de certaines autorités issues du parti CNDD-FDD. Aujourd'hui, des fonctionnaires présumés être contre le pouvoir en place sont régulièrement victimes de harcèlements de la part de leurs chefs hiérarchiques. Ces derniers les obligent notamment de violer délibérément l'éthique et la déontologie professionnelle, de donner des contributions mensuelles forcées et leur font subir des mutations sans motifs valables.

Des fonctionnaires sont victimes d'avoir refusé de violer délibérément leur déontologie professionnelle dans un pays où la promotion de la médiocrité, du désordre et de l'immoralité est une triste réalité.

Le cas le plus frappant est celui du Dr Marerwa arrêté et emprisonné depuis le 05 février de cette année pour n'avoir pas accepté de fausser l'autopsie d'un officier de police tué et jeté dans les enceintes de la paroisse saint Joseph de Ngagara.

Des enseignants du primaire, du secondaire et d'Universités se retrouvent également dans cette situation où des élèves Imbonerakure et des parents politiquement influents au parti CNDD-FDD leur exigent de livrer gratuitement des points pour avancer de classe.

Les contributions forcées avaient commencé d'une manière isolée dans quelques provinces comme Cibitoke, Ngozi et Makamba, mais aujourd'hui elles sont à l'échelle nationale. Au début du mois d'avril 2017, les enseignants du primaire et du secondaire se sont rendu compte que leurs salaires avaient été amputés de 2000Fr chacun

conformément à un accord entre leaders syndicaux, signé sans la consultation de la base. Les enseignants sont consternés par cette décision de prendre une partie de leurs salaires sans les avoir consultés.

Les changements d'affectations et les mutations arbitraires constituent aussi une forme de persécutions à laquelle les fonctionnaires du secteur de la santé et de l'enseignement font régulièrement face ces derniers temps. Après l'opération de redéploiement des enseignants effectuée au début de l'année scolaire en cours, des plaintes des enseignants ont été portées jusqu'au Cabinet du Ministre qui, en date du 29 mars dernier a sorti une note de destitution de 23 directeurs des établissements scolaires pour avoir fourni des fausses données qui ont biaisé le redéploiement dans leurs établissements. Ces enseignants injustement redéployés attendent encore d'être réhabilités dans leurs droits.

Concernant le Ministère de la Justice, au cours de leur descente dans les prisons, les Députés ont constaté que la mesure de la grâce présidentielle n'a pas apporté grand-chose. La population carcérale ne cesse d'augmenter, ont-ils fait savoir dans leur rapport de descente. Le Ministre de la Justice et Garde des sceaux a fait savoir qu'il y a nécessité de réaménagement et extension des maisons de détentions.

Pour ce qui est de l'application des peines, des travaux d'intérêt général comme prescrit dans les lois, elle affirme avoir toujours demandé aux cours et tribunaux de recourir à ces peines, en vain.

CHAPITRE VI : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

VI.1. CONCLUSION

Le pouvoir du CNDD-FDD devient de plus en plus nuisible à l'existence d'une société burundaise paisible et favorable à l'épanouissement de tous et de chaque burundais. Les Imbonerakure, en complicité avec l'administration publique vouée totalement à la cause du parti au pouvoir, imposent une situation de désordre, d'insécurité, de violences et de crimes économiques.

Ce désordre a ouvert la porte aux spéculations et aux magouilles dans tous les secteurs de la vie où le parti au pouvoir veut régner en maître absolu, ce qui explique les hausses intempestives des prix, la pénurie du sucre et du carburant sans oublier le manque criant de l'électricité.

Le régime détruit toutes les valeurs humaines qui fondent un Etat de droit et de liberté. Les écoles et les universités publiques ne sont plus des places du savoir et de la

connaissance mais des endroits où se jouent des politiques nuisibles au développement du pays et des individus.

Au lieu de s'occuper des défis de santé qui hantent la population burundaise, les différentes structures sont préoccupées à collecter des fonds pour financer les activités du parti au pouvoir.

Le FORSC dénonce des mesures qui sont négativement motivées par l'esprit de méchanceté et de vengeance.

Il désavoue le comportement irresponsable des autorités burundaises qui attisent le feu de la destruction sans se rendre compte de la gravité de leurs actions. Le discours de la haine et de la jungle qu'elles brandissent, comporte une dose du venin d'autodestruction qui n'épargne personne dans le pays.

V.2. RECOMMANDATIONS

Le FORSC émet des recommandations suivantes, vu la situation socio-économique et politique qui règne dans le pays :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre fin à la terreur politique et aux injustices sociales à l'origine des conflits et des guerres ;
- Choisir la voie de la paix et de la sécurité en mettant de côté des personnalités nuisibles au développement de l'Etat de droits ;
- Démanteler la milice armée Imbonerakure qui sème la terreur et commet des violations graves des droits de l'homme dans le pays ;
- Se désolidariser ouvertement et sanctionner les auteurs du désordre social et des crimes économiques et/ ou contre l'humanité ;
- Combattre avec énergie le discours destructeur qui n'épargne personne y compris ses auteurs ;
- Relâcher les étudiants des universités publiques arbitrairement arrêtés et injustement emprisonnés alors qu'ils ne faisaient que revendiquer leurs droits ;
- Renouer avec la politique de gratuité à l'enseignement fondamental qui avait permis à tous les enfants d'aller à l'Ecole ;
- Faire rayonner l'école qui est une pépinière de l'avenir du pays au lieu de la détruire ;
- Généraliser la cantine scolaire pour réduire les abandons scolaires causés par la famine ;

- Mettre un terme aux spéculations et magouilles autour de la commercialisation des produits pétroliers, du sucre et de l'électricité.

A l'EAC, UA et ONU ;

- Intervenir sans délais pour éviter un génocide imminent préparé minutieusement et au grand jour par les plus hautes autorités de l'Etat ;
- Contraindre le gouvernement du Burundi à accepter les négociations en vue de la résolution pacifique du conflit.

RAPPORT DU MOIS DE MAI 2017

Une crise grave de leadership politique à l'origine de la destriction du tissu social et économique

Rapport sur la gouvernance et les droits socio-économiques au Burundi

RESUME EXECUTIF

La crise politique née du troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza et ses conséquences dévastatrices s‟accentuent au Burundi. Plus les jours passent, plus la situation socio-politique et économique du Burundi se détériore et l‟espoir de sortir de cette grave crise s‟estompe. L‟économie du pays se détériore au jour le jour au moment où le pays compte de plus en plus de morts dus à la maladie, aux assassinats politiques, aux enlèvements, aux disparitions forcées, aux tortures et viols, etc.

Le rapport de FORSC de mai 2017 dénonce une crise de leadership aux conséquences terribles et irréparables dans un pays où les plus hautes autorités administratives appellent à la violence et à la haine entre les composantes sociales. Les leaders politiques du CNDD-FDD au pouvoir violent systématiquement toutes les valeurs humaines qui fondent l‟existence d‟un Etat de droit au Burundi. Le droit et la justice, la dignité de l‟être humain ne sont plus une préoccupation des dirigeants. La protection des droits et libertés individuels et collectifs est devenue un vain mot, mise à l‟épreuve depuis le début de la contestation pacifique contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015.

L‟indifférence des autorités face à la souffrance des burundais, leur arrogance contre les partenaires financiers traditionnels, les discours publics incitant à la violence et à la haine cachent mal la volonté de nuisance et la détermination à mettre le pays à feu et à sang.

Le peuple burundais vit aujourd‟hui dans le désordre complet à cause d‟un leadership qui ne respecte pas les lois et règlements qui doivent réguler la vie d‟une société. Personne ne saurait dire qui gouverne entre les autorités politiques et administratives locales, et la milice Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Chacun d‟eux fait sa loi, exige des contributions illégales et improvisées dans sa circonscription qu‟il est supposé contrôler et inflige des sanctions hors la loi à quiconque ne parvient pas à satisfaire sa volonté. La milice Imbonerakure est audessus de l‟administration locale, des services de sécurité et des instances de justice et agissent dans l‟impunité totale.

Le trésor public est systématiquement vandalisé, le peuple burundais laissé à lui-même dans la famine et la maladie privé de tout l‟essentiel.

La pénurie du carburant consécutive au manque de devises dans le pays rend la vie de plus en plus intenable. Les prix des denrées alimentaires sont inabordables, les médicaments essentiels de plus en plus introuvables. Les malades meurent sans pouvoir atteindre les hôpitaux par manque de moyens de déplacement. La situation est de plus en plus insupportable dans tout le pays.

A cette misère s‟ajoutent des impôts, taxes exorbitantes, des contributions financières forcées exigées à la population par le parti au pouvoir pour construire des infrastructures de l‟Etat et du parti au pouvoir et « prouver ainsi aux partenaires financiers étrangers que le pays est indépendant », « Malheureusement, en faisant fi de la situation de famine et de pauvreté que vit la majeure partie de la population burundaise », apprend-on de la bouche d‟un responsable du parti qui a exigé l‟anonymat.

Ce rapport de mai 2017 est composé de trois grandes parties. La première partie dénonce une autorité publique burundaise qui ne met plus en avant le respect des lois et règlements qui fondent un Etat digne de ce nom. Cette partie pointe du doigt le comportement indigne de certaines autorités à la tête du pays qui ont dévié volontairement de leur mission, de leur responsabilité de protéger le peuple et qui sont à l‟origine du désordre généralisé qui s‟est installé dans le pays.

La deuxième partie évoque les conséquences de ce désordre dû à cette absence de leadership responsable. Personne ne saurait dire aujourd‟hui, sans risque de se tromper, qui gouverne entre les autorités politiques et administratives locales et la milice Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Chacun d‟eux fait sa loi, exige des contributions illégales et improvisées dans la circonscription, qu‟il est supposé contrôler et inflige des sanctions hors la loi à quiconque ne parvient pas à satisfaire sa volonté. La milice Imbonerakure est au-dessus de l‟administration locale, des services de sécurité et des instances de justice et agit dans l‟impunité totale.

La troisième partie du rapport revient sur l‟impact de la crise de carburant sur l‟économie et la santé des citoyens burundais. Dans cette partie, le FORSC dénonce l‟attitude peu responsable que l‟autorité au plus haut sommet de l‟Etat manifeste devant la souffrance du peuple causée par ce manque de carburant que cette même autorité a elle-même créé. La hausse du ticket de transport est venue aggraver la situation alimentaire des ménages qui souffraient déjà de la hausse des prix des produits suite à l‟insuffisance de la production. La pénurie du carburant a ensuite aggravé le manque de l‟électricité et mis en mal l‟activité économique. Les groupes électrogènes qui avaient permis la reprise du travail ont eu des problèmes de fonctionnement par maque de carburant. La conservation des médicaments et le fonctionnement des centres de santé et hôpitaux en a souffert au détriment des malades.

Les problèmes de transport des malades, d‟approvisionnement en médicaments et d‟évacuation des plus souffrants ont eu des conséquences terribles. Des informations recueillies font état d‟un nombre très important de décès inédits surtout en rapport avec la

maternité et les enfants de moins de 5 ans qui meurent à cause de l'anémie et d'autres complications de paludisme grave. Nos sources indiquent que des complications lors de l'accouchement emportent un nombre très important de femmes, mais qu‟il est strictement interdit aux autorités administratives locales de donner rapport à n‟importe qui.

En conclusion, le FORSC regrette le comportement des dirigeants burundais qui font fi des règles fondamentales d‟une gestion simple d‟un Etat de droit en période moderne de l‟histoire du monde. Il dénonce une volonté manifeste du pouvoir CNDD-FDD de détruire toutes les valeurs qui fondent un Etat démocratique en violation fragrante de la constitution et des engagements internationaux pris en ratifiant différents instruments de protection des droits de l‟homme.

Le comportement des dirigeants du Burundi cache mal la volonté de nuire à tout un peuple. Leur indifférence face à la souffrance des burundais, leur arrogance contre les partenaires traditionnels, les discours publics incitant à la violence et à la haine attestent gravement la détermination à mettre le pays à feu et à sang si des mesures ne sont pas prises pour les rappeler à l‟ordre.

Fortement préoccupé par cette situation, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre un terme aux discours et slogans qui appellent à la violence et à la haine ;
- Démanteler la milice Imbonerakure qui sème le désordre dans le pays ;
- Mettre fin au détournement des fonds publics et les mettre au service des contribuables en situation de misère entretenue ;
- Mettre un terme aux contributions forcées qui aggravent la situation financière des ménages déjà éprouvés par une pauvreté grandissante ;
- Restaurer un Etat de droits qui respecte la dignité de l‟être humain, ses droits et libertés fondamentaux ;
- Privilégier le dialogue, au lieu de la violence, comme moyen de résolution des conflits.

A la population burundaise :

- Prendre le courage de ses deux mains et refuser la tyrannie et l‟esclavage ;
- Garder la cohésion et rejeter les manipulations politiques qui les appellent à des divisions.

A l'UA :

- Réactiver la résolution du Conseil de Paix et Sécurité visant à déployer une force de protection, la Mission Africaine de Prévention et de Protection au Burundi (MAPROBU) pour notamment protéger les sites de déplacés internes qui sont sous la menace de la milice Imbonerakure.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies :

- Mettre en application la résolution 2303 du Conseil de sécurité des nations unies qui autorise le déploiement d"une police onusienne de protection des burundais en détresse.

CONTEXTE GENERAL DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI

Contexte politico-sécuritaire :

Depuis avril 2015, le Burundi est plongé dans une crise politique grave consécutive à la volonté du Président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir en violation fragrante de la Constitution et de l'Accord d"Arusha pour la Paix et la réconciliation. Malgré que ce dernier avait permis aux burundais de mettre fin à la guerre fratricide en mettant en place un système de cohabitation pacifique entre les composantes de la société burundaise qui s"étaient entredéchirées depuis l"indépendance, le pouvoir CNDD-FDD, en les piétinant, a voulu justifier son intention de se maintenir au pouvoir. Pour cet intérêt personnel et irresponsable, des dirigeants du régime en place ont pris le risque suicidaire de détruire les fondements de l"existence de tout un peuple, sans aucune alternative politique viable.

Devant toute revendication politique légitime, le régime a choisi la violence et la terreur comme la seule voie possible de résoudre tous les différends : « En politique, on ne tue pas, on élimine les obstacles », tel est le mot d"ordre des ténors du régime en place au Burundi. Ainsi, le régime a fait taire tout le monde dans le pays. Le multipartisme a cédé la place au monopartisme du seul parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Aucune place aux partis politiques qui n"épousent pas les idéaux du parti au pouvoir, aucune voix discordante n"est permise. Le pouvoir a acharnement détruit les médias indépendants et les organisations des droits de l"homme dans le but de cacher toute la vérité sur les dérives autoritaires et criminelles dont il est responsable.

L"espace de l"activité politique est réservé au seul parti au pouvoir et à ses acolytes. Les prisons sont remplies de prisonniers d"opinions qui ont eu la chance de passer dans les

mailles du filet de la machine criminelle du SNR, de la police et de la milice Imbonerakure. Des assassinats politiques, des enlèvements et disparitions forcées qui ciblent des présumés et opposants politiques sont une triste réalité au Burundi. Ce contexte politique peu luisant a inévitablement entrainé des mouvements d‟exils inquiétants. Aujourd‟hui, les réfugiés atteignent plus de quatre cents mille (400 000FBU) et vivent dans des conditions lamentables pendant que les dirigeants ne cessent de déclarer avec dédain que la paix est totale et que ceux qui ont fui le pays ont été victime des rumeurs.

Entretemps, le régime ne cesse de contester les rapports sur les droits de l‟homme produits qui pourtant démontrent noir sur blanc, une situation humanitaire dramatique. Il a engagé un bras de fer avec tous les mécanismes régionaux et internationaux de droits de l‟homme jusqu‟à rompre la collaboration avec l‟OHCNUDH et le Conseil des droits de l‟homme de l‟ONU suite aux rapports accablants produits par ces instances.

Ces rapports dénoncent notamment de multiples violations de droits de l‟homme qui sont commises par la milice Imbonerakure du parti au pouvoir agissant en complicité avec l‟administration publique, la police et le SNR pour traquer, torturer, mutiler et assassiner toute personne soupçonnée d‟être ou opposant du régime en place. Pour échapper à la justice internationale et rassurer sa machine criminelle, le régime de Pierre Nkurunziza s‟est retiré de la CPI.

Contexte socio-économique

Le contexte politico-sécuritaire ci-haut évoqué a eu des répercussions directes sur la vie socioéconomique des burundais. Le régime en place a mis dans ses préoccupations quotidiennes son maintien au pouvoir et a mis de côté tout ce qui est en rapport avec le développement économique. Le désordre social causé par la milice Imbonerakure dans les collines ne permet pas à la population de vaquer normalement aux activités économiques ou de vivre paisiblement dans leurs biens. Au lieu d‟encadrer la population, la milice Imbonerakure en complicité avec l‟administration locale passe tout le temps à rançonner les citoyens pour, soit construire des permanences du parti au pouvoir, soit rémunérer ces jeunes miliciens au service du régime en place. Tous les fonctionnaires de l‟Etat, tous les services publics et privés dont les services de santé et de l‟éducation, le service de transport, les commerçants, les policiers et militaires sont tous contraints de payer des contributions forcées pour le compte du CNDD-FDD au pouvoir, à côté des taxes et impôts revus régulièrement et considérablement à la hausse.

Parallèlement et curieusement, au moment où l‟on attendait que ces impôts et taxes servent pour l‟intérêt national, tous les secteurs de la vie économique du pays souffrent du manque criant de carburant et d‟électricité suite au pillage systématique du trésor public et à la mauvaise gestion de l‟Etat dont le régime Pierre Nkurunziza est responsable. Pour se cacher la face, ce dernier jette la responsabilité aux partenaires financiers et aux opposants politiques en même temps qu‟il clame sa souveraineté et sa capacité de s‟auto suffire.

Les produits alimentaires connaissent une montée vertigineuse des prix suite à l‟insécurité qui règne dans le pays, à l‟insuffisance de la production et à l‟instabilité de la main d‟œuvre.

La famine et la maladie frappent une population burundaise laissée à elle-même et prise en otage par un pouvoir irresponsable qui ne vit actuellement que de la manipulation et du mensonge pour cacher la vérité.

Des enfants abandonnent en grand nombre l‟école à cause de cette famine et de la maladie pendant que d‟autres sont victimes de viols, un crime érigé en une arme de guerre par le parti au pouvoir.

0. INTRODUCTION

La crise politique née du troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza et ses conséquences dévastatrices s‟accentuent au Burundi. Plus les jours passent, plus la situation socio-politique et économique du Burundi se détériore et l‟espoir de sortir de cette grave crise s‟estompe. L‟économie du pays se détériore au jour le jour au moment où le pays compte de plus en plus de morts dus à la maladie, aux assassinats politiques, aux enlèvements, aux disparitions forcées, aux tortures et viols, etc.

Le rapport de FORSC de mai 2017 dénonce une crise de leadership aux conséquences terribles et irréparables dans un pays où les plus hautes autorités administratives appellent à la violence et à la haine entre les composantes sociales. Les leaders politiques du CNDD-FDD au pouvoir violent systématiquement toutes les valeurs humaines qui fondent l‟existence d‟un Etat de droit au Burundi. Le droit et la justice, la dignité de l‟être humain ne sont plus une préoccupation des dirigeants. La protection des droits et libertés individuels et collectifs est devenue un vain mot, mise à l‟épreuve depuis le début de la contestation pacifique contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015.

L‟indifférence des autorités face à la souffrance des burundais, leur arrogance contre les partenaires financiers traditionnels, les discours publics incitant à la violence et à la haine cachent mal la volonté de nuisance et la détermination à mettre le pays à feu et à sang.

Le peuple burundais vit aujourd‟hui dans le désordre complet à cause d‟un leadership qui ne respecte pas les lois et règlements qui doivent réguler la vie d‟une société. Personne ne saurait dire qui gouverne entre les autorités politiques et administratives locales et la milice Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Chacun d‟eux fait sa loi, exige des contributions illégales et improvisées dans sa circonscription qu‟il est supposé contrôler et inflige des sanctions hors la loi à quiconque ne parvient pas à satisfaire sa volonté. La milice Imbonerakure est audessus de l‟administration locale, des services de sécurité et des instances de justice et agissent dans l‟impunité totale. Le trésor public est systématiquement vandalisé, le peuple burundais laissé à lui-même dans la famine et la maladie privé de tout l‟essentiel.

La pénurie du carburant consécutive au manque de devises dans le pays rend la vie de plus en plus intenable. Les prix des denrées alimentaires sont inabordables, les médicaments essentiels de plus en plus introuvables, les malades meurent sans pouvoir atteindre les hôpitaux par manque de moyens de déplacement. La situation est de plus en plus insupportable dans tout le pays.

A cette misère s‟ajoutent des impôts, taxes exorbitantes, des contributions financières forcées exigées à la population par le parti au pouvoir pour construire des infrastructures de l‟Etat et du parti au pouvoir et « prouver ainsi aux partenaires financiers étrangers que le pays est indépendant », « Malheureusement en faisant fi de la situation de famine et de pauvreté que vit la majeure partie de la population burundaise », apprend-on de la bouche d‟un responsable du parti qui a exigé l‟anonymat.

Ce rapport de mai 2017 est composé de trois grandes parties. La première partie dénonce une autorité publique burundaise qui ne met plus en avant le respect des lois et règlements qui fondent un Etat digne de ce nom. Cette partie pointe du doigt le comportement indigne de certaines autorités à la tête du pays qui ont dévié volontairement de leur mission, de leur responsabilité de protéger le peuple et qui sont à l‟origine du désordre généralisé qui s‟est installé dans le pays.

La deuxième partie évoque les conséquences de ce désordre dû à cette absence de leadership responsable. Personne ne saurait dire aujourd‟hui, sans risque de se tromper, qui gouverne entre les autorités politiques et administratives locales et la milice Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Chacun d‟eux fait sa loi, exige des contributions illégales et improvisées dans la circonscription, qu‟il est supposé contrôler et inflige des sanctions hors la loi à quiconque ne parvient pas à satisfaire sa volonté. La milice Imbonerakure est au-dessus de l‟administration locale, des services de sécurité et des instances de justice et agit dans l‟impunité totale.

La troisième partie du rapport revient sur l‟impact de la crise de carburant sur l‟économie et la santé des citoyens burundais. Dans cette partie, le FORSC dénonce l‟attitude peu responsable que l‟autorité au plus haut sommet de l'Etat manifeste devant la souffrance du peuple causée par ce manque de carburant que cette même autorité a elle-même créé. La hausse du ticket de transport est venue aggraver la situation alimentaire des ménages qui souffraient déjà de la hausse des prix des produits suite à l‟insuffisance de la production. La pénurie du carburant a ensuite aggravé le manque de l‟électricité et mis en mal l‟activité économique. Les groupes électrogènes qui avaient permis la reprise du travail ont eu des problèmes de fonctionnement par maque de carburant. La conservation des médicaments et le fonctionnement des centres de santé et hôpitaux en a souffert au détriment des malades.

Les problèmes de transport des malades, d‟approvisionnement en médicaments et d‟évacuation des plus souffrants ont eu des conséquences terribles. Des informations recueillies font état d‟un nombre très important de décès inédits surtout en rapport avec la

maternité et les enfants de moins de 5 ans qui meurent à cause de l'anémie et d'autres complications de paludisme grave. Nos sources indiquent que des complications lors de l'accouchement emportent un nombre très important de femmes, mais qu‟il est strictement interdit aux autorités administratives locales de donner rapport à n‟importe qui.

Des recommandations sont à la fin adressée à différents acteurs dont l‟UA et l‟ONU allant dans le sens de protéger la population burundaise en détresse.

I. UNE AUTORITE PUBLIQUE DETERMINEE A CONDUIRE LE PAYS DANS L'ABIME

Le Burundi traverse un moment de grave crise de leadership politique qui fait reculer le pays de plusieurs siècles. Le pays vit actuellement le siècle de l‟obscurité et des antivaleurs. Tout est permis au Burundi, les lois qui fondent l‟existence des sociétés humaines modernes sont reléguées au second plan. Le droit et la justice, la dignité de l‟être humain ne sont plus une préoccupation des dirigeants. L‟autorité publique a stratégiquement divisé les citoyens pour mieux régner sur eux. Comme du temps d‟Hitler en Allemagne, les hautes autorités rêvent de divisions tribales et ethniques, et menacent d‟anéantir toute une population qui n‟adhère pas à l‟idéologie du parti au pouvoir.

« Umwiza uva i bukuru ugakwira hose » c'est-à-dire « Un mal qui vient de l'autorité se répand plus facilement dans la population » « Si on prêche par un mauvais exemple, on se fait facilement suivre », disent l'adage burundais.

Depuis que le président Pierre Nkurunziza a décidé de violer la Constitution et l‟Accord d‟Arusha pour la paix et la réconciliation, des comportements de violations de la loi et des règlements qui fondent la nation sont observés partout dans le pays. Des autorités administratives font tout ce que bon leur semblent. Ils se moquent éperdument des principes sacrosaints qui régissent le monde des humains et ont instauré la loi de la jungle dans le pays. Les plus hautes autorités de l‟Etat se relayent sur le podium public pour inciter à la violence et à la haine contre les opposants politiques. « Le noyau du régime construit son pouvoir autour d‟un discours de la haine. (…) une menace à peine voilée contre tous les opposants, un appel au nettoyage politico-ethnique qui continue », constate le Délégué Général du FORSC, Me Vital Nshimirimana.

Des cas d'illustrations :

Le président Pierre Nkurunziza lors de son investiture à la présidence du troisième mandat illégal et anticonstitutionnel a déclaré publiquement que ses opposants politiques sont des « Mujeri » c"est-à-dire des « chiens maigres et errants » qui dans la tradition burundaise font objet de tuerie. Il a ensuite ajouté que tous ses opposants vont disparaître un à un se réduisant comme une peau de chagrin. Ce discours était un appel à la violence et aux crimes contre ses opposants politiques. Aussitôt dit, aussitôt fait. Aujourd"hui, le bilan est terrible, plus de 2000 personnes ont été assassinés pendant que plusieurs autres sont portées disparues sans oublier des prisonniers politiques qui remplissent les prisons du Burundi et qui sont pour la plupart victimes de tortures graves. En date du 31 décembre 2016, lors d"une « croisade » de prière organisée par le palais présidentiel, le Président Pierre Nkurunziza a prononcé un discours apocalyptique pour faire trembler tous ses opposants. « La voix de dieu va faire trembler le ciel et la terre et à cause du Burundi (…) le feu de dieu va brûler tout ce qui est superflu », tels sont les mots utilisés par le chef suprême. Par après, le nettoyage politico-ethnique a accentué sa vitesse. Le viol, les exécutions sommaires, les tortures, les enlèvements et disparitions forcées se sont intensifiés.

Le Président du sénat Révérien Ndikuriyo a excellé dans ses discours publics à l"appel à la violence et à la guerre contre les opposants politiques du régime. En date du 29 octobre 2016, lors d"un discours prononcé devant un parterre d"élus locaux en Mairie de Bujumbura, il a utilisé des mots qui rappelaient ceux utilisés par des médias rwandais qui avaient incité au génocide des Tutsis, entre 1991 et 1994. Des mots comme « travailler », « pulvériser », « mettre le paquet » suggéraient l"extermination de tous les opposants politiques du régime.

En date du 7 avril 2017, le président du Sénat a encore prononcé un discours incitant à la violence et à la haine contre les opposants politiques. Il a notamment exhorté la population de Kazirabageni situé en commune Nyanza-lac, province Makamba d"où il est natif, à éliminer silencieusement toute personne inconnue et non-originaire de la province Makamba. Il a utilisé le terme « kwegeranya » qui se traduit littéralement par « rassembler ». Le terme est aussi utilisé dans la tradition burundaise quand il s"agit d"enterrer un mort.

« Ces personnes inconnues qui viennent des provinces Mwaro et Muramvya pour déambuler dans ces palmeraies, il faut les tuer silencieusement », a martelé le président

du Sénat. Dans cette localité de Kazirabageni, six personnes venaient d‟être arrêtées une semaine plus tôt, soupçonnées d‟appartenir à des groupes armés.

C‟est dans ce climat de peur et d‟inquiétude que le président du Sénat avait effectué une descente dans cette localité. Au lieu d‟apaiser les habitants, Réverien Ndikuriyo a incité la population à la violence contre des personnes inconnues de la localité.

Ce discours de haine a été prononcé quelques jours après la diffusion d‟une vidéo où les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD de la commune Ntega, provinve Kirundo pronaient les violences sexuelles envers les supposés ennemis du pouvoir. La vidéo appelait les Imbonerakure de tout le pays au viol des filles et des femmes proches de l‟opposition « pour enfanter des Imbonerakure ». Dans cette même vidéo, les jeunes Imbonerakure criaient à la mort du Président Rwandais Paul Kagame.

Le premier Vice-Président Gaston Sindimwo n‟a pas manqué au rendez-vous des coups-bas de l‟irresponsabilité politique. Dans ses discours contre les sites de déplacés de guerre, il a annoncé le plan du gouvernement d‟effacer tous les sites de déplacés de guerre. Pour lui, la guerre est finie, c‟est anormal qu‟il y ait encore dans le pays des déplacés dits de guerre, les camps de sinistrés de guerre doivent ainsi être démantelés.

Devant les sanctions économiques prises contre le Burundi, ce même premier Vice-Président de la République du Burundi dira que les conséquences des sanctions ne s‟attaquent pas au Président de la République, mais que ces sanctions s‟abattent sur le peuple. Pour lui, le dernier kg de sucre sera toujours réservé au Président et non à la population.

Certaines autorités administratives confondent l‟exercice du pouvoir public à celui d‟un particulier et agissent en dehors de toute règle et lois régissant la société humaine dans un Etat de droit. Elles abusent de leur pouvoir, comme si tout leur était permis.

L‟administrateur de la commune Cendajuru, province Cankuzo à l‟est du pays, la nommée Nibaruta Beatrice, abuse de son pouvoir. Selon des sources sur place, cet administratif ne paie plus les provisions de sa propre famille. Selon des vendeurs du marché de sa commune contactée, vendre quelque chose à cet administrateur est synonyme de lui faire cadeau. Il a pris l‟habitude de prendre sans payer les légumes, les boissons, les bananes, les poulets. Quand les vendeurs lui demandent de payer, la réponse est unique “vas où tu veux”. Elle se dit être très proche du gouverneur de la province Cankuzo et du président de la République, raison pour laquelle elle reste intouchable malgré les tords qu‟elle cause à la population de sa commune, apprend-on des sources du parti au pouvoir.

Toute personne ayant un chantier dans la commune de Cendajuru ne peut pas déposer six camions bennes de sable, de gravier ou de moellon avant de déposer un dans le chantier propre de l‟administrateur. Si c‟est le cas, ce dernier envoie des Imbonerakure pour arrêter les travaux de construction, selon les mêmes sources.

La population de la commune Cendajuru se lamente mais n‟ose pas dénoncer publiquement les abus de l‟administrateur pour éviter d‟être taxés de rebelles avec toutes les conséquences qu‟elle en subirait.

Un autre exemple d‟abus d‟autorité se passe en commune Ruhororo. L‟administrateur communal Mamerte Birukundi se comporte comme un petit dieu dans sa commune. Elle viole les droits et libertés des individus sans qu'elle soit inquiétée.

A titre d‟illustrations :

 Elle a exigé à tout éleveur de vaches de vendre le lait dans une coopérative qu'elle a, elle-même créée, comme si toutes les vaches de sa commune appartenaient à la commune. Une amende d‟au moins 15000 F est prévue contre les contrevenants à la mesure. Il est aussi interdit de s‟assoir à deux ou à trois devant les boutiques qui se trouvent au site de déplacés de guerre de Ruhororo. Elle arrête tout visiteur du site de déplacés à qui elle exige le paiement de rançons avant la libération.

 Depuis le 14 mai 2017, Madame Mamerte Birukundi persécute un certain Nahimana Jean, originaire de la colline Mutobo, zone Ruhororo sous prétexte que ce dernier a refusé que l'équipe de football dont il est président soit considérée comme équipe communale. Par conséquent, elle a ordonné que Monsieur Nahimana Jean soit dépourvu de la qualité de membre de toutes les associations œuvrant en commune Ruhororo. La décision n'a pas tardé à être mise en application car la victime a été limogée du poste de président d‟une coopérative des caféiculteurs (Nkorerangukize) et en même temps rayée de la liste des membres de cette coopérative. L'administrateur avait suspendu les activités de ladite coopérative jusqu‟à ce que le nom de la personne ne figure plus sur la liste des membres. Ajoutons que Nahimana Jean n'a plus pour le moment le droit d'organiser un match sur tous les terrains de football de la commune Ruhororo tant que Madame Mamerte est encore administrateur de la commune Ruhororo. Les amateurs de football en commune Ruhororo sont pour le moment dans une situation non confortable suite à ce mauvais comportement de l‟administrateur. L‟administrateur a trouvé un motif pour persécuter sa victime, il accuse cette dernière d'être cachée derrière le parti CNDD-FDD alors qu'il œuvre pour le parti FNL-Rwasa, selon l‟administrateur.

De leurs coté, des gouverneurs de province prennent des mesures interdisant des commerçants à vendre librement leurs produits en dehors de leurs provinces, intimant l‟ordre à ces derniers de demander autorisation préalable. C‟est le cas notamment des provinces Ruyigi, Bubanza, Cibitoke et Makamba. C‟est le cas aussi des contributions forcées imposées par des gouverneurs de provinces pour la construction d‟infrastructures communales et/ou du parti au pouvoir. Sans consultation, des gouverneurs notamment ceux des provinces Karusi, Ruyigi et Cibitoke exigent des pourcentages ou des montants forfaitaires à retirer des salaires des fonctionnaires en violation fragrante du code du travail. En province Ruyigi, le gouverneur de la province Abdallah Hasani a autorisé la création d‟une « Association pour la sécurité routière », regroupant des Imbonerakure, qui rackettent au quotidien des chauffeurs de camions transportant sable, moellon et pierre à raison de 500 FBu par tour et 1000 FBu par jour.

En complicité avec l‟administration locale, les jeunes Imbonerkaure font la pluie et le bon temps. Les imbonerakures remplacent la police en faisant des rondes nocturnes avec des matraques et des fusils. Certains sont vêtus des uniformes imperméables de la PNB, utilisent même les motos de police.

Selon des sources recueillies sur place, cette moto a été garée dans la cour de l‟Ecole Fondamentale Humure, en province Cankuzo, par un chef d‟Imbonerakure de la commune Kigamba, le nommé Macumi Léonidas, diplômé D7, et enseignant à cette école. Il utilise la moto de la police pendant la nuit en ronde nocturne pour superviser les rondes dans tous les coins de la province. Ce chef Imbonerakure arrête et torture toute personne soupçonnée de ne pas être de tendance CNDD-FDD.

II. DES CONTRIBUTIONS FORCEES ET BAVURES IMPUNIS COMMISES PAR DES JEUNES DE LA MILICE IMBONERAKURE

Le peuple burundais vit aujourd‟hui dans le désordre complet imposé par des administratifs irresponsables qui ne respectent pas les lois et règlements qui doivent réguler la vie d‟une société. Personne ne saurait dire qui gouverne entre les autorités politiques et administratives locales et la milice Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Chacun fait la loi, exige des contributions illégales et improvisées dans la circonscription qu‟il est supposé contrôler et inflige des sanctions hors la loi à quiconque ne parvient pas à satisfaire sa volonté. Pour preuves, voyons brièvement ce qui se passe dans certaines localités du pays et à différents niveaux de la structure sociale.

1° En province Bubanza, le gouverneur de province, Monsieur Tharcissse Niyongabo continue à exiger des contributions forcées pour la construction du stade provincial. Dans une réunion tenue à l‟endroit des administrateurs communaux de son ressort et des 90 chefs de collines de sa province, il les a rappelés à verser tous les lundis chez les administrateurs communaux, toutes les contributions de la population de leurs collines respectives, ainsi que leurs propres contributions de l‟ordre de 10 000FBu chacun tirés de leur salaire mensuel de 20 000FBu. Les administrateurs versent à leur tour ces montants sur le compte du gouverneur, selon des informations recueillies auprès de certains chefs de colline.

Il a profité de cette rencontre pour demander à ces administratifs à la base d‟empêcher toute personne voulant fuir le pays à partir de leurs localités respectives, de surveiller de près les mouvements de sorties et il leur a dit que personne n‟a le droit d‟avoir un document de voyage.

Dans cette province, les Imbonerakure se sont substitués aux forces de l‟ordre dans toutes les communes. A titre d‟exemple, le chef de colline Musenyi de la commune Mpanda a „‟décrété‟‟‟ un couvre-feu à partir de 22 heures et chargé les Imbonerakure du strict respect de cette décision. Ces derniers le font matraques dans la main et fusils en bandoulière. En date du 30 mai 2017 ils ont battu à mort et dépouillé de ses huit cent mille francs (800 000FBu) un certain Ndayiragije qui rentrait vers 23 heures. La justice a eu le courage d‟arrêter les chefs Dogo, Ferdinand et Ntaconayigize qui sont aujourd‟hui en prison ; mais des rumeurs circulent disant qu‟il y a une pression pour que ces derniers soient relaxés.

Dans cette province, des directeurs d‟écoles fondamentales ont été convoqués à partir du 9 mai 2017 au parquet de Bubanza. Le DPE indique que c‟était pour qu‟ils expliquent comment ils gèrent les « frais de sport » collectés dans toutes les écoles et qui devraient, selon les propos du DPE, être virés sur un compte bien connu de la DPE. La contribution de chaque élève est de 1000 Fr répartie comme suit : 700 fr à virer sur le compte de la DPE et les 300 qui restent doivent être gardés à l‟école. Ce paiement est fait en plus du minerval, et les mille francs se volatilisent sans aucune justification, raison pour laquelle ces directeurs ont été convoqués en justice pour s‟expliquer. Les parents des élèves dénoncent aussi la gestion des « frais de livres et laboratoires » variant entre 1000fr et 2000fr qui sont aussi payés en même temps que les frais de sport et le minerval. A noter que les frais de sport et les frais des livres et laboratoires sont payés une fois par an.

Il y a aussi des contributions pour la construction des locaux à raison de 5000 Fr par élève ou écolier, les frais de photocopies, les frais pour payer le veilleur de l‟école, …Avec toutes ces contributions obligatoires et forcées, certains élèves finissent par abandonner l‟école. L‟administrateur de la commune Bubanza a précisé lors d‟une réunion de sécurité, qu‟il y a beaucoup d‟abandons à l‟écolo Zina, située dans cette province suite a beaucoup de contributions exigées aux élèves.

Entretemps, le gouverneur de Bubanza continue à exiger des contributions financières pour la construction du stade provincial. Il a confié la collecte à la milice Imbonerakure. Samedi le 6 mai 2017, par exemple, un groupe d‟Imbonerakure de la commune Gihanga a tendu une barrière à tous les passants sur la 5 ème transversale. Un témoin raconte ce qu‟il a vu de ses propres yeux : « Je me rendais à Kivyuka pour une fête du CNDD-FDD de commémoration du 21 ème anniversaire des massacres de plus de 400 personnes en 1996. La moto que j‟avais prise a été alors saisie par ce groupe d‟Imbonerakure qui exigeaient 5000 fr du au motard pour la construction du stade. Il est arrivé quelqu‟un qui m‟a aidé à réconcilier les deux parties et le motard a promis qu’il allait payer les 5000 fr de retour. »

2° En Mairie de Bujumbura, des jeunes Imbonerakure du parti CNDD FDD en zone Musaga, Mairie de Bujumbura, pillent la population au grand jour en leur demandant de l‟argent pour le parti CNDD FDD. Cela se passe dans le quartier Gitaramuka dans la même zone de Musaga où un certain Jackson, chef des Imbonerakure de Gitaramuka et Paul, fils du vieux Ntorogo et Kazungu, fils de Jerfure, tous habitants dans ce même quartier, sillonnent le quartier, maison par maison, en demandant des cotisations pour la

construction de la permanence du parti CNDD FDD. Certains paient 10000 FBu, les autres 5000FBu ou 500 FBu, suivant la situation financière de chacun et sans aucun justificatif. Ces Imbonerakure collectent cet argent dans un climat d'intimidation et de menace.

Contacté, le responsable du parti au pouvoir en zone urbaine de Musaga du nom de Teso nie les faits et dit que celui qui collecte de l‟argent au nom du parti CNDD FDD est un voleur et qu‟il faut l‟arrêter. Mais ces jeunes continuent de rançonner la population sans se soucier de quoi que ce soit et en complicité avec l‟administration locale.

En outre, après l‟explosion d'une grenade qui a emporté le tristement célèbre Cedrick et ses deux amis, ces Imbonerakure de la zone urbaine de Musaga ont multiplié les patrouilles de nuit. Toute personne qui rentre après 20h est menacée de mort. Ceux qui cuisinent à l'extérieur de leur maison sont forcés de le faire à l‟intérieur de leurs maisons. Ceux qui possèdent des boutiques alimentaires sont forcés de les fermer, sinon ces dernières sont systématiquement pillées. Il faut leur donner de l'argent pour pouvoir continuer à travailler audelà de 20 heures. Chaque samedi, les Imbonerakure obligent les habitants de ce quartier à se présenter aux travaux de campagne du CNDD-FDD et à participer de force aux manifestations de soutien au régime du Président Pierre Nkurunziza.

Les jeunes filles de la composante sociale tutsi de la zone urbaine de Musaga et du quartier Gasekebuye sont violées et menacées de mort par ces Imbonerakure. Un jeune Imbonerakure dont notre interlocuteur n‟a pas pu avoir l‟identification a violé une jeune fille de 16ans qu‟il a détournée quand elle regagnait son domicile après son cours du soir. Il a passé la nuit avec elle à l'insu des parents qui ont vainement cherché leur enfant pendant toute une soirée. C'est grâce à une amie d'école de la victime que les parents ont su où elle avait passé la nuit. Ils ont essayé de se plaindre, en vain. Par contre, le père de cette jeune fille a subi plusieurs menaces de la part du criminel.

Dans cette même zone urbaine de Musaga, une élève de la 1ère technique au collège Etoile de Kanyosha K.D a été renvoyée par la direction de cette école en l‟accusant d‟être enceinte. La fille affirme effectivement être enceinte de 6mois et précise avoir été violée par son directeur du nom de Ruratuvya Salvator, un jeune Imbonerakure très actif dans cette localité. Les parents de la fille craignent des représailles s‟ils osent porter l‟affaire devant le tribunal.

3° En province Karusi, le ministère de l'intérieur a réagi à la surprise de tous, sur la décision du gouverneur de la province Karusi qui exige presque chaque mois le paiement de 3%du salaire à chaque fonctionnaire œuvrant dans sa province, pour la construction du stade de Karusi. En effet, l'assistant du ministre de l'intérieur et porte-parole de ce ministère a indiqué que les contributions de la population pour la réalisation d'un projet de développement ne peuvent en aucun cas être obligatoires. Il a conseillé au gouverneur d'organiser des réunions de sensibilisations jusqu'à ce que ces fonctionnaires donnent volontairement ces contributions. Mr Therence Ntahiraja a fustigé les retenus sur les salaires des fonctionnaires pour la construction du stade. Il conseille à Carinie Mbarushimana, le gouverneur, d'aller dans d'autres provinces ou des projets du genre ont été réalisés pour s‟informer sur les stratégies de mobilisation des collectes. Cette réaction du ministère de tutelle est intervenue après que les responsables des syndicats STEB et CONAPES des enseignants de la province Karusi aient exprimé leur inquiétude en rapport avec le recouvrement de ces contributions forcées.

4° En province Makamba, surtout en communes Mabanda et Kibago, des Imbonerakure font la pluie et le bon temps. Ils arrêtent des citoyens, les dépouillent de leur argent après les avoir torturés. Des ex-FAB continuent d‟être la cible de ces Imbonerakure qui collaborent avec le SNR et l‟administration publique. Le nommé Singirankabo Sylvestre a été arrêté et incarcéré au cachot du poste de police en commune Mabanda depuis mercredi le 31 mai 2017. Il a été arrêté par un agent du SNR à Rumonge connu sous le sobriquet de Never qui était en contact avec des jeunes Imbonerakure. Cet ex-FAB est accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat et d‟outrage aux institutions. Une rançon de 400000 francs lui a été exigée pour être libéré.

En commune Kibago, des policiers appuyés de jeunes Imbonerakure infligent des traitements inhumains et dégradants aux burundais venant de la Tanzanie, qui affirment s‟y être rendus pour chercher du travail. Dans la nuit du 21 mai 2017, 6 personnes venant de la Tanzanie ont été dépouillées de leur argent par ces derniers à la position de Kayogoro, sur la colline Mbizi.

En commune Vugizo, des jeunes Imbonerakure ont détruit, sans être inquiétés, la maison d'une famille d'un rapatrié du prénommé Charlier.

En commune Makamba, deux miniers Misago et un prénommé Emmanuel ont été arrêtés le 30 mai 2017 par le commissaire PSI alors qu'ils réclamaient leur dû à un certain Idi Best, membre très influent du CNDD-FDD. Au lieu de rembourser la dette qu‟il leur

devait, le jeune Imbonerakure Idi Best a usé de son influence pour repousser ses créanciers leur faire du mal.

Concernant l'exploitation minière, les propriétaires des terrains à exploitation de moellon et sable sont inquiets à propos des mesures d'interdiction des activités. Désormais, l'exploitation de ces mines se fera moyennant payement d'une taxe annuelle d'une somme de 1.500.000 francs. Les personnes qui ont des chantiers en construction disent être accablées par ces mesures qui visent la hausse des prix des matériaux de construction.

Par ailleurs, le gouvernement du Burundi vient de mettre en place l‟Office Burundais des Minerais (OBM) pour restreindre l‟exploitation des minerais en imposant des impôts exorbitants. Cet office va aussi gérer l‟argile et certains matériaux de construction. Ainsi, une association de fabrication de briques en province Ngozi a été obligée de payer un impôt allant jusqu‟à huit millions pour deux ans c‟est-à-dire 2016 et 2017 anticipativement alors que l‟impôt est payé en fonction du chiffre d‟affaire réalisée au cours de l‟année.

5° En province Muramvya, la population de la commune Rutegama se lamente à cause des différentes contributions forcées qui leurs sont demandées par l‟administration communale. En effet, chaque ménage est contraint de payer 2.000FBu par mois pour la « construction » du nouveau bureau communal, 5.000 pour les fonctionnaires et commerçants. La population doit également payer 1.000FBu pour la régie communale de l‟eau, 1.000FBu pour l‟entretien de l‟ambulance, et 2.000FBu appelés « participation au développement ».

La population très démunie dénonce des contributions dont elle ne voit pas la destination et l‟utilité.

6° En province Rumonge, de nouvelles cotisations forcées pour la construction d‟un bureau de la zone Gatete sont exigées par l‟administration locale. Les habitants de la zone Gatete, commune et province Rumonge, au sud du pays, disent être fatigués par des mesures administratives visant simplement la collecte de l‟argent. De son côté, l‟autorité provinciale dans cette même province est en train de collecter des contributions financières pour la construction de la maternité de l‟hôpital de Rumonge.

Tout le monde, la population, les petits et grands commerçants, boutiquiers, motards, véhicules, taxi –vélos et fonctionnaires ont été contraints chacun à payer une cotisation forcée allant de 5000 à 20000 francs burundais. Les directeurs des écoles ont reçu l‟ordre de collecter cet argent auprès des enseignants pendant que les Imbonerakure s‟occupent

des autres catégories de contribuables, d'après un commerçant qui nous a livré l‟information.

Un boutiquier par exemple est appelé à payer une somme de 10000 francs bu, un propriétaire d‟un restaurant donne une somme de 20000 franc bu. Ceux qui ne donnent pas cet argent sont considérés comme des opposants au développement. Or, certains disent que le pouvoir d‟achat des populations s'est considérablement réduit notamment à cause du manque de courant électrique. Des propriétaires de cafeterias, d‟ateliers de soudures, de secrétariats publics travaillent à perte ou abandonnent progressivement ces activités.

A côté de ces cotisations forcées, la commune a revu à la hausse les taxes communales sur toutes les activités et la population se trouve dans l‟incapacité totale de faire face à ces taxes et cotisations forcées. Il est prévisible que le gouvernement s‟est désengagé dans la quasi-totalité de ses obligations envers la population.

Selon des sources variées au sein du parti au pouvoir, les autorités administratives ont reçu l‟autorisation de demander des cotisations forcées auprès de la population pour montrer à son électorat que les sanctions prises par les partenaires financiers dont l‟UE sont sans effets, et que le pays peut se passer de l'argent des bailleurs et continuer à s‟auto-développer. Cela d'ailleurs ressort des slogans qui sont scandés par les membres du parti au pouvoir presque tous les samedis quand ils font des manifestations.

7° En province Ruyigi, le gouverneur a sorti le 27 mars 2017, une note circulaire qui exige à chaque fonctionnaire de l‟Etat, à chaque policier et militaire de payer pendant 12 mois un forfait mensuel sur le salaire qui varie entre 5000 et 30000 Fr, selon le titre et la catégorie. Dans cette note, le gouverneur Abdallah précise que ces contributions sont destinées à la construction d‟un centre d‟enseignement des métiers, un bureau provincial et la fondation Darius Ikurakure, un militaire originaire de la province tué dans les enceintes de l‟Etat-major Général de l‟armée, après avoir commis des assassinats à l‟endroit des manifestants contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

Précisons que le même gouverneur avait sorti en janvier 2017 une autre note circulaire qui exigeait aux enseignants de s‟acquitter chacun d‟une contribution financière de 2000F pour la construction d‟un bureau provincial en étage.

8° La corruption et les contributions forcées continuent à miner le secteur de la santé. Au moment où les structures sanitaires sont menacées de fermer leurs portes faute de moyens et d‟investissements de l‟Etat, le parti au pouvoir ne cesse d‟exiger de ces structures sanitaires des contributions avec des motifs non fondés. Comme les responsables de ces structures sont en majorité membres du parti CNDD-FDD, ils ne peuvent pas résister à cette pression de peur d‟être démis de leurs fonctions.

Nous avons recueilli quelques témoignages d‟un gestionnaire du CDS et d‟une infirmière victimes de harcèlements par leurs supérieurs hiérarchiques.

 « Je m‟appelle J.H, je travaillais comme gestionnaire dans l‟un des CDS du BPS de Kirundo. Mon chef hiérarchique de district sanitaire me sollicitait sans cesse pour débloquer une somme importante d‟argent en complicité avec mon titulaire de Centre de Santé, sans aucune pièce justifiant la sortie de l‟argent. J‟ai essayé de résister mais le titulaire de mon Centre de Santé m‟a approché pour me convaincre et me garantir que personne ne viendra contrôler l‟utilisation des fonds des CDS. Après avoir constaté que je refusais cette demande, le chef de district avait ensuite essayé de m‟inviter à coucher avec lui, mais j‟ai refusé en lui expliquant que je suis légalement mariée. La colère a continué à monter et la punition n‟a pas tardé à tomber, ils m‟ont destituée de ma fonction. Maintenant, je suis un simple travailleur et je travaille dans la peur panique. »

 « Je m‟appelle N. D. Je suis infirmière dans l‟un des CDS du BPS Ngozi. Je ne suis pas membre du parti au pouvoir. Mais sous les intimidations de mon titulaire, membre influant du CNDD-FDD (Umukenyererarugamba), j‟ai été obligée de donner la cotisation au parti politique, sans reçu. Un jour, elle m‟a demandé pourquoi je n‟adhère pas au parti. Elle m‟accuse de ne pas participer dans des activités organisées par le parti CNDD-FDD : « Je ne remarque pas ta présence », me reproche-t-elle. Je lui ai répondu que seule la prière m‟intéresse et que la politique n‟est pas ma vocation. Elle a répliqué avec dédain que j‟occupe la place des autres qui comprennent bien leur lutte (« Abo bumva umugambi kumwe, cad ceux qui comprennent l‟idéologie du parti CNDD-FDD »).

III. IMPACT DU MANQUE DE CARBURANT SUR LA SANTE ET L'ECONOMIE DES BURUNDAIS

Le mois de mai 2017 a été caractérisé par une pénurie de carburant qui a occasionné des conséquences graves sur l‟activité économique, le fonctionnement des services et le déplacement des personnes et des biens. Au moment où l‟origine de la pénurie est devenue un secret de polichinelle (rareté et détournement des devises), nos hautes autorités au sommet de l‟Etat à savoir le Président Pierre Nkurunziza et Révérien Ndikuriyo, président du sénat, ont continué à manipuler le public par le mensonge et le montage.

En visite en province Kayanza en date du 18 mai 2017 et répondant aux questions des participants à la réunion sur la pénurie du carburant, le président du sénat, Monsieur Révérien Ndikuriyo n‟a pas hésité à déclarer que l‟augmentation du nombre de voitures et des motos suite à la paix qui règne dans le pays, en est la principale cause. Pour lui, la seconde cause est l‟augmentation du nombre de groupes électrogènes suite au problème d‟électricité. Les mêmes arguments ont été soulevés par le président Pierre Nkurunziza.

Encore une fois, ces deux personnalités au sommet de l‟Etat burundais ont manifesté devant le monde et l‟histoire leur degré d‟honnêteté face à un problème national qui hante tout un peuple.

Pourtant, cette pénurie de carburant a des impacts effrayants sur la vie du pays, la survie des ménages et la santé des citoyens.

1°En province Kirundo, plus de trois mois après sans une goutte de carburant dans toute la province, le coût du ticket de transport a doublé voire triplé. Un litre d'essence comme celui du gasoil sur le marché noir s‟achète à 6000 FBu. Le ticket du trajet Kirundo - Ngozi qui était de 4000 FBu est allé jusqu‟ à 7000 et 8000 FBu. De Kirundo à Bujumbura le ticket aller et retour était de 20.000 FBu, mais le même trajet se paie à 34.000FBu avec beaucoup de risques de manquer des véhicules.

Dans les hôpitaux de référence de Kirundo et Mukenke en commune Bwambarangwe, certains membres du personnel soignant affirment recevoir peu de patients transférés par des centres de santé dans les trois semaines écoulées car les ambulances des quatre districts de la province sanitaire de Kirundo sont garées suite au manque de carburant. Des informations recueillies révèlent un nombre très important des décès inédits surtout en rapport avec la maternité et les enfants de moins de 5 ans qui meurent à cause de l'anémie et d'autres complications de paludisme grave. Dans certains cas, des femmes enceintes sont obligées de prendre des taxis moto pour se rendre à l'hôpital car les

responsables des CDS leur conseillent de se débrouiller à temps avec des fiches de transfert à la main. A cause des secousses, certaines femmes enceintes ne parviennent pas à arriver à destination et accouchent en cours de route avec beaucoup de risques. Nos sources indiquent que les complications lors de l'accouchement emportent un nombre très important de femmes mais il est strictement interdit aux autorités administratives locales de donner rapport à n‟importe qui. Il faut toujours signaler que les choses vont à la normale. C'est le slogan de tout administratif même si vous perdez le vôtre, pour ne pas du moins fragiliser le pouvoir.

Un mot d'ordre circule un peu partout à travers les bouches des membres du CNDD-FDD, "Tout va bien, même le carburant sera en abondance demain"

2° En province Cankuzo, les chauffeurs des véhicules du MINISANTE pendant la campagne de vaccination des enfants de 9 mois à 14 ans, organisée du lundi 15 mai 2017 au vendredi 19 mai 2017 ont stoppé les activités à cause du manque de carburant. La campagne a pu reprendre après que le Ministère s‟est résolu à acheter le carburant au marché noir sur autorisation de l‟autorité provinciale et la police.

Dans cette province de Cankuzo, les coûts du ticket de transport se sont multipliés par deux. Comme un litre est passé de 2200F (prix officiel) à 5000F (prix sur le marché noir), les frais de déplacement sont passés de 2000F/distance de 20km à 4000F à la même distance. Les voyages des agences comme Memento et Air ponctuel sont irréguliers et personne ne peut plus prendre un programme de voyage. Le carburant utilisé par les voitures de transport est acheté en Tanzanie à la Station de Kabanga, province Kagera. “Si au moins les autorités burundaises nous laissaient l‟amener en bidons au Burundi comme on le faisait lors de l‟embargo en 1996, il n‟y aurait aucun problème de carburant dans les régions frontalières avec la Tanzanie”, se lamentent les conducteurs d‟automobiles et motos.

Discrètement, un conseil de sécurité s‟est tenu mardi le 16 mai 2017 pour palier à ce problème généralisé. Etaient présents le Gouverneur, les administrateurs communaux et les hauts gradés de la police et de l‟armée. Ils se sont entendus de laisser le carburant entrer mais qu‟on ne peut pas le légaliser officiellement, comme le commissaire de la PAFE l‟a précisé pour ne pas se compromettre. Un policier qui nous a livré le secret dit que les acheteurs du carburant vont s‟arranger à ce que ce commerce reste clandestin. Cela a été toléré même au niveau des frontières entre le Burundi et le Rwanda.

Dans tous les centres de santé et hôpitaux de la province Cankuzo, un manque criant de médicaments se remarque suite à la pénurie du carburant. Les malades reçoivent des

calmants pour ne pas se décourager mais la maladie ne peut pas être traitée. Des enfants meurent car les infirmiers ne disposent plus l"Aspégic injectable ou paracétamol sirop pour diminuer la température. L"amoxicilline, ibuprofène, quinine, Efferalgan, les paracétamols n"y sont plus. Pas d"antibiotiques, pas d"antiallergiques ou augmentins. Un infirmier, titulaire d"un CDS, contacté sur ce sujet, admet qu"il y a un problème de médicaments qu"ils ne peuvent pas gérer. „„On avait l"habitude de faire commande de 50.000 comprimés de paracétamols par mois en deux lots mais maintenant les commandes ont été faites il y a déjà plus d"un mois sans issu"" ajoute ce titulaire. Le peu dont les CDS disposent est donné à ceux qui sont hospitalisés.

A la pénurie du carburant s"ajoute celle d"électricité qui cause un problème de conservation de médicaments. « Maintenant tout s"achète au marché noir, à un prix très élevé. Les médicaments provenant de la Tanzanie comme Coartem ou Alaxin s"achètent à 5000FBU par cure alors que les malades sont pauvres et ne possèdent pas ce pouvoir d"achat. Ils disent que le malheur ne vient jamais seul. L'incidence et la gravité du paludisme sont en augmentation partout en province Cankuzo alors que, parallèlement, de plus en plus de souches de Plasmodium deviennent résistantes aux antipaludéens. »

3° En province Makamba, au sud du pays, un nouveau système de commerce du carburant se fait au grand jour par les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Le gouverneur Gad qui semble montrer une face d"une autorité dynamique et consciencieuse assiste et montre sa complicité devant cet état de fait. La photo suivante le montre si bien. Nous sommes au cheflieu de la province Makamba, le gouverneur passe tout le temps devant ces jeunes à qui il fait un geste de salutation et de soutien.

Selon des sources sur place dans cette même province de Makamba, il y a presque trois mois que les produits pétroliers se font de plus en plus rares. Cette situation paralyse presque tous les domaines de la vie de la province en général et le domaine de la santé en particulier.

Cette pénurie de carburant rend très difficile l"accessibilité des soins de santé liée surtout aux problèmes de déplacement des prestataires et bénéficiaires des soins de santé. L"approvisionnement en médicaments est aussi devenu problématique.

Le personnel des établissements sanitaires se déplace soit par transport en commun soit en privé, selon les possibilités de chacun. Malheureusement, dans ces derniers jours ni les bus de transport en commun ni les véhicules privés ne sont servis en carburant, ce qui rend compliquer le déplacement pour aller sauver les vies humaines en danger.

Les uns sont obligés de s‟absenter au travail suite à l‟éloignement de leur résidence du lieu de travail. D‟autres qui sont relativement proches du lieu de service sont contraints de travailler dur.

Ceux qui ont fait la garde nocturne sont contraints de travailler des heures supplémentaires en attendant en vain que leurs collègues arrivent pour prendre la relève.

Selon les sources concordantes en provenance des différents hôpitaux¸ des malades ont déjà succombé par manque de secours lié aux problèmes de ponctualité des prestataires justifiés par la pénurie du carburant.

La plupart des malades habitent loin des établissements de soins de santé d‟où la nécessité des moyens de déplacement pour arriver en temps utile devant les prestataires ou les soignants.

Certains meurent en cours de route tentant difficilement d‟arriver à l‟hôpital, d‟autres meurent à la maison parce qu‟ils ont carrément manqué de secours.

En temps normal¸ les malades faisaient recours aux motards qui les déplaçaient même dans des heures avancées de la nuit ou pouvaient appeler l‟ambulance pour le déplacement rapide.

Le transfert des malades vers les hôpitaux plus ou moins spécialisés dans tel ou tel autre domaine n‟est plus facile. « Nous assistons une personne mourir sans rien faire parce que les ambulances et d‟autres moyens de déplacement ne sont plus trouvables », nous révèle un citoyen qui venait de perdre un membre de sa famille.

Les femmes qui accouchent ont du mal à être accueillies surtout que les salles d'accouchement nécessitant une électrification suffisante sont aujourd‟hui souvent obscures. Le travail nocturne est devenu quasiment impossible dans les CDS.

L‟approvisionnement en médicaments est devenu problématique suite à la pénurie du carburant. De ce fait, il est très difficile d‟accéder au stock sans avoir eu du carburant car le stock des médicaments utilisés à travers tout le pays se trouve à Bujumbura, tout comme la conservation de ces médicaments, une fois obtenus, devient problématique suite aux coupures d'électricité devenues monnaie courante dans notre pays. D‟habitude, les gens faisaient recours aux groupes électrogènes qui consomment malheureusement le carburant introuvable aujourd‟hui.

De cette manière, les médicaments sont endommagés par mauvaise condition de conservation, ce qui cause de grandes pertes aux hôpitaux.

4° La ville de Bujumbura vit ces derniers jours une pénurie de carburant et cela perturbe la circulation et le transport en ville. Le carburant est devenu un produit introuvable dans les stations-service de la Mairie de Bujumbura. Des passagers en ville forment des files d‟attente le matin et soir dans les parkings pour pouvoir se rendre au service ou rentrer à la maison à cause du manque de carburant. Les chauffeurs s‟expliquent en disant que le carburant qu‟ils utilisent provient de la RDC à un prix très élevé allant jusqu‟à 6000FBu le litre. S‟il arrive que l‟une ou deux stations trouvent du carburant, il faut un pot de vin d‟un billet de 5000FBu pour être servi et se réveiller à 3heures du matin pour pouvoir s‟approcher de la pompe, explique un des chauffeurs de bus contacté.

A cela s‟ajoute le manque de courant électrique dans la capitale Bujumbura. La population vit dans l‟obscurité suite au manque d‟électricité. Certains quartiers comme Musaga, Bwiza et Kanyosha passent deux jours sans électricité et d‟autres peuvent en avoir durant une heure seulement par jour. Cette pénurie cause beaucoup de problèmes dans les ménages. Ceux qui substituaient le manque d‟électricité à l‟utilisation de groupes électrogènes ne savent plus sur quel pied danser.

Des citoyens dont travail nécessite de l‟électricité se lamentent d‟une énorme perte. Les ateliers de soudure, les boucheries et les points de vente de lait ont fermé leurs portes.

Des sociétés privées ont du mal à alimenter leurs groupes électrogènes. C‟est le cas de la société de télécommunication Viettel qui, dans sa correspondance n°105/2017 qu‟elle a adressé au Ministre de l‟Energie et Mines, lui a demandé la permission d‟aller acheter du carburant dans les pays frontaliers pour alimenter ses groupes électrogènes.

D‟autres institutions même étatiques ont du mal à déplacer leur personnel. Ici on notera le cas de l'OBR qui, dans un circulaire n°540/92/474/2017 du commissaire des services généraux avait demandé à ses employés en possession de véhicules, de se faire inscrire du 18 au 22 mai 2017, muni de la carte rose du véhicule. « Face à un problème national sans solution, à chacun de se débrouiller pour y faire face », a indiqué un chef d‟entreprise qui priait ses employés d‟éviter des retards au service.

5°En province Kayanza, au marché noir du chef-lieu de la province, le prix d‟un litre d‟essence varie de 7000 à 8000 Fr bu. Comme conséquences, les prix des denrées alimentaires ont grimpé, le prix du ticket de transport a fortement augmenté comme le montre le tableau suivant :

Suite au manque de carburant partout dans la province, on observe un commerce ambulant du carburant effectué par des administratifs en complicité avec les jeunes Imbonerakure. Dans la commune Nyabiraba de la province Bujumbura, le commerce de carburant est fait par l‟administrateur et le directeur communal de l‟enseignement.

A Mugongo-Manga, c‟est l‟administrateur communal en collaboration avec un Imbonerakure du nom d‟Abraham qui font le commerce du carburant. Ces administratifs le vendent à 6500FBu par litre et dans certains cas, pour l‟avoir, il faut en plus leur donner une corruption.

La population assiste en silence, elle a peur d‟en dire un mot par peur des représailles. Dans cette province, des sources sur place dénoncent des entraînements paramilitaires réguliers dans presque toutes les communes, notamment : Mutimbuzi, Mutambu, Isale, Mukike, Mugongo-Manga, Nyabiraba. Ces entrainements sont supervisés par l‟honorable député Adolphe Banyikwa en collaboration avec le gouverneur Nadine Gacuti. Des élèves et écoliers sont impliqués dans ces entrainements.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le FORSC regrette le comportement des dirigeants burundais qui font fi des règles fondamentales d‟une gestion simple d‟un Etat de droit, en période moderne de l‟histoire du monde. Il dénonce une volonté manifeste du pouvoir CNDD-FDD de détruire toutes les valeurs qui fondent un Etat démocratique respectant la dignité de l‟être humain, ses droits et ses libertés.

Le comportement des dirigeants du Burundi cache mal la volonté de nuire à tout un peuple. Leur indifférence face à la souffrance des burundais, leur arrogance contre les partenaires traditionnels, les discours publics incitant à la violence et à la haine attestent gravement la détermination à mettre le pays à feu et à sang si des mesures ne sont pas prises pour les rappeler à l‟ordre. Fortement préoccupé par cette situation, le FORSC émet des recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre un terme aux discours et slogans qui appellent à la violence et à la haine ;
- Démanteler la milice Imbonerakure qui sème le désordre dans le pays ;
- Mettre fin au détournement des fonds publics et les mettre au service des contribuables en situation de misère entretenue ;
- Mettre un terme aux contributions forcées qui aggravent la situation financière des ménages déjà éprouvés par une pauvreté sans nom ;
- Restaurer un Etat de droits qui respecte la dignité de l‟être humain, ses droits et libertés fondamentaux ;
- Privilégier le dialogue au lieu de la violence comme moyen de résolution des conflits.

A la population burundaise :

- Prendre le courage de ses deux mains et refuser la tyrannie et l‟esclavage ; Garder la cohésion et rejeter les manipulations politiques qui les appellent à des divisions.

A l'UA :

- Réactiver la résolution du Conseil Paix et Sécurité visant à déployer une force de protection, la Mission Africaine de Prévention et de Protection au Burundi (MAPROBU) pour notamment protéger les sites de déplacés internes qui sont sous la menace de la milice Imbonerakure.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies :

- Mettre en application la résolution 2303 du Conseil de sécurité des nations unies qui autorise le déploiement d"une police onusienne de protection des burundais en détresse.

RAPPORT SPECIAL SUR LES BATWA, MAI 2017

LES BATWA DU BURUNDI : UNE COMMUNAUTE MISERABLE OUBLIEE

Rapport spécial sur la situation socio-économique
et politique de la communauté Batwa du Burundi

RESUME EXECUTIF

Le pouvoir du CNDD-FDD, malgré son combat idéologique contre les opprimés qu'il chantait dans le maquis, n'a fait qu'aggraver la situation de ces personnes. La défense (déclarée) des principes démocratiques est devenue une véritable démagogie pour tenter de cacher sa volonté manifeste d'utiliser la démocratie pour détruire la démocratie. Au moment où la communauté nationale et internationale avait espéré que le pouvoir du CNDD-FDD et du Président Pierre Nkurunziza était venu mettre fin aux injustices et aux oppressions, le constat est amer. Le peuple burundais en général et les catégories de personnes longtemps opprimées au Burundi souffrent plus que jamais dans un contexte où les ténors de ce pouvoir s'enrichissent et se la coulent douce dans leurs villas déclarant à tout vent que « la paix est totale » !

La promotion des groupes de personnes vulnérables et marginalisés est effectivement un indice de gouvernance démocratique des Etats. Au Burundi, la situation de ces groupes de personnes est catastrophique et mérite de s'y appesantir. Aujourd'hui, les enfants de la rue et les femmes mendiantes grouillent dans les centres urbains, au moment où le pouvoir fait tout pour les chasser, sans aucune alternative pour les assister.

Les Batwa constituent notamment une composante sociale la plus misérable et la plus oubliée. Ils vivent dans des conditions les plus déplorables dans des sites isolés et éparpillés dans plusieurs coins du pays. Leurs habitats, leurs habillements malpropres, leur misère et leur style de vie les distinguent de la majeure partie du reste de la population burundaise. Au moment où les autres burundais vivent principalement de l'agriculture, les Batwa manquent cruellement de terres cultivables. Ils essaient de vivre encore de la forge, du tissage des nattes et de la poterie alors que ce métier est dépassé. Les pots fabriqués en argile n'ont plus de marché suite à l'émergence des ustensiles de cuisine modernes.

Nous avons visité plusieurs sites de Batwa dans au moins 7 provinces du pays : Mairie de Bujumbura, Gitega, Bururi, Mwaro, Kirundo, Cibitoke et Cankuzo. Le constat est amer car cette population estimée à au moins 1% de la population totale, souffre plus que le reste de la population burundaise, de tous les maux. En arrivant sur le lieu, vous êtes frappé par une misère physiquement manifeste : l'habillement en haillons, des habitations de fortune pitoyables, une saleté épouvantable et des pots en argile entassés sans clientèle. « Nous sommes obligés de continuer à les fabriquer juste pour ne pas perdre le métier et pour avoir une occupation », nous lance une femme en action.

Les Batwa ont toujours été des laissés pour compte. Ils sont incapables de faire face aux défis actuels du monde en perpétuel changement. Les problèmes qu'ils rencontrent trouvent leur origine dans l'effondrement de leur mode de subsistance. En effet, ils étaient considérés de par le passé comme un peuple de la forêt, primitif et infrahumain. Cette caricature leur a privé l'accès à un certain nombre d'avantages comme les allocations qui leur permettraient de s'assurer d'une

meilleure santé, de faire face aux frais inhérent à l'éducation de leurs enfants ou encore de leur faciliter l'accès à d'autres avantages sociopolitiques.

Ce rapport spécial de FORSC fait le point sur la vie socio-économique et politique des Batwa. Il aborde les sujets en rapport avec l'intégration socio-économique et politique, la scolarité des enfants, l'alimentation, la santé et l'habitat pitoyable des Batwa du Burundi. Une lueur d'espoir pointe néanmoins à l'horizon.

Marginalisés et discriminés par les autres composantes sociales à savoir les Bahutu et les Batutsi, les Batwa ont fini par une auto discrimination et la majorité est résignée face à la situation. Aucun effort pour pouvoir s'en sortir. Entretemps, les pouvoirs politiques qui se sont succédé au Burundi sont restés indifférents au sort des Batwa, développant volontairement ou involontairement des préjugés et stéréotypes sur cette catégorie de personnes très vulnérables.

En effet, des autorités n'ont cessé de déclarer, pour justifier leur inaction, que les Batwa ne veulent pas abandonner leur façon de vivre comme si leur misère était une fatalité. Interrogé sur la situation des Batwa de sa commune, un administrateur communal nous a indiqué que les Batwa constituent une communauté qui est difficile à transformer. Pour lui, les Batwa ne veulent pas se développer. « Lorsque vous leur donnez des tôles, ils les vendent au lieu de les mettre sur leurs maisons. » Il affirme que « les enfants Batwa refusent d'aller à l'école parce qu'ils suivent le modèle de leurs parents et de leurs voisins qui se moquent de l'école et du développement car campés sur leur vieille culture ». Pour lui « Abatwa ni abatwa nyene » un langage burundais simplifié pour renforcer son dénigrement et son mépris envers cette couche de la population.

Au lieu d'organiser un vaste mouvement de réhabilitation et d'intégration sociale de leur communauté, des Batwa qui ont eu la chance d'étudier et qui occupent des postes importants de l'Etat s'apitoient sur le sort de leurs camarades.

L'habitat des Batwa du Burundi laisse entrevoir la qualité des hommes et femmes qui nous gouvernent. C'est indigne de voir des êtres humains vivre dans la déchéance humaine au vu et au su des pouvoirs publics censés être élus pour le bien de son peuple », déclare un militant de droits de l'homme contacté.

Des huttes faites de branchage et couvertes d'herbes font la pitié des cœurs sensibles, ce qui a réveillé l'initiative de Madame Marione, une bienfaitrice d'origine suédoise qui a construit des maisons modernes à 182 ménages de la commune Bururi.

Malheureusement, les pouvoirs publics n'ont pas accompagné cette initiative pour distribuer des terres cultivables dont manque cruellement la communauté Batwa du Burundi.

En conclusion, le FORSC constate que les Batwa du Burundi vivent dans des conditions les plus déplorables dans des sites isolés, des habitations de fortune pitoyables. Sans terres cultivables, ils tentent les plus vieux métiers qui ne rapportent plus rien. Les pots en argile n'ont plus de marché suite à l'émergence des ustensiles de cuisine modernes. Certains essaient de vivre difficilement avec les métiers de tissage des nattes et de la forge, des métiers qui rapportent très peu pour les

familles. Le taux de scolarisation des enfants Batwa est encore très bas car beaucoup d'enfants Batwa abandonnent l'école par manque de nourriture, de matériels scolaires, d'habits, des contributions financières exigées mais aussi et surtout pour cause de rejet, de stigmatisation et de discrimination sociale. Sans assistance médicale et suite aux mariages consanguins, la mortalité infantile y est très élevée. Les hommes et les femmes usent encore du fétichisme comme moyens de se protéger contre les maladies. Ils disent ne pas être à mesure de payer les frais médicaux et meurent dans leurs maisons suite à de longues maladies non soignées.

Ainsi, compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De prendre pour modèle Madame Marione qui a construit des maisons à 182 ménages de la communauté Batwa ;
- D'être sensible à la souffrance qu'endurent les membres de la communauté Batwa en réservant à cette dernière une assistance spéciale ;
- De combattre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination sociale qui frappent la communauté depuis des siècles ;
- De prendre en charge les enfants Batwa en âge scolaire et de leur réserver un soutien spécifique rapproché notamment en nourriture et en matériel scolaire ;
- De leur octroyer des terres cultivables et d'autres appuis socio-économiques en vue de leur intégration dans la société burundaise ;
- De les aider à changer leur mode de vie pour s'adapter au monde qui change de manière perpétuelle.

Aux représentants et organisations des Batwa :

- D'organiser un vaste mouvement d'intégration socio-économique et politique qui toucherait tous les membres de la communauté sans exception ;
- D'œuvrer réellement pour l'intérêt général de leur communauté et non pour l'intérêt individuel.

A la population burundaise :

- De se solidariser et d'apporter un soutien indéfectible aux membres de la communauté en détresse ;
- D'éviter des attitudes de rejet et de discrimination envers des membres de cette communauté qui sont des êtres humains dignes de ce nom.

Aux partenaires et amis du Burundi :

- De venir en aide aux catégories de burundais vulnérables, surtout pendant cette période de crise de leadership responsable où l'autorité politique est dangereusement préoccupée uniquement par son maintien au pouvoir, en violation flagrante des principes sacrosaints de bonne gouvernance et de démocratie.

0. INTRODUCTION

La promotion des groupes de personnes vulnérables et marginalisés est un indice de gouvernance démocratique des Etats. Au Burundi, la situation de ces groupes de personnes est catastrophique et mérite de s'y appesantir. Aujourd'hui, les enfants de la rue grouillent dans les centres urbains, au moment où leurs places devraient être dans les écoles. Ils sont pourchassés à chaque instant par des policiers qui les exigent de quitter de force la rue pour rentrer chez eux. Pour ces policiers, il est inacceptable que ces enfants reviennent toujours dans la capitale pour mendier alors que la Mairie les avait chassés de la ville. Parmi les groupes de personnes marginalisées, la composante sociale Batwa en est un cas le plus illustratif au Burundi.

Les Batwa constituent une composante sociale misérable oubliée. Ils vivent dans des conditions les plus déplorables dans des sites isolés et éparpillés dans plusieurs coins du pays. Leurs habitations, leurs habillements malpropres, leur misère et leur style de vie les distinguent de la majeure partie du reste de la population burundaise. Au moment où les autres burundais vivent principalement de l'agriculture, les Batwa manquent cruellement de terres cultivables. Ils essaient de vivre encore de la forge, du tissage des nattes et de la poterie alors que ce métier est dépassé. Les pots fabriqués en argile n'ont plus de marché suite à l'émergence des ustensiles de cuisine modernes.

Nous avons visité plusieurs sites de Batwa dans au moins 7 provinces du pays : Mairie de Bujumbura, Gitega, Bururi, Mwaro, Kirundo, Cibitoke et Cankuzo. Le constat est amer, cette population estimée à au moins 1% de la population totale, souffre plus que le reste de la population burundaise, de tous les maux. En arrivant sur le lieu, vous êtes frappé par une misère physiquement manifeste : l'habillement en haillons, des habitations de fortune pitoyables, une saleté épouvantable et des pots en argile entassés sans clientèle. « Nous sommes obligés de continuer à les fabriquer juste pour ne pas perdre le métier et pour avoir une occupation », nous lance une femme en action.

Les Batwa ont toujours été des laissés pour compte. Ils sont incapables de faire face aux défis actuels du monde en perpétuel changement. Les problèmes qu'ils rencontrent trouvent leur origine dans l'effondrement de leur mode de subsistance. En effet, ils étaient considérés de par le passé comme un peuple de la forêt, primitif et infrahumain.

Cette caricature les a privés de l'accès à un certain nombre d'avantages comme les allocations qui leur permettraient de s'assurer d'une meilleure santé, de faire face aux frais inhérent à l'éducation de leurs enfants ou encore de leur faciliter l'accès à d'autres avantages sociopolitiques. Ce rapport spécial de FORSC fait le point sur la vie socio-économique et politique des Batwa. Il aborde les sujets en rapport avec l'intégration socio-économique et politique, la scolarité des enfants, l'alimentation, la santé et l'habitat pitoyable des Batwa du Burundi. Une lueur d'espoir pointe néanmoins à l'horizon.

Des bienfaiteurs commencent à comprendre l'urgence de sortir cette communauté de la déchéance humaine que la nature semble leur imposer et que certaines autorités publiques burundaises prennent comme une fatalité, pour justifier leur inaction. En province Bururi, une bienfaitrice d'origine suédoise a réussi l'encadrement de 182 ménages qui, aujourd'hui, vivent dans de très belles maisons. Malheureusement, les pouvoirs publics n'ont pas accompagné l'initiative salvatrice en octroyant des terres cultivables à ces ménages.

I. LE DEFI D'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE TWA DU BURUNDI

La population Batwa a toujours été estimée à 1% du reste de la population burundaise. Une étude réalisée en 2008 par l'une des organisations des Batwa l'UNIPROBA avait effectivement révélé que le pays comptait 78071 habitants de la composante sociale Twa. Selon un analyste de la démographie burundaise contacté, la démographie de la population Batwa est décroissante du fait que la mortalité infantile y est très élevée suite aux mauvaises conditions de vie vécue au quotidien. Le problème de consanguinité lié aux mariages entre Batwa serait également à l'origine du taux élevé de la mortalité infantile des enfants Batwa. Marginalisés et discriminés par les autres composantes sociales à savoir les Bahutu et les Batutsi, les Batwa vivent dans des sites généralement familiaux et sont contraints par leur sort de se marier entre des membres de la même famille.

I.1. Une communauté victime de rejet, de discrimination sociale, de préjugés et de stéréotypes

Ils vivent un rejet social déplorable. En province Gitega par exemple, un Mutwa affirme avoir été obligé de vendre sa vache laitière parce que les autres composantes sociales avaient refusé de lui acheter son lait. « Ntamata y'Umutwa » pour dire « Pas de lait d'un Mutwa », disait les voisins. Pourtant, nous révèle-t-il « J'avais pris le soin de nourrir ma vache qui pouvait produire plus de 20 litres de lait par jour. J'ai été obligé de la vendre à une famille hutue et curieusement tout le monde affluait pour acheter le lait. A moins de deux ans, ils avaient déjà acheté deux autres vaches ».

Suite à ce rejet social, les Batwa ont fini par une auto discrimination et la majorité est résignée face à la situation. Aucun effort pour pouvoir s'en sortir. Entre temps, les pouvoirs politiques qui se sont succédé au Burundi sont restés indifférents au sort des Batwa, développant volontairement ou involontairement des préjugés et stéréotypes sur cette catégorie de personnes très vulnérables.

En effet, des autorités n'ont cessé de déclarer que les Batwa ne veulent pas abandonner leur façon de vivre comme si leur misère était une fatalité. Interrogé sur la situation des Batwa de sa commune, un administrateur communal nous a indiqué que les Batwa constituent une communauté qui est difficile à transformer. Pour lui, les Batwa ne veulent pas se développer. «

Lorsque vous leur donnez des tôles, ils les vendent au lieu de les mettre sur leurs maisons. » Il affirme que « les enfants Batwa refusent d'aller à l'école parce qu'ils suivent le modèle de leurs parents et de leurs voisins qui se moquent de l'école et du développement car campés sur leur vieille culture ». Pour lui « Abatwa ni abatwa nyene » (les Batwa sont tout simplement des Batwa) un langage burundais simplifié pour renforcer son dénigrement et son mépris envers cette couche de la population.

Pendant de longues années, l'image des habitations de fortune à l'entrée du centre-ville de la province Bururi en provenance de Rumonge est restée gravée dans les mémoires des visiteurs et des défenseurs de droits de l'homme. A côté des maisons en matériaux durables, des huttes couvertes d'herbes du bas en haut faisaient la honte à la province, mais l'autorité restait indifférente face à cette misère en pleine ville.

Au lieu d'organiser un vaste mouvement de réhabilitation et d'intégration sociale de leur communauté, des Batwa qui ont eu la chance d'étudier et qui occupent des postes importants de l'Etat s'apitoient sur le sort de leurs camarades.

Pour Vital Bambanze, président de l'UNIPROBA, les Batwa de Buterere sont irresponsables : « Nous avons été déçus par leurs comportements. En 2001 nous avons construit pour eux 86 maisons en briques cuites et nous avons réservé de l'espace pour la construction des infrastructures comme les écoles mais dans l'attente du financement nous avons été surpris en trouvant l'espace qui était vert vendu aux autres catégories ethniques alors que c'était de l'espace réservé au Batwa». En 2010 des bienfaiteurs ont construit autour de 200 autres maisons pour les Batwas nouveaux venus. « Quelques-uns des Batwa ont vendu leurs maisons et maintenant ils n'ont plus où loger, nous sommes découragés quand il s'agit d'appuyer les Batwa de Buterere », ajoute M. Bambanze

Des Batwa de Buterere contactés regrettent les formes d'aide qu'ils reçoivent de la part de leurs organisations respectives : « Nous ne pouvons pas vivre dans des maisons couvertes de tôles quand nous n'avons rien à manger. Nous sommes obligés de vendre ces tôles pour pouvoir survivre quelques jours sans quémander. Nous avons besoins d'être réinstallés sur des terres cultivables et pouvoir vivre au même niveau que les autres. Nous vivons de la mendicité en ville, comment est-ce qu'un mendiant onpeut vivre dans une maison en tôle, c'est impossible », réagit un Mutwa rencontré dans un dépôt d'immondices tout près du site Buterere.

I.2. Une activité économique rétrograde mais rémunératrice : la forge

Au moment où les burundais ont abandonné la forge depuis l'arrivée des objets fabriqués par l'industrie européenne, les Batwa de Cankuzo perpétuent ce vieux métier traditionnel. Ils retravaillent le fer pour fabriquer de couteaux, de haches, satisfaits de leur clientèle abondante Au moment où les burundais ont abandonné la forge depuis l'arrivée des objets fabriqués par l'industrie européenne, les Batwa de Cankuzo perpétuent ce vieux métier traditionnel. Ils retravaillent le fer pour fabriquer des couteaux, des haches, des lances, des flèches, les porte-bagages pour vélos, etc. Selon ces forgerons, leurs produits sont moins chers par rapport aux produits de fabrication moderne. Ils sont en outre très satisfaits de leur clientèle abondante dans le voisinage.

I.3. La poterie ne rapporte plus rien et la chasse est bannie et interdite

La poterie fut une grande source de revenus des ménages de la communauté Twa du Burundi. Avec l'introduction des objets à usage moderne, le métier ne rapporte plus rien. La clientèle s'est détournée des marmites cassables fabriquées en argile par les Batwa.

Avec la modernité et les principes de protection de l'environnement, les Batwa ne sont plus permis de se rabattre à la chassecomme moyen de survie sans terres.

I.4. Le tissage des nattes : une source de revenus

Les hommes et les femmes Batwa sans terres usent de tous les moyens pour pouvoir survivre. En commune Matanaprovince Bururi des hommes tissent des nattes qu'ils vendent au marché. Les nattes dans cette partie du pays constituent un produit bien recherché et permettent ainsi aux vendeurs d'avoir un peu d'argent pour acheter la ration du jour. Précisons que ce travail de tissage de nattes demande beaucoup d'ingéniosité et de patience. « Pour avoir une natte bien faite, le tissage peut me prendre au moins une semaine », nous dit le jeune Ntahondereye rencontré au siteMwihimbureen commune Mugamba, province Bururi.

La poterie fut une grande source de revenus des ménages de la communauté Twa du Burundi. Avec l'introduction des objets de fabrication moderne, le métier ne rapporte plus rien. La clientèle s'est détournée des marmites cassables fabriquées en argile par les Batwa.

Avec la modernité et les principes de protection de l'environnement, les Batwa ne sont plus permis de se rabattre à la chasse comme moyen de survie. Sans terres cultivables dans un pays où la population vit généralement de l'agriculture et de l'élevage, les Batwa préfèrent aujourd'hui cultiver dans les champs d'autrui.

Les hommes et les femmes Batwa sans terres usent de tous les moyens pour pouvoir survivre. En commune Matana, province Bururi, des hommes tissent des nattes qu'ils vendent au marché. Les nattes dans cette partie du pays constituent un produit bien recherché et permettent ainsi aux vendeurs d'avoir un peu d'argent pour acheter la ration du jour. Précisons que ce travail de tissage de nattes demande beaucoup d'ingéniosité et de patience. « Pour avoir une natte bien faite, le tissage peut me prendre au moins une semaine », nous dit le jeune Ntahondereye rencontré au site Mwihimbure en commune Mugamba, province Bururi.

II. DE L'ALIMENTATION ET DE LA SANTE GLOBALE DES BATWA DU BURUNDI

La communauté Batwa du Burundi vit dans la misère indescriptible. Leurs conditions de vie sont pitoyables sans aucune assistance humanitaire. La réalité des sites visités est effroyable.

Les ménages du site de Mugero en commune Gisozi, province Mwaro vivent dans des conditions peu décentes. Ils manquent des terres pour cultiver, ce qui entraîne une famine permanente chez ces familles. Dans ce village, chaque famille exploite seulement un champ d'environ 5 mètres sur 15 où on associe du haricot et quelques pieds de manioc. Ndinzemenshi est une maman d'une quarantaine d'années habitant ce site. Elle dit qu'elle doit nourrir ses 8 enfants en allant travailler chez les populations voisines d'origine sociale différente.

Tous les matins, les hommes valides et leurs femmes doivent aller travailler chez les autres familles des environs pour pouvoir nourrir leurs enfants. lls indiquent que le vieux métier de fabrication de pots n'est plus rentable car ils ne trouvent plus de clients compte tenu de l'utilisation du matériel moderne comme les casseroles et les bidons. Aussi, l'argile n'est plus disponible dans les marais.

Les Batwa de ce site disent être quotidiennement tenaillés par la faim avec un nombre élevé d'enfants qu'ils ont mis au monde. Par exemple, le nommé Tama Fabien a 9 enfants tandis qu'un certain Kibwa en a 6. Les habitants de ce site de Mugero disent qu'ils sont habitués à manger sans se rassasier, une fois par jour. Il leur arrive même de manquer totalement à manger et de passer même deux jours.

Dans ce site de Batwa de Mugero, les enfants de moins de 5 ans sont consultés gratuitement comme les autres enfants mais souvent les médicaments manquent et des fois des enfants meurent par manque d'assistance. Les personnes adultes qui tombent malades ne vont pas se faire soigner par manque d'argent. Selon leurs propos, il y a ceux qui tombent malades et restent à la maison. En 2016, une maman est morte car elle ne s'était pas présentée au centre de santé par manque d'argent. Il importe de signaler que certains ménages de ce site commencent timidement à pratiquer un élevage de chèvres pour augmenter leurs ressources.

En province Gitega, les Batwa du site Zege, situé à 5km du centre- ville, vivent dans une misère sans nom. N'ayant pas de terre à cultiver, l'activité quotidienne est la fabrication des pots qui malheureusement n'ont pas de clients. Ils demandent de l'aide à tout passant. La majorité passe la journée à mendier dans les rues de la ville, accompagnée de leurs enfants.

Ce site n'a pas d'eau potable, ils doivent parcourir 2km pour puiser de l'eau dans la rivière. C'est pourquoi l'hygiène n'est pas leur priorité. Un chef de famille nous a révélé qu'ils peuvent passer un mois sans se laver. Leur santé est médiocre suite aux mauvaises conditions de vie. Ils ne vont pas se faire soigner car au centre de santé on leur prescrit des médicaments à acheter dans les pharmacies alors qu'ils n'ont pas d'argent. Quant aux soins gratuits aux enfants, ils disent non car on leur demande d'aller acheter des médicaments.

Le taux de mortalité des enfants y est très élevé. Un parent nous a dit qu'il a perdu ses 4 enfants suite à la malaria et la fièvre typhoïde non soignées. Une vieille dame couchée à même le sol dans la petite hutte en paille nous dit qu'elle est gravement malade et qu'elle attend la mort. En province Kirundo, selon DéoNiyonizigiye, représentant des Batwa de la commune de Kirundo au nord du Burundi, la catégorie sociale des Batwa est vraiment oubliée. « Nous sommes au point de mourir de faim alors que la majorité de nos familles se trouvent à Mahama au Rwanda, il y a d'ici 2ans, suite au 3ème mandat du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. ». Ces différentes familles, a-t-il ajouté, avant de partir vendaient toutes les toitures de leurs maisons pour avoir des tickets qui leur permettaient d'arriver juste à la frontière. Il compte à peu près une centaine de personnes qui ont quitté la commune de Kirundo.

Une seule association Tujijuke essayait de réunir ces Batwa mais aucune intervention à travers celle- ci n'a été faite à part les champs de cuisines ou « Kitchengarden » initiés par cette association. Le représentant de ces Batwa signale qu'il y a presqu'une année ils sont frappés par la famine suite aux aléas climatiques et problèmes politiques qui secouent notre pays. Et jamais l'administration ne se souvient des Batwa lors de la distribution des aides en nourriture, selon ce représentant. Il demande avec insistance qu'ils soient assistés comme les autres pour diminuer la mortalité surtout infantile causée par ce fléau de famine. Autres choses, ces Batwa demandent la représentation au niveau de l'administration car un seul Mutwa qui était conseiller économique du gouverneur a été limogé de ses fonctions il y a 4ans.

Celui-ci a été simplement accusé d'être un militant du FNL. Actuellement, le bureau du gouverneur de Kirundo y compris ses trois conseillers est monopolisé par des Bagumyabanga du CNDD FDD. Les Batwa lancent un cri d'alarme pour qu'ils soient assistés le plus rapidement possible et font appel à leurs représentants au Sénat et parlement burundais pour les aider à décrocher une aide en vivres. Au nord-ouest de la capitale de Bujumbura, précisément dans la zone Buterere, à environ 8 km depuis le centre- ville, se trouve un site des Batwa communément appelés « Batwa », à quelques mètres de la station d'épuration des eaux usées et le dépôt des immondices. Ce site du nom de Nyarumanga héberge plus de 286 ménages des Batwa dont 86 ménages étaient là à partir de 2001.

En arrivant dans ce site, nous avons été surpris par les conditions d'existence de ces humains en plein capital du Burundi. Des huttes, une insalubrité à vous couper le souffle. Des hommes qui ont la taille des enfants par manque de nourriture et souffrant de kwashiorkor. Ces Batwa disent n'avoir pas accès aux soins de santé « Celui qui peut aller se faire soigner, c'est celui qui a de l'argent », déclare les Batwa que nous avons rencontrés dans ce site.

Lors de visite, des enfants jouaient et ramassaient des ordures dans le dépotoir des immondices, buvaient de l'eau se trouvant dans des étangs d'eau sans se soucier des conséquences possibles sur leur santé. Au site Nyarumanga visité, il y avait un robinet public mais visiblement cette eau ne les servait pas car ils disaient que le tarif est élevé.

Ntahompagaze, un autre Mutwa rencontré au même endroit, fait savoir que les conditions de vie qu'ils mènent les poussent à exposer leur vie « Je suis ici à la recherche de quoi mettre sous la dent. Malgré la présence des objets tranchant couvert de rouille, je continue à chercher des objets métalliques pour les vendre en vue de trouver un peu d'argent. »

Les femmes Batwa ne croisent pas non plus les bras, elles vont ici et là pour soutenir leurs familles. Au moment où Ntahompagaze cherche des objets dans le dépôt des immondices, sa femme circule dans les quartiers de la Mairie et le centre-ville pour mendier. « Les jours ne sont pas les mêmes, tantôt je gagne, tantôt je rentre bredouille, quelques fois nous passons des jours sans manger », précise la femme.

Signalons que la majorité des Batwa du Burundi sont dans l'incapacité de se procurer la CAM dont le prix est passé il y a peu de 2000 FBu à 3000FBU.

III. QUID DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS BATWA

Ces enfants Batwa ont été photographiés en province Cankuzo. Ils sont pour la plupart en âge de scolarité mais n'ont pas accès à l'école de par la pauvreté de leurs parents. Certains peuvent ne pas croire à la réalité mais la hutte constitue leur maison d'habitation. D'après des enfants victimes d'abandons scolaires contactés, non seulement ils quittent l'école par manque de nourriture mais aussi les pluies détruisent leurs matériels scolaires dans leurs huttes et disent vivre dans des conditions défavorables à l'école. « A l'école, les autres enfants crachent sur nous en disant que nos habits sont sales et que nous sommes puants. Nous n'avons ni habits, ni savons et nous avons préféré rester à la maison pour aider nos parents dans la poterie et la forge », nous déclare un jeune Mutwa qui a abandonné l'école.

Sur 150 élèves subventionnés depuis l'an 2001 par l'UNIPROBA et provenant de 86 premiers ménages du site Nyarumanga en Zone Buterere, Mairie de Bujumbura, c'est rare de trouver même 20 élèves qui sont parvenus à continuer leurs études jusqu'à l'école secondaire. Une enquête est prévue au cours de cette année pour évaluer les résultats du projet, selon Vital Bambanze, président de l'UNIPROBA. « Nous n'avons pas de données exactes chiffrées pour le moment, on espère les avoir très bientôt mais nous regrettons déjà cette situation ».

Joas Nyandwi, un Mutwa rencontré dans le même site, relate les causes des abandons scolaires fréquents dans ce site. « Nos enfants commencent très nombreux l'école primaire mais un nombre restreint atteint rarement le secondaire. Ma fille par exemple n'a pas pu terminer l'école primaire

à cause de la famine et après quelques semaines elle s'est mariée. Je peux affirmer que beaucoup d'enfants abandonnent l'école car ils ne trouvent pas de quoi manger au retour de l'école. ». Des Batwa contactés dans ce site affirment qu'en plus de la discrimination ethnique à l'école, la pauvreté extrême, le manque de matériels scolaire nécessaire et les frais scolaires à l'école secondaire, le manque d'habits ou d'uniformes scolaires, le manque de nourriture le matin et au retour de l'école, sont les principales causes d'abandons scolaires des enfants.

C'est également l'avis de D.V, un jeune Mutwa élève finaliste des humanités, originaire de Bujumbura rural mais résident au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Il déclare avoir eu la chance de rencontrer un bienfaiteur qui lui a payé la scolarité. « Dans le milieu rural spécialement dans notre province de Bujumbura rural, les enfants Batwa quand ils sont encouragés, n'abandonnent pas l'école. La discrimination dans les écoles est un facteur non négligeable d'abandons scolaires chez nos enfants », affirme D.V. Ce dernier se félicite d'avoir collaboré avec son ami Sévérien et que les deux ont essayé de mobiliser les autres batwapour poursuivre les études malgré la discrimination.

Ils ont pu compter autour de 100 élèves qui sont parvenus à terminerle secondaire en province Bujumbura rurale.

Selon Severin Sindizera président de l'AIDEB, une autre association qui prône les droits des Batwa, au Burundi, le nombre exact des élèves Batwa qui sont dans les écoles secondaires aujourd'hui avoisine 926 élèves au total y compris ceux de Buterere. « C'est une évolution positive même si les Batwa de Buterere ne sont pas motivés comme ceux de l'intérieur du pays », indique Sindizera.

Nous avons visité le site des Batwa de la localité Zege, à 5km de la ville de Gitega, au centre du Burundi. Le site regroupe plus de 40 ménages mais seulement 6 enfants sont au primaire, personne au secondaire. Les parents nous ont dit que leurs enfants ne peuvent pas aller à l'école sans nourriture, sans habits et sans matériel scolaire.

Au site de Mugero en commune Gisozi, province Mwaro, 35 ménages vivent dans ce site. La pauvreté dans laquelle croupissent ces ménages ne permet pas aux enfants d'aller à l'école. Cinq enfants venaient d'abandonner l'école, au cours de cette année scolaire, au niveau du primaire. Quatre enfants seulement provenant de ce site sont à l'école secondaire alors que l'école est à environ 3 km.

IV. DE L'HABITAT CHEZ LA COMMUNAUTE BATWA DU BURUNDI

L'état des habitations des Batwa au Burundi est pitoyable. Des huttes faites de branchage et couvertes d'herbes font la pitié des cœurs sensibles, ce qui a réveillé l'initiative de Madame Marione, une bienfaitrice d'origine suédoise qui a construit des maisons modernes à 182 ménages de la commune Bururi.

IV.1. Une habitation indigne d'un être humain

« L'habitat des Batwa du Burundi laisse entrevoir la qualité des hommes et femmes qui nous gouvernent. C'est indigne de voir des êtres humains vivre dans la déchéance humaine au vu et au su des pouvoirs publics censés être élus pour le bien de son peuple », déclare un militant de droits de l'homme contacté.

Ces photos illustrent bien les conditions de vie de la majeure partie des Batwa du Burundi. Dans cette hutte, vivent des êtres humains « normaux » gravement frappés par la misère de ce monde sans que les autres n'en disent un mot ! Des êtres humains qui ressemblent à nous tous au moment où des étages poussent comme des champignons dans différents centres urbains du pays.

Ces êtres humains vivent dans cette déchéance humaine au Burundi, au moment où le trésor public est systématiquement vandalisé par ceux qui devraient le protéger. Ceci contraste avec la situation de paix régulièrement vantée par le gouvernement de Pierre Nkurunziza, alors qu'une partie de la population burundaise vit dans la misère sans nom.

« L'habitat des Batwa du Burundi laisse entrevoir la qualité des hommes et femmes qui nous gouvernent. C'est indigne de voir des êtres humains vivre dans la déchéance humaine au vu et au su des pouvoirs publics censés être élus pour le bien de son peuple », déclare un militant de droits de l'homme contacté.

IV.2. Un espoir d'intégration possible

Des bienfaiteurs commencent à comprendre l'urgence de sortir cette communauté de la déchéance humaine que la nature leur a imposée et que certaines autorités publiques prennent comme une fatalité pour justifier leur inaction. Les Batwa de la commune et province Bururi au sud du pays ont eu la chance d'avoir une bienfaitrice qui s'est occupé d'eux et qui leur a construit de belles maisons. Ils sont désormais protégés contre les intempéries. Ils sont encadrés par une suédoise Madame Marione qui leur donne une assistance diverse en soins médicaux, en habillement et en nourriture. 182 ménages ont bénéficié de maisons modernes et sont regroupés dans 6 villages. Les villages de Mibira et Nema comptent successivement 70 et 60 ménages. Les villages de Kirimbi, Ngendo, Bamba et Rubanga regroupent à table. Ils regrettent cependant que

V. UNE INTEGRATION POLITIQUE TIMIDE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE

En politique, une lueur d'espoir pointe à l'horizon. Les Batwa bénéficient de la cooptation pour entrer dans les institutions comme l'Assemblée Nationale. La cooptation est prévue par la Constitution burundaise et l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi signé en août 2000, pour réhabiliter les membres de cette communauté burundaise, considérée comme la plus minoritaire et traditionnellement la plus défavorisée. Ainsi, lors des élections controversées de 2015, le pouvoir Nkurunziza a coopté trois Batwa qui sont actuellement membres de l'Assemblée Nationale. La communauté Batwa avait contesté la cooptation d'une femme en disant que cette dernière avait simulé l'appartenance à cette communauté alors qu'elle est de la composante sociale Hutu. Malheureusement, cette représentation au niveau de cette noble institution n'a pas changé la situation de détresse que vit cette communauté dans les coins les plus reculés et les plus isolés du reste de la population burundaise.

Des bienfaiteurs commencent à comprendre l'urgence de sortir cette communauté de la déchéance humaine que la nature leur a imposée et que certaines autorités publiques prennent comme une fatalité pour justifier leur inaction. Les Batwa de la commune et province Bururi au sud du pays ont eu la chance d'avoir une bienfaitrice qui s'est occupé d'eux et qui leur a construit de belles maisons. Ils sont désormais protégés contre les intempéries. Ils sont encadrés par une suédoise Madame Marione qui leur donne une assistance diverse en soins médicaux, en habillement et en nourriture. 182 ménages ont bénéficié de maisons modernes et sont regroupés dans 6 villages. Les villages de Mibira et Nema comptent successivement 70 et 60 ménages. Les villages de Kirimbi, Ngendo, Bamba et Rubanga regroupent à leurs tours successivement 15, 16, 15 et 6 ménages. Tous ces ménages ont également bénéficié d'élevage de porcs et d'eau potable. Ils regrettent cependant que l'administration publique n'ait pas accompagné cette bienfaitrice en accordant à ces familles des terres cultivables.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les Batwa ont toujours été des laissés pour compte. Ils sont incapables de faire face aux défis actuels du monde en perpétuel changement. Les problèmes qu'ils rencontrent trouvent leur origine dans l'effondrement de leur mode de subsistance. En effet, ils étaient considérés de par le passé comme un peuple de la forêt, primitif et infrahumain. Cette caricature les a privés de l'accès à un certain nombre d'avantages comme les allocations qui leur permettraient de s'assurer d'une meilleure santé, de faire face aux frais inhérent à l'éducation de leurs enfants ou encore de leur faciliter l'accès à d'autres avantages sociopolitiques.

Ils vivent dans des conditions les plus déplorables dans des sites isolés, des habitations de fortune pitoyables. Sans terres cultivables, ils tentent les plus vieux métiers qui ne rapportent plus rien. Les pots en argile n'ont plus de marché suite à l'émergence des ustensiles de cuisine modernes. Certains essaient de vivre avec les métiers de tissage des nattes et de la forge.

Le taux de scolarisation des enfants Batwa est encore très bas car beaucoup d'enfants abandonnent l'école par manque de nourriture, de matériels scolaires, d'habits, des contributions financières exigées mais aussi et surtout pour cause de rejet, de stigmatisation et de discrimination sociale. Sans assistance médicale et suite aux mariages consanguins, la mortalité infantile y est très élevée. Les hommes et les femmes usent encore du fétichisme comme moyens de se protéger contre les maladies. Ils disent ne pas être à mesure de payer les frais médicaux et meurent dans leurs maisons suite à de longues maladies non soignées.

Ainsi, compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De prendre pour modèle Madame Marione qui a construit des maisons à 182 ménages de la communauté Batwa ;
- D'être sensible à la souffrance qu'endurent les membres de la communauté Batwaen réservant à cette dernière une assistance spéciale ;
- De combattre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination sociale qui frappent la communauté depuis des siècles ;
- De prendre en charge les enfants Batwa en âge scolaire et de leur réserver un soutien spécifique rapproché notamment en nourriture et en matériel scolaire ;
- De leur octroyer des terres cultivables et d'autres appuis socio-économiques en vue de leur intégration dans la société burundaise ;
- De les aider à changer leur mode de vie pour s'adapter au monde qui change de manière perpétuelle.

Aux représentants et organisations des Batwa :

- D'organiser un vaste mouvement d'intégration socio-économique et politique qui toucherait tous les membres de la communauté sans exception ;
- D'œuvrer réellement pour l'intérêt général de leur communauté et non pour l'intérêt individuel.

A la population burundaise :

- De se solidariser et d'apporter un soutien indéfectible aux membres de la communauté en détresse ;
- D'éviter des attitudes de rejet et de discrimination envers des membres de cette communauté qui sont des êtres humains dignes de ce nom.

Aux partenaires et amis du Burundi :

- De venir en aide aux catégories de burundais vulnérables, surtout pendant cette période de crise de leadership responsable où l'autorité politique est dangereusement préoccupée uniquement par son maintien au pouvoir, en violation fragrante des principes sacrosaints de bonne gouvernance et de démocratie.

ANNEXES

DES PHOTOS DES BATWA : UNE REALITE QUI CREUVE LES YEUX DANS DIFFERENTES PROVINCES VISITEES

Les photos des Batwa dans Gitega

Les photos prises des Batwa dans Mwaro

Les photos prises des Batwa dans la province Mwaro

Les photos prises des Batwa dans Cibitoke

Les photos prises des Batwa dans Cankuzo

RAPPORT DU MOIS DE JUIN 2017

Un peuple sous un régime de violence et des violations des droits de l'homme

Rapport sur la gouvernance et les droits socio-économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Désavoué par la communauté nationale et internationale, le régime de Pierre Nkurunziza a choisi la voie de la violence et des violations de tous les principes sacro-saints d'un Etat de droit. Il ne respecte aucun principe de coopération internationale qui régit les relations entre les nations et les partenaires au développement.

Cet état de fait est lourd de conséquences sur la vie des citoyens qui ne sont protégés par aucune loi, et par conséquent, sont exposés à de nombreux et sérieux problèmes de survie et de sécurité.

Ce rapport de juin 2017 montre une situation socio-économique et politique très inquiétante. Le gouvernement burundais se comporte en paranoïaque qui voit tout le monde comme des ennemis qui lui veulent du mal. Il chasse les partenaires humanitaires qu'il accuse sans preuve de soutenir la rébellion.

Le FORSC rapporte ici de nombreux forfaits commis par la milice Imbonerakure qui fait la pluie et le beau temps sur tout le territoire sans être inquiétée, toutes les lois de la République étant systématiquement ignorées ou violées. Des dizaines de cas d'assassinats, arrestations arbitraires, tortures, violences sexuelles et vols en bandes organisées ont été perpétrés et rapportés durant la période du rapport.

Le rapport aborde aussi le point relatif à l'éducation de la jeunesse qui ne constitue plus une priorité du régime de Pierre Nkurunziza. A cause de la crise en cours, des milliers d'enfants ont abandonné l'école. Certains sont enrôlés de force dans la milice Imbonerakure avec la bénédiction des autorités nationales dont Pierre Nkurunziza.

Avant de conclure, le rapport relève d'autres éléments qui ont marqué la gouvernance durant la période du rapport dans les domaines économique et sécuritaire.

I. DES COMPORTEMENTS IRRESPONSABLES ET PARANOIAQUES DU GOUVERNEMENT BURUNDAIS FACE AUX PARTENAIRES ETRANGERS

La crise liée au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza est à l'origine de comportements irresponsables et paranoïaques affichés par les autorités burundaises face à la majorité de ses partenaires. Dans leur intention de nuire et suite au sentiment de culpabilité devant plusieurs crimes sur leur dos, le gouvernement du Burundi se met dans une position défensive. Ainsi, il se comporte comme un lion dans son territoire, qui mugit en dressant le poil contre tout « visiteur » considéré comme ennemi.

Le régime du CNDD-FDD a multiplié ses ennemis politiques. Tout conseil allant dans le sens de changer la logique voulue par le chef suprême est considéré comme une provocation, une ingérence ou un acte de néocolonialisme. Dans sa tentative désespérée d'échapper à la réalité sur les crimes en cours, le pouvoir a suspendu la collaboration avec l'OHCDH. Il a également rejeté le rapport des experts onusiens des droits de l'homme présenté en septembre 2016 autant qu'il s'est retiré de la CPI en octobre 2016. Ayant refusé toute collaboration avec la commission d'enquête sur le Burundi, le régime de Pierre Nkurunziza menace aujourd'hui la CNIDH après la publication de son rapport sur la situation des droits de l'homme qui reconnaît l'existence des violations de droits de l'homme.

Pendant ce mois de rapport, le gouvernement du Burundi n'a pas hésité à chasser la Croix Rouge Belgique et MSF suisse alors que ces deux ONGs humanitaires étaient en train d'assister le peuple burundais, en cette période de dures épreuves. Paranoïa politique oblige !!

Rejet de la coopération avec la Croix Rouge Belgique et l'ONG MSF Suisse

Au moment où la population burundaise a tant besoin d'assistance suite à la situation de misère dans laquelle elle vit depuis le début du troisième mandat, le gouvernement du Burundi entretient des relations tendues avec les ONGs humanitaires, en refusant notamment de signer certains des accords de coopération ou même en chassant purement et simplement ces bienfaiteurs.

Illustrations

En date du 26 juin 2017, une délégation de la Croix Rouge Belgique avait prévu de passer par la province Ngozi en provenance du Rwanda pour des visites de terrain en commune Nyamurenza où l'ONG allait financer un projet d'assistance humanitaire. Comme le gouverneur de province n'était pas au service, la permission a été demandée au conseiller principal du gouverneur qui a donné son accord. Mais lorsque le gouverneur a été informé de cette visite, il s'y est farouchement opposé arguant qu'on ne peut pas autoriser les Belges à entrer au Burundi, et que le fait qu'ils sont passés par le Rwanda, un pays ennemi, pour financer un projet qui sera exécuté dans une commune frontalière avec le Rwanda, montre que les Belges sont en train de préparer la déstabilisation des institutions du Burundi.

Ledit projet visait la construction des latrines pour 1000 ménages et la réhabilitation des pistes pour rendre le transport des malades par ambulance plus facile. Le gouverneur a déclaré que ce projet n'était pas nécessaire. La coordinatrice et la présidente de CR Ngozi ont échappé à l'emprisonnement grâce à l'intervention de plusieurs personnes qui ont crié au scandale.

La population bénéficiaire du projet se demande aujourd'hui si le cabinet du gouverneur pourra financer les travaux par ses propres moyens ou si le projet va purement et simplement s'arrêter. Cette population est désespérée et ne comprend rien de cette attitude d'une aussi haute autorité provinciale. Les sources sur place nous indiquent que l'ordre de chasser cette ONG est venu du Président Pierre Nkurunziza qui est natif de la province.

Le cas de la province Ngozi est quasi semblable de celui de la province Rumonge. Des sources sur place affirment que la délégation de MSF a plié bagage en date du 23 juin 2017. Pourtant, nous révèlent des sources sur place, les habitants de la ville de Rumonge avaient poussé un ouf de soulagement grâce à la présence de cette ONG qui commençait à appuyer l'hôpital de Rumonge dans le domaine médical. MSF suisse avait déjà construit un centre de prise en charge du choléra devenu endémique dans la commune Rumonge. Elle s'apprêtait à construire un bloc des urgences et un bloc du service de pédiatrie mais aussi à apporter un appui médical à 6 CDS de la province.

Les habitants affirment avoir appris avec regret le départ de cette ONG. D'après des informations à notre disposition, le ministère de la santé publique a refusé de signer un accord de partenariat avec cette ONG qui venait de prester pendant six mois dans la

province. Elle avait momentanément suspendu ses activités en attendant un accord de principe, elle s'est heurtée à un refus catégorique du ministre de la santé publique et de lutte contre le sida. Bien avant cela, cette ONG était également tombée en disgrâce avec les responsables sanitaires de la province lors du recrutement du personnel médical qui allait travailler dans cette ONG, un alibi à l'origine de ce désaccord.

En outre, les autorités du ministère ont imposé à cette ONG de s'approvisionner en médicaments à la CAMEBU, ce qui n'a pas du tout plu à MSF Suisse qui a décidé d'aller s'approvisionner là où elle estimait avoir de bons services. La population et une partie du personnel de l'hôpital de Rumonge contactées regrettent ce départ d'une organisation qui était venue prêter main forte au seul hôpital dans la province.

Les informations à notre disposition disent encore une fois que la décision de chasser cette ONG est venue du Président Pierre Nkurunziza lui-même.

C'est un autre cas de figure qui montre à quel point les autorités burundaises de tous les secteurs ne se soucient pas du bien-être social de la population. Elles ne visent que leurs propres intérêts. Le pouvoir burundais a choisi de sacrifier la santé de sa population au profit de ses avantages politiques individuels.

Fouille perquisition des résidences diplomatiques en violation flagrante de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques

La police burundaise a effectué le 19 juin 2017 une fouille perquisition dans le quartier de Kiriri situé dans la commune Mukaza, Mairie de Bujulbura. Au cours de cette fouille, la police s'est arrogé le droit de pénétrer dans des ménages du quartier sans distinction. Les résidences des représentants des agences des Nations Unies et des Ambassades accrédités à Bujumbura n'ont pas été épargnées.

Les missions diplomatiques et consulaires ont déploré le non-respect de la convention de Vienne que le Burundi a pourtant ratifiée. Cette convention protège en effet les ambassades, leur personnel et leurs biens. L'article 22 al 1 de la Convention de Vienne prévoit que les locaux de la mission sont inviolables. Il n'est pas permis aux agents de l'Etat accréditaire d'y pénétrer, sauf avec le consentement du chef de mission.

L'article 30 al.1 de la même convention précise également que la demeure privée de l'agent diplomatique jouit de la même inviolabilité et de la même protection que les locaux de la mission.

Des perquisitions policières avaient aussi été menées en décembre 2016 dans un immeuble abritant les appartements de nombreux citoyens européens, de fonctionnaires

d'ONGs, de diplomates et fonctionnaires des Nations Unies, immeuble situé dans le quartier Kabondo en commune urbaine de Mukaza, Mairie de Bujumbura. Ces fouilles perquisitions policières illégales sont menées dans un contexte politique tendu où le régime de Pierre Nkurunziza craint son renversement par les pays de l'UE qui, selon les autorités burundaises ont pris des sanctions financières contre le régime pour le fragiliser. Ce dernier organise des marches manifestations pour injurier et calomnier tous les pays qui critiquent les violations massives des droits de l'homme commises dans ce pays.

II. DES ABUS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME CONTINUS ET IMPUNIS COMMIS PAR DES MEMBRES DE LA MILICE IMBONERAKURE

Dans son plan de répression contre les opposants réels ou supposés, le régime du Président Pierre Nkurunziza instrumentalise une jeunesse burundaise analphabète qu'il met en avant pour arriver à ses fins. Selon des informations provenant de certains membres de la ligue des jeunes Imbonerakure, le Président Pierre Nkurunziza communique directement avec des chefs collinaires Imbonerakure à qui il a donné des pouvoirs supérieurs à l'administration locale et aux services de sécurité locaux. Le Président Pierre Nkurunziza a donné des pouvoirs aux chefs collinaires des Imbonerakure de suivre de près tous les ressortissants de leurs collines de ressort y compris ceux qui ont des responsabilités étatiques comme les ministres, les officiers de police et de l'armée, les députés, sénateurs et autres. Les mêmes sources nous indiquent qu'un chef local Imbonerakure peut désavouer un ministre natif de sa localité et le faire tomber en disgrâce si celui-ci ne se montre pas coopératif avec les agissements des Imbonerakure. Le Président Pierre Nkurunziza passe par les chefs Imbonerakure pour savoir si tel ou tel représentant étatique lui est fidèle ou pas.

Les pouvoirs reconnus aux miliciens Imbonerakure de la part de la plus haute autorité de l'Etat leur ont valu une impunité totale devant les multiples abus qu'ils commettent au quotidien. Les rapports des organisations de la société civile, des médias et des organisations internationales ont dénoncé plusieurs violations de droits de l'homme commises par cette jeunesse que le régime utilise comme une milice armée. Au fur du temps, cette milice se fortifie et le nombre des membres formés et entraînés augmente. Dans son rapport du 27 mai au 3 juin 2017, SOS Torture Burundi note une recrudescence alarmante des entraînements paramilitaires de la milice Imbonerakure. Les sites récents où sont menés les entraînements clandestins sont localisés en province Cibitoke:

Kayange en zone Ndava, commune Buganda, Cunyu en zone Gasenyi, commune Buganda, le stade de la commune Buganda, à côté de l'église catholique de Ruhagarika en commune Buganda, Bambo en commune Murwi, Musenyi en commune Rugombo, Ruziba en commune Mugina, Rubona en commune Mugina, Ruhororo en commune Mabayi, Rutabo en commune Mabayi, Bumba en commune Bukinanyana et Masango en commune Bukinanyana.

Dans ces lieux de formation, SOS Torture Burundi affirme que près de 1.000 jeunes miliciens se rassemblent pour suivre des formations paramilitaires.

Des démobilisés du CNDD-FDD en collaboration avec des militaires et des policiers issus de l'ancienne rébellion sont les instructeurs et expliquent aux miliciens que les entraînements visent à les préparer à défendre le pays en cas d'attaque de groupes rebelles.

Ces mêmes entraînements paramilitaires ont été signalés, de manière systématique, partout dans les provinces du pays.

Au chapitre des abus et violations de droits de l'homme commis par cette milice, le FORSC a enregistré au cours de cette période du rapport quelques faits illustratifs notamment des cas d'assassinats, de viol, de tortures, d'arrestations arbitraires, d'incendies de maisons, de vols en bandes organisées et des contributions forcées.

(1) Des jeunes miliciens Imbonerakure torturent un handicapé accusé de s'asseoir à côté des symboles du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 10 juin 2017, le nommé Habonimana Samuel, un handicapé physique originaire de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, a été grièvement blessé par des jeunes de la milice Imbonerakure de la même zone. La victime était accusée de s'asseoir à côté des symboles du parti au pouvoir alors qu'il n'en est pas membre.

(2) Deux personnes grièvement blessées au couteau au cour d'un affrontement entre miliciens en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 13 juin 2017, les nommés Miburo Richard et Nduwimana Emmanuel ont été tabassés et blessés au couteau lors des affrontements entre deux groupes d'Imbonerakure originaires de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura. Les victimes sont hospitalisées dans un centre de santé de la même commune.

(3) Des jeunes miliciens Imbonerakure torturent un citoyen qui dénonce un arrangement à l'amiable d'un cas de viol

En date du 22 juin 2017, le nommé Havyarimana Jean a été arrêté et torturé par des jeunes de la milice Imbonerakure résidant sur la colline Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura. Il était accusé d'avoir dénoncé à la police une tentative de règlement à l'amiable entre les parents d'une jeune fille violée et engrossée et un pasteur Imbonerakure, auteur du viol.

(4) Un responsable du SNR brutalise un cabaretier en province Muyinga

En date du 19 juin 2017, à la tombée de la nuit vers 19 h, le nommé Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR, a fait irruption dans un bar-restaurant appartenant à Jean – Baptiste Ntibansiga professeur au CEM de Muyinga au centre-ville de la commune et province Muyinga. Aussitôt arrivé à cet endroit appelé communément « 09 », il a commencé à brutaliser le propriétaire de la buvette, le traitant de tous les maux. Le tenancier du bar était accusé de recevoir dans son bistrot des réunions à caractère subversif aux fins d'arrêter des stratégies de déstabiliser l'ordre public. « Tous les opposants du régime se font rendez-vous chez Jean – Baptiste Ntibansiga », a martelé Gérard Ndayisenga s'adressant à toutes les personnes qui étaient présentes. Il s'est en outre retourné vers tout le monde en demandant de fermer la buvette et de vider les lieux. Les employés ont exécuté les ordres reçus et les consommateurs sont rentrés aussitôt.

Par la suite, l'agresseur a retiré à sa victime tous les documents de véhicule et il est parti. Vers 22 heures la nuit, il l'a appelé et lui a intimé l'ordre de le rejoindre à son bureau situé au quartier Kibogoye, zone et commune Muyinga à 08 heures précises le lendemain. Piqué par une peur panique d'être torturé ou assassiné, la victime s'est présentée au Cabinet du Gouverneur de Muyinga très tôt le matin, mardi avant de répondre au rendez-vous du responsable du SNR. Mme Aline Manirabarusha, gouverneur de Muyinga, après s'être entretenu avec Jean – Baptiste Ntibansiga, a appelé le chef de colline de Kibogoye

et lui a dit en langue nationale « Herekeza uyu muntu kwa doc, uhirahire agire ico aba!», ce qui veut dire: «Tiens compagnie à cette personne chez le responsable du SNR, gare à toi s'il lui arrive quelque chose de mal».

A bord de son propre véhicule Jean–Baptiste s'est rendu au bureau du SNR à Muyinga en compagnie du chef de colline de Kibogoye. Aussitôt arrivés, les deux hommes ont été embarqués dans le véhicule du chef SNR qui a fait plusieurs tours au centre-ville de Muyinga. Trois heures après, le chef SNR a déposé les deux hommes au bureau et a demandé au chef de colline Kibogoye de les laisser discuter en privé. Ironiquement, il lui a dit « Ntaco ndamugira, tekana ntaco aba ». « Je ne lui ferai pas de mal, sois tranquille ». A deux, le chef a sommé la victime de reconnaître qu'il organise des réunions de déstabilisation des organes de l'Etat et de payer un million de francs burundais en guise d'amende.

Pour recouvrer sa liberté, la victime a dû payer 750.000 Fbu. Après, il a été sommé de ne pas divulguer le cas faute de quoi il sera kidnappé et assassiné dans un lieu inconnu et sa famille ne saura jamais là où sa tête aura été tombée.

(5) Trois personnes torturées et arrêtées par des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo

Trois personnes Nduwimana Emmanuel, son épouse Mukerabirori Immaculée et le beau-frère Sinibagiye Juvénal, originaires de la colline Mugina, commune Ntega, province Kirundo, au nord du Burundi sont dans un état critique suite aux violences que des jeunes de la milice Imbonerakure, connus sous les noms de Cimpaye, Kabondo et Ntereke Alphonse, leur ont infligées dans la nuit du 30 juin 2017, la veille de la commémoration du 55ème anniversaire de l'indépendance du Burundi. La femme voulait secourir son mari qui était en train d'être torturé et a subi le même sort. La troisième personne est venue le lendemain rendre visite au couple pour s'enquérir de la situation et en a payé le prix. Par après, les victimes ont été conduites au bureau de l'OPJ communal qui a décidé de les mettre au cachot sans tenir compte de leur état de santé.

Cette famille a été victime de son appartenance politique au FNL aile d'Agathon Rwasa. Elles ont été accusées de livrer des secrets au magazine Humura de la Radio Publique Africaine qui travaille en exil. Dans l'après-midi du 02 juillet 2017, des membres de leurs familles respectives étaient au bureau de l'OPJ pour demander leur libération en vue d'être conduit à l'hôpital.

Ils s'inquiètent d'une justice injuste qui punit les victimes au lieu de s'en prendre aux auteurs des crimes. Rappelons que les membres du FNL aile d'Agathon Rwasa sont la cible de la violence des jeunes de la milice Imbonerakure dans la commune Ntega.

(6) Un travailleur domestique grièvement blessé par des Imbonerakure en province Makamba

Un travailleur domestique du nom de Nkurunziza Eric, originaire de la province Karusi a été grièvement blessé le 20 juin 2017 par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe, commune Mabanda, province Makamba. La victime a été torturée par trois jeunes Imbonerakure l'accusant de ne pas coopérer avec eux. Trois présumés agresseurs sont soupçonnés d'avoir commis ce crime : il s'agit des prénommés Claude, Michel et Anaclet. La victime a reçu des soins au centre de santé de Gahama, situé dans la même commune.
Dans cette même commune, un certain Nizigiyimana Emmanuel a été grièvement tabassé le 29 juin 2017 par des jeunes de la milice Imbonerakure sur plainte de son client dans une buvette. Les faits se sont passés sur la colline Mutwazi. Suite au manque d'argent pour échange, son client s'est plaint auprès des Imbonerakure et ces derniers ont ligoté le cabaretier avant de le tabasser. Grièvement blessée, la victime s'est faite hospitalisée au centre de santé de Mabanda pendant 2 jours. Ce comportement est devenu monnaie courante dans la province Makamba où des Imbonerakure imposent leur justice dans l'impunité totale.

(7) Une déplacée de guerre poignardée par des Imbonerakure en patrouille nocturne en commune Mutaho, province Gitega

Dans la nuit du 13 juin 2017, une femme du nom de Barampeka Spès, habitant le site des déplacés de guerre a été poignardée au chef-lieu de la commune Mutaho. Ses bourreaux l'ont ensuite jetée dans une fosse la croyant morte. La victime a été retrouvée le lendemain matin agonisant et conduite à l'hôpital Mutoyi en commune Bugendana. Des témoins sur place ont accusé directement des jeunes de la milice Imbonerakure en patrouille nocturne. Rappelons que la sécurité à Mutaho comme dans d'autres communes de Gitega, est dans les mains de la jeunesse du parti au pouvoir Imbonetakure.
Dans la commune Gitega, zones rurales, les jeunes du parti au pouvoir Imbonerakure passent ménage par ménage en demandant avec menace de l'argent comme contribution à leur parti.

Certaines personnes osent vainement demander le document officiel qui régit cette contribution. La réponse est que celui qui ne donne pas cet argent aura prouvé qu'il est du côté des "Mujeri", c'est-à-dire des « chiens maigres et errants » une qualification que le régime colle à ses opposants politiques. Certains donnent cet argent par peur pour protéger leur vie, d'autres résistent acceptant d'en supporter les conséquences. En réalité, cet argent sert à rémunérer les activités politiques de cette même milice du régime.

(8) Des prisonniers Imbonerkaure attaquent un quartier des opposants à la prison de Gitega

La milice Imbonerakure est aussi active dans les prisons du Burundi où elle déstabilise les détenus anti régime de Pierre Nkurunziza. A plusieurs reprises, des détenus issus de l'opposition sont torturés, maltraités par des membres de la jeunesse Imbonerakure en complicité avec l'administration pénitentiaire et le SNR. Dans la prison de Gitega, des tensions sont permanentes entre prisonniers. Ce 13 juin 2017, un groupe de prisonniers affiliés au pouvoir, commandés par un certain Ezéchiel et Mazoya, un ex-chef de zone en province Ruyigi connu pour ses actes de torture envers sa population, a attaqué le quartier dénommé "Mu Gitutsi" où dorment des détenus appartenant à la composante sociale Tutsi, accusés d'être contre le 3ème mandat de Pierre Nkurunziza. Ce groupe d'agresseurs s'était muni des couteaux, des barres de fer, des gourdins et des pierres. Le bilan de cette attaque a été très lourd : un blessé et des biens volés du côté des victimes attaquées, quatre blessés du côté des agresseurs. Selon des sources sur place à la prison, le directeur de la prison OPC2 Alexis Manirakiza est à la base de ce désordre.

(9) Un docteur membre de la milice Imbonerakure viole une patiente en commune Isale, province Bujumbura

Dans l'après-midi du 23 juin 2017, une femme qui venait faire un examen d'échographie à l'hôpital Rushubi, province Bujumbura a été violée par un jeune Imbonerakure, le docteur Philippe Nkunzimana. La femme est sortie en criant au secours et a raconté ce qui venait de lui arriver. Dans la fraîcheur des faits, le médecin a été arrêté mais il a par suite été relaxé. Natif de la commune Mukike en province Bujumbura, le jeune docteur est un militant très actif au sein de la ligue des jeunes Imbonerakure.

(10) Un jeune de la milice Imbonerakure viole une jeune fille en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 juin 2017, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure, le nommé Ndayitwayeko Gérard a violé une jeune fille de 20 ans SN sur la colline Buyaga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana. Il est à la disposition du parquet de Rutana depuis cette date. Selon des sources sur place, les chefs Imbonerakure exercent une grande pression sur le procureur pour le relâcher. Dans cette même province, un Imbonerakure du nom de Barampanze Siméon a violé une jeune fille de 19 ans sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo. L'auteur du viol a aussi été arrêté. Les victimes disent être inquiètes des pressions exercées par les chefs Imbonerakure pour que les criminels soient relaxés.

(11) Une jeune élève morte suite à un viol collectif au centre-ville de la province Gitega

Une jeune fille prénommée Nicole Kaneza, élève en seconde science au Lycée Ste Thérèse, en province Gitega, originaire de la commune Nyarusange, est morte des suites d'un viol collectif dont elle venait d'être victime. Des sources concordantes disent que le viol mortel a été consommé par deux commerçants dans une maison de passage situé au quartier Musinzira, au centre-ville de la province Gitega. Constatant que leur victime était dans un état critique, les violeurs l'ont conduit à l'hôpital Béthanie de songa où les infirmiers ont tenté de la soigner en vain. Pour cacher le crime, ils ont donné une somme de 500.000Fbu aux infirmiers qui soignaient cette victime, en guise de corruption. Selon les mêmes sources, après trois jours, la victime a été transférée à l'hôpital militaire de Kamenge où elle a rendu l'âme le 5 juin 2016 suite à l'hémorragie interne. Jusqu'à maintenant, les noms des deux criminels restent un secret et sont toujours libres. Aucune enquête n'a été faite, malgré que la nouvelle ait circulée en ville Gitega. Les auteurs du crime auraient bénéficié de la complicité des services étatiques en province de Gitega parce qu'ils sont membres influents du parti CNDD-FDD et de la ligue des jeunes de la milice Imbonerakure. La famille de la victime a tenté de se plaindre mais s'est exposée à des menaces et intimidations de la part des influents du parti CNDD-FDD.

(12) Huit militants du FNL arrêtés en province Gitega

En date du 19 juin 2017, quatre membres du parti FNL d'Agathon Rwasa, Sombagije Sylvère, Damas, Hakizimana Didace et Nibogora Jean ont été arrêtés par des Imbonerakure en commune Nyarusange, province Gitega. Ils ont été conduits au cachot du SNR au chef-lieu de la province Gitega. Le lendemain, quatre autres personnes à savoir Sabiyumva J. Paul, Habonimana, Gérard Hakiza et Jean Claude appartenant au même parti politique ont été aussi arrêtées par le même groupe d'Imbonerakure. Les victimes sont toutes accusées d'appartenir à des groupes rebelles. Selon des sources sur place, la destination de deux d'entre elles Habonimana et Hakiza Gérard n'est pas connue jusqu'à cette date.

(13) Une buvette fermée et trois personnes convoquées au bureau du gouverneur en province Makamba

En date du 27 juin 2017, trois représentants du parti UPD Zigamibanga, les prénommés Elias, Fidèle et Chako ont été convoqués au cabinet du gouverneur de Makamba Gad Niyukuri. Ils ont été interrogés en présence du représentant du SNR et du président du parti CNDD-FDD au niveau provincial. Les victimes étaient soupçonnées d'être impliqués dans la déstabilisation de la sécurité de la province. Pourtant, aucune action de déstabilisation n'avait été signalée dans cette province. Dans cette même province, les familles des anciens FAB sont menacées par des fouilles perquisitions policières quotidiennes et sont victimes d'arrestations illégales suite à la peur d'une rébellion imminente.

Dans la même commune et province Makamba, le gouverneur Gad Niyukuri a fermé dans la nuit du 24 juin 2017 une buvette appartenant à un prénommé Bosco accusant ce dernier, sans aucune preuve, de servir des boissons à des personnes de la même composante sociale Tutsi, qu'il considère comme des opposants politiques.

(14) Deux militants de la société civile arrêtés en province Muramvya

Deux membres de la PARCEM à savoir les nommés Gatore Aimé et Nshimirimana Emmanuel ont été arrêtés successivement le 13 et le 17 juin 2017 en province Muramvya et conduits par après à la prison centrale de Mpimba en Mairie de Bujumbura. Ils ont passé respectivement 15 et 10 jours dans les cachots du SNR de Muramvya.

Gatore Aimé est un enseignant à l'ECOFO de la commune Mbuye et représentant communal de la PARCEM et du STEB dans la même commune. Il a été arrêté alors qu'il

s'était rendu en zone Buhangura de la commune Mbuye pour une mission de son organisation PARCEM.

Ce jour-là, il était en train d'inventorier les jeunes qui devraient suivre une formation organisée par la PARCEM. Le chef de zone Buhangura a immédiatement appelé le responsable de la documentation communale qui n'a pas tardé à arriver sur les lieux. La victime a immédiatement été conduite au cachot de police au chef-lieu de la commune Mbuye.

Le responsable communal du SNR a ensuite appelé son chef provincial pour venir prendre le détenu. Le chef de poste de police de Mbuye a refusé de livrer le détenu pendant la nuit.

Le responsable provincial du SNR est revenu le lendemain matin pour le prendre et l'a incarcéré au cachot de la police judiciaire de Muramvya l'accusant de « recrutement des jeunes rebelles » en commune de Mbuye.

En date du 17 juin 2017, au moment où Emmanuel Nshimirimana, Délégué provincial de la PARCEM en province Muramvya et professeur au Lycée de Muramvya, s'était rendu au SNR pour demander où arrivent les procédures judiciaires, il a été arrêté à son tour, jeté brutalement dans un pick up et conduit immédiatement au SNR à Bujumbura avant d'être conduit en catimini à la prison de Mpimba en même temps que son collègue.

(15) Un membre du FNL aile Agathon Rwasa tué en province Kirundo

Le nommé Nduwayezu Pasteur, originaire de la commune Ntega, militant du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tué en date du 29 mai 2017 par des jeunes de la milice Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, ses bourreaux l'ont par la suite enterré dans une fausse commune se trouvant au bord de la rivière Kanyaru. Les parents et les collègues ont tenté d'informer l'administrateur communal Ngabonziza Philippe pour l'enterrer dignement mais ce dernier a fait la sourde oreille et a plutôt renforcé la chasse à l'homme contre les représentants de ce parti accusant ces derniers de fournir des informations aux radios en ligne Humura et Inzamba.

(16) Des assassinats, arrestations et contributions forcées en province Bururi

En commune Matana, province Bururi le nommé Kaya, chef des jeunes de la milice Imbonerakure et son adjoint Ndikumwenayo font la pluie et le bon temps. Ils arrêtent des citoyens qu'ils livrent à la police et au SNR. En date du 07 juin 2017, ils ont arrêté le nommé Gatore Bernard et Nduwayo Bernard. Par après, ils ont ensuite arrêté Nzohabonayo Jean-de Dieu, de la sous colline Rwankona, colline Butwe et le surnommé Singleton de la colline Sakinyonga. Toutes ces personnes ont été livrées au SNR et personne ne sait leur sort jusqu'à cette date. Dans cette même commune, les jeunes de la milice Imbonerakure passent à tabac des personnes qui circulent pendant la nuit et leur font payer de force de l'argent avant de les libérer.

En date du 17 juin 2017, un corps sans vie d'un certain Nzirubusa, originaire de la colline de la sous colline Musagara, colline Gitanga, commune Matana a été retrouvé sur la colline Karinzi de la commune Songa. Selon des sources sur place, la victime a été tuée par des Imbonerkaure de la même colline qui font des rondes nocturnes et qui ne l'avaient reconnu lors de l'arrestation.

Dans cette commune, des fouilles perquisitions quotidiennes sont organisées dans les ménages des Ex-FAB et des membres des partis de l'opposition. Ces derniers subissent chaque jour des menaces de mort. C'est dans ce contexte que membres d'une famille d'un exFAB en exil a préféré prendre le chemin d'exil suite à des menaces de mort qui pesaient lourdement sur eux.

Dans presque toutes les communes de la province Bururi, les contributions forcées tendent à la légalisation. Les vendeurs ambulants des œufs et d'arachides payent 1000 F par semaine, ceux qui vendent les souliers, les draps et d'ustensiles de cuisine payent 2000 F par jour de marché.

Tout détenteur de stand au marché 1000FBu chaque jour du marché. Les détenteurs de boutiques, des cabarets et des fonctionnaires doivent payer au moins 10000 FBu par mois. La même chose se faire dans toutes les communes de la province Gitega. Les jeunes Imbonerakure sont chargés de collecter cet argent. Celui qui traine à payer cet argent est interpellé aux bureaux des différentes permanences de la province pour des mises en garde. Chaque association des aides chauffeurs est contrainte de collecter un montant de 100000Fr par mois comme contribution aux activités du parti au pouvoir.

(17) Incendies de maisons : les jeunes de la milice Imbonerakure pointés du doigt en province Cankuzo

Un phénomène d'incendies de maisons et des récoltes inquiète les habitants en province Cankuzo. Au moins tois maisons ont déjà été incendiées en province Cankuzo.

En date du 7 juin 2017, une maison appartenant à un certain Sampene a été incendiée sur la colline Humure II, commune Kigamba, province Cankuzo. Au mois de mai, une autre maison appartenant au prénommé Innocent avait été incendiée sur la même colline. Au début du mois de juin, une autre maison a été incendiée sur la colline Nyabisindu, sous colline Murehe en commune Cankuzo. Les incendies ravagent les récoltes et laissent les propriétaires dans une situation de détresse et de misère, dans l'incapacité de se procurer de quoi mettre sous la dent.

Selon des sources sur place en province Cankuzo, le phénomène devient monnaie courant dans cette province mais les autorités administratives et/ou policières ne s'y impliquent pas de manière visible. Aucune enquête n'a été faite et personne n'a été appréhendée jusqu'à l'heure.

Paradoxalement, les jeunes de la milice Imbonerakure sillonnent les collines en faisant des rondes nocturnes. Les habitants de ces localités pointent du doigt ces jeunes comme étant les auteurs des incendies. Ceci est d'autant plus vrai car ces Imbonerakure collectent de l'argent sous prétexte d'assurer la sécurité de la population, confirment nos sources. Ceux qui sont victimes de ces incendies sont en général des ménages qui ne paient pas ces frais de sécurité ou sont victimes de règlements de compte, selon des habitants contactés.

(18) Des vols sur pied commis par des jeunes de la milice Imbonerakure en commune Ruhororo, province Ngozi

Ce mois de juin 2017 a été caractérisé par des cas de vols observés sur les collines Mukoni, Mutobo et Rwamiko de la zone et commune Ruhororo, province Ngozi. Les champs de manioc et de banane appartenant aux déplacés de guerre du site Ruhororo sont visés par les voleurs sur pied. Les déplacés accusent la milice des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir d'être les auteurs du vol qui se fait généralement pendant la nuit. Or, précisent les victimes, ces jeunes organisent chaque jour des rondes nocturnes et contrôlent toute l'étendue de la commune Ruhororo.

Les déplacés demandent aux autorités de sensibiliser la population en générale et les Imbonerakure en particulier pour que leurs champs soient sécurisés. Tout cela se passe au

moment où les miliciens Imbonerakure dans ces collines de la commune Ruhororo s'étaient engagés à sécuriser les biens de la population, à condition que chaque ménage paie 500Fbu.

(19) Des Imbonerakure font payer de l'argent en échange de la sécurité des biens de la population en commune Ruhororo, province Ngozi

Au début du mois de juin, les miliciens Imbonerakure ont exigé aux habitants de la colline Mubira, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, de payer 500Fbu par ménage pour que leurs champs de haricots ne soient pas dévastés par les voleurs de nuit. Le nommé Bihumugani Pierre, un jeune Imbonerakure de cette colline s'est chargé d'organiser ces jeunes pour cette activité. C'est lui-même qui donne des billets justifiant que le cultivateur a payé cette somme. Vers 20h, aucune personne n'est autorisé de quitter son domicile et s'il le quitte, il est considéré comme un malfaiteur et subit des sanctions corporelles.

(20) Des jeunes miliciens Imbonerakure des provinces Mwaro et Muramvya déployés en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura

Des patrouilles nocturnes de la milice Imbonerakure sont observées ces derniers temps sur toutes les collines de la commune Mugongo Manga, province Bujumbura. Des sources sur place signalent que ces patrouilles ont été autorisées et sont organisées conjointement par l'administrateur communal Ndabahinyuye Diomède et le président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans la commune du nom de Ngenzebuhoro Dieudonné. La population vit dans une peur panique et s'inquiète du fait que ces patrouilleurs ne sont pas natifs de la commune. Parmi eux figurent des natifs de la commune Kiganda en province Muramvya et Rusaka en province Mwaro. Lors de ces patrouilles avec des fusils et des serpettes, des citoyens sont terrorisés, battus et forcés de rentrer chez eux. Dès la tombée de la nuit, le couvre-feu s'impose.

(21) Des Imbonerakure rackettent des citoyens à la frontière Burundo-Rwandaise en province Kirundo

En date du 15 juin 2017, la prénommée Bernardine, originaire de la colline Mubira zone Ruhororo dit avoir été obligée par les jeunes de la milice Imbonerakure se trouvant sur la frontière en province Kirundo de payer une somme de 20 000Fbu, afin de continuer son voyage vers le site de déplacés de guerre de Ruhororo en province Ngozi où elle allait

rendre visite à sa famille. Deux jours après, un certain Emile a été obligé de payer 50000Frwa par les mêmes Imbonerakure pour continuer son voyage vers le même site de déplacés. Ces Imbonerakure ont accusé Monsieur Emile de venir du Rwanda « où il participait à la formation militaire rebelle ». Les deux citoyens disent avoir été sauvés suite à cette corruption.

III. L'ENSEIGNEMENT, LES ABANDONS ET L'ECHEC SCOLAIRES AU BURUNDI

La crise liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza a eu des répercussions graves sur tous les secteurs de la vie dont l'enseignement Au cours de l'année scolaire qui vient de se clôturer, beaucoup d'écoliers et élèves ont abandonné le chemin de l'école pour plusieurs raisons liées notamment à la crise que traverse le pays depuis avril 2015. Ces abandons varient d'une province à une autre. Sans être exhaustif, nous pouvons parler de quelques localités à titre illustratif.

Selon le directeur provincial de l'enseignement en province Rutana, Siméon Ngenzebuhoro, 9250 élèves ont été victimes d'abandons scolaires au cours des deux derniers trimestres.

En province de Bujumbura, les abandons scolaires sont inquiétants. Nous présentons dans le tableau suivant le nombre de filles et garçons qui ont abandonné l'école pendant les deux premiers trimestres de l'année scolaire 2016-2017 qui vient de s'achever.

DCE	**Garçons**	**filles**
Isale	161	150
Kabezi	230	190
Kanyosha	160	140
Mutimbuzi	200	170
Mugongo-Manga	80	60
Mukike	90	58
Mutambu	99	82
Mubimbi	93	84
Nyabiraba	140	115
Total	**1253**	**1049**

Le tableau montre au moins 2302 enfants dont 1253 garçons et 1049 filles qui ont abandonné l'école pendant la période ci-haut mentionnée. En province Muramvya, le tableau suivant présente les cas d'abandons scolaires pour les 2 premiers trimestres de l'année scolaire 20162017 dans les classes de l'enseignement fondamental (7ème, 8ème et 9ème).

DCE	**7ème**			**8ème**			**9ème**			**Total**		
	G	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
Bukeye	8	14	22	6	9	15	8	19	26	22	42	66
Kiganda	33	28	61	22	20	42	17	20	37	72	68	140
Mbuye	20	34	54	20	28	48	12	20	31	52	82	134
Muramvya	52	44	96	31	36	67	10	12	22	93	92	185
Rutegama	24	41	65	21	20	41	17	10	27	62	71	133
Total	137	161	298	120	114	213	64	81	140	321	355	676

En province Muramvya, 676 enfants dont 321 garçons et 355 filles ont abandonné l'école pendant la même période.

Les raisons de ces abandons sont diverses. La pauvreté des parents qui ne peuvent pas payer les exigences financières imposées actuellement aux enfants, les violences sexuelles dont sont victimes les jeunes filles burundaises sans aucune protection, le manque de motivation devant une situation grave de chômages vécue par leurs aînés, l'enrôlement des enfants dans la milice Imbonerakure, telles sont certaines des raisons qui sont à l'origine des différents abandons.

Le contexte de crise de valeurs et de manque de référence morale augmente le désespoir des enfants qui ne voient pas leur avenir en face des adultes et des dirigeants qui lancent des discours de la haine et des slogans qui incitent à la violence et veulent militariser tout le pays. Les arrestations en cascade des enseignants et parfois même en pleine classe démotivent et font peur aux enfants qui préfèrent rester chez eux.

Un autre événement qui a marqué cette période du rapport, ce sont les irrégularités qui ont caractérisé le concours national. Nous avons assisté tristement à des pleurs et lamentations des élèves qui n'ont pas été admis à cet examen. Les élèves ayant échoué au concours national des années précédentes bénéficiaient d'une faveur de repasser le concours de l'année suivante. C'est une faveur que le ministère en charge de l'éducation

leur avait accordée pour tenter leur dernière chance. Cependant tel n'a pas été le cas cette année-ci dans plusieurs écoles du pays.

En province Cibitoke par exemple, les élèves autodidactes n'ont pas eu accès au concours national. Deux élèves autodidactes sont tombés en syncope à l'ECOFO Munyika 1et 2 en commune Rugombo après avoir appris qu'ils n'avaient pas l'autorisation de passer l'examen. Ces enfants ont vite été conduits au centre de santé environnant. Le Directeur Communal de l'enseignement en commune Rugombo, Niyonsaba Martin jette le tort aux Directeurs des écoles fondamentales qui seraient responsables de la disparition des listes de ces enfants.

En mairie de Bujumbura, beaucoup d'enfants autodidactes n'ont pas bénéficié de ce privilège. Ils jettent le tort sur leurs directions d'origine qui n'ont pas transmis leurs listes au ministère de tutelle. « Quel sera notre sort puisque nous ne pouvons pas continuer nos études sans que nous ayons réussi au concours national ?», se lamentaient 3 élèves du lycée municipal Musaga qui n'ont pas pu repasser le concours national. Selon des informations recueillies auprès de certaines directions des écoles, les Directeurs n'ont pas transmis les listes des autodidactes exprès, par peur de baisser le niveau de réussite de leurs élèves. « Le ministère prévoit des sanctions aux écoles qui auront moins de 30% et il nous demande d'inscrire des autodidactes dont nous ne maîtrisons pas la capacité d'affronter l'examen. Nous ne l'avons dit à haute voix mais c'est cela le problème », nous confie un directeur contacté.

IV. D'AUTRES FAITS AYANT MARQUE LA GOUVERNANCE

Flambée incessante des prix des denrées alimentaires en pleine période de récolte

Au moment où tout le monde s'attendait à la baisse des prix car étant en pleine saison de récolte de haricot, de riz et d'autres produits agricoles, les choses tournent autrement. Tous les commerçants se lamentent qu'ils vendent à perte au moment où les consommateurs se lamentent de la flambé des prix des produits vivriers. Dans plusieurs localités du pays, la baisse des prix n'a duré que le temps de la rosée, c'est-à-dire la première semaine du mois de juin.

A titre d'exemple, le kilo de haricot était à 1300Fau mois d'avril et mai. Au début du mois de la récolte du haricot, c'est-à-dire juin, le kilo de haricot se vendait à 700FBU. Cela n'a pas duré longtemps, car les commerçants de la région du Nord du Burundi, particulièrement ceux de Ngozi ont vite dépêché leurs camions pour collecter et stocker les produits chez eux. Au cours de la seconde semaine du mois de juin, les prix avaient

atteint et même dépassé les prix d'avril 2017. Selon des sources concordantes, les commerçants du nord du pays particulièrement de la province natale du Président Pierre Nkurunziza sont les seuls autorisés à acheter les denrées alimentaires sur tous les marchés du pays. Ils en profitent pour faire des stocks spéculatifs jouant les pénuries et provoquant la flambée des prix.

Détournement des fonds et injustice dans le paiement des taxes de stationnement

Le projet « paiement de taxe pour le stationnement » des voitures et motos a repris en Mairie de Bujumbura et rapporte des milliards de francs burundais au parti CNDD-FDD au détriment de la population menacée par des taxes, impôts et contributions en cascade dans tous les domaines de la vie. Selon des sources au sein de la Mairie et des agents de l'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU), au moins 10 milliards de francs burundais ont été déjà perçus. Ainsi, sur 500 Fbu payé par chaque conducteur par stationnement, la part de la Mairie est de 300 Frbu, et celle de l'ATRABU est de 200 Frbu. L'argent destiné à la Mairie n'est pas versé sur son compte mais va directement sur les comptes du parti au pouvoir CNDD-FDD. Sur la quittance, il est marqué seulement le cachet de l'ATRABU, alors qu'avant il y avait aussi celui de la Mairie. Les propriétaires se lamentent qu'ils ne voient pas l'intérêt de payer cette taxe puisque les parkings publics ne sont pas aménagés et qu'il n'y a pas de sécurité pour leurs véhicules.

Par ailleurs, le paiement des taxes de stationnement des véhicules causent des conflits entre les propriétaires des véhicules. Les adeptes du parti au pouvoir payent la taxe à volonté car les percepteurs qui sont pour la plupart des jeunes de la milice Imbonerakure ne font pas payer les propriétaires de véhicules qui exhibent la carte d'adhésion au parti CNDD-FDD. Des témoins rapportent un cas d'une personne qui a gaillardement montré sa carte de parti avant de passer sans rien payer quand un percepteur lui avait demandé la taxe. Les personnes qui assistaient à la scène ont murmuré en dénonçant le deux poids deux mesures dans l'application des lois au Burundi.

Hausse du loyer des stands du marché de la zone urbaine de Ngagara et grève des commerçants

En date du 20 juin 2017, les activités commerciales ont été paralysées au marché « Bujumbura City Market » communément connu sous l'appellation de « Chez Sion » situé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura. Une trentaine d'échoppes de ce marché n'ont pas ouvert. Les exploitants de ces échoppes ont refusé de travailler pour

protester contre la récente mesure de révision à la hausse des frais de location. A titre d'exemple, une échoppe qui était louée à 80000 Fbu par mois est passée à plus de 90000, celle de 250 000 Fbu à 400000Fbu par mois.

Une mesure de démolition des kiosques au marché de la commune Cankuzo

Un communiqué de l'administrateur de la commune Cankuzo, Nyandwi Innocent est sorti le 26 mai 2017 et donnait un délai de deux semaines pour démolir tous les kiosques en bois pour construire des kiosques métalliques coûtant chacun au moins deux millions de francs burundais. Aucun kiosque n'a été démoli jusqu'ici. Les commerçants disent qu'il n'est pas facile d'avoir deux millions d'un seul coup et attendent une autre décision de l'administrateur. Ils ne comprennent pas l'opportunité de la mesure et pensent qu'il y a un agenda caché derrière cette mesure inapplicable.

Les kiosques en bois du marché de Cankuzo

Contributions forcées en province Ngozi

Le Gouverneur de la province Ngozi a décidé d'imposer une contribution à tous les fonctionnaires et commerçants de la province. Il exige un montant d'au moins 90 millions de francs burundais par trimestre pour parachever la construction du stade appelé "Agasaka".

En effet, il a expliqué au cours d'une réunion tenue le 1 juin 2017, qu'il comptait sur la participation des communes à raison de 50 millions par commune prélevés sur les 500

millions octroyés à ces dernières. Pour lui, les commerçants doivent mobiliser au moins 20millions par trimestre, les fonctionnaires des ONG et projets, au moins 4 millions, de même pour d'autres personnes, militaires et policiers compris. Il n'a pas permis aux chefs de services présents à la réunion de poser des questions.

Une taxe illégale imposée contre les exploitants des marais en commune Ruhororo

En date du 24 juin 2017, le président du conseil communal Ruhororo Emmanuel Habimana alias Muzinga et ADG de l'Aéroport International de Bujumbura a imposé une taxe de 1000Fbu à tout exploitant des marais de sa commune. Il l'a annoncé dans son discours lors d'une réunion d'évaluation organisée au chef-lieu de ladite commune. Toute personne qui possède des champs dans les marais de ladite commune devra payer une somme de mille francs par an et par champ. La collecte de cette somme va être assurée par les chefs de collines en collaborations avec les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Il a menacé de retirer le droit d'exploiter son champ à toute personne qui ne respectera pas la mesure. La population se demande si les autorités actuelles sont là pour servir le peuple ou si elles veulent vivre au dépend d'elle.

Chasse policière aux enfants de la rue en Marie de Bujumbura

Sur ordre des autorités municipales, la police anti-émeute burundaise est à la chasse des enfants de la rue en Mairie de Bujumbura. Selon des sources provenant de ces enfants deux d'entre eux ont été torturés et conduits dans un lieu inconnu pendant la dernière semaine du mois de juin 2017. Trois autres enfants ont été arrêtés en zone urbaine de Bwiza et ont été conduits à la prison centrale de Rumonge, au sud-ouest du pays, selon ces mêmes sources. La police les accuse de déstabiliser la ville de Bujumbura et dit que les grands enfants pourraient être utilisés par des rebelles contre le régime en place. Les enfants de la rue de 12 à 15 ans sont les plus ciblés par la police.

Cependant, ces enfants disent qu'ils n'ont nulle part où aller et que par conséquent, ils accepteront d'être malmenés jusqu'au dernier. Qu'ils nous tuent ou nous emprisonnent tous, nous ne quitterons pas la ville car c'est ici que nous devons notre survie », nous confie un enfant de la rue rencontré à la station-service communément appelée chez Katikati. En effet, les enfants de la rue grouillent dans la capitale Bujumbura. Lorsque passe un véhicule, ils accourent pour mendier, d'autre passent leurs temps à fouiller dans les immondices.

La police de roulage gangrenée par la corruption

Le commandant en charge de la police de roulage reconnaît les faits. Au cours d'une réunion qu'il a tenue en date du 19 juin 2017 avec les représentants des transporteurs, Museremu Alfred a reconnu que ses policiers sont coupables des pratiques de corruption. Des commerçants de charbon de bois accusent la police de contrôle et de sécurité routière d'exiger des pots de vin aux transporteurs.

A chaque poste de contrôle, ces commerçants sont obligés de donner des sommes d'argent supérieures ou égales à dix milles par poste et par camion. Le montant à payer varie selon la nature des marchandises transportées, ajoute le commissaire. Les bus de transport public paient une somme variant entre 2000 et 5000 Franc par jour et par position de contrôle, faute de quoi les véhicules subissent des contrôles rigoureux et sont souvent passibles d'amendes exorbitantes.

Ces commerçants disent être habitués à ce phénomène à tel point que cet argent n'est plus considéré comme une corruption, mais plutôt une autorisation pour passer et ainsi échapper au contrôle policier.

Lors de cette réunion, le commandant de la police de roulage a reconnu que ce secteur est beaucoup gangrené par le phénomène de corruption. Alfred Museremu a fait savoir que des mesures pour sanctionner de telles pratiques ont été déjà prises, et il appelle les transporteurs à être en ordre avec les documents de transports pour ne pas donner de prétextes aux policiers mal intentionnés et de les dénoncer.

V. CONCLUSION

Le Burundi est plongé dans une crise socio-économique et politico-sécuritaire grave. Au moment où le pouvoir en place veut cacher la fumée de la maison qui brûle, le FORSC constate que la gestion actuelle du pays montre un risque réel de l'escalade de la violence au Burundi. Par ailleurs, les messages et discours de la haine et l'incitation à la violence font craindre le pire. Aucune voie de sortie de la crise n'est envisagée par ce pouvoir qui affirme que tout va bien dans le meilleur du monde.

VI. RECOMMANDATIONS

Vu la situation qui prévaut dans notre pays, le FORSC recommande :

Au gouvernement du Burundi :

- D'arrêter la violence et de mettre en avant la résolution pacifique des conflits pour le bien du peuple burundais ;

- De respecter les lois et règlements ainsi que les engagements régionaux et internationaux auxquels le Burundi a souscrit ;
- De sanctionner les agents de l'Etat qui s'adonnent à des violences contre les opposants politiques ;
- De mettre un terme aux contributions forcées ;
- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure ;
- De donner la chance à tous les enfants burundais d'accéder à l'école.

A l'EAC, UA, UE et ONU :

- De tout faire pour mettre en application la résolution 2303 du conseil de sécurité des Nations Unies en vue de la protection des Burundais en détresse ;
- De prendre un embargo sur les armes contre le Burundi ;
- De prendre des sanctions contre les auteurs du discours de la haine et l'incitation à la violence ;
- De soutenir et accélérer les négociations interburundaises pour un retour rapide de la paix au pays.

RAPPORT DU MOIS DE JUILLET 2017

Atrocités et violations des droits humains : la milice Imbonerakure persiste dans le crime

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Le peuple burundais vit actuellement dans une situation de calvaire et de peur panique, sous un régime politique qui ne se préoccupe guerre du bien public. Les jeunes miliciens Imbonerakure du parti au pouvoir, armés jusqu'aux dents, ont désormais le droit de vie et de mort sur tous les citoyens burundais. Ils sont au-dessus de la loi burundaise et commettent des crimes sans être inquiétés. Les autorités à la base, les postes de police et de l'armée assistent impuissants et sont même contraints de suivre les ordres des chefs de la milice, pour ne pas connaître des ennuis avec le régime de Pierre Nkurunziza. Ils tuent, violent, arrêtent des citoyens qu'ils torturent avant de les livrer à la police, terrorisent et organisent la collecte d'argent qu'ils partagent pour se payer les services rendus à leur parti, le CNDD-FDD.

Ce rapport de FORSC relève différents crimes commis par la milice Imbonerakure pendant le mois de juillet 2017. Le régime de Pierre Nkurunziza organise des séances de sensibilisation à la violence pour rendre cette milice plus active et plus virulente. Ainsi, des assassinats ont été commis et continuent d'être commis, dans un contexte où les Imbonerakure contrôlent tout et organisent des rondes nocturnes partout dans le pays

Dans tout le pays, les effectifs des violences contre les femmes et les filles de l'opposition gonflent étant donné que l'objectif est de les engrosser afin qu'elles mettent au monde des enfants Imbonerakure, comme ces derniers le chantent sans vergogne. A titre d'illustrations, nous relevons 6 cas dont un cas de tentative de viol en province Bujumbura et un autre d'une femme d'un militaire en mission de maintien de la paix en Somalie, engrossée et qui a déjà mis au monde un enfant issu de ce viol en province Kirundo. Lors des séances de démonstration de la force, la milice Imbonerakure n'hésite pas à scander des slogans de haine, de menace de morts et d'intimidation en violation flagrante de la loi burundaise qui n'est plus une garantie de protection de la population burundaise contre sa grande souffrance. Le régime du Président Pierre Nkurunziza s'adonne à l'ethnicisation de la société burundaise comme stratégie de son maintien éternel au pouvoir. Ayant constaté que ses opposants politiques sont en majorité de la composante sociale hutu, le régime s'active à trouver une stratégie de rassemblement des Hutu pour une même cause : « la guerre contre les Tutsi et le pouvoir tutsi du Rwanda voisin. »

Ces derniers temps, le régime burundais envoie des émissaires dans les camps des réfugiés en Tanzanie, et utilise des messages sur les réseaux sociaux dans les camps de réfugiés où ces émissaires n'arrivent pas, pour demander aux membres de la composante

sociale hutue en exil de rentrer. Des sources provenant du camp de réfugiés de Nduta en République Unie de Tanzanie nous font écho d'une visite faite par un Imbonerakure en provenance de la province Ruyigi pour rassurer les réfugiés hutus de rentrer au pays pour aider le régime à anéantir le « mal Tutsi ».

Au deuxième chapitre du rapport, nous relevons d'autres cas de violations des droits de l'homme et de mauvaise gouvernance enregistrés pendant cette période du rapport. Il s'agit notamment des traitements inhumains et dégradants réservés aux personnes qui rentrent d'exil, les arrestations et emprisonnements abusifs des membres des partis de l'opposition et de la société civile, l'arrestation et emprisonnement arbitraire d'un défenseur de droits de l'homme Germain Rukuki, des cas de policiers qui extorquent les citoyens, le détournement des fonds publics, les taxes perçues indûment par le parti au pouvoir et par des organisations satellites, des cas d'autorités territoriales qui font la loi, la fermeture en cascade des écoles sur fond de corruption, les cotisations et contributions forcées, la construction des monuments de la haine et d'incitation à la violence érigés presque partout dans le pays et l'appropriation organisée des terres domaniales.

A la fin du rapport, le FORSC émet des recommandations en direction de différents acteurs susceptibles de changer le mal qui ronge le Burundi.

I. DES CRIMES IMPUNIS COMMIS PAR LA MILICE IMBONERAKURE

Sous l'œil complice des autorités au plus haut sommet de l'Etat qui a confié des pouvoirs exorbitants aux jeunes de la milice Imbonerakure, ces derniers sont au-dessus de la loi burundaise et commettent des crimes sans être inquiétés. Les autorités à la base, les postes de police et de l'armée assistent impuissants et sont même contraints de suivre les ordres des chefs de la milice, pour ne pas connaître des ennuis avec Pierre Nkurunziza, qui communique directement avec les chefs de la milice à la base, selon des sources de la présidence. Dans l'impunité totale, les jeunes Imbonerakure tuent, violent, arrêtent des citoyens qu'ils torturent avant de les livrer à la police, terrorisent et organisent des collectes d'argent qu'ils partagent pour se payer les services rendus à leur parti CNDD-FDD. Lorsque des policiers ont demandé aux jeunes Imbonerakure pourquoi ils faisaient un tapage nocturne dans un bar appartenant Bizindavyi Astère, président du CNDD-FDD en commune Matana, province Bururi, ils ont riposté en disant « Twebwe turabo kwa mutama ntimudukorako » pour dire « Nous sommes les enfants du vieux (Président Pierre Nkurunziza), vous ne pouvez pas toucher sur nous ».

I.1. Sensibilisations et entraînements paramilitaires pour endurcir les Imbonerakure dans le crime.

Pour rendre les Imbonerakure plus forts, plus virulents et plus agressifs, le régime de Pierre Nkurunziza organise dans tout le pays des entraînements paramilitaires. Pendant ce mois de juillet 2017, nous avons eu écho, à titre d'illustration, des entraînements qui ont été organisés en province Makamba, au sud du pays. En date du 8 juillet 2017 par exemple, sur les collines Nyabutare et Kabo de la commune Nyanzalac, deux pelotons de jeunes Imbonerakure ont sillonné la localité avec des jumelles militaires. Selon des témoins sur place, les instructeurs sont originaires de la province Cibitoke où des entraînements pareils avaient été signalés dans notre rapport de juin 2017. Nos sources disent que ces entraînements sont organisés chaque fois après des réunions de sécurité tenues pendant lesquelles les Imbonerakure sont sensibilisés « à l'amour et à la protection de leur patrie ». Les instructeurs les sensibilisent sur le risque que le pays va être attaqué par des rebelles qui sont cantonnés en République unie de Tanzanie et en RDC.

Dans cette même province de Makamba, des entraînements paramilitaires ont été organisés tous les samedis matin durant tout ce mois de juillet 2017 sur la colline Gatabo en commune Kayogoro. En date du 8 juillet 2017, des dizaines de jeunes Imbonerakure ont sillonné toute la zone de Kayogoro et entonnaient des chansons et des slogans hostiles à l'opposition : "Petero Nkurunziza tuzogutora twongere tugutore. Injamvyi zitazogutora nazo tuzereke ayo tweretse Niyombare. Niyombare muduhe tumurye ! ". C'est à dire " Pierre Nkurunziza sera notre Président à vie. Les opposants qui ne le veulent pas, nous allons leur montrer ce que nous avons montré à Niyombare. Donnez-nous Niyombare pour que nous le mangions (tuions)".

Rappelons à toutes fins utiles qu'avant d'annoncer qu'il allait briguer le troisième mandat en avril 2015, Pierre Nkurunziza avait commencé à entraîner la milice Imbonerakure à Kiliba Ondes en RDC en 2014. Ce sont ces Imbonerakure entraînés qui ont, par après, infiltré la Police Nationale pendant la répression des manifestants d'avril 2015 et qui sont pointés du doigt comme étant les auteurs de multiples assassinats, enlèvements et disparitions forcées contre les opposants du régime de Pierre Nkurunziza.

I.2. Des assassinats de nuit dans un contexte où les Imbonerakure font des rondes nocturnes partout sur les collines du pays.

Partout dans le pays, les jeunes de la milice Imbonerakure ont remplacé les forces de sécurité nationale. Ils organisent des rondes nocturnes et s'attaquent à tout ce qui respire. Des citoyens sont sommés de rentrer dans leurs maisons aussitôt la nuit tombée surtout dans les milieux ruraux du pays. Ils sont contraints de payer des contributions financières pour « bénéficier de leur sécurité physique et celle de leurs biens » qui est aujourd'hui assurée par cette milice. Paradoxalement, des assassinats, des biens et récoltes volés sont signalés dans beaucoup de contrées du pays et les auteurs rarement identifiés. A titre illustratif, des sources sur place en province Cibitoke rapportent au moins 21 cas de personnes tuées au cours des mois de mai, juin et juillet 2017. Le plus grand effectif d'assassinats s'est produit en communes Rugombo, Mugina et Murwi où cette même source enregistre successivement 10 cas, 5 et 3 cas d'assassinats. Sur le total des 21 cas, 9 cas se sont produits au cours de ce mois de juillet 2017. Au moment où le régime de Pierre Nkurunziza avait tout fait pour cacher le crime, la police burundaise a reconnu, en passant par son porte-parole, l'existence du crime au Burundi. Dans un communiqué de presse sorti par la police burundaise le 03 août 2017, Pierre Nkurikiye relève 31 cas de personnes assassinées durant le mois de juillet 2017, au moment où la ligue burundaise des droits de l'homme Iteka en rapporte 37 cas. « La situation sécuritaire connaît une avancée », selon le porte-parole de la police qui enregistre une nette amélioration de la situation sécuritaire car 37 assassinats et 67 cas de viols avaient été rapportés au mois de juin 2017. La ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, à travers son Président Anschaire Nikoyagize déplore un discours pareil face à une telle criminalité au moment où le gouvernement a pour mission principale la protection de ses citoyens.

I.3. Viols et violences sexuelles contre des femmes et filles qualifiées d'opposants politiques

Dans presque tout le pays, les effectifs des violences contre les femmes et les filles de l'opposition gonflent. L'objectif assumé par les Imbonerakure est d'engrosser les adversaires politiques afin qu'elles mettent au monde des enfants Imbonerakure, comme ces derniers le chantent sans vergogne. A titre d'illustration, nous relevons 6 cas dont un cas de tentative de viol en province Bujumbura et un autre d'une femme d'un militaire en mission de maintien de la paix engrossée et qui a déjà mis au monde un enfant issu de ce

viol en province Kirundo. En province Makamba, une fillette N G de 17 ans a été violée sur la colline Nyarunazi, commune Giharo en date du 20 juillet 2017.

Dans cette même province, une fillette de 13 ans a été violée sur la colline Kiyazi, zone Gishiha, commune Vugizo par un Imbonerakure en date du 21 juillet 2017. L'auteur du viol a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Vugizo mais notre source nous a signalé que des pressions sont maintenant exercées sur l'OPJ instructeur pour relâcher le criminel. Une fille de 20 ans vivant en zone urbaine de Mutakura, Mairie de Bujumbura a été violée dans la réserve naturelle de la Rukoko en date du 03 juillet 2017. L'auteur du crime, un Imbonerakure prénommé Eric, habitant au village III de la commune Gihanga, province Bubanza a pris fuite après le crime. Ce dernier s'est déroulé dans la réserve naturelle où le criminel avait conduit sa victime. Dans cette même province Bubanza, une fillette de 11 ans, habitant le quartier Ragaza, en commune Gihanga a été violée en date du 02 juillet 2017 dans cette même réserve de Rukoko par un homme qui n'a pas été identifié. L'enfant a été interceptée en cours de route alors qu'elle se dirigeait dans la réserve naturelle de la Rukoko pour voir son père qui brûlait du charbon de bois. Les sources sur place dénoncent le même Imbonerakure ci-haut mentionné comme étant l'auteur du crime.

En date du 30 juillet 2017, vers 2h du matin, une jeune fille dénommée Ndayikengurukiye Espérance a échappé de justesse à une tentative de viol au centre urbain de la zone i Jenda, commune Mugongo Manga, province Bujumbura. Les auteurs de la tentative de ce viol sont trois Imbonerakure dont un certain Jebajeba reconnu par la victime. C'était au moment où la caissière dans un bar situé au centre urbain d' i Jenda, rentrait chez elle. Les trois Imbonerakure en patrouille l'ont poursuivie, l'ont forcée de donner l'argent qu'elle avait avant de la déshabiller. La victime a crié et alerté les voisins. Ces derniers sont intervenus et les trois criminels ont pris fuite. Le lendemain matin, elle est allée se plaindre au poste de police de Rwibaga contre la personne qu'elle avait reconnue et le présumé violeur a été arrêté. L'OPJ de ce poste instruit le dossier pour le transmettre au parquet. Les deux autres agresseurs restent libres. L'OPJ subit des pressions pour libérer le présumer violeur, selon des sources sur place. La victime continue ses activités mais craint des représailles de la part des deux autres agresseurs en liberté.

Un autre cas qui nous a été reporté pendant ce mois de juillet 2017 s'est produit dans la commune Ntega, province Kirundo où le chef des Imbonerakure en cette même commune a violé une femme d'un militaire en mission de maintien de la paix en Somalie et la victime vient de mettre au monde, il y a à peine quatre mois.

I.4. Des cas de tortures et attaques à la grenade perpétrées par la milice Imbonerakure

Sans être exhaustif, nous relevons juste quelques cas d'illustration enregistrés pendant ce mois de juillet 2017 :

Des Imbonerakure torturent une personne et organisent une fouille perquisition dans sa maison

En date du 27 juillet 2017, une personne du nom de Minani a été violemment tabassée sur la colline Kinyami, commune Ruhororo, province Ngozi par deux Imbonerakure Ndikumana Vénant alias Drogué et Kamana Salvator. Ces derniers l'accusaient sans preuves de vol dans les champs de manioc. Ses bourreaux ont ensuite fouillé la maison où la victime vivait avec sa vieille mère de 85 ans, avant de le chasser du site de déplacés de Ruhororo. La vieille mère vit actuellement seule dans sa maison et implore les bourreaux de faire retourner l'enfant qui l'assistait en tout. Les deux Imbonerakure ont été désignés par l'administrateur communal en présence du gouverneur de province comme faisant partie du comité de sécurité du site de déplacés de Ruhororo dont le nommé Venant Ndikumana est président.

Des Imbonerakure blessent par grenade un ex-FAB en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 30 juillet 2017, vers 2heures du matin, un ex-FAB prénommé Pascal alias Kirosi a été blessé à la grenade sur la colline Kibuye, commune Bukirasazi, province Gitega. Des informations recueillies sur place disent que les auteurs de l'attaque sont des jeunes Imbonerakure qui ne cessaient de l'intimider en l'accusant de travailler avec des rebelles qui combattent le régime de Pierre Nkurunziza. Blessée sur la jambe, la victime a été évacuée à l'hôpital Kibuye qui se trouve non loin de son ménage. La police oriente les enquêtes vers des conflits fonciers mais ne s'intéresse visiblement pas à l'origine de l'engin au moment où elle est au courant que des Imbonerakure ont des armes à feu.

Des Imbonerakure attaquent un ménage, extorquent et torturent des citoyens en province Ruyigi

En date du 29 juillet 2017, le ménage du nommé Tatien Nyarubira a été attaqué par des Imbonerakure qui étaient commandés par un certain Ferdinand Kanani sur la colline Ruharo, zone Muhwazi, commune Nyabitsinda, province Ruyigi. Ils ont tabassé le chef de ménage jusqu'à lui casser les jambes. Ils lui ont volé un montant de 15000F avant de le laisser dans un état d'incapacité physique de marcher. Les agresseurs accusaient le couple de se chamailler.

En date du 10 juillet 2017, un peloton de miliciens Imbonerakure commandé par le chef Julias Niyonkuru dont les nommés Bahati, Jean de Dieu Léonard et Eric ont organisé une opération de pillage systématique sur la colline Musenga, zone Mugege, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Les victimes témoignent avoir cédé par force tout l'argent qu'elles avaient sur elles. Les sources sur place nous indiquent qu'il a fallu l'intervention de l'administrateur communal pour que ces Imbonerakure arrêtent leurs forfaits au moment où le chef de la colline avait échoué.

Dans cette même province de Ruyigi, des Imbonerakure ont torturé en date du 31 juillet 2017 le nommé Donatien Konkoro sur la colline Bigera, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, la victime a été ligotée et tabassée accusée de n'avoir pas pris en charge sa femme malade.

I.5. Des discours et slogans de la haine et d'autres violences commis par la milice Imbonerakure

Lors des séances de démonstrations de la force, la milice Imbonerakure n'hésite pas à scander des slogans de haine, de menace de mort et d'intimidation en violation flagrante de la loi burundaise qui n'est plus une garantie de protection de la population burundaise contre sa grande souffrance. Le régime du Président Pierre Nkurunziza s'adonne à l'ethnicisation de la société burundaise comme stratégie de son maintien éternel au pouvoir. Ayant constaté que ses opposants politiques sont en majorité de la composante sociale hutu, le régime s'active à trouver une stratégie de rassemblement des Hutu pour une même cause : «la guerre contre les Tutsi et le pouvoir tutsi du Rwanda voisin.»

Des étudiants de l'Université du Burundi affiliés à la ligue des jeunes Imbonerakure sont contaminés par le virus de la haine et de la violence. Ainsi, ils ont organisé le soir du 26 juillet 2017 une marche manifestation dans les enceintes du campus Mutanga pour mettre

en garde, menacer et intimider les étudiants qui ne sont pas membres de leur parti le CNDD-FDD.

Commandés par un certain Lubin, collaborateur du SNR et Merthus, chef des Imbonerakure au sein du campus Mutanga, les étudiants militants du CNDD-FDD se sont rassemblés devant la salle polyvalente et défilaient vers les pavillons IX et XI, en entonnant des chansons et des slogans de menace de mort contre les opposants politiques. Des mots violents comme « Hongora Injavyi, tuzobakorerako" c'est-à-dire « Enlevez les dents des opposants, nous travaillerons sur eux » étaient utilisés par les manifestants. Ils agressaient les étudiants qui ne faisaient pas partie de la manifestation, mais ces derniers étaient aux aguets pour répondre à la violence potentielle. N'eût été la police qui encadrait la manifestation, la confrontation entre les deux parties aurait été inévitable, selon les étudiants contactés. Cet incident est arrivé après des élections truquées de la représentation générale des étudiants, pendant lesquelles seuls les étudiants affiliés au CNDD-FDD ont répondu. Un Imbonerakure du nom de Désiré Nimenya a été nommé pour représenter les étudiants alors que les étudiants et les délégués de classe n'avaient pas été informés de cette élection.

En date du 22 juillet 2017, en province Rumonge, Jeanne Ndimubandi, une représentante du FNL aile de Jacques Bigirimana, parti satellite du CNDD-FDD au pouvoir, a appelé tous les membres de la composante sociale hutue à adhérer à ce parti pour soutenir la véritable démocratie conduite par Pierre Nkurunziza qui est de cette composante ethnique. « La démocratie au Burundi est une réalité parce que le pays est dirigé par un hutu », a-t-elle martelé. En Mairie de Bujumbura, le responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure le nommé Sylvestre Ndayizeye encadrait une marche manifestation de démonstration de la force cette même date. Il a encouragé les jeunes Imbonerakure pour leur travail et menacé les opposants politiques dont l'ancien Président Domitien Ndayizeye qui avait osé conseiller ces jeunes à refuser de s'impliquer dans des crimes de sang. « Il n'a pas de leçon à donner aux Imbonerakure. J'en profite pour le dire à toutes les autres personnes donneuses de leçons. Fermez vos oreilles et travaillez…comme ça nous resterons au trône éternellement. » Ces derniers temps, le régime burundais envoie des émissaires dans les camps de réfugiés en Tanzanie et des messages sur les réseaux sociaux dans les camps où ses émissaires n'arrivent pas pour demander aux membres de la composante sociale hutu en exil de rentrer. Des sources provenant du camp de réfugiés de Nduta en République Unie de Tanzanie nous font écho d'une visite faite par un

Imbonerakure en provenance de la province Ruyigi pour rassurer les réfugiés hutu de rentrer au pays pour aider le régime à anéantir « le mal Tutsi.»

Selon un politologue contacté à ce sujet : « C'est la politique de la dernière chance que mène actuellement le régime aux abois du Président Pierre Nkurunziza qui se prépare pour exécuter un génocide contre tous ses opposants politiques. Il veut se rassurer que les victimes Hutu de ce génocide de masse en cours de préparation, seront de réelles victimes. C'est une forme d'avertissement et un appel à un rassemblement stratégique autour de la vision du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. »

Ces dernières considérations sont confirmées par un chef Imbonerakure qui nous déclare être dans le cercle des organisateurs du plan : « Je suis totalement contre les plans d'élimination qui sont en train d'être préparés mais je ne peux pas oser pour ne pas risquer ma vie. J'ai décidé de vous le dire pour que vous en parliez partout. La machine de la mort est en marche, aidez-nous maintenant-même pour la stopper car demain ce sera tard ».

En date du 15 juillet 2017, le parti CNDD-FDD a organisé une marche manifestation pour intimider la population en province Muramvya. A travers les slogans qu'ils ont lancés avec enthousiasme ainsi que sur les pancartes, on pouvait entendre et lire :

« Turagabishije uwo wese arwanya kwitoza kwa Petero Nkurunziza muri 2020, uwuzobikora tuzomwirukako, ntituzopfa turekuye ubutegetsi. Petero Nkurunziza, guma kw'ivola, Urwanda ni rwihenda tuzoruhuka tugeze i Kigali, uragahora urayagwa uhore kungoma uri imfura y'Uburundi uhore kungoma, abahunze igihugu baraherayo, mwanka mwemera tuzobatwara, tuzomwongera abashaka biyahure…… ». Ceci signifie :

«Nous mettons en garde quiconque s'opposera au 4 ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, celui qui le fera sera objet de chasse à l'homme, nous ne céderons jamais le pouvoir. Pierre Nkurunziza restez sur le trône, si le Rwana ose t'empêcher, nous allons descendre sur Kigali. Soyez le nôtre et restez au pouvoir, tu es l'aîné du Burundi, et que ceux qui ont fui le pays disparaissent là, que vous acceptiez ou non nous allons vous gouverner, nous allons lui donner un autre mandat, que ceux qui veulent se suicident. »

Dans ces cérémonies, il y avait la présence du secrétaire national chargé de la coordination des ligues de ce parti, Ndayizeye Sylvestre qui fut gouverneur de la province Karusi, la secrétaire nationale chargée de la communication et de l'information, Nancy Ninette Mutoni, du chef de département de la ligue des jeunes, Eric Nshimirimana et

d'autres personnalités du parti. Il s'agissait purement et simplement d'une démonstration de la terreur du parti CNDD-FDD.

Ainsi, après un long défilé de plus de 8 km sur la route nationale N°2 (RN2) –ce qui a paralysé toute la circulation sur cette route pendant au moins 3 heures, y compris les piétons-, les manifestants se sont rassemblés sur les terrains de basket qui se trouvent au chef-lieu de la province, plus précisément devant le commissariat provincial de la PNB.

Dans son discours de circonstance, le secrétaire national chargé de la coordination des ligues de ce parti, Ndayizeye Sylvestre s'est attaqué à la Belgique et au Rwanda : « Ntaciza na kimwe Ababiligi bakoze atari ikibi, kuva mu bihe vy'Ubukoloni gushika ubu, nibo bazanye amacakubiri ashingiye ku moko. », « Tuzogenda twishikire i Kigali mu gihe Uburundi bwoterwa n'Urwanda ». Ceci signifie : « Les Belges n'ont rien fait de bon au Burundi, ils n'ont fait que du mal depuis les temps de la colonisation jusqu'à nos jours. Ce sont eux qui ont enseigné les divisions ethniques » « Nous marcherons sur Kigali si notre pays est attaqué par ce pays »

Concernant le 4ème mandat de Pierre Nkurunziza, le même orateur a tenu à rappeler : «Ico abenegihugu bazosaba nico tuzoshira imbere ». "Nous mettrons en pratique les aspirations du peuple burundais.» Il faisait allusion au référendum populaire que l'autorité du CNDD-FDD envisagerait d'organiser, selon des sources de ce parti. Signalons qu'il s'agissait tout simplement d'un meeting de campagne électorale et d'une provocation évidente des adeptes du CNDD-FDD envers les non membres.

Concernant ce même chapitre des violences commises par les jeunes Imbonerakure, ces derniers ont pourchassé en date du 16 juillet 2017 des commerçants qui étaient venus de la ville de Gitega pour se ravitailler au marché du chef-lieu de la commune Bukirasazi, province Gitega. Selon notre source, au cours de l'opération bien préparée, ces Imbonerakure accusaient ces commerçants de chercher à ravitailler les rebelles et les opposants " abakeba" de la ville de Gitega. L'Administrateur communal, Madame Habonarugira Suavis et ses conseillers étaient là comme observateurs, selon des témoins.

En province Rutana, des Imbonerakure commandés par un certain Sinzumusi, planton à la CNTB ont battu à mort le nommé Jean Claude Ntivyakunze, serveur dans un bistrot appartenant à un policier au centre-ville de la province Rutana. Le crime lui reproché était d'avoir traîné à servir un certain Fabien, agent du SNR à Rutana qui les a invités à cette sale besogne. Le propriétaire du bistrot qui est lui-même proche du parti au pouvoir a désavoué les attitudes de ces Imbonerakure et a failli tirer sur eux, selon des témoins sur

place. La police est intervenue avant la catastrophe. Cela s'est produit en date du 13 juillet 2017 en pleine journée au marché central de Rutana.

En province et commune Makamba, des filles et femmes présumées travailleuses de sexe sont malmenées par les jeunes Imbonerakure. Le coup d'envoi a été donné par l'administrateur communal Japhet Ntungwanayo en date du 24 juillet 2017. Il a intimé l'ordre aux Imbonerakure de mener des fouilles perquisitions dans les ménages occupés par des femmes et filles. Lors de la fouille, ces jeunes du CNDD-FDD ont arrêté 14 femmes, deux nourrissons et une trentaine d'enfants vendeurs d'œufs et arachides. Actuellement, ces Imbonerakure tabassent toute femme ou fille présumée vendeuse de sexe rencontrée. A la tête de ce mouvement se trouvent trois Imbonerakure : un certain Murisho connu sous le sobriquet de Kimura, un autre du nom de Fwadi et le troisième est prénommé Shabani. Dans la nuit du 24 au 25 juillet 2017, sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba, trois jeunes Imbonerakure en complicité avec le chef de colline prénommé Egide ont violé le domicile de deux sœurs Césalie et Valérie qu'ils accusaient d'être vendeuses de sexe, sans aucune preuve, selon les témoins.

Dans la même commune, des slogans de haine incitant à la violence contre les opposants du régime de Pierre Nkurunziza ont été scandés en date du 26 juillet 2017, lors des festivités politiques qui étaient dirigés par le secrétaire communal du CNDD-FDD André Nininahazwe, en même temps Directeur du Lycée Makamba.

En date du 28 juillet 2017, le nommé Léonidas Niyukuri, membre du FRODEBU a été violemment arrêté sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Des Imbonerakure l'ont accusé de hisser le drapeau à la permanence de son parti et l'ont livré à la police qui l'a vite incarcéré au cachot du poste de police en commune Nyanza-Lac. Un Imbonerakure du nom de Juma est à la base de ce traitement injuste de Niyukuri.

Selon des sources du parti Sahwanya FRODEBU, l'administrateur de la commune Nyanza-Lac l'a libéré après interrogatoire. Deux infractions étaient à sa charge : il a hissé le drapeau du FRODEBU alors qu'il y avait passage de hautes personnalités de l'Etat, ensuite son parti doit présenter des documents prouvant le retrait effectif du parti au sein de la coalition CNARED pour avoir droit aux activités politiques.

En commune Vugizo, les nommés Minani Ézéchiel et Nyandwi Salvator ont été arrêtés le 19 juillet 2017 par le secrétaire communal du CNDD-FDD les accusant de faire le commerce du café sec.

Le nommé Ntigirizingo Venant, âgé de 40 ans et originaire de la commune Giheta, province Gitega a été arrêté en date du 06 juillet 2017 par des Imbonerakure de la colline Shiti, zone et commune Rutana. La victime, inconnue dans le secteur, a été accusée de voler des chèvres. Ses bourreaux l'ont d'abord roué de coups de bâtons avant de le remettre au chef du SNR de la province Rutana, et celui-ci l'a acheminé au cachot de poste de police de Rutana, malgré son état de santé critique.

II. D'AUTRES CAS DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET DE MAUVAISE GOUVERNANCE ENREGISTRES

II.1. Des traitements inhumains réservés aux personnes qui rentrent d'exil

A cause de la contestation du troisième mandat controversé de Pierre Nkurunziza, certains ténors du régime de Bujumbura ont développé une haine viscérale contre les leaders du mouvement ainsi que tous les burundais qui y ont participé. Aujourd'hui, la paranoïa règne au sein des autorités publiques qui craignent une rébellion imminente contre le régime. Des citoyens sont victimes de soupçons et sont entraînés, soit à la mort ou dans les cachots et prisons.

Ainsi, les personnes qui rentrent en provenance des pays voisins pour des raisons diverses ne sont pas bien accueillies. Elles sont toutes considérées comme des ennemis du pays et accusées de complicité avec les groupes rebelles existants ou imaginaires. La répression contre les éventuels opposants politiques a mis en avant le principe selon lequel « hakwihenda wokwihekura », ce qui signifie « Vaut mieux tuer même le sien, plutôt que de se tromper pour épargner l'ennemi » Des victimes de la situation sont malheureusement nombreuses dans le pays.

Au cours de la réunion hebdomadaire de sécurité tenue par le gouverneur de la province Bubanza en date du 11 juillet 2017, lors du tour de table comme cela se fait habituellement, l'administrateur communal de la commune Rugazi s'est levé et a dit ce qui suit :

« Hari abagabo babiri bo ku mutumba Butavuka bari bamaze hafi imyaka itatu atawuzi iyo bari none baheruka kugaruka mu miryango yabo. Abo nabo ni uwitwa Ndikumana na Nkunzimana. Bashitse rero jewe naciye ndabashirako amaboko kuko banteye amakenga, ubu barafunzwe. Nubwo bo bavuga ko bari bagiye kwisumamwo i congo, (RDC), ngo mu mirima y'imyumbati aho bahembwa 60 mille ku kwezi, ni ukubakorerako kuko ntituzi ko ivyo bavuga ari vyo.»

« Deux hommes de la colline Butavuka qui venaient de passer trois ans sans que nous soyons au courant d'où ils étaient allés, viennent de rentrer dans leurs ménages. Ce sont les nommés Ndikumana et Nkunzimana. Je les ai arrêtés et incarcérés parce que je les ai soupçonnés. Même s'ils disent qu'ils étaient allés en RDC pour travailler dans les champs de manioc où ils disent qu'ils gagnaient 60 000 FBu par mois, il faut les suivre de près car nous ne savons pas que ce qu'ils disent est vrai.»

L'administrateur de la commune Mpanda a, lui aussi, dit presque la même chose, lors de cette séance : « Hari abagabo batanu bamaze igihe baragiye, twumva ngo boba bari i Congo kwisumamwo kandi ngo baramerewe neza, ngo bagomba no kuza gutora imiryango yabo. Jewe rero naracungishije, bababonye banyakure tubanze tubabaze neza ivyo barimwo » « Il y a trois hommes qui viennent de passer un bon bout de temps au Congo et on dit qu'ils sont bien à l'aise là-bas. Il paraîtrait qu'ils veulent revenir pour repartir avec toutes leurs familles. J'ai alerté leurs voisins pour qu'ils m'avertissent quand ils seront revenus pour que je les interroge sur ce qu'ils font là-bas. »

II.2. Arrestations et emprisonnements abusifs des membres des partis de l'opposition et de la société civile

Les membres du parti FNL d'Aghaton Rwasa sont sérieusement menacés dans toutes les localités du pays. Ils sont arrêtés, emprisonnés et même tués par la milice Imbonerakure au grand jour.

En date du 19 juillet, vers 20h, au quartier Bwiza de la cité de Gihofi en commune de Bukemba, 4 membres du FNL aile Rwasa : Ntakarutimana, Claude, Buregeya, et Ingabire, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de Gihofi. Ils sont accusés de perturber l'ordre public. Ils disent pourtant que la police les a trouvés en train d'échanger paisiblement et les a soupçonnés de tenir une réunion clandestine du parti.

En province Kirundo, cinq membres du parti FNL, aile Rwasa Agathon viennent de passer plus de 20 jours dans le cachot du parquet de Kirundo au nord du Burundi. Ils sont accusés de tenir des réunions sans autorisation ainsi que de livrer des informations à la radio publique africaine (RPA). Et selon les informations en provenance de la commune de Ntega dans la même province de Kirundo, deux membres du FNL aile Rwasa Agathon ont été arrêtés sous l'ordre de l'administrateur de cette commune, Ngabonziza Philippe, et du chef des jeunes Imbonerakure en cette même commune, prénommé Alphonse et surnommé « l'homme.» Ce dernier est connu dans beaucoup de violences dont des violences sexuelles commises contre des jeunes femmes et filles, et des tortures infligées aux membres des partis politiques de l'opposition. Ces membres du FNL sont Niyonzima Elie, président du parti FNL en commune Ntega et Ndayizeye Déo, membre du même parti. Le parti CNDD-FDD les accuse de livrer des informations à la radio publique africaine dans son magazine Humura.

D'autres membres du parti FNL arrêtés et incarcérés sont Salomon Nkurikiye, son voisin Nduwayo Ézéchiel, tous originaires de la colline Yaranda, commune et province Kirundo.

En province Cibitoke, sur la colline Samwe, commune Rugombo, quatre jeunes membres du FNL d'Agaton Rwasa ont été arrêtés par le chef de poste Rugombo le matin du17 juillet 2017.

Jean Claude kwizera, Claude Bigirimana, Innocent Barutwanayo et un autre homme prénommé Démon ont tous été accusés de brûler les maisons dans cette localité. Mais l'information en provenance de la population dit que ces jeunes sont victimes de leur appartenance politique. Ils ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Rugombo. Arrestation et emprisonnement arbitraire d'un défenseur de droits de l'homme, Germain Rukuki : Ancien employé de l'ACAT Burundi et membre de cette organisation de la société civile radiée par le régime de Pierre Nkurunziza. Le nommé Germain Rukuki a été arrêté en date du 13 juillet 2017 à son domicile situé au quartier VI en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, au nord de la capitale Bujumbura. La victime a immédiatement été conduite au cachot du service national de renseignement à Bujumbura. Après deux semaines d'incarcération au cachot du SNR, elle a été transférée à la prison centrale de Ngozi. Selon les juristes, Germain Rukuki a été placé sous mandat d'arrêt sans passer sous interrogatoire et n'était assisté par aucun avocat au moment où il a comparu au parquet général de la République.

II.3. Des policiers mandatés par le chef de poste de police en commune Gihanga extorquent des vendeurs au marché

Des témoins rapportent avoir assisté en date du 9 juillet 2017 à une scène d'extorsion policière contre des vendeurs des fruits au marché de la commune Gihanga, province Bubanza. Ils affirment avoir vu 6 policiers du poste de police de la commune Gihanga dont un certain Bizimana et deux autres AT du chef de poste, en train d'exiger de l'argent à ces vendeurs pour qu'ils puissent continuer à vendre ces fruits cueillis illégalement dans la réserve naturelle de Rukoko.

Au moment où ces policiers étaient au courant que les vendeurs cueillaient illégalement ces fruits, utilisés normalement comme du charbon après avoir corrompu les militaires qui se trouvent sur la lisière de la réserve, ils voulaient profiter de l'occasion pour, à leur tour, soutirer quelques sous de ces vendeurs illégaux. « Ce matin, quatre de ces vendeurs qui étaient arrivés les premiers au marché sont tombés sur des policiers qui les attendaient et ont été conduits au cachot avec leurs sacs remplis de ces fruits. Ils y ont passé trois heures et ont payé chacun dix mille (10000 FBu) pour être relâchés. Mais les quatre sacs n'ont pas été remis aux propriétaires », nous dit un témoin sur place.

« Vers neuf heures, les six policiers ont obligé les autres vendeurs attrapés, de transporter leurs sacs à la police mais ont tous refusé et se sont dirigés plutôt vers le domicile du chef de colline. Celui-ci est venu au marché, a approché les policiers pour demander pardon au nom de ces pauvres gens.

Finalement, les policiers ont obligé les vendeurs de collecter mille francs (1000 FBu) chacun. Un montant de cinquante-six mille francs burundais a été ainsi collecté et donné aux policiers qui sont repartis. La situation est redevenue normale et les vendeurs ont continué leur travail paisiblement. Nos sources nous disent que ces policiers faisaient cela au nom de «la protection de l'environnement », renchérit notre source.

II.4. Des autorités territoriales font la loi

Le Burundi est aujourd'hui géré comme un conglomérat de petits états anarchiques ou chaque chef de tribu fait sa propre loi. Du gouverneur de province au chef de colline, en passant par l'administrateur communal, chacun organise sa circonscription comme bon lui semble.

En province Karusi par exemple, les commerçants se lamentent qu'ils ne sont pas autorisés d'écouler leurs stocks de haricot vers d'autres provinces qui en ont le plus besoin. Cela fait suite à la décision du gouverneur qui interdit formellement la vente de

haricot en dehors de sa province. Selon des sources sur place, la mesure est sélective et injuste, elle est appliquée aux non membres du parti présidentiel CNDD-FDD. Certains de ces commerçants dénoncent la politique de deux poids deux mesures quant à la mise en application de cette mesure.

Les commerçants de Karusi affirment cependant qu'ils s'approvisionnent en denrées alimentaires tels les fruits, la farine de manioc, les colocases, les légumes, à partir d'autres provinces qui en produisent plus. De même que les consommateurs, ces commerçants se demandent ce que seront les échanges commerciaux une fois que les responsables de ces autres provinces auront pris la même décision d'interdire que les denrées produites chez eux ne dépassent les limites provinciales. Ils demandent que le Gouverneur de Karusi puisse surseoir à cette mesure pour permettre des échanges commerciaux libres et fructueux avec d'autres provinces. En Mairie de Bujumbura, les habitants de la Mairie de Bujumbura se plaignent contre au moins trois mesures injustes prises par le Maire de la ville Freddy Mbonimpa. Il s'agit de la mesure instaurant les parkings payant dans la capitale Bujumbura, de celle suspendant une dizaine de sociétés de collecte d'immondices au profit d'une nouvelle société « Burundi Cleanning Compagny » « BCCO » et de celle relative à la récupération illégale, par la Mairie, des marchés de Kinindo, de celui du COTEBU et de celui de Ruvumera. Ces marchés étaient aux mains des privés dont les contrats n'ont pas encore expiré.

Les sociétés de collecte des déchets ménagères accusent le Maire de la ville de Bujumbura d'avoir suspendu leurs activités en violation flagrante des contrats que ces sociétés avaient conclus avec la Mairie et avec la population bénéficiaire de leurs services.

Selon des habitants contactés en zone urbaine de Ngagara, la collecte des immondices ne se font plus comme avant, mais les agents de la nouvelle société passent de ménage en ménage pour faire payer anticipativement le service estimé à 6 000 FBu par mois. Ils dénoncent un vol organisé sous la complicité du Maire de la ville, Freddy Mbonimpa. « Au quartier VI en zone urbaine de Ngagara, avant nous payions 6000 francs par mois et la société suspendue pouvait passer au moins 4 fois par mois et par ménage pour collecter les déchets. Nous avions même signé des contrats de collaboration avec cette société. Depuis que les choses ont changé, la nouvelle BCCO n'est jamais passé récupérer les

immondices. Nous craignons des maladies liées à une mauvaise hygiène.», nous a déclaré un habitant contacté.

L'attribution du marché à la nouvelle société BCCO n'a pas non plus respecté la loi en matière de passation des marchés. Les autres sociétés qui ont déposé des plaintes réclament une compétition dans l'acquisition de ce marché. Les anciennes sociétés accusent le Maire de la ville d'avoir injustement pris une décision de renvoyer au chômage plusieurs employés qui avaient tant de personnes à nourrir et à prendre en charge. Ces sociétés disent avoir en outre contractés des crédits auprès des banques pour pouvoir acheter des camions utilisés dans la collecte des déchets.

Les habitants de la ville de Bujumbura dénoncent également le système de « parking payant » au moment où la Mairie n'a pas aménagé de parkings réels. Ils comprennent mal le fait que des sociétés se chargent de faire la collecte des frais de stationnement alors qu'ils n'ont rien investi pour mériter ce droit de faire payer des parkings non construits.

L'ombudsman Edouard Nduwimana reconnaît avoir reçu des plaintes relatives à tous ces dossiers mais n'a pas encore restauré les victimes dans leurs droits. En province Gitega, les autorités n'autorisent plus aux personnes, originaires d'une autre province, d'acheter une quantité supérieure à 10 kg de haricots. Un témoin affirme qu'on lui a refusé d'acheter une tonne de haricot au marché de Gitega. Il a fallu que la victime passe par un autre commerçant natif de la province Gitega qui a acheté cette quantité sous son nom, moyennant le paiement d'une certaine somme comme pot de vin.

II.5. Des cotisations et contributions forcées sont une triste réalité au Burundi

Frappé de plein fouet par les sanctions prises par l'UE, le pouvoir du CNDD-FDD s'est rabattu désespérément sur des contributions forcées pour pouvoir continuer à fonctionner. Dans toutes les provinces du pays, les autorités locales en collaboration avec les jeunes Imbonerakure ne cessent de rançonner une population misérable fatiguée par des années de souffrances causées par l'égoïsme des dirigeants. En général, chaque ménage établi sur le territoire burundais est appelé à donner une contribution de 500 FBu et plus, tout dépend de la position et du statut social. Les ménages des opposants politiques sont intimidés et menacés de représailles s'ils ne s'inscrivent pas dans la logique de la ligne tracée par le régime.

A titre d'illustration,

Le président du parti CNDD-FDD en zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, le nommé Gérard Nibigira, en collaboration avec des jeunes Imbonerakure et du directeur de l'ECOFO Nyakiruri ont organisé au cours de ce mois de juillet une collecte de fonds. Chaque ménage a payé une somme d'au moins 3000francs en vue de préparer une fête de ce parti dans cette zone.

PUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA
FORMATION PATRIOTIQUE
PROVINCE KAYANZA
CABINET DU GOUVERNEUR

COMMUNIQUE AU PUBLIC

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE LA PROVINCE KAYANZA A COMMENCE A
CONSTRUIRE UN BUREAU MODERNE A A NIVEAUX ET CELA EXIGE BEAUCOUP DE MOYENS MATERIELS
FINANCIERS ET HUMAINS. A CET EFFET LES DOCUMENTS QUE LE CABINET DU GOUVERNEUR VOUS EXIGE
LES CONTRIBUTIONS SUIVANTES

1. SOUS-COUVERT POUR L'OUVERTURE D'UNE PHARMACIE OU UNE STRUCTURE SANITAIRE
SACS DE CIMENT OU 250 000FBU
2. SOUS-COUVERT POUR L'EXPLOITATION DE BOISEMENT POUR DES FINS COMMERCIALES
DE CIMENT OU 300 000FBU
3. ATTESTATION D'IMPLANTATION D'UNE ECOLE
4. SOUS-COUVERT POUR UNE ATTESTATION DE POSSESSION D'UNE PARCELLE
FBU
5. ATTESTATION DE RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE COOPERATIVE
OU 10 000 FBU
6. AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
100 000 FBU
7. ATTESTATION DE BONNE CONDUITE
8. DECISION D'ETABLISSEMENT TARDIF DES FAITS D'ETAT CIVIL
AVEC L'ETAT CIVIL

N.B : LA DECISION EST GRATUITE POUR UNE PERSONNE DISPOSANT UNE ATTESTATION PRESENTEE
DELIVREE PAR UN ADMINISTRATEUR COMMUNAL

N.B. L'ARGENT SERA DEPOSE A LA BANQUE DU BURUNDI AGENCE DE RUTANA
N° COMPTE DU GOUV. DE KAYANZA CONSTRUCTION DU BUREAU PROVINCIAL DE RUTANA

NB. LES CHEFS DE COLLINE SONT DES INTERMEDIAIRES DE BONNE CONDUITE ET DOIVENT ETRE
IDENTIFIES PAR LEURS ADMINISTRATEURS COMMUNAUX

La population de la province de Kirundo indique qu'elle est fatiguée par le système de rançon organisée par le parti au pouvoir. Des citoyens contactés nous ont dit qu'ils sont obligés de payer, soit 2000 FBu par ménage pour payer les jeunes Imbonerakure, soit de donner 2 à 5 kgs de haricots ou de riz. Avant les collecteurs mentaient en disant que l'argent allait à l'aide des rapatriés, mais actuellement ils le disent haut et fort, l'argent sert d'encouragement aux jeunes Imbonerakure « qui se donnent corps et âmes pour maintenir la paix et assurer l'ordre public », selon eux.

Dans d'autres provinces, les contributions servent, non seulement à financer le travail de la milice Imbonerakure, mais aussi à construire des stades, des permanences du parti CNDD-FDD, des monuments et des bureaux des provinces. Les cas sont signalés presque partout dans le pays.

Le cas de contrainte à la contribution forcée le plus récent concerne la province Kayanza où le gouverneur de province Ndayizeye Anicet a signé en date du 18 juillet un communiqué public qui « porte à la connaissance du public que la province de Kayanza a commencé à se construire un bureau moderne à 4 niveaux et cela exige beaucoup de moyens matériels, financiers et humains et que les documents que le cabinet délivre vont exiger désormais les contributions (..) » Nous présentons dans la photo qui suit l'intégralité du communiqué.

II.6. Des vendeurs ambulants victimes de chasse policière

Ce sont des personnes qui vivent au jour le jour en vendant des produits de première nécessite dans les rues des quartiers des villes et plus particulièrement à Bujumbura. Ils sont pourchassés, arrêtés et dépouillés de leurs biens. Le Maire de la ville a interdit ce genre de commerce et dit qu'ils doivent chercher des places fixes et payer la taxe. A côté de la mesure du Maire, des membres du parti au pouvoir en complicité avec des autorités locales passent outre la mesure du Maire et organisent un commerce de gilets et de badges qu'ils distribuent aux pauvres commerçants ambulants, en leur disant que le port de ces badges est une condition pour pouvoir continuer leur travail. Après que ces gilets et badges aient été achetés, ces vendeurs se voient arrêtés, frappés, embarqués et leurs biens confisqués par la police en leur reprochant de violer la loi du Maire.

II.7. Adhésion forcée à une association affiliée au pouvoir CNDD-FDD en province Cankuzo

« Toutes les organisations de la province Cankuzo sont contraintes d'adhérer au Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population CODIP ». Telle est une exigence des autorités du CNDD-FDD en province Cankuzo. La représentante de cette association en province Cankuzo est Madame Alodie Niyonkuru, présidente de la ligue des femmes Abakenyererarugamba du parti au pouvoir. En date du 8 Juillet 2017, les représentants nationaux, provinciaux et communaux ont rassemblé leurs membres en commune Gisagara où ils ont demandé à toutes les organisations œuvrant en province de Cankuzo de rejoindre CODIP et de cotiser chacune un montant de 50000FBu. Les représentants des associations forcées d'adhérer au CODIP se plaignent mais disent être résignées pour ne pas avoir des ennuis.

II.8. Vol organisé des terres domaniales en province Cankuzo

Les représentants du parti au pouvoir en province Cankuzo organisent systématiquement un vol des terres appartenant à l'Etat. Dans les communes de la province, ils se partagent gratuitement des parcelles qu'ils revendent aux particuliers par après. Selon des sources sur place, ces autorités du CNDD-FDD collaborent avec le représentant provincial de l'urbanisme Hakizimana René pour dépouiller les communes de leurs terres. Pour vendre les parcelles indûment acquises, ils utilisent des commissionnaires pour cacher les propriétaires. Le commissionnaire bien connu dans ces affaires mafieuses est Barinzigo James. Le cas le plus récent est le partage de trois parcelles proches du lycée communal Cankuzo entre Hakizimana René, le gouverneur de province et le représentant provincial du parti CNDD-FDD Ndugi Révérien en même temps Directeur Provincial de l'Enseignement à Cankuzo. « Ce sont des magouilles organisées », se lamente la population de Cankuzo qui assiste sans dire un mot au partage des biens publics.

II.9. Des monuments de haine et d'incitation à la violence érigés presque partout dans le pays

Le pouvoir du CNDD-FDD multiplie la construction des monuments avec des messages incitant à la haine et à la violence contre les présumés et opposants politiques du régime du Président Pierre Nkurunziza. Ce phénomène qui a commencé à être observé à l'intérieur du pays atteint la capitale Bujumbura où des monuments se propagent

progressivement dans différents quartiers urbains. Ces monuments tendent à se multiplier dans les quartiers ou résident beaucoup de membres du parti au pouvoir, à savoir le quartier Gihosha et Kamenge où plus de 6 monuments y sont déjà érigés. Selon des témoignages recueillis auprès des citadins, le phénomène est inquiétant. Certains disent être traumatisés par les messages écrits sur les monuments qui, selon eux, incitent à la violence et à la haine ethnique. « Le parti CNDD-FDD veut s'imposer en parti unique. Il a l'intention de régner éternellement en passant par la stratégie de la terreur et la violence », selon un jeune opposant au régime en place au Burundi. «En voyant pour la première fois les slogans inscrits sur ces monuments, j'ai été paralysée par la peur », nous confie une femme contactée au centre-ville de Bujumbura. «Des fois, je me demande où va notre pays. Ces messages ont l'objectif de sensibiliser et de renforcer les divisions politicoethniques, une arme choisie par le régime du Président Pierre Nkurunziza pour se maintenir au pouvoir », renchérit notre interlocutrice.

Pour Léonce Ngendakumana, un des leaders des partis politiques de l'opposition, ces monuments sont des symboles d'intimidation pour montrer aux autres partis que le parti au pouvoir y restera pour l'éternité, une manière de réinstaurer un régime monarchique.

Il y a un secret caché derrière ces constructions, ces monuments serviront de zones de rassemblement lorsqu'il subviendra des incidents de perturbation de la sécurité causées par les rebelles, nous précise un membre du parti au pouvoir contacté en zone Bwiza qui affirme être dépassé par les agissements du pouvoir de son parti. « Je conseille aux opposants politiques et aux membres de la composante sociale Tutsi de faire attention car la planification du génocide n'est plus un secret au sein du parti », affirme-t-il.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Burundi va tout droit à la décadence et toutes les étapes sont presque franchies. L'anarchie qui règne partout envisage la pire des situations que ce pays n'ait connues jusqu'ici. La population n'étant aucunement protégée et la nature ne supportant pas de désordre, les choses devront impérativement changer, car, dit-on, une corde tendue finit par se casser.

Au gouvernement du Burundi :

- De bien écouter les sages conseils de l'émissaire des Nations Unies et travailler pour la restauration de l'Accord d'Arusha et du respect de la Constitution ;
- De mettre un terme aux nombreux crimes et violations de droits humains commis par la milice Imbonerakure et des agents de l'Etat ;

- De restaurer l'Etat de droit afin qu'émerge un système respectueux des droits et libertés individuels et collectifs ;
- D'entamer sans délai les négociations inclusives pour sortir le pays de l'impasse ;
- De faciliter la libre circulation des biens et d'arrêter l'anarchie causée par la prise de décisions illégales par les autorités locales ;
- D'arrêter sans délais la promotion de la violence et de la haine politico- ethnique ;
- De désarmer la milice Imbonerakure qui ne ménagera personne, y compris ceux qui la protègent et la nourrissent, si demain le pire venait à se réaliser.

A la population burundaise :

- De refuser la manipulation politicienne, voir les réalités en face et combattre le pouvoir de la tyrannie et de la dictature ;
- De résister contre les divisions politico-ethniques prônées par le régime du CNDD-FDD pour son maintien au pouvoir.

A l'EAC, UA et ONU :

- De continuer à faire pression sur le gouvernement du Burundi pour le respect des droits et libertés individuels et collectifs ;
- D'envoyer sans délai une force de protection de la population et des observateurs internationaux, au Burundi ;
- De continuer à soutenir les négociations d'Arusha pour un retour rapide de la paix au Burundi.

RAPPORT DU MOIS D'AOUT 2017

L'économie et la gouvernance agonisent à cause du terrorisme d'Etat

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Le régime de Pierre Nkurunziza est rongé par la peur de perdre le pouvoir. Il craint souvent des attaques des groupes armés qui viendraient le renverser. Au lieu de mettre en avant la résolution pacifique du conflit actuel, de manière prioritaire, le régime continue la répression des opposants politiques.

Ce rapport du mois d'août 2017 met en exergue le contexte global de violations des droits de l'homme en général et des droits socio-économiques en particulier. Le rapport expose les violations commises par les miliciens Imbonerakure dont les actions déstabilisent la vie sociale et économique des burundais et empêchent ces derniers de continuer à vivre tranquillement dans leurs biens.

Le rapport revient sur la politique généralisée de collecte forcée des fonds instaurée par le régime de Pierre Nkurunziza et sur des faits de mauvaise gouvernance enregistrés pendant la période du rapport.

Il dénonce notamment des actes d'expropriation, de spoliations et regrette que le régime ait adopté une politique de division politico-ethnique comme arme de guerre lui permettant de se maintenir au pouvoir.

A la fin du rapport, le FORSC émet des recommandations à différents acteurs susceptibles de changer la situation socio-politique et économique difficile, vécue par les burundais sous un régime irresponsable qui ne se préoccupe que de ses intérêts égoïstes.

I.CONTEXTE GLOBAL DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LA MILICE IMBONERAKURE ET DES AGENTS DE L'ETAT

Le contexte socio-politique et sécuritaire est dominé par de graves violations de droits de l'homme commises par des Imbonerakure partout dans toutes les provinces. Ces Imbonerakure agissent en lieu et place des forces de l'ordre. Soutenue par le cercle des personnalités autour du Président de la République, cette jeunesse affiliée au parti au pouvoir continue à semer la terreur et la désolation dans l'impunité totale. Les citoyens burundais vivent dans le désespoir du lendemain. Le désordre et l'insécurité ne leur permettent plus de vivre tranquillement dans leurs biens. Dans les lignes qui suivent, nous repérons quelques cas enregistrés dans différentes provinces du pays.

Des Imbonerakure refusent à une famille de construire une maison en zone urbaine de Musaga en Mairie de Bujumbura

Trois frères originaires de la province de Bururi, se sont vus refusés de construire une maison familiale dans leur parcelle se trouvant dans le quartier Gikoto, zone Musaga, Mairie de Bujumbura. Leurs voisins ne veulent pas que ces trois frères s'y installent. Chaque fois qu'ils tentent d'élever un mur, c'est une alerte générale. Tous les Imbonerakure de cette localité se présentent pour les en empêcher. Les trois frères ont porté l'affaire en justice qui leur a donné gain de cause. Le juge a fait une descente sur terrain pour exiger à ces Imbonerakure de laisser ces trois frères construire leur maison. Les victimes sont menacées et traitées d'imbéciles en raison de leur origine.Certains résidents du quartier les prennent pour des intrus.

Des Imbonerakure chassent de sa maison un citoyen en zone urbaine de Kamenge en Mairie de Bujumbura

Le nommé N.P. a été chassé de sa maison située tout près du bar « Iwabo w'abantu » appartenant à feu Adolphe Nshimirimana. Des Imbonerakure lui ont intimé l'ordre de déménager pour s'installer en dehors de la zone qui abrite le fameux site de rencontres et de torture des opposants politiques.

La victime a dû déménager pour s'éviter des ennuis. Ce sont ces mêmes imbonerakure qui ont cherché un locataire de sa maison qui lui paie le loyer quand il veut puisqu'il sait que la victime ne peut exercer aucun recours contre lui.

Des jeunes étudiants de la milice Imbonerakure déstabilisent la vie à l'Université du Burundi

Après des manifestations violentes au sein du campus Mutanga à l'Université du Burundi, des jeunes étudiants de la milice Imbonerakure sèment le désordre au sein des homes universitaires de l'Université du Burundi. Au campus Mutanga, plus de cent cinquante étudiants ont été embarqués par la police après une fouille perquisition effectuée dans les chambres pour étudiants, le 19 août 2O17. La police accusait ces étudiants d'être des irréguliers alors qu'ils étaient tous connus de cette institution. Ils ont été libérés après avoir payé des rançons à la police.

Tout avait commencé le 11 août 2017 quand des étudiants membres de la milice Imbonerakure avaient frappé un citoyen de la zone voisine de Nyakabiga. D'autres étudiants qui habitent dans les chambres périphériques du quartier Nyakabiga III ont été

alertés et sont parvenus à sauver la victime. C'est cet incident qui a été à l'origine de la fouille perquisition policière, ces jeunes étudiants Imbonerakure ayant alerté la police que des étudiants avaient des armes à feu.

Un jeune Imbonerakure terrorise les résidents et les restaurateurs de Musaga et consomme sans payer

Des habitants du quartier Kinanira III, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura dénoncent le comportement d'un jeune Imbonerakure qui répond au nom de Bertrand qui terrorise la population et qui s'adonne à la grivèlerie sans en être inquiété. Ce dernier habite le quartier kinanira III, en zone urbaine de Musaga. Pendant la journée, le délinquant porte toujours un T-Shirt du parti CNDD-FDD. Le soir, il porte la tenue policière et circule avec un fusil comme s'il était un policier régulier. Des habitants du quartier se terrent quand il passe. Quand il entre dans un bar ou restaurant, il prend tout ce qu'il veut et il s'en va sans rien payer.

Des Imbonerakure rançonnent la population en commune Mubimbi, province Bujumbura

Ces derniers jours, un mouvement inquiétant de jeunes Imbonerakure s'observe dans la commune Mubimbi, province Bujumbura Rural. Pendant la nuit, ils organisent des patrouilles armées de fusils et de machettes. Ils passent dans des boutiques et ménages des personnes n'appartenant pas au parti au pouvoir et les rançonnent. Les habitants de commune sont constamment terrorisés par les miliciens qui qui pillent leurs biens. En dates des 28 et 29 août 2017, des boutiques et des ménages ont été attaqués et rançonnés. Les ménages déjà rançonnés sont ceux de Ndaruzaniye Joachim, Ndarubagiye Consolate et de Kamwenubusa Antoine. Les boutiques rançonnées appartiennent à Ndayisenga Émile, Nizigiyimana Patrice, ainsi que Karikurubu Jean. Au premier, ces imbonerakure ont pris 68000 FBU, au deuxième 43000FBU et au dernier 37000FBU. Le ménage de Ndaruzaniye a été forcé de payer 32000FBU, celui de Ndarubagiye a donné 21000FBU, et Kamwenubusa 14000 FBU.

Des jeunes Imbonerakure se solidarisent pour refuser l'arrestation de leurs camarades en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura

En date du 30 août 2017, deux jeunes imbonerakure de la commune Mugongo-Manga dénommés kazungu et Emannuel (alias kibido) ont tendu une embuscade à une personne du nom d'Abraham et l'ont sauvagement tabassé. Le lendemain, la victime est allée se plaindre devant le chef de poste de Rwibaga en Zone Ijenda, et ce dernier lui a donné des policiers pour arrêter les agresseurs. Après leur arrestation, tous les autres jeunes Imbonerakure de la zone sont intervenus et ont protesté contre cette arrestation. La police dépassée a libéré les deux malfrats. Maintenant, les deux agresseurs d'Abraham sont libres et vaquent à leurs activités quotidiennes sans soucis. C'est une preuve que la justice, la police et l'administration n'ont plus de forces devant la milice Imbonerakure du parti au pouvoir.

Des motards malmenés par la police et l'administration qui cherchent à leur extorquer de l'argent en province Muyinga

Des motards du centre urbain de la province Muyinga se lamentent de ne pas travailler dans la tranquillité suite à des mesures injustes prises contre eux. Au cours d'une réunion tenue en date du 21 août 2017, l'administrateur de la commune Muyinga, Monsieur Philippe Nkeramihigo, en compagnie du responsable communal du parti CNDD, Clovis Ngurinzira et du représentant communal de la ligue des jeunes Imbonerakure ont réuni tous les motards exerçant dans la commune Muyinga. L'objet de la rencontre était de leur communiquer les nouveaux organes de l'Association des Motards du Burundi « AMOTABU » en sigle et de nouvelles instructions relatives à l'exercice du métier de motard. Dorénavant, chaque membre de cette organisation cotisera 150.000 FBu par an, répartis comme suit : 50.000 BIF pour la caisse communale, 50.000 BIF pour les caisses de la section communale du parti CNDD-FDD et 50.000 BIF seront versés à la section de l'AMOTABU Muyinga. Faisons remarquer à toutes fins utiles que depuis cette date, l'assistance antérieurement accordée aux motards a été suspendue. Les motards étaient interdits de poser de question. Ils regrettent la suppression des avantages anciennement octroyés par leur Association et l'imposition de nouveaux organes de l'Association.

D'après un ancien dirigeant de l'AMOTABU contacté, avant, chaque membre devrait payer une somme de 300.000 FBu comme frais d'adhésion et ce montant servait de cotisation annuelle. Au cours de l'exercice de sa fonction de motard, chaque membre devait bénéficier, lui et sa famille, des avantages sociaux tels les soins de santé,

l'assistance sociale lors des événements heureux et/ou malheureux, l'intervention de l'Association lors de l'emprisonnement de l'un ou l'autre membre de l'association.
Le lendemain, la police a fait la chasse à l'homme pour arrêter des motards qui étaient soupçonnés de désobéir aux mesures prises. Ainsi le nommé Omar a été torturé ligoté au moment où il allait récupérer sa moto qui avait été embarquée par des policiers. Le chef de poste de police en commune Muyinga avait ordonné d'embarquer la moto au commissariat de police parce que Omar avait fui les policiers qui demandaient aux motards de se rassembler pour une communication que cette police allait leur donner. Depuis ce jour, les motards travaillent la peur au ventre.

Un chauffeur à son service torturé à mort par des Imbonerakure en province Rutana

Le nommé Nsabimana, chauffeur de taxi voiture assurant le transport sur la ligne GitegaRutana a été victime d'actes de tortures perpétrés par des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 28 août 2017 sur la colline Ngoma, zone et commune Musongati, province Rutana. Les bourreaux ont profité d'une panne de son véhicule pour le rouer de coups. Ils l'accusaient sans aucune preuve, selon les témoins, d'entretenir des relations amicales avec le Général Godefroid Niyombare, meneur du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Ils n'ont pas été inquiétés du tout de ce crime odieux.

Deux élèves sœurs battues par des Imbonerakure en commune et province Rutana

Les prénommées Claudine et Désidérata, deux élèves sœurs ont été battues par des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 23 août 2017 sur la colline de Gatongati, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le forfait a été commandité par le chef de cette colline en la personne de Nzambimana Egide qui accusait les victimes d'être en conflit avec leur grande sœur Jacqueline, membre du CODIP (une association de la société civile proche du parti présidentiel) au sujet d'une chèvre que cette dernière avait vendue pour donner des contributions forcées à son organisation.

Une mère violée par un Imbonerakure qui l'accusait de vol dans un champ en commune Bukemba, province Rutana

En date du 24 août 2017, Sinzumusi Elias, un jeune de la milice Imbonerakure armé de machette, a violé une mère de 5 enfants alors que celle-ci était en train de cueillir les légumes dans un marais situé sur la colline Murama-Rugwe, zone et commune Bukemba.

Selon la victime contactée au cachot du poste de police Bukemba, son bourreau l'avait menacé de mort si elle tentait de crier au secours. Paradoxalement, les deux ont été incarcérés, l'homme accusé de viol, tandis que la femme a été accusée de vol qualifié.

Une moto endommagée par un jet de grenade en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 16 août 2017, une grenade a été lancée au domicile d'un certain Havyarimana Norbert, préfet des études à l'ECOFO Ruramba en zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo. L'attaque a ciblé une moto qui était garée dans la parcelle et qui a été endommagée. La position de police se trouvant à moins de 50mètres n'est pas intervenue cette nuit. Les policiers sont venus le matin pour faire un constat des dégâts. La police a par la suite interpellé deux personnes pour enquête. Ce lieu connaît beaucoup de miliciens Imbonerakure qui y patrouillent pendant la nuit, selon des sources sur place.

Une famille d'un correspondant de la RPA menacée par des Imbonerakure en province Muyinga

La famille de l'ancien journaliste correspondant de la RPA en province Muyinga, Nimubona Alexis, est menacée de mort par les jeunes Imbonerakure en province Muyinga. Son épouse qui exerce comme infirmière à l'Hôpital autonome de Muyinga, a déjà échappé à trois attaques, et toutes les fois que des jeunes Imbonerakure sont venus la chercher à son domicile, elle montait la garde de nuit au service.

A la troisième visite, les imbonerakure bien déguisés, ont trouvé au salon du malheureux hôte, une bonne qui garde ses enfants. Ils lui ont demandé où se trouvait sa patronne et avait répondu qu'elle ne savait pas où elle était. Ils l'ont tabassé et sont partis en hurlant que si par malheur, ils avaient trouvé la patronne en personne, ils l'auraient tuée et laissé le cadavre devant les enfants.

Un chef SNR tire à bout portant sur une personne qui déchargeait un camion en province Gitega

En date du 28 août 2017, le chef du SNR en province Muyinga, le nommé Gérard Ndayisenga a tiré à bout portant et a grièvement blessé Nsengiyumva Emery lorsque ce dernier, en pleine activité de gagne-pain au quartier Shatanya en province Gitega, déchargeait un camion. Le criminel a obligé les 6 personnes qui déchargeaient un ce camion à se coucher. La victime a tenté de regarder la personne qui les terrorisait et cette dernière a tiré une balle de son pistolet qui l'a grièvement blessée. La victime a été

évacuée dans un premier temps à l'hôpital de Gitega, mais compte tenu de son état grave, elle a été transférée dans un hôpital de Bujumbura. Le criminel n'a pas été inquiété et continue à vaquer normalement à ses activités.

Un policier tabassé par les Imbonerakure en commune Rugombo, province Cibitoke

Un policier du nom de Désiré Kombona a été battu par des jeunes de la milice Imbonerakure sur la colline Nyamagana, secteur Cibitoke, commune Rugombo province Cibitoke dans la nuit du 15 août 2017. Des informations recueillies sur place nous indiquent que la victime quittait un bistrot vers 23 heures et a rencontré ces jeunes imbonerakure en patrouille et l'ont sévèrement bastonné.

« Je me suis présenté en leur disant que suis policier mais ces jeunes ont refusé de m'écouter et ont commencé à me tabasser », déplore ce jeune policier en colère. L'avis de recherche est sorti mais personne n'a été appréhendé. Le chef de poste Rugombo disait continuer à chercher ces jeunes mais ces derniers ne s'inquiètent de rien.

Des Imbonerakure en complicité avec l'administration publique sèment le désordre en province Makamba

Dans la nuit du 14 août 2017, trois Imbonerakure en patrouille nocturne ont grièvement battu un garçon du nom de J. Bosco Muhimpundu avant de le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Ils l'ont dépouillé de son téléphone portable et d'un montant de 25000 francs avant de le ligoter et de le jeter dans un caniveau. Ces Imbonerakure étaient dirigés par un certain Kwizera. Ils ont par la suite intimidé la victime et son patron qui tentaient de porter plainte, les empêchant de dénoncer ce cas.

En commune Kibago, des Imbonerakure munis de gourdins ont fermé les bistrots sur la colline Kibago arguant qu'ils sont en train d'assurer la sécurité tel que recommandé par l'administration. Les habitants de cette localité disent être terrorisés par ce comportement des jeunes Imbonerakure qui s'introduisent la nuit dans des maisons.

En commune Kayogoro, un mécanicien prénommé Claver vit dans la clandestinité depuis le 12 août car recherché par des jeunes Imbonerakure l'accusant d'avoir diabolisé leur ligue.

En commune Vugizo, Niyonzima Victor, originaire de la colline Rurambira, zone Gishiha, a pris le large après une fouille perquisition à son domicile opéré par la police et les imbonerakure qui l'accusaient de participer à une bande armée qui aurait tenté de

pénétrer à la brigade Kayogoro l'an dernier pour s'approvisionner en munitions. Les faits se sont passés sur la colline Rurambira zone Gishiha.

Dans la même commune, un certain Minani a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Ndayitwayeko l'accusant de tentative de vol sur la colline Rurambira zone Gishiha.

II. UNE POLITIQUE GENERALISEE DE COLLECTES FORCEES DE FONDS INSTAUREE PAR LE REGIME AU BURUNDI

En plus des taxes et impôts qui ont été rehaussés à plus de 100%, la population burundaise se lamente des demandes incessantes de contributions financières exigées par le régime du Président Pierre Nkurunziza. Dans toutes les provinces du pays, les gouverneurs ont instauré des collectes forcées des fonds avec des motifs de constructions d'infrastructures publiques et/ou de construction de permanences du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Tantôt ce sont des bureaux provinciaux, tantôt des stades de football. En plus, le Président Pierre Nkurunziza vient d'ajouter une autre contribution : celle des élections de 2020.

Septième round de contributions forcées pour la construction d'un bureau provincial en province Makamba

Dans toutes les communes de la province Makamba, des contributions destinées à la construction d'un immeuble provincial à 6 niveaux continuent à être recouvrées par l'administration avec l'appui des Imbonerakure. Des barrières menant vers des lieux publics sont érigées et gardées par ces derniers. Les personnes adultes ne fréquentent plus ces lieux lorsqu'ils ne se sont pas encore acquittés de ces contributions qui sont au septième round.

Des cultivateurs de cotons rançonnés en province Bubanza

En province Bubanza, les cultivateurs de coton dans la plaine de la Rusizi se lamentent que les administratifs leur retirent 10 FBu / kg vendu comme contribution pour la construction du stade de Bubanza. Certains croient même que le prix d'un kg de coton aurait chuté de 500 fr à 490 FBu parce qu'ils ne sont pas avertis de ce retrait et n'osent pas demander pourquoi. Au cours de ce mois d'août 2017, les cultivateurs sont en pleine campagne de vente de coton. Le chef de zone Gihanga est toujours présent, aux lieux de vente avec des carnets de reçus de la commune Gihanga. Quand la COGERCO paie le

cultivateur pour ses quantités vendues, le chef de zone lui retire le reçu de la compagnie, calcule 10 fr pour chaque kg vend le vendeur paie obligatoirement.

Comme des paiements se déroulent en même temps sur beaucoup de points de vente, le chef de zone délègue des jeunes de la milice imbonerakure pour collecter ces montants. Ces contributions serviraient à la construction du stade provincial, des bureaux des chefs de collines, des écoles, des monuments du parti au pouvoir, etc… Les contribuables se lamentent en silence de peur de subir des sanctions. Et des sanctions très sévères sont effectivement infligées à ceux qui tentent de mener une résistance : un vieux du nom de Barunsanze, originaire de la colline Rugunga a refusé de donner cette contribution au « délégué » du chef de zone. Cet imbonerakure a immédiatement appelé au téléphone le chef de zone ; le vieux a payé une lourde amende et de la bière pour implorer leur pardon.

Accusé d'avoir méchamment déchiré les reçus qui lui demandaient la contribution pour construire les salles de classe du Lycée communal Rugazi, un certain Joseph a été emprisonné durant une semaine et demie.

L'accès au marché conditionné par le paiement forcé pour la construction du stade en province Karusi

En province Karusi, chaque citoyen adulte, c'est-à-dire qui a 18 ans et plus, doit payer 500 Frans bu pour la construction d'un stade moderne de football. En date du 27 août 2017, des jeunes Imbonerakure avaient barricadé toutes les entrées du marché du centre urbain de la province Karusi pour exiger une contribution pour la construction du fameux stade moderne. Selon des sources sur place, l'accès à ce marché est désormais conditionné par la présentation d'un reçu qui atteste le paiement de la contribution.

La mesure a été prise par le gouverneur de cette province et elle doit être appliquée à tous les habitants de la province. Nous avons appris, des sources sur place, que de simples civils vont payer une somme de 500 franc Burundais chacun.

Les autorités provinciales ont élaboré des listes des personnes faisant des activités génératrices de revenus. Ainsi, nos sources d'informations nous ont révélé que les propriétaires de petits restaurants et bistrots vont payer une somme de 20 milles francs Burundais. Ceux qui exploitent des hôtels de luxe donnent une contribution forcée de 50 milles francs burundais. Les exploitants des dépôts des boissons BRARUDI et Mega SSD paieront respectivement 100 et 500 milles francs Burundais.

Les fonctionnaires de l'état eux aussi ne sont pas épargnés, la mesure fixe le plafond à 3% de leurs salaires mensuels pendant 12 mensualités. Les retraits sur salaires ont commencé depuis le mois de juin 2017, selon un enseignant contacté. Ces mesures ont été décriées par les natifs de la province se trouvant à Bujumbura qui estiment que la population se trouve dans une extrême pauvreté pour être à mesure de payer toutes ces contributions, en plus des contributions pour les élections de 2020 qui vont bientôt entrer dans la danse. Au cours d'une réunion que le gouverneur a tenue à l'endroit des natifs de cette province, ces derniers lui avaient recommandé de faire d'abord l'évaluation de la façon dont les contributions données pour la même cause en 2016, avaient été gérées, mais le gouverneur ne s'y était pas conformé. Il a plutôt passé à la vitesse supérieure pour forcer la population à donner de nouvelles contributions.

Les habitants de la province Karusi demandent la levée de ces taxes illégales qui ne font qu'enfoncer la population dans la misère.

Contributions forcées aux demandeurs de services communaux en commune Rusaka, province Mwaro

Les demandeurs de documents administratifs en commune Rusaka, province Mwaro doivent payer une somme de cinq mille francs (5.000 fr) pour un document qui coûte 1000 FBu seulement. Ces frais sont payés par ceux qui ne figurent pas dans le cahier où sont inscrits ceux qui font les travaux communautaires ou qui ne sont pas membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Ces amendes illégales touchent les demandeurs de la carte nationale d'identité, l'extrait d'acte de naissance ou de mariage et autres.

Dans cette même commune, une personne qui va faire signer une procuration lors d'un procès doit payer un montant équivalent au nombre de témoins figurant sur cette procuration, à raison de 1000FBu par témoins. S'il y a par exemple 3 témoins, la personne doit payer 3000 FBu pour les trois témoins et un autre montant de 2000 FBu qu'elle paie pour elle-même.

Des victimes d'arrestations arbitraires rançonnées par la police en province Ngozi

En date du 19 août 2017, la police judiciaire de Ngozi a conditionné la libération de 36 personnes arrêtées le 16 août 2017 en commune Ruhororo par le paiement d'un montant de 10000FBu chacune. Rappelons que parmi ces personnes, 24 sont originaires du site de déplacés de guerre se trouvant en commune Ruhororo, 7 proviennent des collines

Kinyami et Bucamihigo environnantes du site des déplacés, et 5 autres proviennent de la commune Tangara. Elles ont été arrêtées quand elles allaient en Tanzanie pour chercher du travail. Elles ont été malmenées au cours de leur arrestation par des jeunes de la milice Imbonerakure qui leur ont dépouillé de tout tout ce qu'ils avaient sur eux. La police les a accusés de vouloir rejoindre les groupes rebelles qui sont en train de se préparer pour attaquer le Burundi au moment où tout le monde est au courant que les gens de la commune Ruhororo ont l'habitude de fréquenter la Tanzanie surtout pendant la saison culturale pour y gagner de l'argent. Pendant les vacances, un grand nombre d'élèves de la commune Ruhororo se dirige dans ce pays pour chercher du matériel scolaire et du minerval et revient quand l'ouverture de l'année scolaire est proche.

Des parents demandeurs de places de redoublement contraints de payer des contributions pour l'achat de bancs pupitres

Au moment où l'ouverture de l'année scolaire 2017-2018 est proche, les élèves ayant redoublé la classe ont des problèmes sérieux de retrouver la place de redoublement. Les directeurs des écoles secondaires exigent aux demandeurs de places des contributions énormes allant d'un montant de 10000 FBu à 15000 FBu pour l'achat des bancs pupitres. A titre d'illustration, le directeur du lycée communal de Cagura, en commune Ruhororo, province Ngozi connu sous le prénom de Gustave, a osé même mettre une telle affiche sur son bureau. D'autres demandent une somme de 5000F et précisent que cette somme ne fait pas partie du minerval. Les élèves et leurs parents demandent à la ministre de l'éducation de prendre en charge cette question et lui proposent de créer des commissions chargées de l'attribution des places de redoublement car les directeurs profitent de cette activité pour s'enrichir au dos des parents en situation de misère.

Collecte d'argent destiné à la construction du bureau collinaire sur la colline Rwamiko, commune Ruhororo, province Ngozi

Les habitants de la colline Rwamiko, commune Ruhororo, province Ngozi, se lamentent des contributions forcées pour la construction du bureau collinaire exigées par le chef de colline, le nommé Baragunzwa Jean alias Kajandi. Un certain Ngenzebuhoro Pierre, professeur au lycée communal Buniha a été chargé de collecter ces contributions. Ainsi, chaque ménage est obligé de payer une somme de 2000FBu. En retour, les contributeurs reçoivent un reçu ne portant pas de cachet. Ils ne comprennent pas pourquoi le bureau du chef de colline doit être construit par les contributions de la population.

Contributions forcées pour les élections de 2020 : «un devoir pour tout citoyen»

Au début du mois d'août 2017, le Président Pierre Nkurunziza a donné un coup d'envoi. Il a versé une enveloppe de 5 millions de francs burundais à l'agence de la BRB située en province Ngozi, sa province natale. Ce geste du Président constituait un appel solennel à tous les burundais qui doivent contribuer de gré ou de force au financement des élections de 2020.

L'appel a été vite entendu. Le ministre de l'intérieur Pascal Barandagiye a organisé mercredi le 23 août 2017, une réunion avec tous les gouverneurs de province pour en parler. Une contribution d'un montant non précisé doit être payée par la population durant une période bien déterminée. Les fonctionnaires de l'Etat doivent payer en termes de pourcentage par rapport aux salaires perçus mensuellement. Pour le ministre, « la contribution pour préparer les élections est un devoir pour tout citoyen. Personne ne peut s'y dérober ». Pascal Barandagiye a demandé qu'il y ait un décret présidentiel qui détermine les modalités de recouvrement de cette contribution, « cela permettra d'organiser les élections de 2020, sans attendre l'appui de l'extérieur » a martelé le Ministre Barandagiye.

Cette contribution vient alourdir la charge du contribuable burundais menacé de pauvreté et d'autres séries de contributions forcées en plus des taxes et impôts exigés par le régime en mal de fonctionner suite aux sanctions économiques imposées par les partenaires financiers du Burundi. En réalité, même en l'absence d'un cadre juridique pour légaliser et légitimer le financement des élections de 2020, il s'agit moins d'une contribution volontaire qu'un financement forcé au projet de Pierre Nkurunziza qui compte briguer un quatrième mandat en violation de la constitution et de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation.

III. LA CARENCE D'EAU POTABLE ET LE CHOLERA AU BURUNDI

Le régime du parti CNDD-FDD se préoccupe peu des besoins fondamentaux de la population. Aujourd'hui, le régime veut recevoir sans rien donner en retour. Les taxes et impôts ne servent plus au financement des infrastructures vitales pour la population. Au contraire, c'est cette population en détresse qui est appelée à faire fonctionner le régime dont les ténors s'enrichissent de manière démesurée. En témoignent les nombreuses contributions financières forcées que nous venons d'évoquer au chapitre précédent.

L'eau, c'est la vie. Malheureusement, ce produit est rare dans certains coins du pays. A titre d'illustration, la population des communes de Busoni et Bugabira en province Kirundo dénonce depuis belle lurette une carence en eau potable. Elle est obligée à

consommer l'eau des lacs Cohoha, Rweru, et Gacamirinda et les maladies des mains salles se remarquent à chaque période de la saison pluvieuse.

Cette population dit n'avoir jamais eu d'eau potable. A chaque période de campagne électorale pour les législatives et les présidentielles, les candidats ne cessent de promettre l'eau potable comme priorité des projets à réaliser. Mais la mise en œuvre reste toujours un mythe. Certains qui consomment l'eau potable sont obligés d'acheter un bidon de 30litres entre 500 et 700 FBu burundais. La vente d'eau potable est une activité qui procure des moyens pour vivre. Selon des sources sur place, les fonctionnaires moyens et les commerçants sont les seuls capables d'acheter et de consommer de l'eau potable. Pour faire la cuisine et la lessive, tout le monde utilise l'eau des lacs y compris ces personnes de condition plus ou moins aisées. Comme conséquences ce sont des maladies des mains sales comme le choléra et la dysenterie sans oublier des maladies diarrhéiques qui s'observent à chaque saison pluvieuse. D'autres maladies qui s'observent dans ces localités sont des maladies de la peau. Les enfants, les jeunes et les adultes souffrent de ces maladies à plus de 40%, selon les témoignages de certains agents de santé communautaire.

La population de ces deux communes demandes aux parlementaires élus dans ces circonscriptions de plaider pour eux afin d'avoir de l'eau potable. Signalons que la commune de Busoni n'a jamais connu de l'électricité et la commune de Bugabira est éclairée il y a seulement une année et demie. Ce problème d'accès à l'eau potable ne touche pas seulement les deux communes, il se pose également dans beaucoup d'autres localités du pays.

Selon des informations recueillies en commune Nyanza-Lac, province Makamba, 13 cas de choléra ont été enregistrés au centre de santé de la zone Bukeye entre le 18 au 21 août 2017. L'épidémie de choléra faisait suite à une pénurie d'eau potable dans cette commune de Nyanza lac. Les habitants qui n'avaient de moyens pour se procurer de l'eau potable provenant des coins reculés se rabattaient sur les eaux du lac Tanganyika et des rivières. L'administration communale a tranquillisé les habitants en affirmant que les travaux de réparation des tuyaux endommagés dans la zone Muyange avaient pris fin. Jusqu'au moment de la rédaction du rapport, la population affirme que seuls quelques quartiers du centre Nyanza-Lac avaient commencé à avoir en peu d'eau.

La pénurie d'eau potable s'observe aussi en province Cibitoke. Des sources sur place affirment que deux mois viennent de s'écouler sans que l'eau ne coure dans les robinets du chef-lieu de la province Cibitoke et de la commune Rugombo. Selon un habitant

contacté au chef-lieu de la province Cibitoke, aujourd'hui les ménages sont contraints d'acheter un bidon de 20 litre d'eau potable à raison de 800 à 1000FBu. Pour avoir de l'eau potable, il faut parcourir au moins 10 km à pieds, s'indigne notre interlocuteur. Des habitants dans l'impossibilité d'acheter de l'eau potable sont obligés d'utiliser l'eau des rivières avec tous les risques de contamination du choléra et de la dysenterie.

Le responsable de la Regideso, une entreprise publique chargée du traitement et de la commercialisation de l'eau et de l'électricité en province Cibitoke reconnaît des problèmes de sources d'eau. Pour y faire face, il dit que de nouvelles sources doivent être aménagées mais le pays n'en a pour le moment pas les moyens.

La population craint un retour imminent des maladies des mains sales en l'occurrence le choléra et la dysenterie bacillaire qui se multiplient souvent au retour de la saison des pluies.

IV. D'AUTRES FAITS ILLUSTRATIFS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE LOCALE

Expropriation et spoliation des terres et autres biens

Le régime de Pierre Nkurunziza est accusé aujourd'hui d'exproprier sans indemniser les victimes conformément au code foncier qu'il a lui-même promulgué. La population et les victimes ont en mémoire la destruction méchante, le 11 avril 2017, de 23 maisons en exécution de la mesure du régime de dégager la totalité des 40 ha du site du palais présidentiel en construction dans la localité de Gasenyi I, commune Mutimbuzi, province Bujumbura. Les hommes de loi ont déploré une violation flagrante de l'article 416 du code civil livre II qui précise que l'indemnisation doit précéder le dégagement.

« En cas d'urgence constatée et dans tous les cas après paiement de l'indemnité d'expropriation, l'autorité compétente peut ordonner le déguerpissement préalable de l'exproprié nonobstant tout recours judiciaire.» L'autre cas qui retient notre attention pendant ce mois d'août 2017 concerne le projet d'expropriation par l'Etat du Burundi, des terres situées dans la partie Ouest de la route Bujumbura-Rumonge, dans les localités de Nyangonga, Karava, Gakungwe, Ramba et Migera en commune Kabezi, province Bujumbura.

La population de ces localités s'insurge contre une mesure d'expropriation du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Les habitants qui exploitent ces terres indiquent qu'ils ont été étonnés d'apprendre de la part du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, que ces terres appartiennent à l'Etat burundais. Ils

précisent qu'ils ont hérité de ces terres de leurs ancêtres qui les ont habitées et exploitées depuis 1910. Selon nos sources, les premiers occupants de ces terres ont été encouragés par un blanc de nationalité belge qui voulait promouvoir la culture du coton : « A cette époque, chaque terre exploitée devenait une propriété privée de l'exploitant, » nous a confié un des habitants de la localité. Les occupants de ces terres indiquent qu'aucun gouvernement de la République du Burundi n'a jamais eu d'autorité sur ces terres. Ils ajoutent que pour construire ses bureaux, la Commune Kabezi a dû interchanger une partie de ses terres avec la population par convention. Le régime de Pierre Nkurunziza agit sur le modèle calqué au régime de la première République dirigée par Michel Micombero accusé d'avoir massacré des populations et d'avoir par après organisé un système politique de spoliation des biens des victimes de la guerre de 1972. Aujourd'hui, le FORSC reçoit des témoignages des citoyens burundais en exil ou dans le pays qui nous disent que le régime de Pierre Nkurunziza est en train de légitimer une politique de spoliation des biens et des terres qui appartiennent à des personnes en exil et/ou des présumés opposants politiques encore dans le pays. Un rapport spécial sur cet aspect est en cours de préparation et va être publié.

Régularisation partisane des mariages en commune Mishiha, province Cankuzo

Dans sa politique de diviser les filles et fils du même pays, les autorités burundaises continuent à agir en chefs de bandes et non comme des élus du peuple redevable devant les citoyens. C'est pour la toute première fois dans l'histoire du Burundi qu'un service d'Etat civil communal célèbre un mariage avec une connotation politique et partisane, au grand jour.

Ceci a été observé en commune Mishiha, province Cankuzo où les autorités communales ont sensibilisé tous les ménages des Imbonerakure mariés illégalement pour régulariser leurs mariages, dans le but de les épargner des sanctions que le régime prévoit de prendre envers des burundais qui continueront à vivre en unions libres. En date du 11 août 2017, seules les familles des Imbonerakure étaient au rendez-vous.

Les autorités provinciales étaient invitées et même les natifs de la commune Mishiha œuvrant ailleurs pour soutenir plus de 200 ménages d'Imbonerakure. Le bureau d'Etat

civil avait été décoré au couleur du parti CNDD-FDD, comme vous le voyez sur les images ci-dessous.

Dans son allocution, le représentant des Imbonerakure au niveau communal prénommé Rénovat a rappelé que : « le non-respect de la loi est banni dans notre ligue des jeunes ». De quelles lois parlait-il ? Plus d'un parmi les témoins qui étaient là s'en sont moqué. Ce sont ces mêmes Imbonerakure qui font la loi, arrêtent et torturent des présumés opposants politiques. Lors de cette cérémonie, le reste de la population n'avait pas été invité et pourra subir les sanctions relatives au mariage illégal.

Cette population défavorisée se demande si l'administration de Mishiha dirigée par Anaclet Hakizimana représente seulement les Imbonerakure. Les personnes contactées à ce sujet s'étonnent de l'attitude d'un tel élu du peuple qui divise la population, mais ajoutent que c'est une stratégie du CNDD/ FDD pour imposer des amandes lourdes aux autres ménages, après avoir épargné les leurs.

Traitement inhumain des prisonniers politiques

Les prisonniers politiques sont maltraités dans toutes les maisons carcérales du pays et des menaces de mort planent sur eux. Ce qui vient de se produire dans la prison de Rumonge en est une illustration flagrante. En effet, jeudi le 03 août 2017, la direction de la prison de Rumonge crée un désordre dans le seul but d'éliminer les opposants sous prétexte de mâter une mutinerie. Et voilà, dans la foulée, Un agent de transmission (AT) du Directeur de la prison a tiré à bout portant sur le colonel Kadende, tutsi ex-FAB, en présence et sur ordre du même Directeur. Le même policier a en outre tiré sur un collègue policier qui tentait de prodiguer des conseils au Colonel Kadende qui risquait de se faire tuer. Par chance, une deuxième balle n'a pas atteint le colonel. En fin de matinée du 05 août 2017, alors que le colonel Kadende, grièvement blessé, avait passé la nuit à la prison de Mpimba où il avait été transféré avec d'autres prisonniers la veille, il avait été autorisé à se rendre à l'Hôpital Militaire de Kamenge. Mais un bras de fer est vite apparu entre les médecins et l'armada de policiers qui accompagnaient le blessé. Les médecins voulaient opérer le malade pour retirer une balle de son corps, mais la police le refusait et décidait de le ramener coûte que coûte à la prison. Les médecins ont été contraints de laisser le malade qui a été retourné à la prison sans les soins prescrits.

En état lamentable de santé, le colonel souffre à la prison mais cela n'empêche pas à la police et aux Imbonerakure de Mpimba de le brutaliser. Ses biens ont été volés et un proche a été brutalisé à l'arrivée à la prison de Mpimba. Selon des informations reçues,

une dizaine d'autres prisonniers transférés de la prison de Rumonge ont subi le même sort à leur arrivée à la prison de Mpimba. « Faibles ou puissants, nous devrions garder à l'esprit que nous pouvons devenir prisonniers à n'importe quel moment de notre vie, et apprendre à garantir les droits des détenus », nous indique un ancien locataire d'une prison au Burundi.

Dans la prison de Gitega, au centre du pays, le Directeur de la prison, Officier de Police Chef Alexis Manirakiza est accusé de tout faire pour priver les prisonniers politiques, dont notamment ceux accusé de putsch manqué du 13 mai 2017, de tous leurs droits en tant que prisonniers.

Les informations recueillies affirment que ce directeur est responsable des divisions politicoethniques et des affrontements qui s'observent au sein de la prison. Les prisonniers politiques de l'opposition étant les plus visés par les violences qui se perpétuent dans cette prison.

Conséquences de la politique de diviser les corps de défense et de sécurité

La politique du régime de Pierre Nkurunziza consistant à diviser les hommes en uniforme commence à porter les résultats escomptés. En effet, il s'observe aujourd'hui des tensions entre les militaires issus des ex-PMPA et ceux des ex-FAB.

Sur une position militaire installée sur la colline Nyarutongo, commune Giteranyi, en province Muyinga, le caporal Mugabo, matricule : 59.847, issu des rangs des ex-forces armées burundaises, a tiré en date du 12 août 2017, à bout portant sur son chef de poste le sousofficier Ndayizeye issu des ex-PMPA et ce dernier a rendu l'âme sur le champ. Caporal Mugabo, craignant la revanche des hommes en uniformes proches du militaire assassiné, a par après pris le large.

Selon des informations recueillies sur place, un conflit avait éclaté au grand jour entre les militaires issus des ex-mouvements armés, principalement du CNDD-FDD et les éléments issus des ex-forces armées burundaises.

Le chef de position militaire, le sous-officier, Ndayizeye, matricule 71.296, s'était arrogé le droit de malmener les ex-FAB, au point que ces derniers rivalisaient de l'éliminer physiquement.

En date du 14 août 2017, au petit matin, l'assassin et le chef de ménage qui lui avait prêté refuge ont été tous appréhendés mais l'assassin n'est pas pu arriver au cachot de la Police Judicaire de Muyinga.

Le caporal Mugabo a été conduit à bord d'un véhicule de la police dans un endroit jusqu'ici inconnu. Dans les mains de la police, l'assassin aurait succombé des actes de torture subis.

Le civil est incarcéré au cachot de la PJ Muyinga. L'OPJ en charge du dossier et des membres influents du CNDD-FDD promettent de le relaxer sous condition de paiement d'un pot de vin d'un montant de plus ou moins un million de francs Burundais (1.000.000 FBU).

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Burundi traverse des moments difficiles de graves violations de droits de l'homme. Le désordre et l'insécurité crées par la milice Imbonerakure ne permettent plus aux burundais de vaquer à leurs activités quotidiennes et de vivre tranquillement dans leurs biens. Des citoyens sont victimes de rançonnements et d'extorsions orchestrés par la jeunesse du parti au pouvoir qui transforme progressivement le pays en une jungle où le plus fort écrase le plus faible. La population burundaise se lamente des demandes incessantes de contributions financières forcées qui s'ajoutent sur des taxes et impôts très élevés et qui aggravent ainsi la situation socio-économique déjà très précaire de la population.

Le FORSC constate avec regret que le régime du Président Pierre Nkurunziza ne sert plus son peuple, il cherche plutôt à être servi par son peuple. Il exproprie, spolie et jouit de la division politico-ethnique comme arme de guerre lui permettant de se maintenir au pouvoir.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit :

Au gouvernement du Burundi :

- De mettre fin à l'impunité des crimes et aux violations de droits des droits de l'homme qui se perpétuent dans le pays ;
- De démanteler la milice Imbonerakure désabusée qui sème la terreur et ne permet plus aux citoyens de vivre tranquillement dans leurs biens ;
- De mettre fin aux contributions forcées organisées et coordonnées par le gouvernement et le parti au pouvoir.

A la population burundaise :

- De résister face la violence et à la division imposées par le régime dictatorial de Pierre Nkurunziza ;
- De rester solidaire et de combattre main dans la main la dictature qui s'institutionnalise.

A l'EAC, UA et ONU :

- D'envoyer une force de protection des burundais et mettre en application la résolution 2303 du conseil de sécurité des nations unies ;
- D'envoyer sans délai des observateurs internationaux au Burundi. Au Conseil des Droits de l'homme ;
- De renouveler le mandat de la commission d'enquête internationale sur le Burundi afin de continuer l'enquête sur les violations des droits de l'homme en cours au Burundi.

A la CPI :

- D'ouvrir une enquête sur le Burundi afin que les auteurs des crimes en cours soient amenés à rendre compte.

RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017 SUR LES SPOLIATIONS DES BIENS

« Mes biens, mes droits : sur les traces des terres et autres biens spoliés au Burundi »

Témoignages des victimes de spoliation des terres et autres biens au Burundi

INTRODUCTION

La chasse à l'homme, les assassinats et disparitions forcées, les intimidations et menaces de mort, l'exil, le « hold up » organisé sur les biens des victimes, le discours de la haine et curieusement l'hypocrisie politique exprimée par l'autorité consistant à déclarer que tout va bien et que les réfugiés peuvent rentrer, constituent les dessous de la crise burundaise causée par le troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza. Dans le cadre du monitoring de la gouvernance et des droits socio-économiques, le FORSC publie des témoignages qui renseignent sur l'existence d'un plan de spoliation des biens laissés par les réfugiés de cette crise liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Cette politique s'est extériorisée notamment lorsque le Maire de la ville de Bujumbura, Mr Freddy Mbonimpa, déclarait en date du 15 février 2016 lors d'une réunion avec les responsables administratifs et sécuritaires, que les maisons fermées se trouvant dans les quartiers contestataires seront identifiées et transformées en positions policières. Les victimes de la répression du régime de Bujumbura témoignent de ce qui leur est arrivé et du « hold up » organisé sur les biens laissés au pays. Dans cette première publication de septembre 2017, six cas de spoliation des terres et/ou autres biens sont décrits. Le FORSC dénonce un plan de spoliation des terres et biens laissés par des burundais en exil qui est déjà mis en œuvre dans certaines contrées du pays. Il appelle tous les acteurs de paix à unir les efforts pour empêcher le régime de Pierre Nkurunziza à commettre l'irréparable au Burundi

TEMOIGNAGES RECUEILLIS AUPRES DES VICTIMES

Témoignage n°1 : Spoliation des biens d'un ex-FAB en commune Marangara, province Ngozi

« Je m'appelle Ndayiragije Fabien, je suis originaire de la colline Gitasi, commune Marangara, province Ngozi. Je suis un ancien militaire de la FAB. J'ai rejoint cette carrière militaire en 1996 et suis démobilisé depuis 2005 juste après la prise du pouvoir par le CNDD-FDD et l'intégration à l'armée des ex-PMPA. J'ai décidé de m'occuper de mes affaires en commune Marangara, province Ngozi où se trouvait d'ailleurs mon ménage. J'ai exercé les métiers d'agriculture, d'élevage et de commerce. Je constatais cependant que mes activités ne plaisaient pas aux autorités locales du CNDD-FDD. En 2007, mon adhésion au parti de l'opposition MSD dirigé par Alexis Sinduhije a aggravé les choses. Elles ont commencé à raconter que j'étais un perturbateur de la paix et de la sécurité dans la localité où j'habitais. Par la suite, j'ai subi des menaces et intimidations que je ne peux décrire toutes ici, mais je préfère vous dire les plus récentes. Mes droits

sont tristement violés actuellement. Tous mes biens ont été confisqués et systématiquement pillés.

La chasse ciblant ma personne commence véritablement en date du 22 juin 2015. Les auteurs de cette chasse à l'homme étaient le commissaire de police en commune Marangara connu sous le prénom de Prosper en compagnie du chef du centre Marangara le surnommé Mudugu et le chef Imbonerakure en zone Marangara prénommé Eloge. L'administrateur communal Emmanuel Ntaconsanze assistait avec complaisance et les laissait faire. Je me suis caché loin de mon habitation pour ne pas m'exposer à la chasse à l'homme dont je faisais objet.

Vers la fin du mois de février 2016, j'ai eu des nouvelles que ma boutique venait d'être dévalisée par un groupe d'Imbonerakure avec la complicité des mêmes personnalités ci haut citées. La valeur des marchandises qui étaient dans la boutique était estimée à plus ou moins trois millions de francs burundais (3 000 000FBu).

Ces mêmes autorités ont tout fait pour que je sois chassé de mon emploi chez PSG-sécurité où j'avais été affecté comme agent de sécurité à la compagnie de téléphonie mobile, Leo Burundi. J'ai été remplacé par un jeune Imbonerakure.

Après m'être exilé, les matériaux de construction que j'avais apportés chez moi ont été utilisés pour construire la permanence communale du parti au pouvoir, le CNDD-FDD.

Ma maison familiale a par la suite été cambriolée et aujourd'hui mise en location par ces mêmes autorités qui touchent elles-mêmes le loyer. C'est un Imbonerakure prénommé Gilbert, enseignant à l'école primaire Cindonyi, qui a pris mon salon, mes deux lits, mes deux matelas, et tout ce qui était dans la maison avant que celle-ci ne soit mise en location.»

Témoignage n°2 : une famille spolie une propriété foncière en complicité avec les autorités publiques en commune Busoni, province Kirundo

«Je m'appelle Déo Ndikumana, mon père est Jean Mutabazi et ma mère est Angélique Kabihogo. Je suis né en 1980 en commune Busoni, province Kirundo. Au moment de ma fuite, j'étais enseignant au lycée communal Busoni. La propriété foncière se trouvant sur la sous-colline Nakibatura, colline Burara, zone Gatara, commune Busoni a été spoliée avec l'appui de la CNTB. J'avais été mandaté par ma famille pour suivre le dossier auprès de cette institution mais suite aux menaces de mort que ma famille et moi avons subi, j'ai fui le pays. Des agents de la CNTB en compagnie avec Hon. Philippe Rivuzumwami ont

cédé la propriété à une famille voisine en date du 09 mai 2017 après avoir constaté que nous avions fui le pays.

La délégation de la CNTB n'a pas hésité à déclarer que «Ceux qui ont fui, ça les regarde, qu'ils goûtent sur ce que nous avons vécu aussi».

Le conflit est né en juin 2014. Nous avons vu une famille voisine représentée par le nommé Munyentwari Emmanuel venir nous dire que notre propriété familiale leur appartient et que notre père l'a spoliée pendant les événements sanglants de 1972. Or, sauf ce Munyentwari qui a fui en 1994 et qui est retourné en 2004, aucune autre personne de la famille n'a fui le pays durant toutes ces années, y compris l'année 1972 dont il est question. Le père de nos voisins avec qui nous cohabitions en amitié est mort en 1999 sans soulever une telle question qui n'avait par ailleurs aucun fondement. Jusqu'en 2014, la question n'avait jamais été soulevée. Nous avons reçu des menaces et intimidations nous disant que notre père était un chef de la Jeunesse de l'UPRONA Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore en sigle JRR, et qu'il avait commis des crimes. La CNTB a commencé à spolier une maison qui avait été construite en 1967 par un des nôtres, le nommé Nkinahamira Gabriel et qui était utilisée comme une boutique de commerce.

Le15 août 2017, la famille voisine de Munyentwari Emmanuel en complicité avec l'administration locale et la CNTB a coupé toute une plantation d'arbres menaçant des membres de ma famille qui sont restés au pays de ne pas s'approcher au risque de subir le sort des victimes de la guerre de 1992. La responsabilité de cette spoliation est attribuée à la famille Munyentwari Emmanuel, à Haringanji Gaspard, Agronome communal de Nyamurenza, Sezibera, OPJ et membre de la famille spoliatrice, Munyentwari, chef de colline Burara, Rivuzumwami Philipe, cadre permanent de la CNTB Kirundo, Nsabiyabandi Vincent, représentant de l'administration communale à la CNTB et Hashazinka Claudine, administrateur de la commune Busoni. »

Témoignage n°3 : Des autorités publiques en complicité avec le chef de l'Etat Pierre Nkurunziza spolient une propriété foncière en commune Kabezi, province Bujumbura

« Je m'appelle Bigirindavyi Lambert, mon père est Ndikubukira Sixmond et ma mère est Kanani Angeline, je suis né en 1976 sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura. Avant ma fuite, je vivais au quartier Busoro, en zone urbaine Kanyosha. La propriété foncière spoliée par le Président Pierre Nkurunziza se trouve sur la colline

Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura, dans la localité appelé Kumuranga. Cette propriété nous a été laissée par mon grand-père qui y vivait depuis la monarchie.

Tout commence en 2012 avec la visite du Président Pierre Nkurunziza sur invitation des autorités communale et du chef de colline Gakungwe. Le visiteur a choisi la propriété pour y construire une université biblique. Après avoir appris que notre propriété allait être exploitée, nous avons demandé ce qui se passait. A partir de ce moment, les menaces ont commencé. Les autorités nous accusent de vouloir combattre le projet du chef d'Etat.

En 2012, le Président Pierre Nkurunziza est venu en compagnie avec des américains pour inaugurer le terrain et débuter les travaux de construction de cette Université. Nous avons crié fort demandant au moins l'indemnisation, mais au lieu de nous écouter, l'autorité communale nous a terrorisés avec forces menaces.

Constatant que le terrain faisait objet de conflit, ceux qui voulaient financer la construction ont abandonné le projet. Depuis lors, nous avons été victimes de chasse à l'homme et de menaces de mort par les Imbonerakure.

En 2015, mon frère de sang, le nommé Niyonkuru Anicet a été enlevé et est porté disparu depuis lors. Il a été enlevé au moment où il rendait visite aux parentés se trouvant sur la colline natale.

En date du 12 avril 2015, j'ai moi-même été arrêté au parking de la zone urbaine de Kanyosha où je travaillais comme chauffeur et conduit au cachot du commissariat municipal par des Imbonerakure qui m'accusaient de combattre les projets du chef de l'Etat. Etant donné que j'étais le seul garçon qui restait dans ma famille pour suivre le dossier de la propriété spoliée, ces Imbonerakure avaient juré de me faire connaître le même sort que mon grand frère. J'ai subi des séances de tortures avant de bénéficier d'un appui d'un OPJ qui m'a aidé à m'évader de ce cachot. Par la suite j'ai réussi à prendre le chemin d'exil. Depuis lors, ma famille a cessé l'exploitation de la cette propriété, qui est ainsi tombé dans les mains de l'administration communale de Kabezi. »

Témoignage n° 4 : Le SNR spolie deux véhicules d'un ancien VicePrésident de la République

« Mes deux véhicules ont été saisis mercredi le 2 août 2017 par des agents du SNR là où je les avais laissés dans un garage et disaient aller faire des enquêtes. J'ai contacté le général Maurice, numéro deux du SNR, l'Ombudsman et tous m'ont rassuré que tout allait bien se passer. Pourtant, j'apprends que les plaques originales ont été enlevées et

que mes véhicules portent d'autres plaques », précise l'ancien Vice-Président de la République Bernard Busokoza, en exil, dans une interview accordée à l'Emission Inzamba le 11 août 2017. Il demande que le SNR lui rende ses véhicules sans délais. Ceci se passe au moment où la victime a vu aussi son entreprise de télécommunication Africel détruite et des employés mis au chômage parce que cette personnalité a refusé de s'agenouiller devant le parti au pouvoir, CNDD-FDD.

Témoignage n° 5 : Un policier spolie une parcelle d'une veuve en exil en zone urbaine de Kanyosha

« Je m'appelle Ntirampeba Joselyne, mon père est Siboniyo Simon et ma mère Ntamateganya Genest. Je suis née en 1965 sur la colline Gataka, commune Mugamba, province Bururi. Avant mon exil, je faisais le métier de commerce et je vivais au quartier Kajiji en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura. Ma parcelle et ma maison situées au quartier Kajiji au site I n°140 a été spoliée par un policier nommé Bigirimana Jean Claude. Ce dernier est un enfant d'un homme avec lequel nous avons connu une union libre dont est né un seul enfant. J'avais reçu cette parcelle avec l'aide de la FVS pour pouvoir éduquer mes quatre enfants. Le fils de mon compagnon a intenté une affaire en justice pour récupérer ma parcelle mais j'ai gagné le procès en 2015. Suite à la crise liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza, nous avons été menacés de mort par des Imbonerakure et avons choisi de prendre la fuite, moi et mes enfants. Le policier Bigirimana en a profité pour piller tout le contenu de la maison et a décidé de louer la maison à son propre compte. C'est lui aujourd'hui qui perçoit tout le loyer de ma maison. »

Témoignage n° 6 : Le domicile d'Epitace Nshimirimana, porteparole du parti MSD, cambriolé en province Gitega

« C'était en date du 03 août 2017, pendant la journée, des personnes non identifiées sont entrées chez moi au quartier Magarama situé au chef-lieu de la province Gitega et ont pillé différents matériels qui se trouvaient dans ma maison. Il y avait quelques jours, le chef des Imbonerakure avait menacé la personne qui occupait ma maison en lui exigeant de quitter cette maison. La personne avait effectivement eu peur et avait quitté la maison. Après, nous avions confié cette maison à une autre personne. Ce jour-là, la nouvelle occupante de ma maison était sortie de la maison dans la journée vers 10h du matin, elle est rentrée vers 16h et a trouvé la maison ouverte, saccagée et cambriolée.

J'ai appelé les autorités administratives dont le gouverneur de la province Gitega pour leur demander de m'aider à retrouver les malfaiteurs, les réponses que le gouverneur m'a données ne sont pas des réponses dignes d'une autorité. »

CONCLUSION

Le FORSC constate qu'au moment où le pouvoir du CNDD-FDD déclare que la paix est totale et que les burundais en exil peuvent rentrer, plusieurs actes des autorités à tous les niveaux démontrent le contraire. Les discours sont loin de refléter la réalité sur terrain. Un plan de spoliation des terres et biens laissés par des burundais en exil serait en cours d'élaboration et dans certaines contrées du pays, il est déjà mis en œuvre. Les autorités de l'Etat organisent un système de spoliation systématique des terres et biens des réfugiés. Elles sont en train de prôner la politique de la vengeance politico-ethnique en passant notamment par la CNTB.

Le FORSC désavoue cette politique de la vengeance politique et de l'injustice. Aucun pouvoir au monde n'a réussi une telle politique. La haine, la vengeance politique et l'injustice ne sont que des ingrédients qui alimentent les guerres et les conflits.

Le FORSC constate avec amertume qu'il y a un risque évident de voir le Burundi devenir un cycle vicieux de vengeance où plusieurs générations en quête de leurs biens, le feront par plusieurs moyens comprenant la violence.

Le FORSC appelle tous les acteurs de paix à unir les efforts pour empêcher le régime de Pierre Nkurunziza à commettre l'irréparable au Burundi.

RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017

L'amour du pouvoir au-dessus du pouvoir de l'amour

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Le pouvoir illégal du Président Pierre Nkurunziza renforce au jour le jour ses stratégies de se maintenir malgré la misère croissante de la population, complètement prise en otage.

En organisant des manifestations contre l'ONU et les occidentaux, le gouvernement du Burundi pèche contre les nobles principes de la coopération internationale qui fait la fierté des peuples et dont aucun Etat au monde ne peut se passer, quelle que soit sa position. Les persécutions incessantes des présumés et opposants politiques, les impositions croissantes d'amendes injustes et de contributions forcées, les crimes impunis, les bavures et entraînements paramilitaires de la milice Imbonerakure qui se généralisent dans le pays, ne permettent pas aux citoyens de vaquer paisiblement à leurs activités quotidiennes. Dans un contexte socio-politique aussi explosif, la survie économique des burundais est en danger.

En effet, ce rapport de septembre 2017 met en exergue un contexte socio-politique qui ne favorise pas la survie économique des burundais. Au chapitre II, le FORSC montre l'impact de la crise politique sur la crise économique burundaise qui se manifeste par le manque de devises, la pénurie des produits de la BRARUDI, la pénurie du carburant et la hausse des prix des produits de première nécessité. Au chapitre III, le rapport relève les nombreux défis qui hantent le secteur de l'éducation nationale au début de l'année scolaire 2017-2018 qui a débuté en date du 11 septembre 2017. Le dernier chapitre s'intéresse à d'autres faits de mauvaise gouvernance qui ont caractérisé ce mois de septembre 2017 tels les impositions des amendes illégales et injustes, les grognes des agriculteurs du riz de la plaine de l'Imbo et les violations incessantes de la liberté de la presse burundaise.

I. UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES BURUNDAIS

La crise liée au troisième mandat a aggravé la survie économique des ménages burundais qui, bien avant, souffraient déjà des menaces d'une paupérisation grandissante. Suite à une répression sanglante et persistante qui a suivi les manifestations publiques anti-troisième mandat, des burundais ont fui le pays, d'autres se sont déplacés à l'intérieur du pays, au moment où d'autres vivent continuellement dans la peur sous des menaces incessantes de la milice Imbonerakure qui fait la pluie et le bon temps sur tout le territoire burundais.

Ces jeunes militants du parti présidentiel ne respectent aucune loi de la république et agissent dans l'impunité totale, sous une complicité sans égale de l'autorité publique.

Le régime de Pierre Nkurunziza encadre ces jeunes par des entraînements paramilitaires et leur donne des armes à feu pour tuer toute personne soupçonnée d'être opposée au mandat de trop du Président Pierre Nkurunziza. L'administration territoriale se charge d'assurer cette distribution d'armes à la milice, au moment où elle traque tout autre détenteur d'armes.

I.1. Entraînements paramilitaires et abus des jeunes Imbonerakure

N'ayant pas totalement confiance dans les corps de défense et de sécurité de l'Etat burundais, le Président Pierre Nkurunziza cherche toujours à former et renforcer sa propre milice qui pourra, pense- t-il, le défendre le moment venu. C'est pour cette raison que dans toutes les provinces du pays, des entraînements paramilitaires se font au grand jour.

Au cours de ce mois de septembre 2017, nous avons observé des entraînements militaires effectués par des Imbonerakure sur la colline Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura. Ces entraînements se faisaient tous les jours de 17h à19h. Ils étaient supervisés par l'honorable Evelyne Butoyi, le Major Désiré Uwamahoro, et un certain Kazungu du Service National de Renseignements. En date du 11 septembre 2017, ces derniers ont procuré 11 fusils à l'équipe de 47 Imbonerakure en formation. Leurs formateurs étaient des militaires de la position de Gomvyi dans la même Commune de Mutambu, ainsi que 2 rwandais non encore identifiés soupçonnés d'être des membres des FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda).

Des entraînements paramilitaires d'Imbonerakure se sont observées aussi dans la commune Isale, de la même province Bujumbura, à l'endroit communément appelé Ku mucungwe, sous la supervision de l'honorable Sinzinkayo Jean Pierre, Nahimana Diomède (ex- employé du port de Bujumbura et natif de la zone Kankima, commune Mugongo-Manga), ainsi qu'un Imbonerakure de la localité, du nom de Bizimana surnommé Bizi.

Selon des informations recueillies sur place, ils étaient au nombre de 80 et possédaient 35 fusils de type kalachinkov fournies par Kazungu (agent du SNR), et étaient formés par les militaires de cette localité. La population de cette commune vit dans la peur car elle ne peut plus distinguer militaires et Imbonerakure parce que tous portent la même tenue et font leurs patrouilles ensembles. De plus, la même population est obligée de contribuer pour nourrir et loger la milice en formation.

En province Muyinga, nous avons aussi constaté des entraînements paramilitaires. Le vendredi 1er septembre 2017, tous les vélos-taximen exerçant leur profession de transport rémunéré de vélo au centre urbain de Muyinga se sont vus imposer d'arrêter momentanément leurs activités. Le message leur communiqué était de faire un rassemblement et de se rendre au terrain de jeu de Kiryama. Aussitôt, l'ordre d'exécuter les entraînements physiques pour se préparer à protéger le pays fut donné. Le responsable du rassemblement leur a dit qu'ils devraient procéder aux exercices physiques car, dira-t-il, « il faut se préparer à affronter l'ennemi car celui-ci a déjà annoncé son attaque. Il serait mieux de s'apprêter à lutter pour la vie et pour la nation qui a tout offert à ses citoyens ».

Un jeune enrôlé de force dans cette activité à caractère militaire s'est confié à notre source en ces termes : « Nous avons été embrigadés de gré ou de force. Les autorités au pouvoir se trompent, car, tous les jeunes ne sont pas acquis aux idéaux du parti au pouvoir CNDD – FDD. Les entraînements paramilitaires auxquels nous sommes astreints crèvent les yeux. Nous, la jeunesse actuelle, sommes informés des railleries des plus zélés du parti CNDDFDD. A titre d'exemple, nous avons appris qu'il y a des jeunes Imbonerakure qui ont été alignés contre les rebelles burundais basés dans la plaine de la Ruzizi. Ces jeunes burundais ont tous péri, aucun rescapé. Nous sommes convaincus qu'ils nous préparent à la boucherie meurtrière''. Toujours selon le jeune vélo-taximan, des informations faisant état de plus de 180 jeunes Imbonerakure péris sur le sol de la République Démocratique du Congo circulaient dans l'opinion.

Dans les collines du pays, les jeunes Imbonerakure bien formés, armés et protégés sèment ainsi la terreur, extorquent, volent et empêchent les citoyens à vaquer à leurs activités économiques et à vivre paisiblement dans leurs biens.

I.2. Des cas concrets de violations des droits et libertés par des Imbonerakure et autres agents publics :

 Le prénommé Gérard est Chef de zone Camazi, en commune Gisagara, province Cankuzo. Il circule sans être inquiété, avec son fusil Kalachnikov AK-47 surtout pendant la nuit, en ronde nocturne pour vandaliser ceux qu'il appelle des fraudeurs. Il est souvent entouré par les jeunes du parti au pouvoir et sillonnent dans les collines proches de la frontière burundo-tanzanienne à la recherche des victimes à extorquer. Des citoyens qui

travaillent pour leur survie sont ainsi dépouillés de leurs biens, frappés avant d'être relaxés et contraints de se résigner et à rentrer chez eux sans demander quoi que ce soit.

Un commerçant de Gasenyi et voisin dudit chef de zone aurait été obligé de donner à ce dernier un montant de 200.000FBU pour bénéficier de sa faveur et continuer son chemin en vue d'aller vendre le café qu'il transportait sur moto. Un autre commerçant du nom de Ndarangavye de la colline Rabiro n'a pas eu d'argent à donner au Chef de zone. Il est incarcéré au cachot du commissariat de Cankuzo.

Les produits que le fameux chef de zone considère comme de la fraude sont d'abord saisis, ensuite vendus par ce dernier qui empoche lui-même l'argent en complicité avec son grand frère Niyonizeye Jonas, administrateur de la commune Gisagara. Cet Administrateur est, luimême bien connu dans ce milieu pour être un grand fraudeur avant son élection comme administrateur, selon des sources sur place. La population vit dans une peur panique. Le Chef de zone de niveau 5ème année primaire s'est transformé en prédateur et personne ne peut le toucher.

 En province Cibitoke, les habitants du chef-lieu de la commune Rugombo ont apprécié l'emprisonnement d'un ex-chef des jeunes imbonerakure du nom de Ndayambaje Bienvenu qui semait la terreur, et dépouillait les gens qui rentraient la nuit de leurs biens et leur argent. Ce malfaiteur a été appréhendé suite à un différend entre lui et la police en patrouille. Il a été accusé de ne pas respecter la police et d'avoir tabassé un policier. L'infraction à sa charge n'est pas le rançonnement mais plutôt c'est ce différend avec des policiers qui fait objet de l'arrestation.

 Constatant un mouvement inquiétant de jeunes Imbonerakure de Bujumbura vers la ville de Ngozi, la police locale qui n'avait pas été informée a capturé un Imbonerakure prénommé Bruce, bien connu dans beaucoup de dossiers de crimes liés à la crise du troisième mandat. Elle l'a incarcéré au cachot de la PJ de Ngozi. A la surprise de tous, deux camionnettes remplies de policiers sont intervenues pour le libérer. Des gens qui ont assisté à la scène se demandent pourquoi ce jeune Imbonerakure a été libéré par la police en dehors de toute procédure légale et aussi plus rapidement que d'habitude.

 En province Makamba, commune Kibago, des jeunes Imbonerakure continuent à créer le désordre. Dans la nuit de dimanche 3 septembre 2017, un groupe d'imbonerakure de la colline Kibago composés de Denis, Emmanuel et Rufyikiri de la colline Rubimba ont tabassé des propriétaires de bistrots de la sous-colline Rwahirwa colline Kibago. Ces Imbonerakure venaient fermer les buvettes qu'ils accusaient de dépasser les heures d'ouverture. À côté des propriétaires des bistrots, un Imbonerakure prénommé Léonard

qui tentait de les empêcher à battre ces derniers sans motif est entré à son tour dans le collimateur, et a été battu lui aussi.
Dans la même commune, sur la sous-colline Kigara, colline Nyarutuntu un policier qui tentait de sauver un présumé voleur en train d'être battu par les Imbonerakure a été sérieusement battu par ces derniers. Quatre personnes ont aussi été arrêtées par le chef de poste Kibago Hatungimana Jean Bosco avant d'être tabassé, lui-même par ce groupe de jeunes Imbonerakure. Les faits se sont passés la nuit du samedi 2 septembre 2017 sur la colline Kibago. Parmi les personnes tabassées figure un militaire du nom de Nshimirimana qui était en congé.

Dans la même commune Kibago, un gestionnaire du centre de santé de Jimbi, Monsieur Ndikumana Gilbert, membre du parti UPRONA a été arrêté par la police sur un montage d'une femme de la ligue des femmes du CNDD-DD l'accusant de tentative de viol. Ce gestionnaire a passé un jour au cachot. Après sa libération la femme a elle-même été arrêtée et tabassée par le chef de poste de Kibago après l'échec du montage.

 En date du 16 septembre 2017, dans l'après-midi, vers 14h, un dénommé Nizigiyimana Donatien de la colline Rwiyago, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura a été arrêté sans mandat ni respect de la procédure pénale. La victime travaillait au CFP d'Ijenda et a été arrêté par Sugwavuba Jean Louis de Monfort, chef de poste de Rwibaga. Ce dernier a commencé par le battre alors qu'il était sur une moto qui le conduisait à Ijenda. Puis, Donatien a sauté de la moto et s'est enfui pour par après être arrêté par un Imbonerakure du nom de Niyonzima (alias Tempo). Ce dernier l'a ramené au chef de poste de Rwibaga, où la victime a été tabassée au niveau de la tête et du dos puis détenu au poste de police de Rwibaga.
La victime était accusée d'avoir insulté un chauffeur Imbonerakure de l'Office du Thé du Burundi (OTB) d'Ijenda du nom de Manirambona Edouard, en le traitant de chien du CNDDFDD. Mais en réalité, il est victime de son appartenance politique car membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, en exil.
 Dans la province Rutana, en date du 1er septembre, sur la colline Ngoma même zone et commune de Musongati, deux personnes Nduwayo Thérence et le prénommé Gérard ont été battues par deux Imbonerakure connus sous les appellations de Nahayo et Emmanuel lorsque les victimes rentraient chez eux vers 20heures. On les taxait de violer le couvre-feu imposé par ces Imbonerakure dans la localité.

Sur la colline de Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, en date du 1er septembre 2017, un certain Muhare âgé de 39 ans a été battu à mort par les Imbonerakure de cette localité. Il rentrait de la Tanzanie où il venait de récupérer sa famille qui avait fui dans ce pays. La victime a été accusée sans preuves, de recruter les rebelles. Elle a été par la suite enlevée et est portée disparue jusqu'à l'heure où ce rapport est rédigé.

En date du 6 septembre 2017, sur la colline Shanga, en zone et commune Musongati, 2 policiers Jean Marie et Kiwi, ont été battus par trois Imbonerakure : Donatien, Niyonsaba, et Gordien quand ces policiers allaient sauver la vie de Claude qui travaille au moulin de cette localité, et qui était en train d'être battu par ces miliciens. Il a fallu une intervention d'autres policiers qui ont arrêté Donatien, le chef de file.

 En province Gitega, des jeunes de la milice Imbonerakure ont érigé des barrières sur toutes les routes non goudronnées entrant ou sortant de la ville de Gitega pour exiger le paiement de l'argent à tout passant. Les conducteurs de moto paient 1000f, les vélos-taximen et les piétons paient 500f. Ces derniers peuvent négocier et payer ce qu'ils ont. Les piétons sont menacés, et celui qui ne paie pas est accusé d'être contre le pouvoir et qu'il en subira les conséquences "tuzogukorerako". Cela se fait au su et au vu de la police et de l'administration. Cet argent est versé comme prime aux chefs Imbonerakure qui le distribuent par après.

Dans la même province de Gitega, 8 personnes membres du parti FNL d'Agathon Rwasa ont été arrêtées sur la colline Mubuga, commune Gitega, le 3 septembre 2017, par le Chef de zone Placide Manirambona et les Imbonerakure dirigés par Ntakarutimana Emmanuel. Le Chef de Zone a appelé l'administrateur communal Valentin Nahimana qui a emmené 3 d'entre eux au cachot de Gitega, d'autres ont été détenus au cachot de la zone Mubuga. Ils étaient accusés de tenir une réunion non autorisée, ce que nient les victimes. Ceux qui étaient détenus à Mubuga ont été relâchés en date du 7 septembre 2017 alors que ceux qui avaient été conduits au commissariat de police étaient restés détenus.

I.3. Des activités économiques perturbées et des dépenses inutiles lors des activités politiques incessantes de manipulation

Les autorités burundaises ont mis en avant des priorités politiques au détriment des activités économiques de développement. Le pouvoir passe de manifestation en manifestation : il est soit question de manifestations contre les rapports de l'ONU, soit de manifestations contre les pays de l'Occident, ou soit encore de manifestations de « flambeau de la paix », et toutes les activités sont paralysées.

En date du 12 septembre 2017, toutes les activités étaient paralysées en province Muyinga et Kirundo. Les membres du parti CDD-FDD s'étaient donné rendez-vous à la colline Mangoma où le flambeau de la paix devait passer en provenance de la province Kirundo vers la province Muyinga. Lors de cette activité, nous avons observé un nombre impressionnant de véhicules de l'Etat. Selon des informations reçues d'un membre de l'équipe d'organisation, « le flambeau de la paix mobilise des moyens énormes, des véhicules de l'Etat qui l'accompagnent consomment le carburant de l'Etat. Les cadres de l'Etat qui sillonnent le pays dépensent énormément cher ».

En province Muramvya, les activités tant scolaires que commerciales ont été perturbées les journées du 18 et 19 septembre 2017. En effet, pendant les deux journées, il y avait aussi passage du « flambeau de la paix » en provenance de la province Mwaro. Ainsi, dans l'aprèsmidi du lundi 18 septembre, ledit flambeau est arrivé en commune de Rutegama et toutes les écoles tant primaires que secondaires ont été obligées de fermer, élèves et enseignants contraints de suivre ce flambeau jusqu'au chef-lieu de la province.

D'après la note du Gouverneur de province adressée à tous les services, tout le monde devait se présenter au rassemblement devant le bureau provincial à 8 heures du matin et en tenue de sport, le 19 septembre 2017. Un cachet particulier a été mis aux directions scolaires. Les directeurs des écoles devaient vérifier que tous les enseignants et élèves étaient présents au rendez-vous. Après ce rassemblement, tout le monde devait se rendre au stade pour des travaux de construction de ce dernier. Toutes les activités étaient stoppées : les boutiques, magasins et pharmacies fermés, et tout le personnel soignant mobilisé.

Après l'activité du stade, tout le monde devait accompagner le flambeau de la paix jusqu'en Zone Bugarama à environs 14km. Toutes les écoles de cette zone étaient aussi fermées, tout le trafic de ce grand centre commercial arrêté pour à leur tour recevoir « le flambeau de la paix ».

Les activités de manipulation par le flambeau de la paix s'ajoutent à une série d'autres activités politiques de manipulations populaires organisées tous les week-ends dans tout le pays. Les membres du parti au pouvoir et les non membres sont contraints d'y participer, ceux qui n'y vont pas en subissent les conséquences. Des citoyens contactés regrettent : « Je suis membre du parti mais lorsque j'échange avec mes collègues, nous sommes tous dépassés de demeurer dans les rues, la faim au ventre, sans y voir aucun intérêt. »

« Au lieu de laisser les gens se reposer ou vaquer à leurs activités familiales, le parti CNDDFDD nous conduit par force dans les rues pour des manifestations sans aucun fondement logique », renchérit un autre interlocuteur.

Ainsi, les manifestations contre le rapport des experts de l'ONU qui ont eu lieu aux chefslieux des communes de la province Cibitoke le 2 septembre 2017 ont été caractérisées par de nombreuses irrégularités et violations des droits de l'homme. La police a intimé l'ordre à tout le monde d'y participer. Elle a bloqué toute la circulation. Les chrétiens qui voulaient aller prier et même les agences de voyage des Congolais ont été bloqués.

Au cours des discours de circonstance, les organisateurs de ces manifestations, le Gouverneur et les Administrateurs à la tête, ont annoncé qu'ils démentissaient les rapports produits par les experts des Nations-Unies qui veulent brûler le Burundi et qu'ils sont contre le HCR qui empêche les réfugiés burundais de rentrer soit disant que le pays est en insécurité.

L'Administrateur communal de Rugombo a mis en garde la population qui ne veut pas participer à ces manifestations et a menacé ceux qui n'y vont pas de ne plus avoir de documents administratifs de la commune, et qu'en plus de cela, des amendes sont prévues pour punir ceux qui s'entêteront.

Et même dans la commune Makamba de la province Makamba, des discours de la haine contre les occidentaux et les membres de la société civile ont été prononcés lors d'une manifestation organisée par la société civile proche du pouvoir le même jour. Ces cérémonies étaient rehaussées par l'Administrateur de la commune Makamba Japhet Ntungwanayo et le secrétaire du CNDD-FDD dans la même commune.

A la même date, les adeptes du parti CNDD – FDD résidant en Commune Muyinga se sont donnés rendez-vous au rondpoint Mukoni à 08 heures du matin, le 2 septembre 2017. L'objet de la rencontre était d'effectuer une marche manifestation, dans un premier temps en vue de soutenir le gouvernement burundais pour ses efforts inlassables contre les détracteurs du peuple burundais, et en second lieu, manifester pour réfuter les rapports des Experts onusiens qualifiés de mensongers. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies est accusé par les membres du CNDD – FDD d'être aux côtés de ceux qui ont préparé, commandité le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. De surcroît, il soutient les décisions de l'Union Européenne qui ne font qu'engouffrer l'économie du pays. Un observateur des droits humains proche des colonnes de marche a constaté que les manifestants n'étaient pas aussi nombreux que l'administration veut le faire croire. Pour lui, cela témoigne de la

prudence et vigilance des citoyens. Ils commencent à prendre conscience que l'heure a sonné pour promouvoir le développement et non perdre du temps à lancer des slogans inutiles pour distraire d'honnêtes citoyens.

Tout conducteur de taxi moto ou vélo qui s'est aventuré à travailler avant que la marche manifestation ne se termine a été sanctionné. Un motard qui venait de prendre un client était menacé d'une amende de 50.000 FBU s'il continuait son chemin. Il opta d'abandonner son client et déposa la moto. Signalons que les jeunes Imbonerakure réglementaient la marche et assuraient la sécurité, les sifflets à la bouche en lieu et place des policiers.

II. D'UNE CRISE POLITIQUE NON RESOLUE A UNE CRISE ECONOMIQUE INQUIETANTE

La crise politique née du troisième mandat de Pierre Nkurunziza et des violations massives des droits de l'homme au Burundi ont entraîné des défis économiques majeurs. L'entêtement du régime à mettre fin à la terreur et aux crimes d'Etat a été à l'origine des sanctions économiques prises contre lui par les principaux partenaires dont l'Union européenne. Ainsi, le pays a perdu sa source d'approvisionnement en devises et a eu des difficultés pour réaliser ses importations. Certains producteurs tendent à fermer leurs usines car ne pouvant pas les alimenter en matières premières dont elles ont besoin pour leur production. La brasserie du Burundi a déjà averti le gouvernement que s'il ne trouve pas de devises dans les meilleurs délais, elle ferme ses portes avec toutes les conséquences qui pourront s'en suivre. Ses produits manquent dans presque tout le pays. Les pétroliers ne sont pas épargnés. L'essence et le gasoil deviennent de plus en plus rares dans les stations-services par manque de devises pour importer ce produit. La REGIDESO et tous les autres secteurs de la vie économiques en pâtissent également.

II.1. Pénurie des produits de la BRARUDI : le géant contribuable burundais aux abois

Pendant cette période du rapport, il s'est manifesté partout dans le pays une pénurie inhabituelle des boissons alcoolisées fabriquées par la principale industrie burundaise BRARUDI. La crise de devises consécutive à la crise socio-politique est à la base de la pénurie. Les gestionnaires de ce géant contribuable burundais craignent la fermeture, si la crise persiste. La Banque de la République du Burundi ne dispose plus de devises, l'Etat burundais qui est le principal actionnaire enregistre des dettes énormes envers la société et celle-ci n'est plus crédible devant le multinational Heineken qui donnait des appuis

multiformes. « Nous avons diminué la quantité dorénavant produite parce que la matière première que nous importons de l'étranger est insuffisante. C'est pour cela que la quantité de bouteilles d'AMSTEL et de PRIMUS sur le marché est réduite », nous a indiqué un agent de la BRARUDI contacté.

Les commerçants et les consommateurs de ces produits se plaignent. Ceux qui organisent des fêtes familiales n'en reviennent pas, la boisson au Burundi étant considérée traditionnellement et culturellement comme rassembleuse et unificatrice.

« Nous sommes obligés d'augmenter la quantité des limonades et l'eau embouteillée car ce sont les seules boissons qui restent facile à obtenir », nous indique un parent qui a célébré la dot de sa fille, jeudi le 14 septembre 2017. D'après notre interlocuteur, ceux qui aiment la bière devront s'abstenir.

Là où le produit est trouvable, il est devenu inaccessible suite à la hausse des prix qui en a suivie. La bière PRIMUS qui coûtait 1400FBu coûte actuellement de 1700 à 1800 FBu

Le prix de l'AMSTEL 65 cl qui est pour le moment difficile à trouver disponible sur le marché varie selon les bistrots. Son prix officiel qui était étant de 1800 FBu, 1600 Fr en province dans la ville de Rumonge, a été violé ce week-end du 16 septembre 2017. Dans un bistrot visité, il coûtait 2500Fr et dans un autre, il était à 2000Fr. et dans un autre

Une pénurie des produits de la brasserie s'observait dans toute la province de Gitega. L'AMSTEL 65 cl et le la PRIMUS étaient introuvables. Là où l'on pouvait les trouver, les prix coûts avaient augmenté monté. La PRIMUS coûtait 2000f au lieu de 1400f qui est le prix officiel, il coûtait 2500f dans les communes rurales. L'autorité de la brasserie Gitega justifie cette pénurie par le manque de devises pour acheter les matières premières à utiliser dans la fabrication des boissons, alors que l'autorité administrative parle des problèmes de déplacement des boissons et d'un nombre croissant de consommateurs. Ce qui est perçu comme une façon de se moquer des gens menacés par la pauvreté.

En province Bubanza, une bouteille de PRIMUS qui devrait coûter 1400 fr s'achetait à 1500 ou 1600 fr. L'AMSTEL 65cl n'existait plus sur les stands de bars. Les commerçants qui parvenaient à en trouver la vendent à 2200 ou 2300 fr alors que le prix normal fixé par la BRARUDI est de 1700 1800fr. Une bouteille de la bière dite Nyongera qui devrait coûter 1000 fr se vendait à 1200 fr.

En province Muyinga, tous le mois de septembre a été caractérisé par la rareté, la cherté des bières et limonades fabriquées et versées sur le marché par la seule société chargée de brasser les bières au Burundi. Les prix de la bouteille PRIMUS 72 cl et 50 cl, la bouteille

AMSTEL beer 65 cl et 50 cl, AMSTEL bock ainsi que diverses limonades ont sensiblement augmenté monté. Il s'est développé dans cette province une sorte de monnayage des services qui étaient généralement offerts gratuitement aux commerçants. Ces deniers font recours à la corruption pour éviter que leurs buvettes ne ferment les portes. L'on constate aussi qu'une sorte de ségrégation politico-ethnique dans la distribution de ces produits en complicité avec des administratifs locaux comme les chefs de colline qui supervisent la distribution auprès des dépôts BRARUDI. Lorsque le camion arrive au dépôt situé à Mukoni, non loin de la 4ème Région Militaire, les cabaretiers accourent mais la distribution se fait de manière inéquitable.

Les commerçants ont peur que le capital engagé dans ce genre de commerce ne s'effondre étant donné que le personnel est régulièrement rémunéré alors qu'il n'a pas presté pour générer des bénéfices. La bière brassée au Burundi fait objet de spéculation dans cette province car elle est exportée en cachette vers les pays limitrophes où elle coûterait cher. En République Démocratique du Congo par exemple, une seule bouteille d'AMSTEL s'achèterait à 3 dollars américains, alors qu'au Burundi elle coûte moins de l'équivalent d'un dollar Américain, soit 1800FBu de plus que le prix pratiqué au Burundi. Elle coûte plus ou moins 2000 Frw équivalent à 6000FBu.

Signalons que la BRARUDI est la première entreprise au Burundi qui fournit plus d'impôts à l'Etat du Burundi. Selon Faustin Ndikumana, président du de la PARCEM, l'Etat emprunte empreinte de l'argent à la BRARUDI en cas de nécessité. S'il s'avère que cette entreprise ferme, ce serait le chaos total au Burundi.

II.2. Pénurie du carburant : la crise de l'essence se perpétue mais le régime parle de spéculation des pétroliers

Cette période du rapport n'a pas échappé à la crise de l'essence qui a eu des conséquences énormes sur la vie socioéconomique des burundais.

Le Burundi traverse une crise économique grave ponctuée notamment de crises de carburant. Curieusement, le régime de Pierre Nkurunziza nie l'évidence et ne cesse de dénoncer les « spéculations étrangères » et les « mensonges » sur la vraie réalité d'« un pays de lait et de miel ». Le monde assiste le peuple burundais en détresse. Partout dans le pays, les stations d'essence sont vides, les transporteurs et les bénéficiaires sont désespérés et s'alimentent désormais au marché noir entretenu avec la complicité irréfutable du régime en place.

En province Rutana, l'essence est à 5000 le litre dans le cadre informel et ce sous le regard complice de l'administration et de la police.

Depuis le 11 novembre 2017, le carburant était un produit rare dans la ville de Gitega. Sur 7 stations, seulement 2 ont pu momentanément fonctionner. Des chaînes de véhicules et motos s'observaient tout le temps, même la nuit. Comme conséquences directes, c'est la montée des prix de déplacement et des marchandises.

A titre d'exemple, le ticket de transport de Gitega-Rutana est passé de 4000 FBu à 7000 FBu, celui de Gitega- Karuzi de 2500 FBu à 4000 FBu. Les chauffeurs disaient que le carburant coûte cher sur le marché noir, entre 3500 FBu et 4500 FBu /litre.

Le ticket Bujumbura- Rumonge est passé de 4000FBu à 6000FBu, celui de Rumonge-Bururi est passé de 3000 FBu à 4000 FBu. De Rumonge à Kivuruga, le ticket a grimpé de 5000 FBu à 7000FBu. L'autre secteur touché par la pénurie du carburant en province Rumonge est la pêche.

Les prix des denrées de première nécessité montent du jour au jour sur tous les marchés de la province Karusi. Le prix du kg de haricot est passé de 700FBu en juillet 2017 à 1100f à la fin du mois de septembre 2017. Le riz tanzanien s'achète à 2800f le kg au moment à celui produit au pays coûte 2000 FBu. Ces prix n'avaient jamais été connus dans cette province, les vendeurs et leurs clients sont dépassés.

Les commerçants affirment que ces prix très élevés sont dus au manque de carburant dans la province et dans tout le pays. Actuellement, nous affirme un commerçant contacté, « c'est très pénible d'avoir du carburant dans notre province. Nos deux stations qui sont dans toute la province de Karusi viennent de passer deux semaines sans en avoir. Les individus qui en ont sur le marché noir vendent l'essence a 10.000f pour une bouteille de 1.5l, appelée kinju. Le ticket de transport a été respectivement est majoré de 1000 FBu et à 2000 FBu pour le voyage Karusi - Muyinga et Karusi- Gitega, respectivement. Les taxis- motards quant à eux ont doublé le prix des trajets. Certains véhicules et motos de transport passent des jours garés à la maison suite au manque du carburant. Bref, la vie devient plus chère et dure du jour au lendemain. Nous ne savons que faire ».

Le régime tranquillise la population en disant qu'il n'y a pas de feu en la demeure torchon qui brûle. Dans un communiqué de presse du ministère de l'énergie et des mines, ce dernier nie catégoriquement l'existence d'une pénurie de carburant. Pour le Ministre de tutelle, « l'état des stocks du carburant de type essence au 6 septembre 2017 montre que ce produit est disponible sur tout le territoire burundais et rien ne pourrait justifier une

telle situation deux jours après ce constat ». Il parlait ainsi de « spéculations » et de « fraude » qui seront sanctionnées conformément aux règlements en vigueur.

Le phénomène de mensonge politique et de négation de l'évidence est devenu un stratagème politique honteux choisi par le régime pour montrer, en vain, que tout va bien dans les meilleurs du monde burundais.

III. D'ENORMES DEFIS COUVRENT LE SECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

La gestion politisée, l'introduction précipitée des réformes, le faible niveau de planification, la mauvaise gestion de la chose publique sont les principaux défis que connaît le système éducatif burundais. Ainsi, au début de cette année scolaire 2017-2018, les conséquences sont graves : surpopulation, manque d'enseignants et d'infrastructures, manque de documents pédagogiques, absence de financement de l'école, le redéploiement punitif démotivant, etc. Dans tout le pays, l'année scolaire 2017-2018 a commencé dans le désordre complet causé principalement par le redéploiement, l'insuffisance d'infrastructures scolaires et d'enseignants et de documents pédagogiques. Le redéploiement a été dénoncé par les victimes et les observateurs qui l'ont considéré comme ayant des visées politiques. Les enseignants étant accusés par le parti au pouvoir de ne pas soutenir le régime du troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Selon des enseignants contactés, le redéploiement est une forme de sanction et de répression contre les enseignants présumés opposés au régime en place.

En province Bururi, plus de 400 enseignants du primaire sur un effectif total de 418 ont été redéployés dont 105 en province Karusi à plus de trois cent kilomètres de chez eux, 79 en province Gitega. Le constat est que la province avait gardé très peu d'enseignants qui ne pouvaient pas couvrir toute la province. « Le redéploiement était donc motivé par autres chose que le besoin », nous affirme un directeur d'école contacté.

En province Cibitoke la rentrée scolaire édition 2017-2018 a débuté avec de nombreux problèmes. Dans les écoles fondamentales que nous avons parcourues, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de bancs pupitres dans les salles et même pas de livres. Des élèves s'assayaient à même le sol et d' autres à 4 ou à 5 sur un même banc pupitre. "Nous souffrons quand nous sommes en train d'enseigner" précise avec colère une jeune enseignante rencontrée à 'école fondamentale du chef-lieu de la province Cibitoke. « On nous demande de l'argent pour acheter des bancs pupitres mais on ne sait pas à quoi sert l'argent », regrette un parent contacté. A titre d'exemple, à l'ECOFO du chef-lieu de la

commune Buganda, la direction avait obligé les parents à payer 7000 FBu en plus du minerval en violation des injonctions du ministère de tutelle qui a interdit ces paiements dans les écoles fondamentales.

Les élèves du post-fondamentale ne disposaient pas de livres. Par exemple pour les cours de Français, anglais et swahili, lors de l'exploitation d'un texte, les élèves étaient obligés de reproduire tout le texte dans leurs cahiers de note trois jours avant, et cela avait des répercussions sur l'achèvement des programmes prévus au cours de l'année. En plus, les enseignants du post-fondamentale se lamentaient de dispenser les cours ne répondant pas à leur qualification. Certains cours comme la Biologie, Chimie, Physique, etc exigent l'existence des laboratoires alors que les lycées communaux n'en ont pas du tout. L'autre problème majeur est lié aux effectifs énormes se trouvant dans les salles de classe. Une salle de classe de 1ère post- fondamentale compte plus de 70 élèves.

Le lycée technique de Rugombo, en province Cibitoke était débordé en première année post fondamentale. Les deux classes d'Electricité Industrielle comprenaient un effectif de 137 élèves orientés dont 57 dans une salle et 80 dans une autre selon la capacité des salles de classe. Dans la section Electromécanique, on avait deux classes, les effectifs étaient de 116 en A et 104 en B. Dans une autre section, celle d'Informatique de Maintenance, on comptait respectivement 116 en A et 114 en B. Selon un enseignant contacté à propos, les difficultés se présentaient au moment de faire les travaux pratiques en classe. Les ateliers sont très étroits et les machines peu nombreuses. Le relaie dans les cours pratiques retardait ainsi les leçons.

En province Ngozi, le Directeur du lycée communal Ruhororo Ir. Joachim Kubwimana collecte 4500FBu par écolier du fondamental et cette somme est considérée comme minerval. Au lycée Don Bosco, la direction a réparti subdivisé les élèves en 4 catégories : (1) les élèves ordinaires : les internes paient 25000FBu, les externes 15000. (2) les élèves indigents paient 23000 pour les internes, et 13000 pour les externes. (3) les élèves de parents enseignants : 16000 pour les internes et 6000 pour les externes. (4) les élèves de l'ECOFO qui habituellement ne devraient rien payer quant à eux paient 8000FBu. Pourtant, la politique de gratuité a été rendue publique depuis bien longtemps.

En province Bujumbura, toutes les ECOFO de la province font face à un manque criant de matériels didactiques surtout d'équipements de laboratoires, de bancs pupitres pour les élèves et d'enseignants suite au redéploiement mal organisé par le gouvernement visant

surtout ceux qui n'appartiennent pas au parti au pouvoir. Maintenant, les établissements "gâtés" n'ont que deux enseignants par classe et deux encadreurs.

Nous pouvons citer les cas des ECOFO Mutambu et Nyabiraba1 où certains cours n'avaient pas encore commencé trois semaines après le début de l'année, suite à ce manque d'enseignants. A l'ECOFO Buhoro en commune Mugongo-Manga, il n'y avait que 4 enseignants et un encadreur lors de notre passage. Parmi les 4 enseignants figure le directeur de l'établissement. Selon des personnes contactées, des enseignants non membres du parti au pouvoir ont abandonné leur métier suite aux mutations maladroites dont ils ont été victimes. Les victimes se retrouvent mutées dans des endroits inaccessibles où il n'y a pas de maisons à louer et loin de leurs familles.

Les écoles à internat souffrent des mêmes difficultés que les ECOFO. Selon des informations recueillies, le Lycée étoiles des montagnes d'Ijenda, le Lycée Buhonga, le Lycée Kivoga, et l'ETG Mutumba manquent d'enseignants après un redéploiement inéxpliqué de ceux qui y travaillaient. Ces écoles manquent en plus de fonds pour la nourriture des élèves internes. L'Etat n'avait pas encore donné les fonds nécessaires pour l'approvisionnement en nourriture trois semaines après la rentrée scolaire et les fournisseurs de ces écoles refusaient de travailler à perte. Les directeurs de ces écoles nous disaient en train d'utiliser l'argent provenant du minerval pour nourrir leurs élèves mais cet argent ne suffisait pas, selon eux. Les élèves se plaignaient de la quantité et de la qualité de la nourriture consommée. Ils disaient ne plus recevoir de petit déjeuner alors que le minerval avait été revu à la hausse.

En province Rutana, c'est la même situation. Le Lycée de Rutana est un établissement à régime d'internat. Il a accueilli au début de cette nouvelle année scolaire plus de 450 élèves, venus du lycée Makamba qui organise actuellement l'école d'excellence. Comme conséquence, les effectifs des élèves sont très élevés dans les classes. Ces effectifs en moyenne varient entre 80 et 100 par classe. Les enseignants eux aussi disent qu'ils sont très surchargés et ont du mal à encadrer ces élèves en nombre très élevé. Mêmes Les manuels scolaires sont très insuffisants, ce qui entrave le déroulement des enseignements. A titre d'illustration, la classe de 2ème année Bio - Chimie compte plus de 100 élèves avec moins de 10livres. La situation est presque la même dans d'autres classes où les effectifs varient entre 80 et 100. Au dortoir, certains élèves dorment à même le sol sur des matelas déchirés en miettes.

Pour d'autres établissements de la province Rutana qui organisent l'enseignement post-fondamental, les manuels pour les deuxièmes années ne sont pas encore arrivés et les

directeurs font des navettes au lycée de Rutana pour photocopier au moins les fichiers des enseignants. Notons que le lycée de Rutana est une école pilote dans le poste – fondamental.

L'ETS Rubaho, situé en commune Giharo, a ouvert ses portes mais ne compte que le directeur et son préfet comme personnel.

A l'ECOFO Rutana III, les cours d'Anglais, Sciences et technologie n'avaient pas encore commencé, trois semaines après la rentrée scolaire, suite au manque d'enseignants.

En province de Gitega, les effectifs des élèves dans certains établissements visités sont très élevés. Au Lycée Technique Christ_Roi de Mushasha, la moyenne des élèves par classe est de 160 élèves dans les sections "Informatique de Gestion" et « Banque et Assurance ». Tous ces élèves utilisent 18 ordinateurs comme outil informatique.

Au Lycée Mweya, la moyenne des élèves par classe est de 130 élèves dans la section pédagogique. Généralement, entre 6 et 10 élèves partagent un livre. Il manque 84 enseignants dans les ECOFO ,91 au cycle supérieur. L'Etat dit qu'il ne peut pas les engager faute de fonds pour les payer.

Le redéploiement a pris 131 enseignants du primaire et 167 au secondaire. Les écoles à internat sont surendettées. Ainsi, le Lycée Musinzira souffre d'une dette aux fournisseurs, équivalent à 23.825.100FBu, l'ETP de 16.143. 000FBu, le Lycée Technique Kwibuka de 9.812.000FBu et le Lycée Gishubi de 15.322. 600FBu

En province Bubanza, 25515 bancs pupitres manquent encore dans les trois premiers cycles des ECOFO

A l'ECOFO Rabiro situé en zone Muramba, commune Bubanza, il n'y avait que 11 bancs pupitres pour plus de 300 écoliers. Les parents et les enfants s'arrangeaient pour chercher des restes de planches dans les menuiseries, des morceaux de bois qu'ils avaient fixés sur des supports dans les salles de classe non pavées. Ainsi, les enfants pouvaient s'asseoir mais écrivaient écriaient très difficilement car ils tenaient les cahiers dans les mains. Le directeur refusait tout visiteur extérieur et surtout les aux journalistes qui pouvaient prendre des photos.

La DCE Musigati manquait 140 enseignants au total, dont 45 enseignants dans les trois premiers cycles, 60 enseignants dans le 4 ème cycle et 35 dans les post fondamentales. Total : 140 enseignants manquent. L'ECOFO Mwanda en commune Bubanza n'avait que 3 enseignants sur 6 qui étaient souhaités. L'ECOFO Kigaga de la même commune n'avait elle aussi que 3 enseignants. L'ECOFO Gitanga n'en avait que 3. L'ECOFO Kajeke avait

4 enseignants sur l'effectif de six souhaité. L'ECOFO Murengeza en commune Mpanda n'avait que 10 enseignants sur l'effectif de 15 enseignants souhaités.

L'ECOFO Ndava-Busongo en commune Gihanga ne disposait que de 2 enseignants sur 6 dont on elle a besoin. Les responsables approchés à la DPE affirment que beaucoup de locaux, de salles de classes, de blocs administratifs et des bibliothèques surtout pour les écoles à classes et à sections montantes. En province de Mwaro, une semaine après le début de l'année scolaire 2017-2018, 160 nouveaux enseignants manquaient au niveau du primaire. Ces besoins en personnel se remarquaient dans les écoles qui ont ouvert les portes cette année. Pourtant, 100 enseignants du primaire de cette province ont été redéployés vers les provinces Kayanza et Bujumbura. Certains enseignants victimes de ce redéploiement se lamentaient de ne pas encore trouver de maisons à louer à leurs nouveaux postes d'attache. Ils disent qu'il fallait d'abord occuper ces places vides dans leur province.

En province Rumonge, dans les cycles post fondamentaux de deuxième année, les cours de sciences et technologie, de biologie- chimie et physique, et sciences de la terre n'avaient pas encore été dispensés trois semaines après la rentrée scolaire. Les enseignants disaient qu'ils n'avaient pas trouvé de documentation. Des sources proches de la direction provinciale de l'enseignement dans la province scolaire de Rumonge avaient fait savoir qu'elles n'avaient pas pour le moment de solution pour ce problème. Les enseignants étaient appelés à encadrer les élèves en attendant la disponibilité des manuels pédagogiques.

En Mairie de Bujumbura, le redéploiement a été dramatique pour certains enseignants. Par exemple Anne Marie, licenciée en économie qui travaillait au lycée municipale Tenga, avec une ancienneté de 6 ans, a été remplacée par un géographe qui vient juste de terminer ses études parce qu'il a un parrain politique. La victime a été redéployée en province Ngozi, commune Gashikanwa. Elle ne voit pas comment elle va laisser ses enfants en Mairie de Bujumbura pour s'installer à Gashikanwa.

Au lycée Municipal de Gasenyi, la 1ère dans la section Science compte 176 élèves contenus dans un hall qui sert d'églises le dimanche. Les élèves s'asseyaient à 8 sur un banc pupitre. « Nous dispensons nos cours et suivent les élèves qui veulent », nous ont indiqué des enseignants contactés qui ajoutent que « la situation dans la classe est incontrôlable ».

La directrice de ce lycée se heurtait au manque de locaux, car le chantier en construction s'était arrêté lorsque le ministère avait interdit aux directeurs de faire contribuer les

parents dans le pourvoi des infrastructures scolaires. Des maçons étaient en chantier pour faire le tableau noir dans une salle sans porte, ni fenêtres ni pavement. Elle faisait ensuite face également au manque d'enseignants et indiquait pourtant qu'elle n'avait pas encore fait la demande d'enseignants en besoin.

Au lycée municipal de Kamenge, la section science comportait deux classes qui comptaient respectivement 84 et 82 élèves. La section science sociales et humaines avait deux classes A et B dont les effectifs étaient respectivement de 88 et 83 élèves. 3 à 4 élèves occupaient un banc pupitre prévu normalement pour deux. Les élèves avaient des difficultés de prendre leurs notes et étaient contraints de s'asseoir à même le sol pour se faciliter la tâche.

Par manque de locaux, le laboratoire était occupé par la classe de la 1ère année, section des langues. Les effectifs se plafonnaient à 114 élèves. Les produits chimiques avaient été acheminés à la direction pour y être conservés. Les machines servant d'outils informatiques pour le cours des TIC avaient été déplacées, vers la direction.

A l'Ecole fondamentale de Gasenyi I, 10 élèves partagent un seul livre. Le livre est mis sur le banc au milieu, les élèves de devant se retournent et ceux de derrière se mettent debout pour suivre la lecture d'un texte en classe. Le ministère de tutelle n'est pas en train de confectionner les manuels scolaires par manque de budget, selon des informations recueillies au sein du ministère.

A côté du redéploiement qui cause d'énormes difficultés, des problèmes liés à l'équipement, au manque d'enseignants qualifiés, les frais scolaires de minerval ont été revus à la hausse quelques jours seulement avant la rentrée. Les élèves internes paient de 8000f à 15000f au moment où les élèves externes paient de 2000f à 7000f conformément à l'Ordonnance ministérielle no 610/1509 du 5 septembre 2017.

Qu'en est-il des écoles dites d'excellence ?

L'Ecole d'excellence est un concept récent au Burundi et certains observateurs pensent que le pouvoir du CNDD-FDD comprend mal ou appliquent mal la politique qui semble être un tâtonnement politique.

Le lycée Makamba, le Lycée Ngagara, le Lycée Musinzira, le Lycée Rusengo en province Ruyigi et le lycée Musenyi en province Ngozi sont les 5 écoles d'excellence tel que décidé par le ministère de tutelle. Trois semaines après la rentrée scolaire 2017-2018, c'est-à-dire depuis le 11 septembre 2017, ces écoles ne fonctionnent pas encore. Ces écoles demeurent dépourvues d'enseignants. Les résultats du concours fait pour être un

enseignant dans ces écoles fait en date du 18 août 2017 ne sont pas encore publiés. Des enseignants qui prestaient dans ces écoles n'ont pas passé le concours ont refusé de passer le concours compte tenu du statut de l'enseignant dans ces écoles. Ils regrettent le fait qu'un enseignant recruté à l'école d'excellence devrait signer un contrat de trois mois renouvelable et refusent de passer de l'état statutaire au contractuel.

Au lycée de Musinzira, 13 des enseignants qui dispensaient les cours à ce grand lycée occupent les enfants de façon provisoire. Les autres enseignants ont été redéployés dans d'autres écoles.

IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE ENREGISTRES

IV.1. Des amendes illégales et injustifiées

Le paiement des amendes illégales et des contributions forcées sont le lot quotidien des burundais. Ces derniers disent être dépassés par la terreur et les intimidations dont ils sont régulièrement victimes. Les faits suivants en disent plus :

En date du 1er septembre 2017, la population de la commune Cankuzo en province Cankuzo a été persécutée par des Imbonerakure en complicité avec l'Administrateur communal Innocent Nyandwi. Les victimes ont payé des amendes dites administratives allant de 5000 à 50000FBu pour n'avoir pas éteint la montagne Kabeza qui brûlait. Tous les boutiquiers et cabaretiers ainsi que certains fonctionnaires de l'Etat ont été contraints de payer 50000Fr.

De petits vendeurs de légumes et d'autres produits au marché ont payé chacun 5000FBU. Une quittance qui portait le titre « amende administrative » a été distribuée à toutes les victimes du jour.

La même situation de paiement d'amendes injustes s'était faite observer dans la même zone Cankuzo, sur la colline Mugozi, où une montagne avait aussi pris feu. Les sources sur place nous indiquent que les montants collectés ont servi à payer les Imbonerakure qui « se donnent jour et nuit pour la sécurité de la province ».

Les victimes de ces taxations répétitives et forcées disent que c'est devenu une ressource de la commune pour chercher de l'argent coûte que coûte. Pourtant, révèlent les mêmes sources, ces forêts sont brûlées volontairement par les mêmes Imbonerakure parce que ces lieux pourraient cacher « les rebelles Mujeri » en cas d'attaques.

En province Gitega, des citoyens ont été obligés de payer une « amende administrative » pour n'être pas intervenus pour éteindre le feu qui avait attaqué le marché Nyarubambwe situé en comune Giheta, dans la soirée du 16 septembre 2017. Une bougie serait la cause

du feu qui a ravagé et détruit une cinquantaine de kiosques, selon l'Administrateur communal. Difficile d'y croire car le marché était déjà fermé à 18h, selon les habitants des alentours. Le lendemain, trois personnes ont été arrêtées par le chef de zone accompagné des Imbonerakure et conduites à la police pour enquête. Ce chef a en outre demandé aux Imbonerakure de la localité de dresser une liste de tous ceux qui ne sont pas intervenus pour leur faire payer des amendes.

IV.2. Grognes des agriculteurs de la plaine de l'Imbo

En province Bubanza, les riziculteurs encadrés par la Société Régionale de Développement de la plaine de l'Imbo SRDI en sigle, grognent et crient à l'injustice. Cette société leur achète le riz padis à 685 fr le kilo alors que les commerçants privés l'achètent à 1000 FBu le kilo. Les cultivateurs ont négocié en vain la hausse du prix de ce produit très stratégique. Pour fixer le prix, la SRDI invite les représentants des cultivateurs, l'administration et un représentant du ministère de l'agriculture. Or, lesdits représentants des riziculteurs ne sont pas élus mais sont nommés par le DG de la SRDI. Lors des réunions de fixation des prix, ils n'osent pas parler pour ceux qu'ils représentent sous risque de perdre leurs postes. Signalons que le produit du kg au marché coûte le triple de ce prix à la SRDI.

Dans la même province, les champs de riz, de tomates, de haricot et de patates douces sont confisqués par les services de sécurité dans la forêt de Rukoko et les propriétaires sont résignés. Pourtant, leurs cultures se trouvent en dehors de la réserve. Toute personne qui traverse la RN 5, route Bujumbura- Rugombo est attrapée et conduite au cachot du poste de police de la commune Gihanga. Ces détenus sortent du cachot après avoir payé une amende administrative qui varie entre 25000 et 100 000 francs burundais, sur le compte de la commune Gihanga. Mais, il y en a qui ne sont pas relâchés et qui sont transféré à la prison, accusés sans preuves de collaborer avec les groupes rebelles.

C'est une situation embarrassante puisque cette localité faisait vivre beaucoup de familles qui ne savent pas quoi faire à la prochaine saison culturale si la mesure n'est pas levée. Plus de 40 hectares étaient exploités en location à la commune chaque année par des cultivateurs de riz, et cela depuis plusieurs années.

IV.3. Retrait des licences d'exploitation à trois médias et suspension des programmes d'une radio en activité

En date du 28 septembre 2017, le Conseil National de la Communication (CNC) a décidé le retrait des licences d'exploitation à la Radio Publique Africaine RPA, à la Radiotélévision Renaissance et à la Radio Bonesha FM. Il a au même moment pris la mesure de suspension des programmes de la radio CCIB FM+ pendant trois mois, après une éditoriale sur les massacres de plus de trente réfugiés burundais dans la localité de Kamanyola en RDC.

Les trois radios sont parmi les cinq radios brûlées par les services de sécurité lors du putsch manqué du 13 mai 2015. Les deux radios qui restent à savoir la radio Rema FM et la radio Isanganiro ont été permis de rouvrir sous de multiples conditions. La Radio RPA et la Télévision Renaissance avaient continué à émettre en exil et cela avait frustré le régime en place. Les journalistes de la Radio Bonesha avaient aussi continué à alimenter son site web et le régime n'était pas non plus satisfait par le contenu des informations postées.

L'éditorial de la radio CCIB FM+ dénonçait le comportement du régime face aux multiples assassinats qui se commettent au Burundi et particulièrement au massacre de Kamanyola. Il fustigeait le fait qu'au lendemain des massacres, des foules avaient été déployées dans les rues de Bujumbura pour dénoncer le rapport de la Commission des Experts des Nations Unie et que rien n'avait été dit contre le massacre des burundais en RDC.

Ce nouveau développement constitue une preuve de plus que le régime est déterminé à en découdre définitivement avec la liberté de la presse au Burundi.

V.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Qu'il l'avait si bien dit, Jimy Hendrix, en affirmant que « Quand le pouvoir de l'amour dépassera l'amour du pouvoir, le monde connaîtra la paix ». Cette pure vérité est loin d'être une réalité au Burundi. Le parti au pouvoir, CNDD-FDD, cherche à le garder par toutes les voies possibles sans se soucier du bien-être du peuple qu'il est censé servir. Les répercussions économiques de la crise volontairement créée n'intéressent guère les dirigeants du troisième mandat illégal, qui ont visiblement failli à leur mission.

Vu tout ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit :

Au gouvernement du Burundi :

- De remettre le pays sur la voie de la paix et de la concorde nationale ;
- De mettre en place un contexte socio-politique qui favorise l'épanouissement et la survie économique de la personne humaine ;
- De démanteler la milice Imbonerakure qui embrigade le pays et empêche les citoyens à vivre paisiblement dans leurs biens ;
- De mettre fin aux injustices sociales et aux crimes des droits de l'homme qui endeuillent le Burundi.

Aux citoyens burundais :

- De refuser les manipulations politiques et réclamer leurs droits et libertés.

A l'EAC, UA et ONU :

- D'intervenir sans délais pour sauver la population burundaise en détresse ;
- De mettre une forte pression sur le régime de Pierre Nkurunziza pour que celui-ci accepte de s'asseoir sur la table de négociation.

A la CPI :

- D'ouvrir rapidement les enquêtes et sanctionner les auteurs des crimes de droits de l'homme au Burundi.

Discours de la haine : Les autorités burundaises s'attaquent aux « Démons » et « vampires »

INTRODUCTION

Dans notre rapport du mois de novembre 2016, le FORSC a présenté l'utilisation du discours de la haine par le nouveau leadership du CNDD-FDD. Dans ce rapport, nous commentons certains discours et messages écrits ou parlés en vertu de leur caractère emblématique. Et pour cause, depuis l'installation du nouveau leadership, l'utilisation du discours de la haine aux fins de préparer la milice Imbonerakure à « résister » à toute intervention étrangère pour échapper aux poursuites, a pris un nouvel élan.

La communauté internationale est fréquemment visée, surtout l'Organisation des Nations Unies, l'Union Européenne et la Belgique. Du haut en bas, les autorités du pays ou ceux qui dirigent le parti CNDD-FDD au pouvoir, ainsi que certaines organisations affiliées ou alliées relaient le discours de la haine sur l'échelle nationale.

Le Secrétaire Général du CNDD-FDD, pionnier du discours de la haine au Burundi

Lors d'un meeting tenu en province Rumonge en date du 26 novembre 2016, le Général Evariste Ndayishimiye s'est emporté sur la Belgique qu'il présente comme la cause de tous les maux que le Burundi connaît. Lors d'une allocution électrique d'à peu près quarante minutes, il a commencé à avertir son audience majoritairement composée des miliciens Imbonerakure que « Iyo umuntu yagusomborokeje kuva kera agateba agashika gusondera, urateba ukababwira uti mva ko » (la provocation de la Belgique a atteint son paroxysme si bien qu'il est temps de s'en débarrasser).

Le Général Evariste Ndayishimiye a expliqué que la Belgique est venue au Burundi pour exterminer une des ethnies du Burundi qu'il ne mentionne pas. Il a vivement expliqué que l'unique héritage des belges est la création du PDC, un parti qui a fortement combattu l'indépendance et qui a tué le roi Rwagasore. Il a expliqué que la Belgique n'a jamais voulu que le Burundi soit indépendant et que sa déception fut grande au point que le prêtre défroqué Albert Maus se suicida à Rumonge au lendemain de la victoire du parti UPRONA du 18 septembre 1961. Il a accusé la Belgique d'avoir assassiné le successeur de Rwagasore, le premier ministre Ngendandumwe. Concernant le passé douloureux que le pays a connu, le secrétaire général du CNDD-FDD a expliqué que la Belgique s'est constamment tue lorsque les burundais étaient massacrés par les anciens régimes. Cette complaisance, selon lui, est due au soutien que la Belgique a toujours accordé aux bourreaux.

Le Général Ndayishimiye n'a pas tardé à rappeler que c'est la Belgique qui a organisé le coup d'Etat de 2015 ainsi que l'insurrection qui l'a précédée, en témoigne le repli des

putschistes et insurgés en Belgique qui leur accorde asile et assistance, étant donné qu'elle est leur maître et commanditaire desdits forfaits.

Dans son discours où le Général Ndayishimiye scande à répétition que le peuple connaît désormais l'ennemi et appelant son audience à s'en débarrasser (Ububiligi nibutuveko, Ububiligi nibutuveko), il explique que le CNDD-FDD n'a jamais appartenu à aucun groupe parmi les G10 ou G7, en référence au rejet de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation négocié principalement par deux groupes de partis politiques selon leur majorité ethnique.

Ndayishimiye accuse la Belgique de financer les déplacements des opposants autant qu'il pointe du doigt la communauté internationale qui, selon lui, engage les troupes burundaises dans des missions de maintien de la paix dans l'objectif de laisser le vide dans le pays, ce qui ouvrirait la voie à l'invasion étrangère qui va réaliser le génocide tant souhaité, celui que la Belgique a préparé.

Il a également averti la communauté internationale que le déploiement des troupes, quelle que soit sa taille (ici il mentionne un millier), ne pourra pas défaire la bravoure des burundais. Il insiste également en disant que la communauté internationale a voulu qu'une des ethnies fuit au Rwanda afin qu'en retour, le génocide soit commis par la MAPROBU contre celle qui reste.

Le Général Ndayishimiye a longuement expliqué une dizaine d'indicateurs qui confirme la volonté de réalisation du génocide contre son peuple. Il évoque notamment la création des groupes armés soutenus par le Rwanda et la Belgique qui fournissent les armes qui sont introduites au pays par l'ONU dont la mission est de déployer les troupes qui commettront le génocide. Il évoque également la déshumanisation des Imbonerakure aux fins de les provoquer à s'adonner aux tueries.

A côté de la Belgique, le Secrétaire Général du parti au pouvoir a attaqué l'Union Européenne dans son discours adressé aux militants lors de la célébration du nouvel an, le 14 janvier 2017.

Il a vivement accusé l'Union Européenne de combattre le Burundi et a expliqué que la police onusienne tant attendue est conçue en vue de recoloniser le pays. Il a également répété et confirmé que les ethnies ont été introduites et renforcées par les Belges en vue de diviser les Burundais. Ce discours a été prononcé en présence du Ministre de l'Intérieur Pascal Barandagiye et du Ministre de la Défense Emmanuel Ntahomvukiye.

Dans la suite des discours virulents prononcés par le Secrétaire du CNDD-FDD figure celui du 16 septembre 2017 lorsque des dizaines de militants étaient mobilisés pour protester contre le rapport final de la commission d'enquête sur le Burundi. Le Général Evarsite Ndayishimiye a fait un discours fleuve au rythme de "Caratuvunye" (nous avons été épuisés lorsque nous luttions pour le pays) et "ntakugugumwa" (ne craignez jamais !). Le Général Ndayishimiye a expliqué que le CNDD-FDD provient de la mort et que c'est ce parti qui a ressuscité ou affranchi les Burundais qui vivaient l'esclavage. Il a déclaré que les Nations Unies ont été piégées lorsqu'elles ont accepté d'envoyer la Belgique pour tuer les Burundais et les spolier tandis que cette organisation assistait. Il a signifié à la foule qu'elle était venue dire au monde que le peuple a compris qui est l'ennemi. Il n'a pas manqué de souligner que certains Burundais, y compris les responsables de l'Eglise Catholique qui combattaient l'injustice et l'exclusion dans le passé, sont ceux qui soutiennent l'ennemi comme si ceux-ci avaient changé.

Il s'en est violemment pris « aux traîtres burundais qui ont vendu le pays » tout en leur signifiant qu'ils n'y n'arriveront pas.

Il a expliqué à la foule que lorsque les gouvernements passés tuaient les gens, l'ONU s'est tue car c'est elle qui avait mandaté les criminels. Encore une fois, il a répété qu'il a expliqué à l'ONU que si la MAPROBU était déployée, elle serait défaite en moins de trois heures. Il a également réitéré sa disposition à combattre farouchement la police onusienne en cas de déploiement, rassurant son audience que deux heures suffiront pour la défaire. Il a insisté que les ennemis du parti et du pays visent la guerre et la rumeur avant de qualifier tous les européens de démons qu'il est temps de chasser, et que la victoire est proche étant donné que Dieu aime le Burundi plus que ces européens.

En déclarant la guerre à l'Organisation des Nations Unies, arguant que si l'ONU veut attaquer le Burundi, ce sera le début de sa destruction et qu'en cas de déploiement, les dix millions de burundais s'aligneront pour les combattre. Il a également expliqué que le

rapport de la commission vise à préparer l'attaque contre le Burundi tout en confiant à la foule que le peuple burundais se battra jusqu'au dernier.

Le Président Pierre Nkurunziza annonce l'apocalypse

Lors de la croisade de prière organisée en fin d'année 2016 en province Rutana, le Président Pierre Nkurunziza a fait une déclaration apocalyptique annonçant que Dieu va faire trembler la terre à cause du Burundi, que Dieu va balayer tout ce qui est inutile pour que subsiste ce qui ne tremble pas, que Burundais et étrangers vont savoir que le Burundi est le royaume de Dieu et que le feu de Dieu va brûler tout ce qui est superflu. Une telle déclaration a été largement accueillie comme un avertissement des massacres à grandes échelles que le Burundi va connaître au cours de l'année 2017.

Après les travaux communautaires du 25 mars 2017 à Bujumbura, le Président Pierre Nkurunziza a prononcé un discours codé à l'endroit de la foule, instruisant aux militants de manifester activement contre les ennemis du Burundi. Il a expliqué que les Burundais ont maintenant découvert qui est l'ennemi du Burundi et qu'ils ne devraient jamais avoir peur de lui, à cause de sa force. Selon lui, les habitants de Bujumbura devraient plutôt descendre dans les rues pour défendre le pays chaque fois que l'ennemi montrera ses griffes et ils devraient s'apprêter à le vaincre.

Révérien Ndikuriyo renforce « Kora » par « Kwegeranya »

Au cours du mois d'avril 2017, la propagande de la haine continue dans plusieurs régions du pays si bien que des discours de la haine se déroulent lors des rassemblements officiels. Par exemple, lors de la visite du président du Sénat en province Kayanza le 1er avril 2017, des centaines d'Imbonerakure ont défilé dans le stade de Kayanza en scandant des chansons de la haine. Au cours de la même période, le Président du Sénat, Hon Révérien Ndikuriyo qui est souvent cité dans la coordination des Imbonerakure dont une des méthodes consiste en la propagation du discours de la haine a prononcé un discours à l'intention de la population de Nyanza Lac pour les féliciter sur leurs prestations étant donné qu'ils « ont rassemblé en silence plusieurs combattants » (kubegeranya mu gacerere), faisant référence aux groupes armés qui attaquent le pays et qui sont vaincus.

Le porte-parole du gouvernement incrimine le Rwanda

Lors de la conférence de presse tenue le 17 mars 2017, le porte-parole du gouvernement du Burundi, M. Philippe Nzobonariba a de nouveau accusé le Rwanda, affirmant que ce dernier a tué plusieurs Burundais et que ses agents ont été capturés à plusieurs reprises lorsqu'ils tentaient de tuer des dirigeants burundais. Il a affirmé que le Burundi avait déposé une plainte à la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs, expliquant qu'il avait un mauvais voisin qui déstabilise le Burundi ; mais cette organisation n'a pas réglé l'affaire en raison de l'ingérence de l'Union Européenne. Il a soutenu que les représentants burundais au Parlement de la communauté d'Afrique de l'Est (ELA) ne participaient pas à la séance de Kigali en raison de la crainte pour leur sécurité et a continué en affirmant que s'ils allaient là-bas, ils seraient assassinés du moment que le Rwanda a récemment tiré sur les pêcheurs burundais et les petits commerçants. Philippe Nzobonariba a déclaré que la participation d'un vieux de 80 ans en la personne de Ndarubagiye à la séance de Kigali est tout simplement un suicide. Il a insisté en disant que si ledit député rentrait au Burundi en toute sécurité, ce serait parce que le Rwanda aura hésité à tuer un homme aussi âgé.

« Kumukorerako » : le Président Domitien Ndayizeye exposé au lynchage des Imbonerakure

Lors d'un rassemblement que le parti a largement présenté comme une démonstration de force organisé en province Muramvya en date du 15 juillet 2017, le secrétaire national chargé de la coordination des ligues de ce parti, Ndayizeye Sylvestre a vivement attaqué la Belgique et le Rwanda. Dans son discours de circonstance, il a expliqué que : « Ntaciza na kimwe Ababiligi bakoze atari ikibi, kuva mu bihe vy'ubukoloni gushika ubu, nibobazanye amacakubiri ashingiye ku moko. », « Tuzogenda twishikire i Kigali mu gihe Uburundi bwoterwa n'Urwanda » (Les Belges n'ont rien fait de bien au Burundi. Depuis la période coloniale jusqu'aujourd'hui, ils ont uniquement semé la division ethnique. Nous marcherons sur Kigali si le Rwanda nous attaque).

Le 22 juillet 2017, en Mairie de Bujumbura, le responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure le nommé Sylvestre Ndayizeye encadrait une marche manifestation de démonstration de force. Il a encouragé les jeunes miliciens Imbonerakure pour leur travail et menacé les opposants politiques dont l'ancien président Domitien Ndayizeye qui avait osé conseiller ces jeunes à refuser de s'impliquer dans des crimes de sang. « Il n'a pas de leçon à donner aux Imbonerakure.

J'en profite pour le dire à toutes les autres personnes donneuses de leçons. Fermez vos oreilles et travaillez…comme ça nous resterons au trône éternellement…il [Domitien Ndayizeye] s'est d'ailleurs joint aux ennemis du pays en 2015 ; nous l'avons vu comme un très bon militant du CNARED, CNARED étant à la tête de ceux qui ont voulu détruire le pays en 2015. Nous le mettons en garde même s'il est notre grand-père. Nous lui disons "Trop c'est trop", nous le mettons en garde. S'il ose reprendre ce genre de propos, TUZOMUKORERAKO (nous allons travailler sur lui), TUZOMUKORERAKO pour qu'il sache ce qu'il doit respecter.

S'il veut être le pion des ennemis de la patrie, qu'il parte ! ... Nous voulons également mettre en garde tous ceux qui sont comme lui, qui pensent donner des conseils sur ce qui ne les regarde pas. Il n'a pas d'enfant parmi nous, nous ne l'avons jamais vu et nous ne le voulons pas... Chers Imbonerakure, tenez-vous bien, n'écoutez jamais ceux qui veulent vous détourner, ainsi notre règne durera à jamais. »

Alors que le discours de haine visant le Président Ndayizeye a suscité de vives réactions de condamnation, le Conseiller Principal en Communication du Président, Willy Nyamitwe s'en est fortement réjouit sur son compte twitter en affirmant que le Président Ndayizeye a reçu un message fort.

La déclaration écrite de Willy Nyamitwe sur twitter une semaine plus tard confirme sans nul doute que Sylvestre Ndayizeye n'était que porteur de message officiel adressé au Président Ndayizeye, ou de la part du CNDD-FDD, de la milice Imbonerakure, du Président Nkurunziza ou des deux ou trois.

Depuis le début de la crise, Willy Nyamitwe n'a cessé de justifier ou présenter la situation sous une lecture codée, et par occasion clairement ethniciste. C'est ce que nous lisons dans son tweet du 26 avril 2015, juste au début des manifestations où il se posait la question de savoir pourquoi Musaga, Ngagara, Mutakura et Cibitoke étaient les seuls

quartiers à organiser des manifestations ; une façon de présenter les manifestations comme téléguidées et centrées dans les quartiers majoritairement Tutsi.

Les organisations affiliées ou alliées du CNDD-FDD relaient le message de la haine

En date du 4 mars 2017, le Conseil national de la jeunesse du Burundi a rassemblé des dizaines de milliers de manifestants à travers le pays dans le cadre des manifestations visant à soutenir les institutions élues en 2015 et les amis du Burundi, y compris la Tanzanie. Comme annoncé dans un écrit daté du 2 mars 2017, les jeunes ont réitéré des menaces et des messages de la haine envers les personnes et groupes qu'ils ont présentés comme putschistes, expliquant que ces derniers méritent soit la mort, la prison ou l'errance pour le mal qu'ils ont causé au pays. En province Rumonge, au sud du pays, les jeunes ont manifesté en chantant que la population devrait craindre la Belgique et son fils Niyombare.

Lorsque les miliciens Imbonerakure se rencontraient en commune de Ntega, province Kirundo au nord du pays, en début d'avril 2017, ils ont entonné des chants contenant un message de haine et incitant au viol des rivaux. Le 3 avril 2017, une vidéo a été partagée sur le compte Twitter par le Réseau des Citoyens Probes, une ONG burundaise qui observe la problématique des manifestations et l'espace civique. La vidéo a été partagée à très grande échelle. Comme d'habitude, les hauts cadres de l'Etat dont le Conseiller en communication au bureau du Président, M. Yves Lionel Nubwacu ont rapidement dénié l'authenticité de la vidéo, alléguant qu'il s'agissait de fausses nouvelles. Deux jours plus tard, le communiqué du CNDD-FDD signé par le Secrétaire Général national chargé de la communication et de l'information du CNDDFDD, Mme Nancy Ninette Mutoni en date du 5 avril 2017 a confirmé la vidéo, en condamnant les chansons tout en prétendant qu'elles sont hors de l'idéologie du parti.

Cela a occasionné une vague de commentaires et de rapportages sur les médias, au point que beaucoup se demandent pourquoi le parti CNDD-FDD au pouvoir prétend qu'il s'agissait d'un message isolé et n'a daigné condamner l'incitation au viol.

Le 21 avril 2017, les associations proches du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, ont organisé des rassemblements dans la ville de Bujumbura et dans certaines provinces du pays. Ces rassemblements visaient à protester contre les immunités provisoires des putschistes. Les manifestants ont profité des manifestations pour réitérer l'agression contre le Président rwandais Paul Kagame, que les foules se sont engagées à "Kumesa", un message codé signifiant lessiver ou tuer.

Malgré la déclaration du parti CNDD-FDD qui explique que la chanson des Imborekaure appelant au viol des rivaux en commune Ntega, province Kirundo, était une action isolée, la chanson "Terinda abakeba bavyare imbonekakure" (engrosser les rivaux pour qu'ils donnent naissance à des Imbonerakure) est largement utilisée et répétée à l'occasion de chaque rassemblement tel que cela a été prouvé le samedi 6 mai 2017 lorsque des milliers de nouveaux membres ont été reçu par le CNDD-FDD à Bujumbura. Encore une fois, une vidéo montrant des Imbonerakure en train de chanter la fameuse chanson a été largement partagée sur les réseaux sociaux.

Comme assez souvent, le 3 juin 2017, le gouvernement a mobilisé des centaines de manifestants "pour remercier les Présidents Museveni et Magufuli" pour la position prise lors du dernier sommet de l'EAC. Cependant, les manifestations se sont vite transformées en séance de vulgarisation du discours et de chants de la haine quand les foules sont arrivées devant l'ambassade du Rwanda au Burundi. Ils ont interprété des chansons dénonçant le Président Paul Kagame du Rwanda pour « le mal commis au Burundi ». On pouvait voir des adolescents et des enfants dans les files de devant.

Montage de vidéos de haine

Pour dresser les Imbonerakure contre les opposants et les Tutsi, les intellectuels membres du parti présidentiel produisent des vidéos qui montent des scènes de haine ethnico-politiques qu'ils montrent aux Imbonerakure majoritairement illettrés.

A côté des crimes graves attribués principalement aux forces de sécurité, le service de renseignement et la milice Imbonerakure, le discours de la haine et l'incitation à la violence sont signalés trop fréquemment. Au cours des deux derniers mois, des éléments de preuve relatifs à l'implication active de la milice Imbonerakure dans la divulgation du discours de la haine ont été collectés ou échangés à partir de leur source.

Après la vidéo qui a mis en exergue l'appel au viol des rivaux par les miliciens Imbonerakure de Ntega en avril 2017, deux autres vidéos ont été publiées sur les réseaux sociaux en fin mai 2017. Celles-ci incluent une vidéo montrant un enseignant et ses

élèves rappelant la période et les événements douloureux que le Burundi a connus, insistant que nul n'a le droit de les oublier. Dans une chanson codée, les Imbonerakure ont rappelé que ceux qui ont tué le Président Ndadaye sont prêts à récidiver. Dans une autre vidéo, les Imbonerakure ont scandé "Tuzobashiririza barabesha, Tuzobashiririza" (nous les grillerons, nous les grillerons). Ceci s'est passé en province Bujumbura où un certain Joris, enseignant à l'ECOFO Mukonko en commune Nyabiraba, en collaboration avec un autre Imbonerakure du nom de Franc (alias Abraham) font des vidéos incitant à la haine et circulent dans tous les établissements de la province en enseignant ces slogans sans s'inquiéter et en propageant leurs vidéos.

Les alliés zélés du régime ne cessent d'annoncer la mort prochaine de Pierre Nkurunziza

Certains responsables des organisations politiques ou de la société civile proches du pouvoir défendent becs et ongles le régime et n'hésitent pas de recourir au discours de la haine pour vilipender les opposants au Président Pierre Nkurunziza, les intimider ou les humilier et les politiciens recourent souvent au discours haineux alors qu'ils défendent le régime. Ainsi, Jacques Bigirimana se permet souvent d'annoncer la mort de Pierre Nkurunziza, laquelle constituera le début du génocide. Dans le même ordre d'idées, au cours de la réunion de Kayanza du 3 juillet 2017, Jacques Bigirimana a révélé qu'il n'y a plus de conflit au Burundi depuis que l'étape de la lutte hutue a été atteinte. Selon Jacques Bigirimana, « la situation actuelle est simplement une lutte interne entre les dirigeants Hutus ». Dans son discours du 22 juillet 2017, la représentante du FNL aile de Jacques Bigirimana à Rumonge, Jeanne Ndimubandi, a appelé tous les membres de la composante sociale hutue à adhérer à ce parti pour soutenir la véritable démocratie conduite par Pierre Nkurunziza qui est de cette composante ethnique. « La démocratie au Burundi est une réalité parce que le pays est dirigé par un hutu », a-t-elle martelé.

Les représentants des associations alliées du parti CNDD-FDD au pouvoir comme Gilbert Bécaud Njangwa ou François Xavier Ndaruzaniye s'expriment souvent, établissant un lien entre la fin du régime de Pierre Nkurunziza et le début du génocide.

Au moment où certaines organisations soutiennent le régime au point de verser dans la haine, les leaders des organisations de la Société civile indépendante sont traités de vampires, notamment par l'Ambassadeur du Burundi auprès de l'Union africaine.

Des monuments de haine

Depuis le début du deuxième trimestre de l'année 2017, les militants du CNDD-FDD ne jurent que par « Caratuvunye, ntituzokirekura » qui signifierait « nous avons tant peiné pour arriver au pouvoir, nous ne le lâcherons jamais ».

Au départ, il s'agissait d'un slogan, quelque peu difficile à décoder. Mais par la suite, le CNDDFDD l'a répété et vulgarisé. Au même moment, des centaines de monuments érigés à la gloire du parti CNDD-FDD l'ont été dans plusieurs communes du Burundi, chaque monument étant porteur de message. Progressivement, ces monuments ont servi de tribune pour la vulgarisation des messages de la haine. Et pour cause, si certains monuments vantent la suprématie du parti CNDD-FDD qui est présenté comme invincible, d'autres rappellent les périodes sombres que le pays a connues tandis que d'autres incitent purement et crûment à la violence.

CONCLUSION

Le parti CNDD-FDD ainsi que le gouvernement qui en est issu vivent dans une psychose suite aux rapports régulièrement produits par plusieurs organisations en raison des crimes graves en cours au pays. Un discours de la haine d'une virulence inouïe se développe en réponse à la demande réitérée de la communauté internationale qui ne cesse de demander qu'il soit mis fin à la violence.

Comme le discours de la haine est employé par les autorités du pays ou celles qui dirigent le pays, il se répand dans tout le pays si bien qu'il y a lieu de craindre la violence et l'atteinte à l'intégrité physique et psychologique des personnes visées.

RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE 2017

Dégradation incessante des droits sociaux-économiques et de la gouvernance

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Le régime du CNDD-FDD a mis dans ses priorités nationales la guerre contre les opposants politiques. Au lieu de se mettre à la table des négociations avec ses opposants afin de sortir de la situation, il passe tout son temps à arrêter des stratégies de guerre et d'autodéfense. Il s'investit corps et âme à la violence et à la guerre contre ses éventuels opposants politiques. Tous les autres domaines clés de la vie nationale ont été sacrifiés : l'économie est aux abois, l'éducation nationale est perturbée, le pouvoir se sert au lieu de servir son peuple. Il y a lieu de croire que le troisième mandat du président Nkurunziza n'a pour mission que la répression et la violence contre des opposants à son régime, la préparation de la masse populaire à la lutte armée comme si le pays ne disposait d'aucune structure de défense et de sécurité.

Le rapport de FORSC du mois d'octobre 2017 met en exergue un contexte d'insécurité, de violence et de manipulation qui défavorise la survie et l'activité économique au Burundi. Les jeunes Imbonerakure suffisamment manipulés aux actes de violence agissent dans l'impunité totale, sèment la terreur et ne permettent plus aux burundais de vivre tranquillement dans leurs biens.

Le secteur de l'éducation n'est plus une priorité nationale compte tenu des défis qui le hantent. Un effectif important d'enfants a choisi d'abandonner l'école. Les élèves qui réclament d'être enseignés sont chassés définitivement de l'école en violation flagrante du principe de l'« intérêt supérieur de l'enfant » et livrés à la violence des Imbonerakure sur leurs collines.

Le rapport évoque aussi les spoliations, les harcèlements, les violences et les discriminations commis par les autorités publiques à l'endroit des déplacés de guerre de 1993 qui sont dans l'œil du cyclone, si rien n'est fait pour leur sécurité.

Le FORSC relève d'autres faits de mauvaise gouvernance tels les demandes incessantes de contributions forcées, les détournements des aides réservées aux populations vulnérables et la pénurie continue du carburant avec comme conséquences immédiates la flambée des prix des denrées de première nécessité.

Le rapport se termine sur des recommandations dans le sens de trouver des solutions au problème burundais.

I. CONTEXTE D'INSECURITE, DE VIOLENCE ET DE MANIPULATION POLITIQUE DEFAVORABLE A LA SURVIE ET A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Une des raisons qui poussent les autorités burundaises à ne pas songer aux activités de développement, c'est la psychose de guerre que le Président Nkurunziza a développée depuis qu'il a brigué le troisième mandat illégal et illégitime. Il ne pense dès lors qu'à sa propre protection. Au lieu de se mettre à la table des négociations avec ses opposants afin de sortir de la situation, il passe tout son temps à arrêter plutôt des stratégies de guerre et d'autodéfense. Et comme il n'a pas totalement confiance en ses corps de défense et de sécurité, il entretient une milice qu'il arme et prépare pour défendre le pays en cas d'attaque et surtout pour éliminer systématiquement ceux qui sont contre son régime.

Sensibilisation et entraînements paramilitaires de la milice Imbonerakure

Selon des sources sur place en province Karusi, les Imbonerakure ont subi une formation militaire qui a pris fin le 20 octobre 2017. Ces entraînements ont eu lieu dans certaines communes de la province Karusi dont Nyabikere, Shombo, Gihogazi, Bugenyuzi et Buhiga. L'objectif de cette formation était de faire peur à l'ensemble de la population, intimider et torturer les opposants du CNDD-FDD jusqu'à ce que ces derniers adhérents de force au parti au pouvoir et cela à partir de l'an 2018. Tous les opposants au régime du CNDD-FDD seront tués une fois qu'une attaque armée des rebelles serait déclenchée ou si une quelconque autorité est tuée. « On nous demande de défendre le pays contre une éventuelle attaque extérieure si certains éléments de l'armée et de la police burundaises démontreraient une réticence à résister », nous confie un jeune Imbonerakure qui a suivi la formation.

Dans la nuit du 20 décembre 2017, les Imbonerakure des collines de la zone Ruhororo se sont rassemblés au chef-lieu de la commune Ruhororo, province Ngozi. Selon des sources de certains Imbonerakure, l'objectif du rassemblement était de suivre les instructions émanant de leur président communal Ndikuriyo Jean Marie Vianney qui circule d'ailleurs sur toutes les collines de la commune pour rencontrer les Imbonerakure pendant les rondes nocturnes. Lors de ces rassemblements, ces Imbonerakure se subdivisent en petits groupes et reçoivent des mots d'ordre et des renseignements d'ordre militaires « pour mieux combattre l'ennemi », nous rapporte un de ces jeunes.

Dans la province Cankuzo, un mot d'ordre a été lancé aux jeunes du parti au pouvoir : « Les Imbonerakure doivent être forts en jeux et au combat pour la paix ». C'est dans ce

cadre qu'un match de football a été organisé entre les Imbonerakure des communes Gisagara et Cankuzo samedi le 7 septembre 2017 au terrain de jeu du chef-lieu de la province Cankuzo.

Les parlementaires natifs de la province, les élus locaux, les hauts cadres œuvrant dans d'autres provinces, étaient tous présents y compris toutes les autorités locales. Dans son allocution, le chef des Imbonerakures à Cankuzo, Anicet Niyonkuru leur a dit que les Imbonerakure doivent être forts en jeux et au combat pour la paix comme ils l'ont démontré le jour du putsch manqué de 2015.

C'est au bar de la paroisse Muremera, en commune Kigamba où une réception a été organisée et où le discours de circonstance du président du CNDD- FDD a été prononcé. Tous les représentants des imbonerakure dans toute la province ont été invités à loger là afin de participer à une réunion du dimanche 8 septembre 2017.

La réunion s'est déroulée dans la salle de Nice plazza, et a porté essentiellement sur des discours de sensibilisation de la milice Imbonerakure afin d'accepter d'aller combattre les putschistes rebelles burundais qui se cachent au Congo et anéantir ces derniers avant d'attaquer le Burundi. La circulation autour de la salle fut bloquée par les Imbonerakure pendant les moments forts de la réunion pour que rien ne filtre particulièrement lorsqu'une autorité venue de Bujumbura prenait la parole. Cette autorité leur a donné une mission urgente d'aller identifier les Imbonerakures, ex-combattants rebelles du CNDD FDD et d'autres Partis et Mouvements Politiques Armés (PMPA), et puis les préparer et les envoyer au Congo le moment venu. Selon les proches des Imbonerakure, certains ont tremblé de peur alors qu'ils ne pouvaient pas s'y opposer. Anicet Niyonkuru a précisé lors de cette réunion que trois phases étaient prévues : l'Identification, la Formation et le Départ en RDC, nous a indiqué un participant à la réunion.

De la manipulation politique aux actes de violence contre les présumés opposants politiques du pouvoir CNDD-FDD

(1) Pour démontrer sa force et donner un message clair à qui veut l'entendre, la milice Imbonerakure va jusqu'à imposer les heures de couvre-feu dans leurs circonscriptions respectives afin d'agir en toute liberté et commettre le maximum de dégâts sans devoir s'inquiéter. Dans la province Ngozi, province natale du Président Nkurunziza, depuis la semaine du 16 octobre 2017, sur la majorité des collines de la commune Ruhororo, la circulation nocturne, au-delà de 21h n'est pas autorisée. Cette mesure a été prise et mise

en application par les Imbonerakure car ce sont eux qui contrôlent les activités nocturnes. Les résidents des différentes collines se demandent pourquoi ces couvrefeux alors que le gouvernement chante toujours que la sécurité est totale sur tout le territoire burundais. Ils pensent que ces Imbonerakure les empêchent de circuler pendant la nuit pour qu'ils ne puissent pas découvrir les secrets de ces derniers cars des informations qui parviennent à ces résidents disent que les Imbonerakure circulent avec des armes à feu.

(2) En province Bujumbura, les habitants de la colline Kinyinya, zone Gatumba, commune Mutimbuzi dénoncent les tortures que les Imbonerakure leur infligent pendant les rondes nocturnes. Un citoyen de cette zone contacté affirme : « Nous sommes fatigués d'être traités comme des hommes sans droits. Il faut que les autorités se ressaisissent, sinon c'est l'anarchie assurée ». Les habitants de la localité accusent les membres du comité mixte de sécurité sur cette colline de les malmener pendant leurs rondes nocturnes qui commencent à 19h30 jusqu'à une heure du matin. « Ce n'est même pas un comité mixte, il est composé uniquement d'Imbonerakure », souligne J.K., un habitant de Kinyinya. « Lorsque nous les rencontrons, la nuit, ils nous tabassent, nous roulent dans la boue, nous ligotent ou nous trimballent jusqu'à la fin de la ronde », ajoute G.S., son voisin. « Tu dois payer de l'argent pour être relâché », renchérit S.B., un autre habitant. Ces habitants pointent du doigt un certain Butoke, président du parti CNDD-FDD sur la colline Kinyinya, Innocent Harerimana alias Mvubu, Samson Kiyoka et un autre connu sous le surnom de Vétérinaire. « Ils font la pluie et le beau temps. Les administratifs à la base ne peuvent rien contre eux. Ils sont plus forts qu'eux », confie un autre habitant. « Lorsqu'ils arrêtent des gens, ils les capturent comme du gibier, appellent directement le SNR ou la police et les véhicules accourent. Les suspects sont embarqués manu militari », renchérit notre interlocuteur. « Ces Imbonerakure concoctent des mensonges contre les opposants politiques pour trouver des alibis de leur faire du mal. Cette zone est sensible à cause de la frontière avec la RDC. C'est dangereux pour les opposants politiques », témoigne un autre habitant.

(3) En commune et province Muyinga, les jeunes Imbonerakure agissent sous les ordres d'un certain Shabani, chef de zone Cumba, responsable provincial de la ligue des jeunes Imbonerakure en province Muyinga. Ils exercent en lieu et place des agents de l'ordre et sèment la terreur dans tous les coins et recoins de la province Muyinga. Placés sur l'axe routier Muyinga – Petit Séminaire St Pie X de Rusengo, ces Imbonerakure brutalisent les piétons, les passagers à bord de vélos ou motos, tandis que ceux qui voyagent à bord des véhicules sont contraints de s'arrêter pour payer des contributions forcées. Les jeunes

Imbonerakure recourent aux bastonnades des récalcitrants. (4) En province Muramvya, deux cas de disparitions forcées ont été enregistrés entre le 19 et le 23 octobre 2017. En effet, le Brigadier Cishahayo Gaston, opérateur radio au commissariat provincial de la police en province Muramvya est introuvable depuis jeudi le 19 octobre 2017. Il a été vu pour la dernière fois cette date vers 20 heures au centre de Bugarama à 15km du chef-lieu de la province Muramvya. Brigadier Cishahayo Gaston, originaire de la commune Mabanda, province Makamba, avait été intégré à la PNB en provenance du FNL de Rwasa-Agathon, et racontait parfois à ses amis qu'il était mal vu par ses collègues et spécialement le commissaire provincial. Selon certaines sources, au centre Bugarama, il était avec le responsable provincial de la documentation et le commissaire provincial de la PNB. Le commissaire provincial de la police est venu le lendemain de sa disparition, au domicile de la victime, mener une fouille-perquisition en défonçant la porte de sa chambre sans mandat du procureur.

Il a pris sur lui les effets de police (bottines, tenues, ceinturons et la radio Motorola). Le 2ème cas est celui de Nsabimana Justin, cadre à l'ONG ADISCO, porté disparu depuis lundi le 23 octobre 2017.

(5) Le nommé Nduwimana Ildephonse, un militant du parti UPRONA, aile Nditije, a été arrêté le 20 octobre 2017 par le Procureur de la République à Rutana, en complicité avec le responsable provincial de l'urbanisme prénommé Jérôme. Le nœud du problème est que le service de l'urbanisme voulait prendre 5m de la parcelle obtenue au moment où il était encore chef de zone. Le dimanche 22 octobre 2017, des Imbonerakure, profitant de son incarcération, ont procédé à la démolition de la clôture de sa parcelle.

(6) En date du 21 octobre 2017, sur la colline Jomati, zone, commune et province Rutana, une députée issue du FNL/Rwasa élue dans cette même circonscription, madame Godeberthe Hatungimana a été malmenée par une quinzaine d'Imbonerakure dirigés par un certain Désiré Nduwimana, chef communal des Imbonerakure. Ils exécutaient les ordres de l'administrateur communal madame Isidora Nkundizanye et du président communal du CNDD/FDD prénommé Obed.

Ils l'accusaient de tenir une réunion illégale des militants du FNL Rwasa. Deux militants FNL à savoir Sabimana Révérien et Bikorimana Cyriaque ainsi que 2 autres jeunes filles ont été arrêtés. Le véhicule du député a été sérieusement endommagé par la bande enragée.

(7) En commune et colline Kabezi, dans la localité de Nyabage, province Bujumbura, le chef de poste du nom de Butovu a arrêté six personnes le matin du 21 octobre 2017, en

les accusant de tenir une réunion illégale. Signalons que tous sont membres du parti FNL d'Agathon Rwasa. Le chef de poste les a remis au chef SNR Bujumbura du nom d'Ihorihoze Salvator. Les victimes sont Butoyi Claude Ninezera David, Ndayambaje Epimaque, Ntakiyiruta J M Vianney Nifashije Audifax et Manirambona Vianney.

Le nommé Thaddée, originaire de Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura et représentant du FNL Agathon Rwasa a été arrêté par des Imbonorekures de sa localité en complicité avec les administratifs, en date du 13 octobre 2017.Il a été tabassé, torturé puis conduit dans un endroit qui reste inconnu de ses amis. En cette même date du 13 octobre 2017, l'honorable indépendant Fabien Banciryanino a été malmené par un groupe d'Imbonerakure qui était dirigé par le chef de colline Gifurwe Nshimirimana Mathias. Alors que ce parlementaire élu dans la coalition « Amizero y'Abarundi » (Coalition faite de l'UPRONA de Nditije et le FNL de Rwasa Agathon) s'apprêtait à animer une conférence publique sur la vie du héros Louis Rwagasore, un groupe de gens a fait irruption dans la salle à Musenyi en commune Mpanda, ont renversé les chaises et chassé les invités et ont recommandé au conférencier d'arrêter le discours et de sortir. Des policiers avaient tenté d'arrêter le désordre, mais semblaient plutôt soutenir les agresseurs. Fabien Banciryanino avait pourtant informé tous les concernés à propos de cette activité et pointe du doigt le Gouverneur de province.

(8) En date du 27 octobre 2017, le corps sans vie du nommé Thérence Niyonzima, élève en renvoi du Lycée Kayanza a été retrouvé suspendu sur un arbre sur la colline Rwingiri, commune Bugendana, province Gitega. Depuis son arrivée à la maison, il était sous menaces des jeunes Imbonerakure qui l'accusaient d'organiser une grève pour soutenir les opposants au régime en place. Les auteurs de ce crime n'ont pas été appréhendés, selon des sources sur place.

(9) Un cadavre d'une personne du nom de Muzungu a été retrouvé dans la rivière kivogero, du côté du quartier dit Darfour, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, en date du 26 octobre 2017. Les sources sur place ont témoigné que la victime a été tuée par deux Imbonerakure, Bizimana Abraham et Shimirimana alias Shimwe et que ces derniers lui ont dépouillé de tout ce qu'il avait, y compris des téléphones et de l'argent. Le chef de cette colline Nzitunga a ordonné à tous les habitants de sa colline de parler le même langage pour couvrir cet acte ignoble commis par ses Imbonerakure.

II. POLITISATION ET DESORDRE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Taux élevé d'abandons scolaires

Le manque de suivi et d'encadrement des écoliers et élèves, le découragement de l'apprenant, la politisation de l'école qui n'est plus la clé d'accès à l'emploi, tels sont les quelques facteurs qui expliquent pourquoi les enfants abandonnent l'école à un taux très inquiétant.

Dans la seule province de Muramvya par exemple, au cours de l'année scolaire écoulée (2016-2017), 3833 enfants dont 1961 garçons au fondamental, 667 garçons et 340 filles au post-fondamental ont été victimes d'abandons scolaires, comme le montre le tableau suivant :

1. ABANDONS SCOLAIRES DANS L'ECOFO (1ère-9ème)

COMMUNE	GARCONS	FILLES	TOTAL	%
BUKEYE	167	215	382	10.7
KIGANDA	233	232	465	7.5
MBUYE	263	310	573	8.8
MURAMVYA	1042	888	1930	10.5
RUTEGAMA	256	227	483	14.9
TOTAL	1961	1872	3833	11

2. ABANDONS SCOLAIRES DANS LE POST-FONDAMENTAL (1ère et 2ème)

COMMUNE	GARCONS	FILLES	TOTAL	%
BUKEYE	37	112	149	5.3
KIGANDA	96	91	187	6.2
MBUYE	68	48	116	8.8
MURAMVYA	34	15	49	5.6
RUTEGAMA	92	74	166	1.7
TOTAL	327	340	667	5.4

Selon le Directeur Provincial de l'Enseignement (DPE), les causes principales de ces abandons sont surtout les grossesses non désirées, la pauvreté, les maladies, les désertions et l'instabilité des ménages.

La province scolaire de la province Kayanza compte à son tour 22000 cas d'abandons au cours de l'année scolaire 2016-2017, selon une source proche de la Direction Provinciale de l'Enseignement (DPE) de Kayanza.

Les principales causes qui sont à l'origine de ce nombre alarmant d'abandons scolaires sont liées à la pauvreté des familles et à la famine qui sévit dans cette province, précise la

même source. Cette dernière ajoute en outre que les responsables scolaires refusent de publier ce chiffre élevé d'abandons pour ne pas s'attirer les foudres des autorités du ministère de tutelle qui continue de tromper l'opinion nationale et internationale que les choses vont dans le meilleur des mondes dans le domaine éducatif.

Un manque criant de matériel scolaire et d'enseignants

Deux mois après le début de l'année scolaire, les élèves manquent cruellement d'enseignants au Burundi. Certains élèves prennent le courage de leurs deux mains pour réclamer paisiblement des enseignants, la police et l'administration répliquant par la violence. C'est le cas de la province Kayanza. Les élèves du Lycée de Kayanza des sections techniques 2ème années IT, ET, IM, ont organisé un mouvement de grève en date du 25 octobre 2017 pour réclamer des enseignants des cours techniques qui ne sont pas enseignés depuis le début de l'année scolaire. Au lieu d'écouter les grévistes, les autorités scolaires, l'administrateur communale de Kayanza, le commissaire de police provincial et les jeunes Imbonerakure ont organisé une répression violente au cours de laquelle des élèves ont été battus et d'autres arrêtés et incarcérés au cachot du poste de police du commissariat provincial. Par après, la Direction Provinciale de l'Enseignement, DPE en sigle, a décidé de renvoyer à la maison tous les élèves pour regagner l'école le 1er novembre, accompagnés de leurs parents. La DPE Kayanza a néanmoins reconnu que la situation d'insuffisance d'enseignants, surtout dans les écoles techniques, est généralisée dans cette province d'enseignement. La DPE a renchéri en soulignant que dans toute la province, il y a un besoin de 833 enseignants dont 532 dans le 3ème cycle, 169 dans le 4ème cycle de l'enseignement primaire et 132 au post fondamentale. Elle a ajouté qu'il y a un total de 2635 heures non enseignées par semaine dans toute la province

Cela n'a pas empêché que 7 élèves de cet établissement scolaire soient chassés définitivement de l'école, accusés d'avoir été des organisateurs et meneurs de la grève. Il s'agit des délégués des trois classes et 4 élèves considérés comme promoteurs : Nshimirimana Holides IM2, Niyoyabiduhaye Laurine ET2, Tuyisenge Noé IT2, Tangishaka Thierry IT2, Ndayikeza Chadrack IM2 (délégué), Niyomuremyi Mélance IT2 (délégué), Niyonkuru Therence ET2 (délégué). Ce dernier a par la suite été assassiné à son domicile se trouvant en commune Bugendana, province Gitega par des Imbonerakure qui l'accusaient de vouloir travailler avec des rebelles qui combattent le pouvoir de Pierre Nkurunziza, en organisant une grève à son école.

A l'ECOFO Buhwanyi, située à la Direction Communale de l'Enseignement de Bukemba en province Rutana, les élèves de la 7ème à la 9èmeavaient décidé de rester à la maison depuis la semaine du 22 octobre 2017 par manque d'enseignants. Mais une solution intermédiaire a été trouvée : des enseignants du lycée communal Bukemba de la même direction provinciale vont dispenser les cours pendant le jour du congé pédagogique qui est normalement consacrée à la préparation des leçons, et le feront jusqu'à ce que le ministère autorise les recrutements. Presque à la fin du premier trimestre, le ministère de tutelle n'avait pas encore rendu disponible le livre scolaire dans les deuxièmes années, alors que l'enseignement post fondamental arrive en seconde sauf dans les 11 écoles pilotes où on est en troisième année. Selon le DPE de Rutana, Siméon Ngenzebuhoro, les bancs pupitres manquent aussi. Il signale que 74 enseignants manquent dans sa circonscription. L'ETS de Rubaho ne disposait que du directeur et son préfet seulement. Il en était de même pour l'école technique de Bucaba en Zone Muzye, commune Bukemba. De même l'ETS de Rutana qui vient d'ouvrir ses portes n'avait aucun enseignant, sans parler du matériel scolaire et de l'équipement.

Signalons que le gouvernement a fait officiellement recours au redéploiement des enseignants comme solution mais au lieu de parier au problème, la situation s'est plutôt empirée, car certains enseignants ont choisi l'abandon du métier suite aux conditions de travail inacceptables imposées par ce redéploiement.

Grève pour réclamer les enseignants au Lycée communal de Kayanza. Un d'entre eux, Thérence Niyonzima, en renvoie, a été tué le 27 octobre en commune Bugendana, province Gitega par des imbonerakure qui l'accusaient de prêter main forte à la rébellion

Mauvaises conditions de vie et intimidations des enseignants redéployés

Le rapport du mois de septembre montre les irrégularités observées dans le redéploiement des enseignants qui n'a pas tenu compte des critères objectifs et des réalités sur terrain. Ce redéploiement est considéré par la plupart des gens comme des mutations punitives des enseignants non membres du parti présidentiel.

Les enseignants qui ont été redéployés vivent aujourd'hui dans des conditions insupportables. Certains sont contraints de travailler dans des écoles qui se trouvent très loin de leurs domiciles.

La mort dans l'âme, des enseignants qui se sont présentés sur leurs postes d'attache racontent le calvaire qu'ils vivent. Madame XY travaillait au Lycée Municipal de Nyakabiga, en Mairie de Bujumbura. Elle a été redéployée à une direction communale de l'enseignement, dans une des communes de la province Cibitoke. Dès son arrivée à son poste d'attache, le Directeur la reçoit. Ce dernier lui pose la première question : « Quel est ton lieu de culte ?» : un jargon qui signifie « quel est ton parti politique ?». La deuxième chose était de lui signifier que la commune a un projet de construire une paroisse (paroisse = permanence du parti CNDDFDD) et que son apport financier doit être remarquable.

Le deuxième enseignant est aussi une dame qui enseignait au Lycée Reine de la paix en zone urbaine Ngagara, ex Lycée Pédagogique de Ngagara, redéployée malgré son ancienneté de 13 ans de service. Mutée à un des lycées communaux de la province Bujumbura, elle vit dans le calvaire le plus dramatique d'un fonctionnaire burundais. Pour rejoindre son poste d'attache, elle prend d'abord un bus qu'elle paie 1500Fr, puis une moto pour 3000Fr qui ne lui fait pas arriver à cette école enclavée de route. Elle doit continuer le reste du trajet à pied. Arrivée le premier jour à cette école, le Directeur lui a demandé son appartenance politique avant de lui signifier qu'elle devra se présenter au salut du drapeau à 7h30 comme tout le monde, sans aucune autre forme de procès.

Consécutivement au redéploiement sélectif et punitif décidé par le régime de Pierre Nkurunziza contre les enseignants qualifiés d'opposants politiques et présumés, les conditions de travail de ces derniers sont pitoyables, certains ont dû abandonner le métier.

A la DPE Gitega, 12 enseignants de la DCE Gitega, toutes veuves, viennent de déposer le tablier car se trouvant dans des conditions impossibles de continuer à travailler plus loin de leurs domiciles laissant seuls les enfants. Le conseiller du DCE, s'en félicite, il dit que c'est une bonne occasion pour les remplacer par les membres du parti au pouvoir, chômeurs qu'il appelle "abacu" « les nôtres », selon des sources proches de ce responsable scolaire.

Dans la même province, à l'ECOFO Gasongati, commune Bukirasazi, 5 y ont été redéployés, 3 viennent de la ville de Gitega et 2 de la province Bururi. Les jeunes Imbonerakure organisent des exercices physiques au terrain de l'école pendant les cours,

en chantant des slogans de terreur pour forcer ces enseignants à partir : « Abahaje batahazi bazohabona ; uwudashirira azokwibonerako » ce qui signifie « Ceux qui sont venus ici ne nous connaissant pas, celui qui n'est pas membre de notre parti en verra les conséquences ». Le 20 octobre 2017, le chef des Imbonerakure dans cette localité le prénommé Léandre a demandé à ces cinq enseignants de contribuer pour leur sécurité personnelle assurée par ces jeunes Imbonerakure.

Les activités scolaires suspendues suite au passage des hautes autorités

En date du 25 octobre 2017, une vingtaine d'écoles de la commune et province Rumonge ont suspendu les activités et ont aligné leurs écoliers et élèves pour saluer le passage du Président Nkurunziza. La circulation était suspendue depuis la Mairie de Bujumbura à partir de l'école internationale. Les bus de transport n'étaient pas autorisés à emprunter la RN3. Après son passage, les habitants de la ville de Rumonge n'ont eu de répit puisque la police a de nouveau été redéployée sur la route pour empêcher la circulation. C'était le tour du Président du Sénat Burundi à effectuer son passage pour se rendre en province Makamba. Les habitants regrettent que les déplacements des autorités paralysent les activités tant publiques que privées. Les boutiques restent fermées et la circulation est bloquée pendant plusieurs heures. Souvent des jeunes Imbonerakure en profitent pour malmener des personnes qui tentent d'aller près de la route. Tout le monde se confine dans des maisons ou doit retourner le dos pour ne pas jeter le moindre coup d'œil au convoi présidentiel.

Des élèves sur la voie publique pour applaudir le passage du Président Pierre Nkurunziza en province Rumonge

III. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE ET SES CONSEQUENCES

Pénurie continue du carburant

Le manque de devises entraîne la pénurie de plusieurs produits que le pays importe de l'étranger car la monnaie burundaise ne dépasse pas les frontières du pays au niveau des paiements autorisés. Le plus sensible de tous ces produits essentiels se trouve être naturellement le carburant dont la pénurie entraîne la hausse des prix des denrées de première nécessité.

Dans la capitale Bujumbura, presque toutes les stations visitées ce mois d'octobre 2017 étaient à sec, les stocks étaient vides. Des longues files d'attentes s'observaient sur les quelques stations qui possédaient du carburant.

Des conducteurs de motos communément appelés taxi-motards retrouvés dans les rues de Bujumbura se plaignent. L'un d'eux explique : "Je viens de passer deux semaines sans travailler à cause du manque de carburant. Je vis uniquement de ce travail et je ne vois plus où je vais trouver à manger." Et d'ajouter : "...nous demandons au gouvernement d'essayer de trouver une solution à cette pénurie pour que nous puissions continuer à survivre"

Dans les files d'attentes, les frustrations se lisaient sur les visages des conducteurs de transport en commun et les taxi-motards. Ils disent manquer de recettes à remettre à leurs patrons : « si nous ne sommes pas servis sur les stations, nous devons faire recours au marché noir où le prix d'un litre d'essence varie entre 3000 et 4000FBu » déclarent-ils.

Un chauffeur de taxi-moto communément appelé « tuk tuk » rencontré sur la station BUPP, s'indigne de la situation : "ça fait trois jours que je suis sur cette file d'attente, je ne sais pas quand je serais servi, et le propriétaire de la moto me demande chaque jour le versement. Où le trouverai-je ?"

Non seulement l'essence manque mais aussi le mazout. Un président d'une association rencontré au centre-ville nous a indiqué qu'il attendait un bidon de mazout qui lui venait de la commune Matana, province Bururi pour pouvoir démarrer sa voiture de marque Jeep parce qu'à Bujumbura il n'en trouvait pas.

En date du 26 octobre 2017, l'essence semblait être disponible dans quelques stations visitées notamment la station MOGAS, mais le lendemain la situation est redevenue sèche. C'est pour la nième fois durant cette année que cette pénurie se fait remarquer au Burundi.

En province Rutana, les prix de certains produits de première nécessité ont flambé à cause du manque de carburant. A titre d'illustration, le sac de ciment est passé de 24000 à 36000FBU. Les prix d'autres matériaux de construction ont également flambé à cause du prix de transport.

En province Cibitoke, un litre d'essence coûte entre 4500 à 5000 FBu au marché noir. Le commissaire provincial de la police est le premier vendeur du carburant sur le marché noir par le biais des Imbonerakure.

Des contributions forcées incessantes et répétitives au Burundi

La rupture des financements décidée par les partenaires financiers pousse le régime de Pierre Nkurunziza à recourir aux contributions financières exigées de manière incessante à la population burundaise.

Dans la province de Bujumbura, une contribution mensuelle est exigée par l'administration. « Chaque ménage doit payer 300FBu destinés à des comités mixtes de sécurité », indique un habitant. « Si tu vends une parcelle de plus d'un million, la contribution est de 5000FBu. Moins d'un million, c'est 4000FBu », assure un autre. Ces habitants ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer alors qu'il y a des forces de l'ordre chargées d'assurer la sécurité. « Pourquoi payer pour des gens qui nous tabassent et qui nous volent ?», s'insurge R.M., très en colère.

« Ces contributions sont perçues sur toutes les collines. C'est pour leur acheter des crédits de recharge pour qu'ils puissent alerter en cas de problème », explique Hussein Ntahetwa, chef de zone Gatumba. En ce qui concerne les accusations contre les Imbonerakure, il les balaie du revers de la main. « Cela n'existe plus. » Il fait savoir que les membres des comités mixtes de sécurité qui se sont comportés d'une manière inappropriée ont été punis. Pour lui, ceux qui tiennent de tels propos ont une image désuète de Gatumba. Il exhorte ses administrés à porter plainte à la police lorsqu'ils sont victimes d'un mauvais traitement. Interrogé, un Imbonerakure dénommé Butoke n'a pas voulu s'exprimer sur ces accusations.

Dans la province Ngozi, en date du 18 octobre 2017, une réunion des parents a été organisée et animée par le Directeur de l'école fondamentale Nyamugari I connu sous le prénom de Méthode. Le Directeur a profité de l'occasion pour sensibiliser les parents en les informant qu'il est prévu une contribution de deux milles francs (2000F) en vue de construire un bureau des enseignants du quatrième cycle. Les contributions débuteront à partir du deuxième trimestre. Les parents des élèves présents suggèrent que la demande

des contributions tienne compte de la situation économique actuelle car la majorité des familles souffrent d'une forte pauvreté. Ils regrettent que ces contributions pour la construction des écoles et des bureaux soient demandées au moment où le gouvernement finance les communes à hauteur de cinq cent millions de francs burundais par an (500.000.000 FBu) pour son auto-développement. Les victimes de ces contributions forcées se posent la question de savoir où est partie cette politique de développement des communes.

En province Muyinga, le 12 octobre 2017, le Gouverneur de province, Mme Aline Manirabarusha a adressé une correspondance aux différents chefs de service. Cette correspondance avait comme objet « Mobilisation des fonds pour appui aux matchs ». Des commentaires recueillis auprès de certains contribuables font état d'un abus de la part des autorités actuelles étant donné que ces dernières connaissent bien les conditions de précarité que vivent les fonctionnaires sans oublier les commerçants et hommes d'affaires. Au cours de cette période d'après la rentrée scolaire 2017 – 2018, tout le monde court dans tous les sens pour pouvoir joindre les deux bouts du mois. Au lieu de songer à dilapider les biens communs, murmurent tout bas les citoyens de Muyinga, l'autorité devait initier des actions contribuant à la normalisation des conditions d'existence socio-économiques vitales.

La situation est d'autant plus grave lorsque le problème de carburant s'aggrave de jour en jour, la rareté des produits BRARUDI, les policiers de la « Police de Roulage » qui rivalisent dans la perception frauduleuse d'argent. Les gens se lamentent et continuent à se lamenter mais l'autorité publique en reste insensibles. Un taxi – moto qui s'était rendu à Kabanga en date du 10 octobre 2017 relate ses mésaventures au poste frontalier de Kobero. Croyant qu'il n'allait pas rencontrer de problème, car membre du CNDD-FDD, il s'était muni d'un bidon de 20 litres à approvisionner à côté du réservoir de la moto. A l'allée, les policiers lui ont demandé de le laisser à Kobero et de remplir uniquement le réservoir de la moto. Au retour de Kabanga, il était contraint de verser l'équivalant de l'argent dépensé pour achat de carburant aux policiers, sous peine de confisquer la moto. La mort dans l'âme, le motard leur versa une somme forfaitaire de 30.000 FBU. Toujours, selon la même source, avec le taux de change, la monnaie burundaise qui dégringole chaque jour (130 FBu contre 100 Shillings Tz), un litre d'essence lui avait coûté environ 2950 FBu. Signalons que shilling Tanzanien n'avait jamais eu la valeur supérieure au franc burundais.

Détournement des aides destinés aux déshérités par l'administration à la base

Les organisations non gouvernementales ne fonctionnent pas librement ces derniers temps. Les administratifs à la base s'ingèrent trop dans la gestion de ces organisations et les résultats attendus ne sont jamais atteints. L'évaluation de CRS Muyinga en est un exemple patent. Les services réservés aux déshérités ont été détournés au profit des administratifs, aux familles de ceux-ci et d'autres en ont bénéficié sur fond de corruption.

Une équipe de Consultants dirigés par des personnes de nationalité américaine ont séjourné quelques jours en province Muyinga pendant ce mois d'octobre 2017. Leur visite s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation des activités dévolues au programme de CRS (Catholic Relief Service) dénommé « AMASHIGA » qui se traduit en Français « Trépieds » qui a démarré en 2014. L'appellation « AMASHIGA = Trépieds » symbolise trois (3) volets interdépendants qui sont 1°) Agri-élevage ; 2°) Nutrition et 3°) Bonne Gouvernance. Le deuxième volet qui est consacré à la Nutrition est centré sur la distribution de la bouillie fortifiée aux femmes enceintes et allaitantes pour combattre la malnutrition sévère.

Au départ l'identification des bénéficiaires a été caractérisée par beaucoup d'irrégularités surtout de la part de l'administration à la base qui exigeait des pots de vin, des trafics illicites de tout acabit. Le constat aujourd'hui est que sur terrain, les femmes qui ont bénéficié de la bouillie ne sont pas celles qui en avaient le plus besoin. Les chefs de collines, dans la phase d'identification, auront brillé dans le favoritisme. Ainsi, le taux de malnutrition reste trop élevé surtout dans les communes pilotes (Buhinyuza, Butihinda et Mwakiro).

Le 1er volet dévolu à l'Agri-élevage n'a pas du tout non plus évolué. Les descentes ont fait constater aux évaluateurs que les compostières n'existent que de nom, les relevées sont fictives, les bêtes sont distribuées aux autorités administratives, bref, les résultats attendus n'ont pas du tout été atteints. Globalement, l'on est porté à croire que le troisième volet qu'est la Bonne Gouvernance n'a que foiré, eu égard aux deux autres volets qui ont été émaillés par une gestion calamiteuse et une malversation sans nom.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le régime politique du CNDD-FDD a choisi la violence et la guerre. Il semble n'être pas prêt à sortir de l'impasse dans laquelle il est plongé car, au lieu de changer ou d'améliorer ses modes d'administration pour le bien-être de la population burundaise, il s'enfonce dans le mal absolu. Le pouvoir ne fait qu'exploiter et aggraver la misère de la population au profit des intérêts politiques de quelques ténors du parti de l'aigle.

Les jeunes Imbonerakure font la loi partout. Le système éducatif est relégué au second plan, tandis que la mauvaise gouvernance bat son plein.

Suite à tout ce qui précède, le FORSC recommande :

Au gouvernement du Burundi :

- De participer au dialogue inclusif en vue d'une solution pacifique à la crise ;
- De désarmer les membres de la Ligue des jeunes Imbonerakure ;
- De mettre fin aux contributions financières forcées.

A l'EAC, UA et ONU :

- D'intervenir pour protéger les Burundais en détresse ;
- De contraindre le régime de Pierre Nkurunziza à négocier et à abandonner son projet de révision de la constitution.

Trois ans depuis sa création, la CVR effectue un travail purement préparatoire

INTRODUCTION

Le 10 décembre 2014, les 11 membres de la commission vérité et réconciliation ont prêté serment. Cet événement marquait le début du mandat de la CVR dont la durée est fixée à 4 ans en vertu de l'article 4 de la loi qui régit la CVR[1]. A une année de la fin de mandat de la CVR, cette dernière a du mal à réaliser sa mission principale, qui est d'« enquêter et établir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qualifier ces violations et proposer des programmes de réparation et réconciliation ». Dans les lignes qui suivent, nous relevons les principaux défis qui handicapent la CVR et qui l'empêchent à aboutir aux résultats attendus.

Le conseil consultatif international ne verra jamais le jour Le processus de mise en place et de démarrage de la CVR a été dominé par des tractations politiques entre les principales formations politiques. Il est évident que le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, n'a pas adhéré au processus de recherche de la vérité. Et partant, la CVR ne remplit pas une des conditions vitales imposée par la loi la régissant, qui est pourtant indispensable pour la rendre fonctionnelle et productive. En effet, sous le chapitre de la composition de la commission et du statut des commissaires, il est prévu un conseil consultatif international. En vertu des articles 25-28 de la loi régissant la CVR, le conseil consultatif international est composé de cinq hautes personnalités qui jouissent d'une grande autorité morale. Il apporte un soutien éthique ainsi que des conseils et recommandations qui renforcent la Commission dans l'accomplissement de ses missions. Il appuie la Commission dans le développement des réseaux de relations. Il agit en facilitateur dans les rapports de la Commission avec les différents acteurs nationaux et internationaux. Sur le plan organisationnel, il se réunit autant de fois que de besoin ou à la demande de la Commission. Les membres de ce Conseil peuvent assister aux différents travaux de la Commission, à ses différentes phases, en particulier aux audiences et donnent avis à la Commission.

---

[1] *Loi n°1/ 18 du 15 mai 2014 portant création, mandat, composition, organisation et fonctionnement de la commission vérité et réconciliation*

A ce jour, rien ne montre qu'il existe une quelconque volonté de mettre en place le conseil consultatif international. Ceci pourrait s'expliquer notamment par la politique d'isolement international adopté par le gouvernement du Burundi qui refuse systématiquement toute coopération avec des acteurs internationaux.

En conséquence, très peu de partenaires internationaux s'engagent dans le financement et l'accompagnement de la CVR. Logiquement, même ceux qui la soutiennent, ils devraient exiger que l'organisation et le fonctionnement de la CVR obéisse aux standards internationaux en la matière. En tout cas à commencer par le respect de la loi qui la régit.

Quand la CVR continue à fonctionner en l'absence de certains membres clés

Entre le mois de décembre 2015 et juin 2017, trois commissaires de la CVR ont quitté la commission pour diverses raisons. Mais ces postes vacants n'ont pas été pourvus jusqu'en fin novembre 2017. En effet, le Père Désiré Yamuremye a été appelé à d'autres fonctions au sein de la congrégation des Jésuites en fin 2015. L'archevêque Bernard Ntahoturi a été nommé pour représenter la communion anglicane à Rome depuis le 17 mars 2016. L'ancien Ministre de la Justice, Dr Didace Kiganahe quant à lui a quitté le Burundi pour des raisons de sécurité depuis le mois de novembre 2016. Le départ de trois Commissaires de la CVR sans remplacement pour une période variant entre 6 et 18 mois a certainement créé un déséquilibré évident dans le déroulement des activités de la CVR et surtout dans la prise des décisions importantes de la Commission.

Le remplacement d'un membre de la CVR doit se faire toute affaire cessante. Et pour cause, l'article 22 prévoit que la Commission « saisit aussitôt l'autorité de nomination ». Ici, pour tenter de comprendre pourquoi l'Assemblée nationale n'a pas procédé au remplacement des trois commissaires pendant une période relativement longues, trois hypothèses s'imposent : soit la CVR n'a pas saisi l'Assemblée Nationale, ou cette dernière n'a pas directement fait suite à la demande de la Commission ou bien, comme la vie et l'action de la CVR dépendent de la volonté du gouvernement et du parti au pouvoir, ces derniers n'ont pas « autorisé » le remplacent immédiat des commissaires . En date du 10 novembre 2017, le Bureau de l'Assemblée nationale a lancé l'appel à candidature dont le dépôt est prévu jusqu'au 23 novembre 2017. Parallèlement, une Commission paritaire ad hoc formée de 6 membres de l'Assemblée nationale et du Sénat a été créée pour procéder au remplacement des trois commissaires. Cependant, la transparence qui a

entouré ce processus laisse à désirer. Rien ou très peu est connu au sujet de la procédure suivie ou des étapes suivantes concernant le remplacement des Commissaires. Ceci présage, à ne pas s'y tromper, que les trois commissaires remplaçants, sont déjà connus dans le cercle des ténors du régime qui ne loupe un moindre détail concernant la vie et les travaux de la CVR.

La CVR présentée par le régime comme alternative à la justice

Le lancement officiel des activités de la CVR a coïncidé avec une crise grave[2]. Les crimes commis au Burundi depuis le 26 avril 2015 ont fait objet d'enquête par la commission d'enquête au Burundi qui a conclu avoir de raisons de croire que des crimes contre l'humanité ont été commis au Burundi[3]. Considérant la gravité des crimes commis au Burundi, la cour pénale internationale a également donné l'autorisation au Procureur de la CPI d'ouvrir une enquête dans la situation du Burundi[4]. Cette décision a été prise le 25 octobre 2017, soit deux jours avant la date de retrait du Burundi du Statut de Rome relatif à la création de la CPI. Ayant échoué à réprimer les crimes graves commis sur son territoire, le Burundi auquel s'impose l'obligation de coopérer avec la Cour n'a épargné aucun effort pour barrer la route à la justice internationale. Rien que dans ses multiples communications officielles, les autorités officielles, celles du parti au pouvoir ainsi que leurs alliés ne cessent de demander pourquoi la justice internationale cherche à poursuivre les auteurs des crimes liés au troisième mandat alors que les Burundais attendent toujours la vérité sur les crimes commis avant cette période[5]. Ainsi, tout en sachant les multiples insuffisances qu'accuse la CVR, ces autorités ne cessent de conclure que toute la vérité sur les crimes commis dans le passé et ceux commis aujourd'hui relève de la compétence de la CVR qui va clarifier le passé douloureux que le Burundi a connu. D'autres encore vont jusqu'à justifier que les crimes commis aujourd'hui ne sauraient faire objet d'une enquête sans que la vérité sur les crimes commis dans le passé ne soit trouvée[6]. D'autres encore justifient que les crimes commis sont le fait des femmes et hommes au pouvoir qui

---

[2] *La crise en cours a commencé en avril 2015 dès l'annonce de la candidature du Président Pierre Nkurunziza*

[3] *Voir le rapport de la Commission d'enquête sur le Burundi,https://documents-ddsny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G17/237/47/PDF/G1723747.pdf?OpenElement; voir aussi http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/CoIBurundi/Pages/CoIBurundi.aspx*

[4] *Voir https://www.icc-cpi.int/burundi; https://www.icc-cpi.int/Pages/record.aspx?docNo=ICC-01/17-9-Red*

[5] *Voir http://burundi.gov.bi/spip.php?article2999*

[6] *Voir http://www.jurist.org/forum/2017/11/the-icc-post-withdrawal-jurisdiction-on-burundi.php*

a souffert d'un long traumatisme. Mais en réalité, les gouvernements dominés par le CNDD-FDD depuis 2005 n'ont ménagé aucun effort pour saboter la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle notamment la CVR.

Une portion de la population vit en exil

Selon les estimations de l'Agence des nations unies pour les réfugiés, jusqu'à la première moitié du mois de novembre, le nombre des réfugiés burundais est estimé à 445,454 individus[7]. Malgré les efforts du gouvernement du Burundi[8] qui fait tout pour inciter les réfugiés au retour volontaire, les effectifs des réfugiés continuent à augmenter. Les réfugiés fuient la répression caractérisée par les crimes graves dont la torture, les disparitions forcées, emprisonnements arbitraires, assassinats et meurtres, viol et violences faites aux femmes ainsi que la privation des droits fondamentaux[9] Parallèlement, un nombre avoisinant deux cents mille déplacés internes vivent dans des sites de déplacés, placés en permanence sous la surveillance des miliciens Imbonerakure. La peur qui prévaut dans le pays justifie le mouvement continu de déplacement des populations et constitue une entrave majeure à la recherche de la vérité qui constitue pourtant la mission première de la CVR. Les réfugiés et déplacés internes constituent une catégorie importante de victimes des crises cycliques que le Burundi a connues. Il n'est pas rare que des réfugiés soient contraints à l'exil pour une deuxième ou une troisième fois.

A quoi serviront les dépositions ?

Depuis le premier septembre 2016, la commission vérité et réconciliation a entamé la phase de recueil des dépositions. Cette phase a connu une intense activité, à commencer par la ville de Bujumbura pour s'étendre notamment dans les provinces de Mwaro, Ruyigi et Muramvya. Selon le Président de la CVR, la commission s'emploie à enquêter afin de constituer une base des données lesquelles seront analysées par des équipes pluridisciplinaires d'experts. Au final, il s'agira de préparer un programme de réconciliation qui va prendre le temps nécessaire. A l'entendre s'exprimer, d'aucuns

---

[7] Voir https://data2.unhcr.org/en/situations/burundi

[8] Le ministre de l'intérieur du Burundi a visité le camp de Nakivale en février 2017 ainsi que les camps de Nduta, Nyarugusu et Mtendeli en novembre 2017

[9] Voir à ce sujet les principaux éléments de crimes contre l'humanité qui ont d'ailleurs motivé l'ouverture d'une enquête par la CPI

seraient fondés à croire que la CVR actuelle prépare le terrain pour un autre mécanisme fort, crédible et doté de moyens suffisants.

Place de la société civile

En raison de la persécution dont a fait objet la société civile indépendante depuis quelques années[10], il s'est développée une société civile inféodée au régime qui prétend accompagner le processus. Or, que ce soit dans ses méthodes, moyens et prises de positions, on ne cesse d'y voir un activisme partisan. A titre illustratif, le FOLUCON.F ne cesse de déclarer avoir découvert des fosses communes avant de conclure très rapidement que lesdites fosses contiennent des victimes des crimes de 1972 et 1993 sans vérification préalables. D'autres organisations comme la ligue Izere, le CAPES+ et le PISC Burundi ne cessent d'accuser certaines catégories et groupes sociaux d'avoir commis des crimes graves qui ont endeuillé le Burundi[11]. Or, une société civile indépendante et une presse libre sont des partenaires incontournables pour la réussite de la CVR. Conclusion La CVR continue son travail comme si rien n'était alors qu'une portion importante de la population est continuellement persécutée et se trouve soit en exil ou déplacée à l'intérieur du pays. La CVR travaille dans un contexte qui est loin d'être conforme à la loi qui la régit en ce sens que le conseil consultatif international pourtant obligatoire n'a jamais été créé. L'étape de recueil des dépositions semble être une phase de constitution de base de données, ce qui réduit les prestations de la CVR à un travail purement préparatoire pour une commission qui va fonctionner dans l'avenir lorsque les conditions légales et sécuritaires seront réunies. La vacance de poste des commissaires durant une période prolongée impacte négativement les prestations de la CVR.

La CVR devrait tenir compte de la crise en cours au Burundi pour ne pas faire un travail biaisé, contestable pour une partie de burundais qui continuent à croire légitimement que le moment n'est pas propice pour la recherche de la vérité et la réconciliation des burundais.

---

[10] Entre octobre 2015 et novembre 2016, une quinzaine d'associations ont été soit suspendues ou radiées par le Ministre de l'intérieur

[11] L'exemple du communiqué de ces organisations le 21 mars 2016. Une partie est reprise dans le rapport de FORSC disponible sur http://forscburundi.org/wp-content/uploads/2016/11/ANALYSE-PRESTATIONS-CVR-FINAL...pdf

Des spoliations, harcelements et discrimination envers les déplacés de guerre de 1993 indignent les burundais

0. INTRODUCTION

Les déplacés de guerre de 1993 au Burundi sont dans le collimateur de l'administration du CNDDFDD qui nourrit une haine viscérale contre ce groupe de personnes depuis que ce parti était encore dans le maquis. En témoigne l'attaque armée historique que le mouvement a perpétrée sur le site de déplacés de Bugendana au cours de laquelle des dizaines de rescapés de guerre ont été froidement massacrés.

L'administration publique burundaise vouée à la cause du parti CNDD-FDD au pouvoir aujourd'hui s'attaque acharnement aux déplacés de guerre de 1993. Dans tous les coins et recoins où des sites de déplacés sont implantés, le mot d'ordre est le même : harceler et intimider les habitants de ces sites et les contraindre à retourner sur leurs collines d'origine.

Ils sont notamment accusés de soutenir, sans preuves, la rébellion contre le Président Pierre Nkurunziza. En outre, l'administration et les jeunes Imbonerakure regardent d'un œil très jaloux ces sites de déplacés de guerre, qui ont été bien exploités et désirent à tout prix s'en approprier.

Les cas illustratifs les plus récents concernent le site de déplacés de Ruhororo, en province Ngozi, le site de déplacés de Kiremba en province Muyinga, celui de Ruyange, commune Rugazi en province Bubanza et le site de Kigoma en province Karusi.

La politique de démantèlement des sites de déplacés de guerre de 1993 se généralise dans toutes les provinces du pays, au moment où les auteurs des crimes commis n'ont jamais été inquiétés. Les déplacés de guerre craignent d'être tués s'ils retournent sur leurs collines d'origine, dans un contexte socio-politique où l'autorité au plus haut sommet de l'Etat est entrain de ressusciter le démon des divisions ethniques, comme stratégie de se maintenir éternellement au pouvoir.

I. UNE GUERRE FROIDE ENTRE LES AUTORITES COMMUNALES ET LES DEPLACES

Après une tentative de spoliation et de démantèlement, en passant par la CNTB, du site de déplacés de guerre de Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, ces derniers ont organisé une résistance pacifique en refusant de vider le lieu suite au forcing de l'administration. Aujourd'hui, ils sont contraints par le conseil communal de payer 70.000 Fr bu par ménage. Une décision prise par le conseil communal dans sa réunion tenue mi-septembre 2017.

Au mois de juillet à mi-août 2017, ce même conseil communal avait ordonné à ces déplacés de guerre à vider le lieu, en vain, car ces derniers ont refusé d'exécuter.

Vu la résistance de ces déplacés, le conseil communal a changé de stratégies, surtout que les enquêtes effectuées venaient de prouver que le site de Kiremba est implanté sur des terres domaniales.

A présent, selon des sources concordantes sur place, l'on assiste à « une guerre froide » entre les déplacés du site de Kiremba et l'administration de la commune Gasorwe et surtout le président du conseil communal.

La même tension règne entre les déplacés de guerre du site Ruyange situé en zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza depuis le 20 octobre 2017. Au cours d'une réunion dirigée par l'administrateur communal accompagné de ses deux conseillers, une décision visant la démolition de ce site a été prise. L'administrateur communal de Rugazi, Madame Sylvie Nizigama avait bien précisé que ces déplacés devaient déménager, car disait-elle, la sécurité est totale dans tout le pays. Le site des déplacés de Ruyange compte aujourd'hui plus de 150 personnes regroupés dans 40 ménages. Parmi eux, nombreux sont les enfants et les vieillards. L'ultimatum donné pour quitter l'endroit avait été fixé pour le 28 octobre 2017.

Ainsi, 14 maisons ont été démolies par l'administration communale cette même date. Sylvie Nizigama précise que le lieu doit être libéré pour l'extension du centre de santé qui se trouve dans les environs.

Dans la matinée du 26 novembre 2017, des policiers ont encerclé le site de déplacés de Ruhororo en province Ngozi. Des jeunes garçons dont des élèves étaient la cible d'arrestations et de coups de matraques. Selon des témoins, la scène était horrible, les policiers semblaient enragés à la poursuite des déplacés qui fuyaient partout, criaient au secours, hurlaient demandant pardon aux policiers alors qu'ils n'avaient rien fait de mal.

Le Commissaire régional de la police, Eustache Ntagahoraho commandait l'opération de chasse à l'homme, accusant ces déplacés d'être des rebelles contre le régime du CNDD-FDD au pouvoir. Une vingtaine de jeunes tabassés et arrêtes ont par la suite été relaxés après paiement de rançons, selon des sources sur place.

II. DES DEPLACES DE GUERRE DU SITE DE RUHORORO CONSIDERES COMME GENANTS PAR L'ADMINISTRATION

Ces déplacés se lamentent que leurs terres sont spoliées par l'administration communale et qu'aucune justice ne leur est rendue alors que les instances sont saisies.

Selon des informations recueillies dans ce site, la commune a refusé à une personne habitant le site depuis l'an 2014, d'exploiter sa propriété située sur la colline Ntiba, zone Mubanga, sous prétexte que cette propriété appartient à la commune. Aujourd'hui, une école fondamentale a été implantée dans cette propriété sans aucune indemnisation. La victime a porté plainte devant les instances habilitées contre la commune Ruhororo représentée par Nsabuwiganje Evariste, le conseiller social et politique mais la justice n'a pas encore tranché le procès.

La commune a aussi spolié une propriété à un autre habitant de ce camp de déplacés, où elle a construit un terrain mixte basket- volley ball sans donner d'indemnisation au propriétaire.

« Nous vivons quotidiennement une situation grave d'insécurité, de menaces et d'intimidation. Aucune loi, aucune justice ne nous protègent plus. Les institutions de l'Etat qui devaient nous protéger ne le font plus. C'est comme si nous ne sommes plus des citoyens à part entière. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes des étrangers dans notre pays car même des étrangers ont des lois qui les protègent », nous a lancé un déplacé de guerre contacté sur place.

L'administrateur communal de Ruhororo Birukundi Mamerte use de discrimination politico- ethnique dans sa gestion administrative et sociale. Elle ne mesure plus les conséquences graves qui sont liées à ce genre d'agissements dans la gestion de l'Etat. Les habitants du site de déplacés de Ruhororo sont particulièrement visés par cette discrimination.

En date du 23 octobre 2017, un habitant du site a été la cible de la discrimination. C'était au moment où il avait reçu un marché pour nourrir les participants à une formation en micro-crédits qui a eu lieu au chef-lieu de la commune.

Après avoir appris que le marché avait été accordé à un déplacé du site Ruhororo, Ndihokubwayo Léopold, l'administrateur Birukundi Mamerte en collaboration avec le président du parti CNDDFDD, ont décidé que la formation commence dès que le marché attribué à Ndihokubwayo Léopold est annulé.

Après de longues discussions, le chargé de la formation a téléphoné Ndihokubwayo Léopold et lui a recommandé de ne pas continuer les préparations. C'était au moment où il se préparait pour servir le thé pour le petit déjeuner. Léopold a insisté pour que le jour déjà commencé lui soit accordé, en vain. L'administrateur a ordonné que le marché soit accordé à Riyazimana Thérèse, épouse de l'ancien administrateur Baryakaziri Clément sous prétexte que celle-ci est membre du parti au pouvoir et donne des contributions financières au parti. La victime précise avoir enregistré une perte qui s'élève à plus 150000F burundais.

III. RETOUR FORCE DES DEPLACES DANS LEURS COLLINES EN PREPARATION

L'autorité administrative de la province Karusi en collaboration avec celle de la commune Buhiga est déterminée à forcer les déplacés de guerre de 1993 à retourner sur leurs collines d'origine. La décision a été prise lors d'une réunion tenue par le gouverneur de province Mbarushimana Carinie en date du 23 octobre 2017. Ce dernier leur empêche la réhabilitation de leurs maisons détruites suite à une pluie torrentielle mêlée de vents violents. Il leur demande de retourner sur leurs collines d'origine en arguant que la paix est totale et qu'il n'y a aucune raison de rester dans un site de déplacés de guerre.

Le site de Kigoma concerné par ces menaces compte au moins 8000 personnes regroupés dans 1300 ménages dont la majorité est de la composante sociale tutsi, rescapés des massacres interethniques de 1993, après la mort du Président Melchior Ndadaye. La province Karusi s'étant illustrée parmi les provinces qui ont connues plus de victimes pendant ces événements.

Ce projet macabre n'épargne pas le site des déplacés du site Ruhororo. Dans le souci de faciliter sa mise en application, une réunion des cadres du gouvernement s'est tenue à l'hôtel le Platon sis à Ngozi où certains déplacés de ce site avaient été invités d'une façon clandestine. Notre source nous indique que la majorité des déplacés qui avaient participé à cette réunion sont presque tous membres du comité créé par Nduwimana Albert, gouverneur de la province de Ngozi. Le présent comité est dirigé par Gahungu Jean (un

pasteur de l'église des amis) et ce vice répond au nom de Bwabo Sylvère (un ancien membre des Forces de Armées burundaises).

Selon cette source, ce comité a été créé sous prétexte qu'il assurerait la sécurité du site mais le constat est que ce comité a été créé en vue de faciliter le projet de démantèlement du site Ruhororo considéré comme le site pilote.

Actuellement, les déplacés du site Ruhororo s'inquiètent de ces réunions clandestines car ils se souviennent de la date du 4 novembre 2013 où l'administration en collaboration avec les Imbonerakure des communes Muhanga (Kayanza) Tangara (Ngozi) et Gihogazi(Karuzi) s'étaient donnés rendez-vous pour procéder à la démolition de maisons.

Les déplacés du site Ruhororo disent être inquiets des clauses de la réunion qui demeurent un secret car ceux qui ont participé à cette réunion ont été recommandé de ne rien dire à propos.

IV. LES DEPLACES DE GUERRE ACCUSES INJUSTEMENT DE TOUS LES MAUX

Dans une réunion tenue en date du 20 novembre 2017 par l'administrateur communal de Ruhororo en collaboration avec Baragunzwa Jean alias Kajandi, conseiller collinaire de Rwamiko, ces derniers se sont acharnés contre les habitants du site en leur accusant de tous les maux. Les participants étaient les habitants des collines Rwamiko, Bucamihigo, Nyamugari et kinyami sur lesquelles est érigé le site des déplacés Ruhororo.

- Dans son discours, le conseiller collinaire de Rwamiko Baragunzwa Jean alias Kajandi a affirmé que certains déplacés font des intimidations et menacent leurs camarades qui veulent adhérer au parti CNDD- FDD. Il a ajouté en disant que les déplacés du site Ruhororo se comportent comme des rebelles en boycottant toute activité de développement organisée, notamment les travaux communautaires qui sont ni plus ni moins des activités de propagande du parti organisées chaque samedi. Lors de cette réunion Baragunzwa Jean n'a pas manqué de rappeler aux déplacés que Pierre Nkurunziza restera « au volant » tant qu'il sera en vie.

- Partant du discours de du conseiller collinaire, Mamerthe Birukundi, administrateur de la commune Ruhororo, a invité les déplacés d'adhérer massivement au parti CNDD-FDD, selon lui un parti sans discrimination ethnique car, dit-elle, « j'ai été nommée administrateur alors que je suis Tutsi ».

L'administrateur a ensuite accusé certains déplacés de participation au recrutement des rebelles qui sont en train de se préparer pour envahir le pays. Elle a indiqué que les

autorités administratives sont au courant d'un grand mouvement de jeunes vers les pays voisins et a profité de l'occasion pour informer ces jeunes qu'aucun papier autorisant le dépassement des limites du pays ne leur sera donné par la commune.

A la fin de son discours, l'administrateur communal a donné une remarque sévère aux gens qui diffusent les informations sur les radios Inzamba et Humura émettant à l'étranger, menaçant de les arrêter un jour et que ces radios n'interviendront pas pour les libérer.

Les participants à la réunion ont désavoué les discours de menaces et regretté de participer dans des réunions de recrutements pour le parti au pouvoir. Ils craignent pour leur sécurité car la majorité refuse d'adhérer à ce parti malgré les pressions de l'administration administrative, complétement vouée à la cause des ténors au pouvoir.

V. CONCLUSION

Les déplacés de guerre de 1993 sont dans une situation de peur-panique sous des menaces et intimidations de l'administration à la base qui agit en complicité avec les miliciens Imbonerakure.

Le projet de démantèlement des sites de déplacés a pour finalité d'effacer les traces des massacres de 1993 et/ ou d'achever le plan d'élimination ethnique visiblement bien établi par le parti au pouvoir.

Les déplacés de guerre de 1993 partout où ils sont au Burundi, dénoncent une situation d'insécurité causée par ceux qui devraient les protéger c'est-à-dire l'administration communale et collinaire. Celle-ci s'acharne à leur faire rentrer de force sur leurs collines d'origine et les enrôler de force au sein du parti au pouvoir. Dans un contexte de discours de haine politico-ethnique, les déplacés de guerre disent avoir peurs de subir le sort des leurs tués lors des massacres ethniques qui ont suivi l'assassinat de Melchior Ndadaye en 1993.

RAPPORT DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Dégradation continuelle de la gouvernance socio-politique et économique

Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi

0. INTRODUCTION

Au fur et à mesure que le temps passe, le désordre se généralise au Burundi, et cela à une allure très inquiétante. Le manque de leadership fort et responsable est à l'origine du chaos qui s'installe dans tous les secteurs de la vie publique. Le pays est comme une jungle où le plus fort écrase le plus faible. Presqu'aucune loi de la République n'est plus respectée et le Président Pierre Nkurunziza, au sommet de la République en donne l'exemple. Il laisse tout basculer dans le désordre et le chaos, préoccupé seulement par son maintien éternel au pouvoir.

Ainsi, cette irresponsabilité politique a entraîné une forte dégradation de la vie publique. Les secteurs de l'éducation, de la santé, l'agriculture et le commerce sont dangereusement touchés et les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer.

Le rapport de FORSC du mois de novembre 2017 aborde ces différents domaines. Il décrit tout d'abord un contexte généralisé de violences et de violations des droits de l'homme qui ne permet pas aux citoyens de vaquer normalement à leurs activités quotidiennes et de vivre tranquillement dans leurs biens. Il développe ensuite la situation qui prévaut dans les secteurs de l'éducation et de la santé avant de relever beaucoup d'autres faits de mauvaise gouvernance qui ont caractérisé la période de rapport sous analyse. Des recommandations sont adressées à différents partenaires pour actions qui puissent permettre la résolution du conflit burundais et l'amélioration de la situation socio-économique des burundais.

I. CONTEXTE GLOBALE DE VIOLENCE ET DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE HUMAINE DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE

La milice Imbonerakure bien nourrie et engraissée par le régime de Pierre Nkurunziza sème la terreur dans les coins et recoins du Burundi. Le pays est devenu comme une jungle où le plus fort dévore le plus faible, sans aucune forme de protection. Ces jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD s'attaquent impunément à toute personne qui refuse d'adhérer à leur parti. Ils empêchent les citoyens à vivre sereinement dans leurs biens et à vaquer à leurs activités quotidiennes. Ils arrêtent, torturent, vandalisent et tuent sous les yeux complices de l'administration et de la police qui assistent impuissantes devant une jeunesse qui se vante d'être sous la protection du plus haut sommet de l'Etat. Les cas d'illustration sont légions mais nous en citons quelques-uns dans les lignes qui suivent :

1° Des jeunes Imbonerakure commandés par leur chef Claude Nsabimana ont

sérieusement tabassé une personne du nom de Ndayavuga Jean, en date du 15 novembre 2017 sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke. Ils ont intercepté leur victime lorsque celle-ci rentrait à la maison, vers 21 heures. Au centre de santé proche où elle avait été évacuée, la personne était en état critique, selon des amis qui l'ont rendu visite le lendemain. La victime était accusée de ne pas vouloir collaborer avec ses bourreaux dans de sales besognes.

2° Un jeune homme de 25 ans du nom de Nzitunga a été battu par un groupe de jeunes imbonerakure, sur la colline Munyika II, commune Rugombo province Cibitoke dans la nuit du 22 novembre 2017. Selon des sources policières, ce jeune travaillait dans un restaurant de cette localité. Il raconte avoir été surpris vers 22 heures par un groupe de jeunes Imbonerakure munis de gourdins qui ont forcé la porte de la maison et qui ont commencé à tabasser les occupants, les accusant de rebelles.

3° Deux personnes, membres de la coalition Amizero y'Abarundi ont été arrêtés par le Chef de poste Buganda en date du 21 novembre 2017 sur la colline Cunyu, Zone Gasenyi Commune Buganda, Province Cibitoke. Ndayegamiye Venant et Ndinzayaha ont été accusés d'être membres d'une rébellion qui combattrait le régime en place. Ils ont été embarqués dans le véhicule de ce Chef de poste et conduits pour une destination encore inconnue de notre rédaction. Les familles de ces deux personnes ont dénoncé des mobiles politiques à l'origine de cette double arrestation. De son côté, le Chef de poste Buganda nie ces accusations.

4° La province de Gitega, au centre du pays, a aussi été le théâtre des violences et violations des droits de l'homme pendant cette période du rapport. Non seulement il y a eu les deux enfants dont les poignets gauches ont été coupées, accusés d'avoir volé du maïs dans un champ le 23 novembre 2017 sur la colline Karemba, commune Itaba, et l'arrestation le 21 novembre 2017 du défenseur des droits de l'homme de l'APRODH, Nestor Nibitanga, il y a également eu d'autres violences et violations de droits de l'homme qui se sont faites observées dans cette province. Au quartier Nyabugogo centre-ville de Gitega, un garçon nommé Akbard, âgé de 17 ans, s'est vu refusé, le 20 novembre 2017, de puiser l'eau sur un robinet public de la localité par des membres de la milice Imbonerakure qui disaient haut et fort que celui qui n'est pas de leur parti politique ne pourra plus puiser de l'eau sur ce robinet. La victime a été menacée et battue accusée de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD.

Elle est parvenue à échapper à ses bourreaux mais quelques minutes après, il est revenu avec une machette pour se venger et a blessé sur les jambes, les bras et sur la tête une

dame nommée Madina, responsable du robinet. Selon des témoins sur place, très tôt le matin du lendemain, le domicile de sa famille était encerclé par une trentaine de jeunes Imbonerakure armés de gourdins, de couteaux, de machettes et de houes pour tuer le vengeur, mais celui-ci n'était plus revenu à la maison.

En date du 23 novembre 2017, les habitants de la colline Muririmbo, Commune Mutaho, qui n'avaient pas participé aux travaux de campagne du CNDD-FDD ont vu leurs biens et troupeaux d'élevage saisis par des jeunes Imbonerakure, sur ordre de l'Administrateur communal Niyomuhanyi Denis. Dix-sept chèvres, un mouton, porcs et matériels de maisons ont été acheminés au chef-lieu de la Commune. Pour les récupérer, les victimes ont dû payer chacune 3000FBu. En date du 27 novembre 2017, à midi, il ne restait que 2 houes appartenant au nommé Kanani qui n'avait pas encore eu cet argent. Les autres s'étaient accourus à la recherche de ce montant pour ne pas voir les sanctions doubler et tripler comme l'avait décidé l'Administrateur communal.

Sur la colline Murenda, Commune Makebuko, ceux qui n'ont pas participé aux travaux de campagne du CNDD-FDD ont été arrêtés par les Imbonerakure le 25 novembre 2017 et conduits à la Zone pour être incarcérés sur ordre de l'Administrateur communal Cyprien Nikwibitanga. Pour bénéficier de la liberté, les victimes ont payé chacune 5000FBu.

Pendant ces travaux que le pouvoir appelle « communautaires », les participants chantent les chansons du parti au pouvoir, et après ce sont les discours de campagne du même parti qui sont prononcés. Les membres des autres partis se sentent donc exclus et trouvent que ce sont des occasions du parti au pouvoir pour faire les meetings et les recrutements forcés.

En date 4 novembre 2017, le cadavre de Cimpaye Dieudonné a été retrouvé tout près de l'école ETSA située dans le quartier Nyabututsi, à la périphérie de la ville Gitega. Il habitait ce quartier, cellule Mwumba et était membre du FNL d'Agathon Rwasa. La victime avait fui la localité au mois d'avril 2017 accusé par les jeunes Imbonerakure de collaborer avec le parlementaire d'Amizero y'Abarundi prénommé Thérence, dans la distribution d'armes à feu. Revenu depuis le mois de Septembre 2017, il était tranquille et vaquait à ses activités d'élevage. Le soir du 3 novembre 2017, les derniers qui l'ont vu disent que la victime était dans un bar au lieu appelé « kuri plage », non loin du quartier Nyabututsi. Les signes sur son corps montraient qu'il avait été tué à l'aide des machettes.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 2017, des hommes armés de fusils et de machettes ont mené une attaque sur la sous colline Kaguhu, Zone Kabanga, Commune Giheta. Ils ont

blessé 5 personnes et ont pillé les ménages emportant les postes de radio, de l'argent, des habits et autres objets de valeur. Les victimes disent ne pas savoir où a disparu la bande, et regrettent n'avoir pas été secourues alors qu'un poste de police est proche de l'endroit attaqué. Ce poste de police est soupçonné d'être à la base de cette attaque. Le soir du samedi 11 Novembre 2017, au chef-lieu de la Commune Mutaho, province Gitega, un vieillard surnommé Buki, âgé de 64 ans et veilleur a été tué poignardé alors qu'il était à son poste d'attache. Les Imbonerakure qui faisait la patrouille cette soirée sont soupçonnés d'être les auteurs de cet ignoble assassinat.

5° La province de Makamba n'a pas non plus été épargnée par les violences pendant cette période qui fait objet de notre rapport. En Commune Makamba, un ancien officier de l'état civil Edouard Ndizeye a été arrêté jeudi le 16 novembre 2017 par l'Administrateur communal Ntungwanayo Japhet. La victime est accusée de continuer à occuper la maison appartenant à la Commune alors qu'un procès est pendant devant le Tribunal de Grande Instance de Makamba, procès opposant la Commune et monsieur Ntunganayo.

Il a été libéré le même jour vers 19 heures. Le matin de vendredi le 17 novembre à 5 heures, le même Administrateur accompagné de 7 jeunes Imbonerakure s'est introduit dans la maison en litige et a chambardé tous les biens avant de les jeter dehors ainsi que tous les membres de la famille de Japhet. Dans la même commune, des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure ont continué. Des slogans hostiles au Rwanda et aux opposants sont lancés : « Multiplions des bataillons de guerre car le Président rwandais Kagame est enragé, nous allons sauter sur lui. Les opposants, nous leur donnerons des sanctions qui les conviennent !», vocifèrent-ils lors de ces entraînements.

Le corps sans vie du militaire Ex- FAB à la retraite, Serges Ndikumagenge, originaire de la colline Mudahandwa, Commune et Province Bururi a été découvert le matin du vendredi 24 novembre 2017 dans son bistrot de bière locale situé au quartier Makamba 2, au chef-lieu de la Province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été dépouillée de son argent avant d'être lâchement assassiné. Des jeunes Imbonerakure seraient les auteurs de cette ignoble action, selon les mêmes sources. 6° Au moins 11 cadavres ont été retrouvés en province Cibitoke durant cette période de novembre 2017. Le premier cadavre a été retrouvé le matin du 3 novembre 2017 vers 11 heures au bord du lac Dogodogo, situé sur la colline MparamboII, Commune Rugombo, Province Cibitoke. En date du 17 novembre 2017, quatre cadavres ont été vus flottant sur les eaux de la rivière Rusizi du côté de la colline Rusiga, Commune Rugombo de la même province. Un des élus locaux a essayé d'en informer le Chef de Zone Cibitoke pour repêcher les corps,

mais cette autorité aurait répondu qu'il fallait les laisser partir. Cette situation dérange beaucoup les gens qui utilisent cette eau. Contactés, le Chef de Zone Cibitoke ainsi que le Commissaire de la protection civile se sont contentés de dire qu'ils ont aussi entendu parler de ces cadavres qui flottaient dans cette rivière et qu'ils ne savent pas d'où ils provenaient. Le 23 novembre 2017, six corps sans vie flottants sur la rivière Rusizi en Communes Rugombo et Buganda, Province Cibitoke ont encore été aperçus. Trois corps ont été vus le vendredi 24 novembre 2017 sur la transversale 4 de la colline Nyamitanga, commune Buganda vers 16 heures. Les pêcheurs qui étaient dans cette rivière ont vite interpellé les militaires de la position de la transversale 3 de Nyamitanga sans que leur chef y réserve une suite favorable. . La population de la localité s'en inquiète et craint des maladies alors qu'elle consomme régulièrement cette eau.

7° Un enseignant du lycée communal Budahunga, en Commune de Bwambarangwe dans la Province de Kirundo, le nommé Thierry Sinigira a été tabassé par des Imbonerakure jeudi le 2 novembre 2017. Selon des témoins, ces Imbonerakure l'ont fait sous l'ordre du Sénateur Jean Marie Muhirwa, ancien administrateur de cette commune. Thierry Sinigira, la victime est un jeune homme de la composante sociale Tutsi, membre d'une organisation de la société civile. Il a été accusé de ne pas soutenir le parti CNDD-FDD. Il condamne plus spécialement le Sénateur J.Marie Muhirwa ainsi que le chef des Imbonerakure de Budahunga et le chauffeur du médecin chef de district sanitaire de Bwambarangwe.

En date du 8 novembre, la victime Sinigirira Thierry se trouvait au cachot de police de Bwambarangwe où il venait de passer un jour avec ses amis d'infortune Nzigamasabo Gérard, Nkezabahizi Thierry et le préfet des études au même lycée communal de Budahunga prénommée Juliette. Ces trois derniers ont été accusés d'avoir rendu visite à Thierry Sinigirira et d'être membres des partis politiques de l'opposition comme le FNL aile Rwasa Agathon et le parti Sahwanya Frodebu.

Dans la même province de Kirundo, l'hôtel Top Hill de l'honorable Dr. Jean Minani en exil, a été cambriolé. Selon des sources sur place, à la tête de ce cambriolage se trouvait le Commissaire provincial de police à Kirundo du prénom de Jacques, le responsable provincial du Service National de Renseignement prénommé Olivier qui vient d'être muté de Kirundo à Rutana, le chef des Imbonerakure en Province Kirundo du nom de Abel Ahishakiye pour ne citer que ceux-là. Selon ces mêmes sources, les véhicules pic up du Commissaire provincial de police à Kirundo ainsi que le véhicule double cabine aux vitres teintées ont été remarqués faisant plusieurs navettes la nuit et remplis des matériels

cambriolés dans cet hôtel. Des frigos, cuisinières, ustensiles de cuisine, caisses de bières, les portes, les sièges de toilettes, les lavabos, lits et matelas, les chaises et salons ministres ont été volés et emportés. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous apprenons de nos différentes sources que les plafonds et les toitures sont en train d'être démolis. Des informations qui nous parviennent nous indiquent que des matériaux ont été vendus aux commerçants des Muyinga et Kirundo. Certains produits seraient chez un propriétaire du centre de santé privé situé au centre urbain de Kirundo du nom de Tobias. D'autres auraient été acheminées vers Bujumbura par ces responsables de sécurité pour les utiliser dans la construction de leurs maisons. Des Imbonerakure seraient utilisés dans ce cambriolage. Il s'agirait du nommé Nkurunziza, chef de quartier Nyange Bushaza qui est beaucoup cité dans des actes de torture et de tuerie commis dans cette province de Kirundo.

L'autre s'appelle Minani, le chef des Imbonerakure en commune Kirundo. Tout cela se fait au vu de l'administration qui ne fournit aucun effort pour stopper ces actes ignobles. Selon certains membres du parti CNDD-FDD, l'objectif serait de démolir d'ici peu, toutes les constructions du Dr Minani afin de punir une fois pour toute ce politicien Hutu qui ose se rebeller contre le régime de Pierre Nkurunziza.

8° Des discours belliqueux et manipulateurs alimentent la vie quotidienne de tous les jours. La politique politicienne a pris le dessus sur tous les autres domaines de la vie des citoyens. Au cours d'une réunion des jeunes Imbonerakure qui s'est tenue vendredi le 17 novembre 2017 à la permanence du parti CNDD-FDD en province Gitega, des messages incitant à la guerre et à la haine ont été lancés. C'était dans le cadre de la préparation de la « journée nationale du combattant ». Certains intervenants dont Ciza François, chef de section de la Ligue des jeunes Imbonerakure au quartier Nyabututsi, Ndamahorwa et Directeur de l'ITAB Mahwa, et Gérard Nibigira Conseiller principal du Gouverneur ont demandé à ces jeunes de se préparer à la guerre. « Les chiens errants « mujeri », que ce soient ceux qui sont à l'extérieur du pays ou ceux qui sont avec nous, ils ne sont pas endormis, soyons vigilants » a déclaré Nibigira Gérard, Conseiller principal du Gouverneur de Province. Le lendemain, samedi 18/11, cette fête a été célébrée dans toutes les Communes de la Province. Ainsi, les secrétaires communaux respectifs ont appelé les jeunes Imbonerakure à être toujours prêts pour la guerre. Signalons que lors de leur déplacement, les moyens de l'Etat ont été utilisés à grande échelle notamment les véhicules des Communes et des écoles secondaires. C'est le cas du véhicule de l'Ecole

des Travaux Publics de Gitega en sigle ETP qui déplaçait les Imbonerakure des différentes Zones de la Commune Gitega.

9) Selon un témoin contacté, quatre jeunes de la milice Imbonerakure de la Commune Mugongo-Manga en province Bujumbura, respectivement Abraham, Mbeshe, Juvent et Bajegetere Désiré qui est chef de colline Ijenda en complicité avec l'administration de cette commune et le major Gahomera ainsi que le Chef de Zone Ijenda Bazahica Stany tendent des embuscades sur la route R7 dans la localité de la zone Ijenda, obligeant chaque bus de transport qui y passe à payer une somme de 5000FBu par jour de travail. Certains individus dont les bus ont subi des embuscades sur la RN7 sont Nunu Weralisa, Amédée, Bigingo Jean Berchimans, Wakenya, Musogoto Désiré, Tharcisse Ndagije, Bukuru viator et Rwatoro Salvator. La population et les transporteurs se lamentent d'un tel comportement et le Chef de Zone contacté a dit que les montants collectés serviront à renforcer la situation sécuritaire dans cette localité d'Ijenda. Les mêmes jeunes Imbonerakure organisent quotidiennement des patrouilles nocturnes, armés de fusils et passent dans différents ménages de la localité pour exiger des raquettes en guise de ravitaillement. Des ménages en ont été déjà victimes dans la nuit du 26 novembre 2017 : Ndikumana Dieudonné a payé 15000FBu, Ndikuriyo oscar 7000FBu, Nsababaganwa J Berchimans 20000FBu, Nahimana Dismas 10000FBu, Barakanfitiye Antoine 4000FBu, Budidinuma caritas 3000FBu

II. L'EDUCATION BURUNDAISE EN PERPETUELLES DIFFICULTES

II.1. Du surpeuplement des classes au manque de matériels scolaires et à la gestion mafieuse des établissements scolaires

Le domaine de l'éducation nationale a été relégué au second rang par l'administration publique du troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Les écoles souffrent de manque d'enseignants et de matériels scolaires en plus des effectifs insupportables des élèves dans les classes. L'autre problème non moins inquiétant, ce sont des exigences financières imposées par l'autorité scolaire aux parents des enfants, en dehors du règlement en vigueur.

A titre d'exemple, les écoles se trouvant au chef-lieu de la Province Cibitoke n'ont ni livres, ni bancs pupitres et manquent cruellement de salles de classes. Le responsable de l'école fondamentale de Karurama, Emmanuel Ndikumana dit que 2008 écoliers sont répartis dans 11 salles de classes seulement, et que les enfants n'ont pas de bancs pupitres et s'asseyent à même le sol. Il demande à ses supérieures de leur venir en aide en

construisant au moins 6 salles de classes. « Je ne parviens pas à suivre les cours en classe car nous sommes trop nombreux », se lamente un écolier qui regrette les montants versés à la direction sans que des bancs pupitres soient achetés.

En province scolaire de Bubanza, beaucoup de problèmes handicapent le domaine de l'enseignement dont le manque d'enseignants. Le ministère n'engage plus de nouveaux enseignants, ne remplace même pas les départs. Dans beaucoup d'écoles, les élèves passent presque tout le temps sans occupation. Selon des sources sur place, au moins 318 bénévoles ont été recrutés pour essayer d'occuper les élèves dans différents établissements scolaires de la province.

Ce bénévolat implique malheureusement les contributions financières des parents pour le paiement des primes d'encouragement. Et pour avoir leur part, les Directeurs d'écoles fixent les montants comme ils l'entendent même s'ils associent les parents.

A Ecole Fondamentales de Masha, chaque élève paie 1300 FBu par trimestre. Depuis que la mesure est prise, 8 enfants ont déjà abandonné l'école parce que leurs parents confrontés à une grande pauvreté, n'ont pas été à mesure de payer cet argent. Ailleurs dans d'autres écoles de la localité, les paiements vont de 500 FBu à 1000 FBu par élève et par trimestre. A l'ECOFO Mugimbu, en Commune Bubanza, chaque élève paie 1300FBu.

Dans les établissements scolaires de la Commune Mutaho, Province Gitega, les élèves sont contraints par le DCE Mbazumutima Anatole, en complicité avec l'administrateur communal Denis Niyomuhanyi, de payer de grandes sommes d'argent au moment où les parents entendent parler de la gratuité de l'enseignement primaire. Cet argent est empoché par les deux autorités qui dirigent le conseil communal de l'éducation. A l'E.P Katabataba en Zone Kivoga, chaque élève paie 1500Francs par trimestre. A l'école secondaire, l'élève paie 15600 FBu par trimestre sauf à l'ECOFO Muzenga où l'élève paie 5000 Francs par trimestre. Ces autorités avancent comme prétexte le problème de financement des écoles.

Comme conséquence, un nombre important d'abandons a été déjà enregistré depuis le début de cette année scolaire : 39 abandons à Kivoga, 51 abandons à l'EP Katabataba, 14 abandons à Muzenga et 23 à Nyarurambi. Les parents de ces élèves n'ont pas pu avoir ces montants exigés par l'autorité scolaire en violation flagrante de la scolarisation gratuite prônée par le régime.

II.2. Des abandons scolaires inquiétants

Selon des sources du Ministère de l'éducation, au moins 210 000 abandons scolaires ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2016-2017. La province Bubanza vient en tête avec 24 900 abandons, la province Kayanza en second lieu avec 22448 cas d'abandons, puis la province Kirundo avec 22175 abandons, celle de Ngozi vient en quatrième position avec 19490 abandons et en cinquième position vient celle de Muyinga où le nombre d'abandons s'élève à 19840. La province Karusi vient en sixième position avec 15475 abandons, Gitega occupe la 7ème place avec 156252, la province de Cibitoke en 8ème position avec 12333 abandons.

Après c'est la province Makamba avec 12 279 abandons et enfin la dernière province qui enregistre moins d'abandons par rapport aux autres est la province de Rumonge qui a enregistré 10053 cas d'abandons scolaires.

La pauvreté des familles, la famine qui sévit dans certaines provinces, la démotivation des élèves suite au taux de chômage élevé des jeunes diplômés, les grossesses non désirées sont les principales causes des abandons scolaires. 1690 jeunes filles ont abandonné l'école à cause des grossesses non désirées.

II.3. Des conditions de vie difficiles des enseignants

Les enseignants burundais vivent dans des conditions de vie très difficiles. Le redéploiement est venu ajouter le mal au mal en aggravant les problèmes vécus par ces enseignants.

Dans son discours lors des cérémonies de la journée internationale de l'enseignant, le représentant de la famille syndicale en province Rumonge a précisé que cette journée internationale est célébrée au moment où les enseignants vivent dans une extrême pauvreté. Il a fait savoir que les salaires insuffisants, le non accès au logement, le redéploiementémaillée de beaucoup d'irrégularités dans certaines communes, la pension à la retraite insuffisante, les primes de fidélité qui ne sont plus versées aux enseignants sans oublier le coût de la vie devenu intenable pour les enseignants qui ne parviennent plus à couvrir les besoins avec leur unique salaire mensuel, sont les principaux défis qui se posent. Cette journée a été célébrée vendredi 17 novembre 2017 et est normalement fêtée le 5 octobre de chaque année.

II.4. Un discours de la première dame mal accueilli en province Cankuzo

« N'espérez jamais un emploi que le gouvernement burundais vous donnera un jour, plutôt songez à être des aides-maçons pour avoir des capitaux et enfin créer vos emplois » a dit Denise Nkurunziza au cours d'une réunion avec les élèves des écoles du chef-lieu de la province Cankuzo tenue jeudi le 23 novembre 2017. Cette déclaration faisait suite à une question d'un élève lui demandant comment le gouvernement prévoit réduire le taux de chômage observé au Burundi. Un autre élève surpris par la réponse de la première dame a levé le doigt et a posé la question suivante : « D'autres aide-maçons qui n'ont pas perdu leur temps à l'école sont riches, et d'autres ont leurs ménages, et tout cela ne demande pas de diplômes, faut-il y aller à temps » La réplique de Denise Nkurunziza a été sévère : « Tais-toi monsieur, veux- tu révolter les élèves pour abandonner les études Il est nécessaire d'apprendre à écrire au moins une lettre de demande d'emploi ou parler les langues étrangères. Oublies-toi qu'on vous apprend entrepreneuriat à l'école ». Si la sécurité n'était pas très renforcée jusqu'à refuser les sorties de la salle avant la fin de la rencontre, tous les participants à cette rencontre allaient sortir et la laisser seule dans la salle car elle n'a rien apporté aux jeunes comme message apaisant, avonsnous appris de la part des témoins de la scène. La déception se lisait sur tous les visages des élèves qui se regardaient dans les yeux, sans dire un mot, selon des observateurs sur place.

II.5. Un chef de zone accusé de violences sexuelles contre des élèves

Le Chef de Zone Mubuga en Commune et Province Gitega, le nommé Manirambona Placide et le chef des Imbonerakure de la localité, le prénommé Jean Marie sont accusés de violer des élèves de l'école Reine du Saint Sacrement de Mubuga. La preuve, ce Chef de Zone a pris comme deuxième épouse une fille de la classe de 2ème année de cette école technique après l'avoir engrossée. Les parents de la fille ont été menacés de mort quand ils ont tenté de porter plainte.

Pour continuer le crime sans être inquiétés, les criminels ont adopté une stratégie désormais de faire avorter leurs victimes. Une fois enceinte la fille est sommée d'avorter. Leurs parents sont par la suite menacés de mort s'ils osent porter plainte. Informé de la situation, l'Administrateur communal a convoqué le Chef de Zone et le chef des Imbonerakure pour enquête en date du 30 novembre 2017. Un climat de peur règne désormais dans cette localité et à l'école car les deux hommes impunis, menacent de tuer ceux qui donnent ces informations à l'autorité hiérarchique et aux médias. Trois membres du FNL d'Agathon Rwasa sont déjà dans le collimateur du Chef de Zone qui, au sortir du

bureau de l'Administrateur, s'est précipité à arrêter ces personnes les soupçonnant de livrer ces informations.

III. SITUATION INQUIETANTE DU DROIT A LA SANTE AU BURUNDI

III.1. Flambée des prix des médicaments

Le manque et la flambée des prix des médicaments, le désengagent de la Mutuelle de la Fonction Publique pour assurer ses affiliés, telles sont les inquiétudes des malades rencontrés en province Rumonge et dans quelques hôpitaux de la capitale Bujumbura. A titre d'exemple, les prix des médicaments couramment sollicités par les patients ont beaucoup augmenté. Une boîte de la quinine de 21 comprimés coûte 3820F alors que le même produit coûtait, il y a peu, pour un affilié de la Mutuelle de la Fonction Publique, 800 FBu. Un des employés d'une pharmacie contactée affirme que les pharmacies privées ont refusé de servir les abonnés de la mutuelle car le paiement de la MFP n'est pas adapté aux nouveaux prix des médicaments. Cette institution a gardé les anciens tarifs appliqués les années passées. Elle n'a pas fait la révision à la hausse pour ajuster ses tarifs. Elle s'est ainsi volontairement désengagée sans informer ses affiliés, selon un employé de cette mutualité. Les patients sont obligés de payer eux-mêmes la part que la Mutuelle devait payer, part équivalant à 20 ou 30%, et payer aussi les suppléments imposés.

Selon des pharmaciens interrogés, le manque de devises pour importer les médicaments est à la base de l'insuffisance des produits à côté du fait que les prix des médicaments en Europe ont augmenté. Le Ministère de la santé publique a laissé les privés fixer les prix des médicaments et cela occasionnent le désordre dans ce secteur, selon un employé de ce Ministère. Entre temps des informations recueillies dans certains hôpitaux indiquent que le paludisme continue à être la cause principale de la mort de patients. Les enfants de moins de 5ans, les femmes enceintes et allaitantes sont les plus menacées par le fléau. Les gardes malades sillonnent les pharmacies pour acheter des médicaments contre la malaria, ne pouvant facilement les trouver dans certains hôpitaux qui en manquent cruellement.

III.2. L'épidémie de choléra en province Bubanza et le silence des autorités pour cacher le mal

L'épidémie a été remarquée depuis septembre 2017, mais l'autorité a gardé le silence préférant cacher le mal dans la logique de vouloir montrer et démontrer que tout va bien au Burundi dans le meilleur des mondes. Pendant les deux dernières semaines du mois de novembre 2017, au moins 7 personnes sont mortes suite à cette épidémie de choléra en communes Mpanda, Bubanza et Gihanga. Les sources médicales précisent que plus de 200 malades ont été atteintes de cette maladie dans la structure sanitaire de Bubanza pendant le seul mois de novembre 2017.

Le chef de district sanitaire de Bubanza indique que la cause principale de la maladie est le manque d'eau potable qui devient un casse-tête dans les localités de Kagwema, Gihanga, Mpanda, Bubanza et Gihungwe. L'épidémie est présente aussi dans la province de Cibitoke pour la même cause. Les chefs des structures de santé ont reçu l'ordre de ne pas révéler les statistiques de cette maladie aux médias et certains patients sont renvoyés chez eux par manque de lits, selon des sources sur place.

IV. SUSPENSION ET HARCELEMENT DES ONGS HUMANITAIRES

Les dirigeants du Burundi ne se soucient plus du bien-être de la population. Ils défendent leurs intérêts en bafouant toutes les règles régissant la coopération internationale indispensable pour un développement durable.

C'est le cas du refus du Gouverneur de la Province Ngozi à la Croix Rouge du Burundi de travailler dans sa circonscription. « Un Belge ne pourra jamais œuvrer dans ma province. Leur financement ne pourra pas faire sortir le Burundi du sous-développement », a déclaré le Gouverneur. De son côté, le Ministre de l'Intérieur vient de suspendre toutes les activités de l'ONG américaine One Acre FundTubura qui s'était investie dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, et qui œuvrait sur une grande étendue du territoire burundais. Cette ONG venait de passer environ 6 ans en assistant la population rurale dans le domaine de l'agriculture, spécialement dans l'octroi des engrais chimiques et des semences améliorées (maïs, pomme de terre, haricots, manioc, légumes….). Elle octroyait des crédits agricoles consistants aux agriculteurs, et ces derniers appréciaient fortement ses services. Elle était présente dans les provinces de Muramvya, Karuzi, Mwaro, Ngozi, Gitega et dernièrement dans Kayanza. Son siège se trouvait en province Muramvya et employait plus de 2.000 personnes, sans compter les ménages assistés ponctuellement. A part le domaine agricole, elle avait commencé à octroyer à crédit et à

bas prix des plaques solaires, du matériel de cuisine dit « mbabura modernes » et autres matériels culinaires.

Selon un responsable de cette ONG, cette dernière faisait entrer dans les caisses de l'Etat plus de 9 millions de francs burundais par mois en terme d'impôts sur rémunérations du personnel.

Selon des sources concordantes, l'ONG est faussement accusée par le régime de Bujumbura d'employer un personnel appartenant uniquement à la composante sociale Tutsi. L'autre raison troublante est que l'ONG Tubura a son siège régional au Rwanda, pays accusé par le régime de Bujumbura de vouloir le renverser. Les déplacements réguliers du personnel étranger du Burundi vers le Rwanda ou du Rwanda vers le Burundi gênaient beaucoup le pouvoir, selon des sources du personnel.

La population agricole burundaise en général et la population de Muramvya en particulier se trouve, depuis le jeudi 23 novembre 2017, dans une désolation totale.

Voici la lettre de suspension des activités que le Ministre de l'Intérieur a adressée au Représentant de l'ONG Tubura :

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA FORMATION PATRIOTIQUE

CABINET DU MINISTRE

N° 530/ /CAB/2017

Bujumbura le 21/11/2017

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, avec les assurances de ma plus haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République, avec les assurances de ma très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République, avec les assurances de ma très haute considération ;

A Monsieur le Représentant de l'ONG Tubura

à BUJUMBURA

Objet : Suspension des activités

Monsieur le Représentant,

Faisant suite à la lettre n°710/2576/2017 du 31 octobre 2017 du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage sur l'approche utilisée par votre ONG, la présente lettre est de vous instruire de suspendre momentanément et immédiatement toutes vos activités sur tout le territoire national jusqu'à nouvel ordre.

Les Gouverneurs de Provinces qui me lisent en copie sont priés de faire le suivi de l'exécution de la présente mesure.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA FORMATION PATRIOTIQUE

Pascal BARANDAGIYE

COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
- Monsieur le Ministre des Relations Extérieures Et de la Coopération Internationale
- Mesdames, Messieurs les Gouverneurs de Province (Tous)

Dans cette même logique illogique, six Rwandais ont été expulsés par l'Administrateur de la Commune Musigati, province Bubanza en date du 12 novembre2017. Ils ont été victimes de la haine que le régime entretient envers le Rwanda.

V. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE ENREGISTRES

V.1. Des chicaneries et vol organisé en province Cankuzo

Le Gouverneur Njinji Désiré a limogé en date du 3 novembre 2017, le Chef de Zone Camazi en Commune Gisagara, le nommé Muhebera Gérard. La vérité derrière cette destitution, selon des sources de certains Imbonerakure, serait « son égoïsme » car il collecterait de l'argent qu'il ne partageait pas équitablement entre tous les ayants droit, en l'occurrence tous les Imbonerakure. Selon les mêmes sources sur place, une partie des Imbonerakure l'ont dénoncé parce qu'il ne leur donnait pas leur part. Le concerné avait jusque-là bénéficié de la protection de son grand frère qui est Administrateur communal de la même Commune de Gisagara, le prénommé Jonas. Notre source ignore si cet ex-Chef de Zone a remis le fusil AK47 qu'il détenait et portait au cours des rondes nocturnes.
Dans cette même province, deux épouses des militaires en mission de maintien de la paix en somalie ont été victimes de vol organisé avec la complicité des agents de la CECAD Cankuzo en date du 20 novembre 2017. Ces femmes ont été contraintes de retirer plus de six millions de francs burundais sur leurs comptes pour être livrées par après à des criminels qui les ont pris toute la somme.
Les témoins nous disent que les deux victimes se sont rentrées en pleurant et ont même tenté de se suicider en disant craindre les réactions de leur époux à l'annonce de la mauvaise nouvelle. La complicité des militaires travaillant à la CECAD Cankuzo n'est pas à démontrer, selon certains agents de cette institution. Aucune suite n'a été réservée à ce crime.

V.2. Hausse des prix et ses conséquences

La dévaluation incessante de la monnaie burundaise entraîne une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité, et la population en fait les frais car c'est elle qui est en définitive la plus touchée Comme cas d'illustration, les fonctionnaires et habitants de faibles revenus en province de Rumonge peinent à faire face au coût de la vie.
Les prix des denrées alimentaires restent toujours élevés. Au marché central de Rumonge, le prix de la farine de manioc est de 1400 franc le kg, celui du maïs est de 1500fr .Il y a quelques mois les prix de ces produits variaient entre 900 et 1000fr. Le haricot jaune est devenu une denrée très rare dans ce marché. Au moment de notre passage en début du week-end du 23 novembre 2017, un seul commerçant disposait de cette variété dont le kg s'achetait à 1800FBu bu.

Les prix des autres variétés de haricot variaient aussi entre 1200 et 1500fr par kg alors que le prix n'avait jamais dépassé 800 à 900fr avant la crise actuelle. Le riz d'origine tanzanienne est pratiquement introuvable sur le marché de Rumonge. Si on parvient à en avoir, un kg s'achète à 2500fr. Les variétés de riz d'origine burundaise et pakistanaise coûtent elles 2100 franc le kg. La pomme de terre d'origine rwandaise est inexistante au marché de Rumonge.

Les commerçants disent que ce produit n'est plus importé depuis la détérioration des relations entre nos deux pays. Les variétés burundaises coûtent chères. Un kg de pomme de terre burundaise coûte 900FBu alors qu'il s'achetait à 600 il y a quelques mois seulement. Les grains de maïs s'achètent à 1100FBu contre 1000fr il y a à peine un mois. Le malheur ne venant jamais seul, les prises de poissons ont sensiblement chuté ces derniers mois, et cela pour toutes les espèces de poissons à savoir les Ndagara et le Mukeke. Pourtant, cette province qui longe le lac Tanganyika est réputée pour les prises importantes du poisson Mukeke.

Les habitants disent que les autorités administratives n'ont pas facilité la tâche aux commerçants. Elles ont pris une mesure en début septembre pour interdire la sortie des produits BRARUDI vers la République démocratique du Congo.

Une décision vivement critiquée par les habitants puisqu'elle a aussitôt réduit le trafic transfrontalier entre le Burundi et La RDC via le port de Rumonge. Depuis peu, les commerçants congolais hésitent à venir vendre le poisson sec à Rumonge. Ils menacent d'ailleurs d'abandonner ce port si les autorités locales persistent dans le refus de les autoriser à s'approvisionner en retour en AMSTEL et PRIMUS.

En ce qui est de la hausse prolongée des prix des autres produits alimentaires, les commerçants expliquent la situation par la faible production par rapport à la demande, les frais de transport et les taxes qui ont augmenté, etc. Par conséquent, les habitants de faibles revenus peinent à nourrir leurs familles, les fonctionnaires dont la majorité sont des enseignants disent ne pas être à mesure de joindre les deux bouts du mois avec leurs maigres salaires. Lors de la célébration de la journée internationale de l'enseignant célébrée le 17 novembre dernier, le représentant des enseignants qui a parlé au nom de la famille syndicale à Rumonge n'a pas mâché les mots. Il a appelé le gouvernement à revoir à la hausse les salaires des enseignants incapables aujourd'hui, avec leurs maigres salaires, de payer la ration et le loyer, sans oublier d'autres charges familiales. Les habitants quant à eux appellent l'état burundais à négocier avec les pays de la région pour qu'ils autorisent l'exportation des vivres vers le Burundi, la Tanzanie ayant pris depuis

longtemps des mesures de protectionnisme, ce qui a eu des répercussions sur le marché de consommation au Burundi.

V.3. Concurrence déloyale grave dans le commerce du maïs

Les hauts cadres influents du parti présidentiel veulent tout accaparer en matière de commerce et usent de leur influence pour éliminer, même physiquement, leurs concurrents. Cette situation crée une sorte de monopole et handicape la libre concurrence qui favorise la stabilisation. Selon des commerçants contactés, un député élu en Mairie de Bujumbura, le nommé Ndikumana mène une concurrence déloyale et est à l'origine des spéculations autour de la vente du maïs en provenance de la Tanzanie. Associé à un commerçant qui vend du maïs en provenance de la Zambie, le parlementaire en complicité avec des agents du Service National de Renseignement, impose ce produit et malmène les importateurs du maïs en provenance de la Tanzanie et plus apprécié par la population, tout cela dans le but de vider son stock. Selon des sources de ces commerçants, le parlementaire s'est rendu à Kigoma en Tanzanie pour interdire aux commerçants de Kigoma de fournir le maïs aux commerçants de Bujumbura. 30 camions remplis de ce maïs en provenance de Kigoma ont été détenus au port de Bujumbura le 14 novembre 2017 et les propriétaires de ces camions ont été poursuivis par le SNR. Nos sources disent que ces derniers ont été contraints de se cacher ou de fuir le pays par peur d'être tués ou arrêtés.

V.4.Taxes illégales sur propriété maraîchère en commune Ruhororo, province Ngozi

La fixation de toute taxe est du domaine de la loi. Mais l'on constate aujourd'hui qu'un simple Administrateur communal fixe une taxe sans devoir s'inquiéter et la population s'exécute.

En date du 4 novembre 2017 par exemple, l'Administrateur de la Commune Ruhororo Birukundi Mamerthe a envoyé des affiches dans tous les villages et petits centres de ladite Commune. Ces affiches avaient pour but d'informer la population que désormais les personnes ayant des marais doivent payer une taxe équivalente à 1000F par personne. Les affiches précisaient que le délai limite était fixé au 15 novembre 2017 et que les agents de la Commune allaient débuter le recensement à partir du 16 novembre jusqu'au 10 décembre 2017 en vue d'identifier les personnes qui ne se seraient pas exécuté en payant cette taxe. L'Administrateur avait en plus précisé qu'après ce recensement, les marais des défaillants allaient être pris de leurs propriétaires et récupérés par la Commune. La

population de la Commune Ruhororo s'est indignée sans succès devant cette mesure illégale de l'Administrateur communal

V.5. Interdiction de vente du riz en dehors de la province Bubanza

Lors d'une réunion de sécurité tenue en date du 14 novembre 2017, le Gouverneur de la Province Bubanza a informé les participants d'une mesure récemment prise en rapport avec l'interdiction de vente du riz non décortiqué en dehors de la circonscription de Bubanza. « Désormais, zéro riz non décortiqué vers Bujumbura. Personne n'est autorisé à transporter le riz non décortiqué vers n'importe quel endroit en dehors de la province. J'avais pris la mesure et les journalistes ont sauté sur les médias pour la dénoncer, et le Ministre de l'Intérieur a suspendu la mesure. Pourtant cette dernière avait été prise en concertation avec le Directeur Général de la SRDI et tous les responsables des Coopératives. Qu'on le sache maintenant, la récolte approche, il est interdit de vendre le riz non décortiqué ailleurs, mais pour le riz décortiqué, il n'y a pas de problème… », telle est la déclaration du Gouverneur, traduite en français.

V.6. Poursuite des contributions forcées ou des raquettes dans le pays

Les exigences des contributions forcées sont devenues un mode de vie des Burundais. Le régime de Pierre Nkurunziza en a fait presque une contrainte bien tolérée. Le travail est confié aux jeunes Imbonerakure dans toutes les collines du pays. Chaque matin, ils se réveillent et se mettent à la tâche. Ils tendent des pièges dans des lieux publics et tout passant est contraint de payer. Tantôt, ils entrent dans les ménages pour raquetter les citoyens.

En date du 10 novembre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure qui collectaient les contributions pour la construction du stade provincial se sont introduits chez un certain Nyabenda, sur la colline Rwamvugwe, commune Rugazi, province Bubanza. Ils ont exigé à ce chef de ménage le paiement de 5000 FBu. Ce dernier leur a proposé de revenir avançant de ne pas avoir ce montant sur lui. Ces Imbonerakure ne l'ont pas cru et ont décidé de lui prendre 8 poules en échange du montant exigé. A la fin du mois de novembre 2017, les jeunes Imbonerakure de la Zone Musaga en Mairie de Bujumbura sillonnaient les quartiers et les rues dans une campagne de collecte d'argent comme contribution à l'organisation de la prière du Président de la République qui allait se tenir en Zone Kanyosha, le 4 décembre 2017.

Chaque commerçant devait payer au moins un montant équivalent à 2000 FBu et chaque passager des bus de transport payait au moins une somme de 1000F, selon des témoins sur place. Des boutiquiers qui refusaient de payer cet argent étaient interdits d'ouvrir les portes et de faire leur travail.

V.7. Des agriculteurs sans assistance se lamentent des maladies qui attaquent leurs cultures

Des maladies qui attaquent les cultures se sont déclarées en Provinces Bubanza et Mwaro. Après le maïs qui disparaît petit à petit suite aux chenilles, c'est le tour du haricot et du riz qui sont attaqués par des maladies non encore identifiées, selon les agronomes communaux œuvrant dans les Communes Gihanga, Mpanda et Rugazi de la province Bubanza. A la Société Régionale de Développement de l'Imbo SRDI, les promesses d'assister les agriculteurs n'aboutissent pas malgré les lamentations des agriculteurs. Dans toutes les 6 communes qui composent la Province Mwaro, depuis la saison des marais en juillet et août dernier, les chenilles légionnaires menacent la culture du maïs. Elles s'installent dans la tige de la plante et les feuilles s'assèchent sans tarder. Les cultivateurs se lamentent de n'avoir pas reçu de médicaments phytosanitaires. Le Directeur de la DPAE demande à ces cultivateurs de se regrouper en associations pour s'acheter ce produit dont un litre coûte 30.000FBu. Or, la pauvreté sévit dans bon nombre de ménages et ces derniers ne sont pas à mesure d'acheter ce médicament très cher.

La crainte de famine est évidente car la population de cette région vit principalement du maïs.

V .8. Attribution illégale du marché de l'exploitation des minerais au Burundi et inquiétudes des victimes d'expropriation

Le régime de Pierre Nkurunziza fait une course à la montre pour l'exploitation des minerais au Burundi. Il a trouvé une voie en or pour se procurer des devises qui manquent cruellement dans le pays suite aux sanctions financières des partenaires économiques qui pèsent sur lui depuis l'éclatement de la crise politique de 2015. Ces marchés sont donnés malheureusement en violation flagrante de la loi sur l'attribution des marchés publics. Ainsi, 14 tonnes d'or, 15 tonnes d'argent et 36 tonnes de cuivres vont être exploitées par la Société Tanganyika Mining d'origine Russe. Des gisements d'or et minerais sont prévus, selon notre source, sur la colline Gahoma- Cimba en Zone Butahana, Commune Mabayi, province Cibitoke. Le Directeur Général de cette Société a précisé que plus de 500 km2 vont être exploités.

Le Président Pierre Nkurunziza a signalé que cette société a signé les conventions d'exploiter ces minerais depuis septembre 2017 et va les exploiter pendant 25 ans. « L'État aura 15% des actions dans cette Société et la population va bénéficier des indemnisations tandis que la Commune Mabayi aura 50 000 dollards américains de taxe annuelle », a affirmé Pierre Nkurunziza. Plus de 500 ménages qui vont être expropriés de leurs terres s'inquiètent de leur sort. Signalons que le budget de l'Etat ne signale nulle part la part de l'exploitation des minerais dans son alimentation, ce qui fait douter de la gestion saine dans ce domaine.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation socio-politique de la population burundaise est tributaire de la situation politique qui, malheureusement, s'aggrave au jour le jour suite à la dictature du régime de Pierre Nkurunziza qui s'implante bon gré mal gré. Le contexte de violence et de violations graves des droits de l'homme s'accentue et devient un grand obstacle à la survie financière et économique des citoyens et au développement socio-économique. Le régime en mal de faire fonctionner ses institutions a relégué au second rang les secteurs sociaux telles l'agriculture, la santé et l'éducation qui font actuellement face à plusieurs défis.

Dans l'impunité totale, la milice Imbonerakure en complicité avec des responsables de l'administration et de la police raquettent des citoyens en exigeant des contributions forcées de plusieurs natures jusqu'à prendre leurs biens s'ils ne parviennent pas à s'en acquitter.

Comme si tout était permis, des responsables au niveau de l'administration à la base n'hésitent pas à prendre des mesures injustes, illégales et liberticides en violation flagrante des lois nationales et personne n'intervient pour les en empêcher. Le pays est devenu comme une jungle où le plus fort dévore le plus faible. Plus de lois à suivre, le Président Pierre Nkurunziza gère le secteur minier à sa guise. Il attribue les marchés, comme il le désire, en violation de la loi qui réglemente les marchés publics. Il se moque éperdument de la vie publique qu'il laisse basculer dans le désordre et dans le crime, sans le moindre souci d'en sortir, occupé seulement par son entêtement à garder le fauteuil présidentiel.

Le FORSC est grandement préoccupé par cette situation inquiétante et alarmante dans laquelle le pays est plongé depuis bientôt plus de deux ans. Il émet ainsi les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- D'arrêter d'exploiter la population en exigeant des taxes hors la loi et des contributions forcées ;
- De punir toute autorité qui est trempée dans des actes de corruption et de mauvaise gestion ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et sanctionner des agents de l'administration et de la police qui collaborent dans des crimes de plusieurs formes commis contre de paisibles citoyens ;

- De respecter la loi qui régit les marchés publics dans le secteur de l'exploitation minière ;
- De favoriser la libre circulation des biens et des personnes pour la normalisation des prix ;
- De déclarer l'épidémie de Choléra et la crise de médicaments afin de pouvoir bénéficier de l'assistance humanitaire internationale ;
- De revenir à la raison et résoudre le conflit burundais sans passer par la violence politique.

A l'EAC, UA et ONU :

- De continuer à faire pression sur le régime du Président Pierre Nkurunziza pour que celui-ci accepte de s'asseoir avec les vrais protagonistes au conflit et arrête le processus de démantèlement de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation ;
- De trouver un médiateur neutre et expérimenté pour diriger le dialogue entre Burundais.

A la CPI :

- De sortir les mandats d'arrêt contre les criminels burundais et les empêcher ainsi à poursuivre leurs crimes dans l'impunité.

RAPPORT DU MOIS DE DECEMBRE 2017

Droits de l'homme et gouvernance socio-politique et économique toujours de mal en pis dans le pays

Rapport sur la gouvernance et les droits socio-économiques au burundi

0.INTRODUCTION

Malgré les appels à la retenue et au dialogue politique pour la résolution pacifique de la crise qui prévaut au Burundi depuis 2015, le régime de Pierre Nkurunziza durcit le ton en passant plutôt à la vitesse supérieure et en FBuhissant la ligne rouge qui conduit le pays à la dérive. Son projet d'amendement de la Constitution pour se maintenir éternellement au pouvoir enterre pour toujours l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et ouvre les portes à toutes les voies violentes de résolution de cette crise et dont on ne saurait mesurer les conséquences. Pour arriver à son objectif ultime, il entretient une milice pour imposer la terreur et maintenir la peur et la soumission de tous et de chacun. La ligue des jeunes Imbonerakure agit sous la complicité des adeptes du régime de Pierre Nkurunziza. Elle fait la loi dans le pays, dans l'impunité totale. Elle est au-dessus de toutes les autres structures de l'Etat qui s'inclinent devant les multiples crimes commis contre des supposés ou opposants au régime. Le Président Pierre Nkurunziza impose comme priorité nationale le culte de sa personnalité. Ainsi les secteurs clés de la vie nationale sont mis dans les oubliettes de l'histoire. Au lieu de servir son peuple, c'est plutôt ce peuple qui doit servir son régime, et cela se manifestant par les différentes contributions forcées, tantôt pour financer l'infrastructure publique, tantôt pour financer les élections ou construire les permanences de son parti et le faire fonctionner, etc.

Dans son rapport du mois de décembre 2017, le FORSC relève un contexte grave de violation des droits et libertés qui ne permet plus aux burundais de vaquer normalement à leurs activités quotidiennes de survie économique. Il s'indigne d'une dégradation sans cesse grandissante de l'économie burundaise, qui malheureusement préoccupe peu le régime de Pierre Nkurunziza qui s'évertue dans le mensonge, la corruption et le pillage des richesses du pays.

Le Burundi continue à vivre des problèmes de pénuries incessantes de carburants qui ont des conséquences graves sur la situation alimentaire des citoyens faisant face à des hausses continuelles et incontrôlées des prix des produits de première nécessité. Dans presque toutes les collines du pays, le FORSC constate que des citoyens manquent cruellement d'eau potable et sont exposés régulièrement à des maladies liées à cette situation. Le rapport relève d'énormes défis qui hantent le secteur de l'éducation qui est laissée pour compte par un régime qui ne se préoccupe que de ses intérêts personnels au détriment de l'intérêt général.

Le FORSC développe dans ce rapport comme dans les précédents, beaucoup d'autres faits et gestes de mauvaise gouvernance qui caractérisent le régime irresponsable de Pierre Nkurunziza.

I.CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

Le gouvernement illégal et illégitime du Président Pierre Nkurunziza instrumentalise les jeunes de la milice Imbonerakure du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, pour instaurer un régime politique de la terreur, de la tyrannie et de la jungle au Burundi. Toutes les lois de la République sont foulées au pied de la base au sommet de l'Etat. Dans toutes les collines du pays, cette jeunesse fait la pluie et le beau temps dans l'impunité totale, car le régime l'a placée au-dessus de la loi pour faire taire toutes les voies dissidentes contre la volonté du Président Pierre Nkurunziza qui a choisi de se maintenir éternellement au pouvoir. Elle est ainsi entraînée à la manipulation des armes à feu et des armes blanches et organise régulièrement des patrouilles nocturnes aux cours desquelles tous les coups sont permis : tortures, pillages, rançonnements, assassinats, intimidations, etc.

Pendant cette période du rapport, le Président Pierre Nkurunziza leur a donné un mot d'ordre lors de son discours prononcé en commune Bugendana, province Gitega, le 12 décembre 2017 à l'occasion du lancement de la sensibilisation pour le référendum de l'amendement de la Constitution prévue en mai 2018. Le Président en a profité pour mettre en garde toute personne qui tentera de s'opposer en parole ou en action à ce projet. « Il aura dépassé la ligne rouge », a-t-il menacé. Les services de l'administration et de la police, les jeunes de la milice Imbonerakure ont par conséquent renforcé la campagne de chasse à l'homme contre tous les opposants politiques. Les violences et les violations des droits de l'homme se sont intensifiées dans le pays suite à cet appel du Président qui se radicalise contre les opposants potentiels de sa candidature aux élections de 2020, laquelle candidature est en réalité à l'origine de l'amendement de la Constitution.

(1) La province Bujumbura a notamment été la cible de violences politiques ces derniers temps. C'est une province très peuplée qui fut un fief du parti FNL et abritant un gros électorat de l'Honorable Rwasa Agathon, un concurrent présidentiel selon des sources de ses adeptes, et très craint par le Président Pierre Nkurunziza. Ainsi, le CNDD-FDD au pouvoir investit tous les moyens et toutes les forces pour récupérer cet électorat. Des menaces et intimidations sont par conséquent dirigées contre des citoyens de cette province qui refusent d'adhérer à ce parti.

Des discours de mobilisation et d'intimidation se multiplient ces derniers temps dans cette partie du pays. Le secrétaire provincial du parti, Emmanuel Nkeshimana menace et ordonne aux fidèles de Rwasa Agathon de ne plus le suivre et même d'oublier ce nom. Il a prononcé un discours politique très divisionniste et haineux envers cette personnalité politique partout dans les collines de la commune Isale où il est passé ce mois de décembre 2017.

En effet, depuis le mois de juillet 2017, le Gouverneur de province Nadine Gacuti, les Députés Adolphe Banyikwa et Sinzinkayo Jean-Pierre, la Sénatrice Evelyne Butoyi, Monsieur Zénon Ndaruvukanye ainsi que le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD font des descentes de sensibilisation et de menaces dans toutes les communes de la province. Ils exigent aux administratifs et aux Imbonerakure de dresser des listes pour bien identifier les opposants politiques au régime. Ces derniers exigent des contributions financières s'élevant à 1000Fr par personne pour l'approvisionnement de la milice Imbonerakure.

« Celui ou celle qui ne s'acquitte pas de cette contribution subira des sanctions sévères et sera considéré comme un opposant à écraser », disent les collecteurs de ces fonds. Pour collecter plus de fonds, les Imbonerakures

Bazahica Stany alias Masahani, Chef de zone Ijenda, Bajegetere désiré, Chef de colline Ijenda, Bigirimana FBuk alias Abraham enseignant de l'ECOFO Rwibaga et Juvent sous la supervision du chef de poste Rwibaga Surwavuba et le tristement célèbre Major Gahomera, Commandant du Camp militaire Mujejuru, tendent des embuscades sur la RN7 à tous les bus de transport et les forcent de payer 3000 à 5000FBU par jour, selon des témoins. Toutes les communes sont déjà touchées par ces contributions forcées.

Selon des informations recueillies auprès des sources sur place en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, des commerçants sont en train de prendre le chemin d'exil vers la RDC.

Ils se plaignent d'une nouvelle forme de terrorisme et d'intimidation qui consiste à exiger des contributions forcées d'une manière périodique. Certains ont dû prendre fuite après avoir payé des montants allant de 50000 à 100000FBu. Certains citoyens sont obligés de contracter des dettes pour pouvoir s'acquitter de ces contributions financières incessantes exigées par le régime en place de Bujumbura. Des membres du parti CNDD-FDD qui tentent de ne pas suivre « les yeux fermées » les directives criminelles du parti sont repérés et pris comme des ennemis du pays, et subissent ensuite le sort des opposants au

régime. En commune Mutambu, les entraînements paramilitaires des Imbonerakure et des patrouilles nocturnes se sont intensifiés à partir du 24 novembre 2017 dans toutes les zones de la commune et leur cantonnement se situe sur la colline Kigina et Gomvyi. Ces Imbonerakure font des patrouilles nocturnes en possession des fusils et des machettes et en tenues militaires et policières, sous la supervision de Bucumi Emmanuel et Minani Gordien alias Cabarara, tous membres de la milice, en complicité avec le chef de poste de la commune et certaines autorités administratives.

Ils terrorisent la population de la localité en particulier les membres du FNL Rwasa en les obligeant d'adhérer de force au CNDD-FDD, et en les rançonnant en argent ou en vivres.

Dans la matinée du 7 décembre 2017, trois cadavres d'hommes attachés sur une même corde ont été découverts dans les eaux de la rivière Rusizi, du côté de la commune Mutimbuzi, entre la zone Rukaramu et elle de Gatumba. Les habitants de la localité ont dénoncé des jeunes Imbonerakure comme les auteurs de ce triple crime commis pendant les patrouilles nocturnes de la veille. Dans cette même commune, en zone Rubirizi, un phénomène de vol de nuit de vaches, de chèvres et moutons s'observe dans les ménages de la localité. Dans la nuit du 05 décembre 2017, deux vaches ont été volées sur la colline Nyabunyegeri malgré le couvre -feu imposé tous les jours par l'administration, la police et les Imbonerakure pour « mieux sécuriser la population ». En plus de ce couvre-feu imposé par l'administration, la population est contrainte de payer une somme de 1000Fr bu par mois pour approvisionner les Imbonerakure qui font des rondes nocturnes. Les habitants de la localité ont dénoncé des jeunes de la milice Imbonerakure en complicité avec la police et l'administration comme étant les auteurs du phénomène de vol qui s'observe dans cette partie du pays.

(2) En province Gitega, les jeunes Imbonerakure en complicité avec l'autorité ne ménagent pas les habitants. Ils ont le pouvoir d'arrêter les taxis moto et taxis vélo et leur infliger des amendes sans justification. En date du 6 décembre 2017, dès le matin, ces jeunes du parti au pouvoir ont organisé une opération de grande envergure sur les taxis-vélos et moto en ville Gitega. Cette opération était dirigée par un Imbonerakure surnommé Nkovu, un agent communal, connu pour être très actif dans ce travail de déstabilisation du service de transport publique dans cette ville.

Lors de cette opération, des personnes qui se rendaient à leur service sont arrivés en retard et beaucoup d'accidents ont été enregistrés. Le cas d'un vélo taximan du nom de Vianney a été le plus emblématique. Il est tombé pendant sa fuite et a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital régional de Gitega où il a passé des jours hospitalisés. Son vélo, grâce

auquel l il gagnait sa vie a été écrasé et déclassé. Les vélos saisis étaient amenés au chef-lieu de la commune Gitega où chaque propriétaire devait payer 5000f pour pouvoir récupérer son outil.

Mais pendant l'opération, celui qui donnait une corruption de 2000f pouvait rentrer avec son vélo. En tout, 51 vélos saisis ont été récupérés moyennant le paiement de 5000f par pièce. A leur grande surprise, les victimes n'ont pas été informées du motif de cette opération, et n'ont eu aucune instruction y relative.

Au marché de Gihamagara de la commune Itaba, et celui de Bitare en commune Bugendana dans cette même province de Gitega, les commerçants et d'autres personnes qui paient les taxes sont obligés d'ajouter 20% destinés aux jeunes Imbonerakure. Les administratifs justifient cet ajout par le fait que ce sont ces jeunes qui assurent la sécurité de la localité et plus particulièrement des marchés. Sur les quittances officielles, les collecteurs marquent la somme ajoutée au verso de la quittance. Les habitants de la province Gitega dénoncent aussi le comportement des membres du parti au pouvoir et de l'administration qui les contraignent de participer aux différentes réunions organisées par le parti alors qu'ils n'en sont pas membres. Sur la colline Masenga, zone Mungwa, commune Gitega, tout le monde est obligé de participer aux réunions du parti au pouvoir, même ceux qui ne sont pas membres. Au début, on leur disait de venir écouter les projets de développement de la localité, mais, par après, ils se retrouvaient face au message qu'ils doivent impérativement adhérer au parti au pouvoir, et que celui qui tentera de reculer sera châtié et se verra privé de tous les droits. Ceux qui n'y participent pas sont considérés comme les ennemis du pays et sont régulièrement sous menaces et la terreur des jeunes Imbonerakure.

(3) En province Mwaro, nous avons observé de multiples abus sur la route menant vers Bujumbura, notamment sur la barrière située à Mbogora en commune Nyabihanga et au cheflieu de la province. Kaze Steve, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure positionné sur cette barrière exige à certains usagers des frais supplémentaires aux taxes communales exigées. Les conducteurs de vélos, motos ou véhicules qui ne montrent pas les quittances communales à leur passage subissent des sanctions exemplaires.

A certains chauffeurs de bus et voitures de transport, cet Imbonerakure exige, avec un ton menaçant, de payer une somme de 500FBu chaque fois qu'ils passent sur cette barrière. Certains boutiquiers disent eux aussi être victimes de la loi imposée par ce Kaze Stève qui leur a ordonné de payer une somme de 1000 FBu pour toutes les marchandises

se trouvant dans leurs boutiques. Cela se fait au moment où ces boutiquiers disent payer 35000 FBu par an à l'OBR et 10000 FBu bu par an à la Commune.

(4) Un ménage de la colline Nyabigina, zone Kabuye, commune et province Makamba a été la cible d'une attaque menée par des Imbonerakure la nuit du 18 décembre 2017. L'attaque était consécutive à des disputes entre des frères de ce ménage et des jeunes Imbonerakure. Ces derniers en compagnie du chef de colline se sont introduits dans ce ménage et ont torturé le nommé Dema, un des frères avant de le contraindre à payer une rançon de 10.000 FBus pour se dédouaner.

(5) En province et commune Kirundo, des jeunes Imbonerakure exigent aux agriculteurs de payer un montant de 3000 à 5000fr pour la sécurité de leurs champs de cultures, surtout pendant la période de récolte. Sur la colline de Rukuramigabo, zone Cewe, des Imbonerakure ne cessent de menacer les propriétaires des champs de haricot et de maïs en leur disant que s'ils ne donnent pas cet argent ils courent le risque de ne pas récolter.

Dans la zone de Kirundo certains noms des Imbonerakure qui menacent la population sont surtout le chef de colline de Nyange-Bushaza du nom de Nkurunziza et un certain Minani, démobilisé des forces armées burundaises. Les habitants de cette colline sans distinction d'appartenance politique sont obligés de donner tous des rançons pour leurs cultures au risque de subir les châtiments qui s'imposent à tout récalcitrant. S'il s'agit d'un démuni qui a un petit champ de culture, il donne au moins 5 kg de haricots après la récolte.

Une personne du nom de Rwasa Nestor, originaire de la colline Yaranda, zone et commune Kirundo a été battue par des jeunes Imbonerakure de la même localité avant d'être incarcérée au cachot de police à Kirundo en date du 17 décembre 2017. La victime avait été accusée d'avoir adressé une lettre au Gouverneur de province pour plaider la cause des propriétaires des terres se trouvant au bord du lac Cohoha.

Dans cette lettre, la victime précise ces terres sont spoliées aux propriétaires et distribuées aux membres influents le chef de zone de Kirundo rurale nommé Ndacayisaba Frédéric ainsi que d'autres administratifs. Ce qui a choqué l'opinion, c'est que le Gouverneur de province, au lieu de rendre justice à la victime en condamnant les Imbonerakure qui l'ont violenté, il a plutôt ordonné son arrestation et incarcération. Les Imbonerakure de cette localité ne tolèrent aucune personne d'une autre tendance politique et surtout ceux du FNL de Rwasa Agathon. Le contexte politique général au Burundi ne permet à personne de jouir de la liberté d'expression.

(6) En date du 11 décembre 2017, le prénommé Fulgence, un enseignant du Lycée Mukoni, habitant le quartier Kigwati au chef-lieu de la province Muyinga, a été surpris par une attaque d'un groupe de jeunes Imbonerakure qui l'ont arrêté et conduit au commissariat de province à Muyinga. Des sources proches de cet enseignant disent que cette arrestation a été motivée par son refus d'adhérer aux idéaux du parti au pouvoir. Les adeptes de ce parti l'accusent de critiquer le pouvoir alors qu'il appartient au même groupe social que les hauts dirigeants politiques. Des informations provenant de plusieurs sources disent que le procureur de la République à Muyinga, Uwitonze Vincent, fait des manœuvres de nature à inciter le malheureux professeur à le corrompre pour l'acquitter.

(7) « Tous les petits travailleurs privés doivent avoir un badge de travail pour pouvoir continuer à travailler », tel est un alibi instauré par des jeunes Imbonerakure de la zone urbaine Musaga pour imposer des rackets aux travailleurs domestiques, aux boutiquiers, aux coiffeurs et aux couturiers. Avant, les badges étaient une obligation imposée aux travailleurs domestiques mais actuellement la mesure se généralise sur d'autres travailleurs du secteur informel. Après une brève sensibilisation sur l'exigence d'un badge, ces jeunes Imbonerakure n'ont pas tardé à contraindre les concernés à payer des montants allant de 5000 Fr à 10000F par jour, pour n'avoir pas respecté ladite « mesure ». Un fils d'un certain Bagaza, un des 4 élus locaux et vice-président de la ligue des jeunes Imbonerakure du secteur Gikoto, est connu pour être un des Imbonerakure qui rackette les citoyens de la zone urbaine de Musaga. En complicité avec des policiers, il passe de boutique en boutique, sillonne salons de coiffure, ateliers de couture et de menuiserie pour exiger et collecter de l'argent illégalement, sans en être inquiété. Pendant la nuit, il est avec d'autres collègues pour tendre des embuscades à des citoyens qu'ils dépouillent de leurs biens avant de les mettre à tabac s'ils résistent à céder ce qu'ils ont. Au-dessus de l'administration et de la police, ces jeunes Imbonerakure interviennent soidisant pour « régler » des conflits entre citoyens et en profitent pour exiger aux parties en conflit le paiement de l'argent qu'ils empochent pour leurs propres comptes. Pour la protection des victimes, nous nous gardons de les citer mais ces dernières sont très nombreuses.

(8) En province Rumonge, pendant cette période qui fait objet de rapport, des Imbonerakure ont sillonné magasins, boutiques, kisques et marchés pour exiger des contributions allant de 1000 Fr à 100000Fr suivant la quantité et la valeur des marchandises dans les stocks. Le motif officiel de ces collectes reste la construction du

bureau de la zone Rumonge. Les commerçants se lamentaient qu'après le passage des collecteurs d'argent pour la construction du bureau de la zone, un autre groupe d'Imbonerakure passait pour cette fois exiger d'autres montants pour la réhabilitation des ponts de la voirie urbaine de Rumonge. Ces nouvelles contributions s'ajoutent à d'autres déjà données pour la construction des permanences du parti au pouvoir, nous disent les victimes qui disent ne pas comprendre cette situation exceptionnelle qu'ils vivent à longueur de journée.

(9) Dans une ordonnance conjointement signée par les ministres de l'intérieur et des finances le 5 décembre 2017, des citoyens non-salariés vont contribuer à hauteur de 2000 FBu par ménage et par an pour les élections de 2020, et cela à partir de 2018 jusqu'en 2019. L'ordonnance précise que cet argent sera collecté par les administratifs à la base. La population craint une forme de détournement organisé par l'Etat burundais. L'ordonnance ne prévoit pas de sanctions contre un administratif qui va détourner cet argent. Les fonctionnaires publics et privés quant à eux vont contribuer en fonction de leurs salaires. La contribution va de 500 FBu à 30 000 FBu par mois pendant 24 mensualités pour ceux qui touchent un salaire entre 50 milles et un million de FBus burundi. Ceux dont le salaire est supérieur à un million vont verser par an, l'équivalent de leur salaire mensuel.

Ces retraits à la source sans le consentement des concernés constituent une violation flagrante du code du travail burundais et de la loi du travail en général. Personne n'a le droit de retirer de l'argent sur le salaire d'un employé sans qu'il ait signé un ordre de virement pour autoriser ces retraits. Les fonctionnaires burundais et les observateurs des droits de l'homme estiment que le gouvernement a franchi le cap dans la violation des droits de ses employés.

Ces contributions aux élections de 2020 s'ajoutent aux nouveaux tarifs exagérés sur l'électricité et l'eau, les taxes sur la consommation sur les produits BRARUDI et la hausse des prix du sucre, l'impôt foncier, l'impôt locatif, la TVA, la hausse des prix des denrées alimentaires, les contributions forcées pour la construction des permanences du parti au pouvoir ou pour financer les jeunes Imbonerakure. En plus, le budget de l'exercice 2018 prévoit le financement des élections à hauteur de 80%.

Dans cette ordonnance, les sociétés, les entreprises, les confessions religieuses, les associations, les coopératives, les ONGs, les Burundais de la diaspora, les commerçants et opérateurs économiques pourront volontairement contribuer selon leur degré de

patriotisme. Les élèves et étudiants en âge de voter vont payer une somme de 1000 FBu par an.

Avant que la période concernée par l'ordonnance n'arrive, des administratifs zélés avaient commencé à mettre en application la mesure. En commune Mukike l'administrateur du nom de Nimbona Renovat et le Directeur communal du nom de Barazi Émile n'ont pas tardé à intimider certains fonctionnaires de cette commune en leur demandant de commencer déjà les contributions à partir de décembre 2017. Sur ordre de Nadine Gacuti, Gouverneur de la province Bujumbura et les Honorables députés et Sénateurs du CNDD-FDD de cette province, en l'occurrence Butoyi Évelyne, Adolphe Banyikwa, et Sinzinkayo Jean-Pierre, l'Administrateur et le DCE se sont vus demandés de dresser un rapport définitif de ceux qui auront versé les contributions au plus tard le 13 décembre 2017.

Dans la province Ngozi, l'activité liée à la collecte des contributions pour les élections de 2020 n'a pas non plus attendu l'ordonnance. Elle a continué dans la zone Mubanga de la commune Ruhororo. Cette fois, elle visait seulement les femmes et filles ayant l'âge de voter et chacune devait payer une contribution d'au moins 500FBu. Cette collecte a été exigée par Birukundi Mamerthe, Administrateur communal de Ruhororo pour montrer que les femmes et les filles de sa commune soutiennent et contribuent pour ces élections en cours de préparation. Craignant que leur sécurité soit menacée, elles ont jugé bon de donner la somme exigée.

(10) Les habitants du chef-lieu de la province Karusi se sont lamentés des exercices physiques et manifestations des jeunes de la milice Imbonerakure organisés en date du 16 décembre 2017, lorsqu'ils s'étaient rassemblés à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD. Le soir de la journée précédente et le matin de cette même journée, les habitants des quartiers Nyamugari, Kigoma et du site de déplacés de guerre disent avoir été terrorisés par des champs et slogans de menaces, intimidations et provocation entonnés par ces jeunes Imbonerakure.

Ntakarutimana Euphrasie, Administrateur communal de Buhiga précise que ces groupes d'Imbonerakure étaient venus pour des travaux communautaires au stade de football et que c'était de simples amusements en groupe, selon des sources sur place.

(11) Alors qu'il voulait installer un bar moderne dans les alentours du nouveau marché moderne de la localité de Ruziba, en zone Kanyosha, Mairie de Bujumbura, un certain P.M a eu l'ordre d'adhérer d'abord au parti CNDD-FDD avant d'en avoir l'autorisation. Les jeunes Imbonerakure lui ont signifié ne pas le reconnaître et qu'il ne peut rien faire

sans leur accord. Ses petits frères qui connaissent mieux le milieu lui ont soufflé le code, l'ont parrainé soidisant pour mieux s'intégrer et pouvoir bénéficier de ses droits. Aujourd'hui, P.M va avoir bientôt son uniforme de parti et a le devoir de participer à toutes les réunions de ce parti et être actif dans toutes les activités du parti. Ainsi, il aura la liberté d'ouvrir son bar et de travailler tranquillement, selon des responsables de la milice Imbonerakure.

(12) Les enseignants de la DCE Kayogoro en province Makamba grognent contre les contributions forcées pour la construction d'un immeuble qui abritera les bureaux de la province. Selon des enseignants contactés, une somme de 5000 FBus est exigée avant d'avoir accès à tout document administratif scolaire. Ils disent ne pas comprendre comment un document administratif ne peut être octroyé à un employé au service.

Certains responsables de l'enseignement contactés disent que cela fait suite à la réunion tenue par le Gouverneur de la province Gad Niyukuri à l'intention des chefs de service au mois de novembre 2017. Dans cette réunion le Gouverneur invitait les résidents de la province à contribuer pour la construction de cet immeuble. Ladite réunion était considérée comme une réunion d'information aux participants car personne n'était autorisé à poser de question. Les contributions ont été fixées comme suit selon les mêmes sources : Des enseignants doivent contribuer une somme de 10000 FBus par mois, les directeurs contribueront une somme de 80000 FBus jusqu'à la fin du mois de janvier 2018, les autres chefs de service contribueront une somme comprise entre 100000 et 300000 FBus pour la même période. Des chefs de service qui ont tenté de s'opposer à cette décision ont été menacés de remplacement s'ils ne paient pas la somme exigée.

Toujours dans la province de Makamba, en commune Kibago, un jeune garçon du nom de Gaca Blaise a été arrêté en date du 16 décembre 2017 par le chef de la position de police sur la colline Mbizi. La victime a été accusée de participation aux mouvements armés alors qu'il venait de la République Unie de Tanzanie où elle s'était rendue à la recherche du travail et de sa survie.

Elle a été libérée après intervention des élus locaux et sa famille.

Un boucher du nom de Nitereka a été menacé par deux jeunes Imbonerakure connus sous les appellations de Muhutu et Podowa en date du 12 décembre 2017. Ces jeunes ont saisi la viande d'une chèvre que la victime venait d'abattre sous prétexte que la chèvre n'avait pas été soumise au test d'un vétérinaire. Selon des sources sur place, le boucher a été victime de n'avoir pas donné gratuitement de la viande à ces jeunes miliciens. Par après, le vétérinaire qui avait testé la chèvre est intervenu et les deux Imbonerakure sont partis.

Les Imbonerakure de cette colline sont accusés par les habitants d'y semer la terreur et d'organiser des violations de domicile des citoyens.

(13) La police force la population du chef-lieu de la commune Kigamba à donner une contribution en briques pour se construire un bureau d'OPJ et du commissaire communal et élargir aussi le cachot communal. Chaque ménage est contraint de donner entre 5000 et 50000 briques. Le commissaire communal Stany Nsengiyumva précise en effet que la police n'a pas de bureaux appropriés alors que c'est pour la population qu'elle travaille. Celui ou celle qui a un four de briques ou qui les achète ou qui les transporte doit laisser quelques briques au lieu aménagé pour la construction de ce bureau. La population se lamente contre ces contributions répétitives forcées. "Tantôt nous contribuons forcément pour la construction d'un campus Buhumuza à Cankuzo, tantôt pour la construction des permanences du CNDD FDD, du Stade sans se soucier de notre pauvreté", se lamentent les gens. C'est cette actualité qui a prévalu dans cette commune durant cette période du rapport.

(14) La famille d'un certain Bazirakumbina Joseph habitant la colline Gitanga commune et province Bubanza a été malmenée par des jeunes de la milice Imbonerakure en collaboration avec l'administration à la base. Pendant deux jours, des personnes inconnues ont lancé des pierres sur le toit de sa maison avant de brûler son enclos et une maison en date du 8 décembre 2017. Cette famille a dénoncé des jeunes Imbonerakure en patrouille mais n'a pas obtenu de protection de la part de l'administration. « Je suis visé car je ne suis pas membre du parti au pouvoir » indique le vieux père de 6 enfants les larmes aux yeux.

L'administration locale précise que cette famille est victime d'accusation de sorcellerie, mais d'autres sources policières font état plutôt des mobiles politiques car il est membre du FNL et de la coalition Amizero y'Abarundi.

(15) L'obtention de tous les documents administratifs en province Muramvya est conditionnée par le paiement d'une « contribution au développement ». Ainsi, différents Administrateurs communaux exigent, en dehors des prix normaux de ces documents, 1.000FBu pour l'eau, 1.000FBu pour le développement, 1.000FBu pour l'ambulance et 1.000FBu pour la construction des écoles.

Les bénéficiaires en situation de pauvreté sont contraints de contracter des dettes pour obtenir ces documents incontournables pour avoir différents services de l'Etat.

En plus de cette contribution qui a commencé depuis presque le début de l'année 2017, les Imbonerakure font du porte à porte ces derniers temps pour collecter 2.000FBu par

ménage et par force. Les propriétaires de boutiques et de bistrots paient forcément 5.000fu. Les collecteurs disent que cet argent servira à la construction de la permanence du parti au pouvoir et personne n'est épargné par ces contributions obligatoires pour mériter la confiance de l'administration et des Imbonerakure.

II.DEGRADATION DE L'ECONOMIE BURUNDAISE SUITE A LA CRISE POLITIQUE EN COURS AU BURUNDI

Suite à la crise déclenchée par la troisième candidature illégale et inconstitutionnelle de Pierre Nkurunziza en 2015, il y a eu une chute vertigineuse des recettes et des entrées dans le pays. Le déficit enregistré en 2015 par rapport aux recettes de 2014 est de 65 milliards de FBus burundais, tandis que les exportations et les importations sont presque au point mort.

La crise a causé un ralentissement significatif des performances de l'économie nationale et un appauvrissement généralisé de la population, avec un taux de pauvreté estimé à 66,9 %. Selon le Fonds Monétaire International, environs 8 burundais sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar américain par jour. Ce qui s'est aggravé avec la suspension des aides financières directes de l'Union Européenne en mars 2016.

Depuis, le pays souffre d'un manque criant de devises étrangères et voit ainsi la valeur des produits importés augmenter.

Selon toujours le FMI, l'interdiction d'exporter les produits vivriers de base depuis août 2016 vers les pays frontaliers, qui représentaient 17% des exportations en 2015 et 30% en 2014, a fortement pénalisé la balance commerciale qui est restée fortement déficitaire compte tenue de l'exportation du café et du thé qui est de plus en plus très limitée à cause de la faible production. Et comme l'économie Burundaise dépend largement des importations, l'argent prélevé sur les taxes à l'importation a sensiblement diminué suite au manque de devises. Alors que l'inflation avait pu être maîtrisée en 2014 avec une croissance moyenne de 5,5 %, avec la crise de 2015, la récession a fait son retour et l'économie burundaise a connu une croissance négative de 7,4 %, selon toujours le FMI. Même les secteurs qui faisaient entrer beaucoup de devises dans les caisses de l'Etat, à savoir l'hôtellerie et le tourisme, sont au point mort depuis le début de cette crise en cours.

L'importation et l'exportation étant quasi inexistantes, l'Office Burundais des Recettes continuant à enregistrer des déficits, pour combler le vide, le Gouvernement a opté pour

la sur taxation de presque tous les produits pour maximiser les ressources internes. Néanmoins, la balance commerciale du pays est restée structurellement déficitaire.

Selon le FMI, cette persistance d'importants déficits publics, conjugués à la suspension de l'aide internationale, fait peser le risque de surendettement dans les années à venir. Des déficits qui continuent à mettre de la pression sur le FBu burundais dont le cours s'envole sur le marché parallèle, et ce malgré les interventions de la banque centrale.

Malgré ce contexte désastreux de l'économie burundaise, le budget général de l'Etat augmente de 4,6% pour l'année 2018. Pour l'exercice 2018, les dépenses totales de l'Etat s'élèvent à 1 388 174 793 623 FBu. Comparativement à l'exercice précédent, l'augmentation est de 61 342 870 173 FBu, soit 4,6%. La Cour des Comptes constate déjà des lacunes dans ce projet de loi : des prévisions qui ne tiennent pas compte du taux de réalisation des prévisions de 2017, des erreurs dans la prévision des recettes, une forte augmentation des prévisions sur certaines rubriques, etc.

Elle recommande au ministère en charge des finances de faire des prévisions basées sur des hypothèses macroéconomiques

La Banque de la République du Burundi va financer le déficit budgétaire à hauteur de 86,4%. D'après le député Jean Bosco Muhungu, cela va engendrer la concurrence entre le secteur privé et le secteur public. La banque d'émission va s'accaparer des fonctions des banques commerciales. Ceci cause un problème, car le secteur privé devient moins dynamique, explique-t-il. « A part que la banque d'émission va faire le travail des banques commerciales, le pourcentage auquel elle va financer le déficit budgétaire est très élevé si on tient compte de l'économie du pays, constate le président de la cour des comptes Ndaye Augustin.

Le budget de l'Etat de 2018 ne comporte aucune ligne budgétaire faisant référence aux apports miniers alors que plusieurs sociétés ont annoncé qu'elles vont commencer l'extraction des minerais et leur commercialisation dès cette même année. « C'est une question qu'on se pose également au niveau de la Cour des Comptes. Dans nos constatations, nous avons déjà signalé dans les lignes budgétaires, l'existence de l'Office Burundais des Mines et des Carrières pour un montant de 7 557 560 000 FBu. C'est pourquoi nous avons recommandé au ministère ayant les finances dans ses attributions d'éclairer le parlement là-dessus. La Cour n'a pas eu assez d'informations sur l'apport du secteur minier dans le budget. Je pense qu'avec les éclaircissements du Ministre des Finances vous en saurez beaucoup plus sur l'extraction des minerais », conclut M. Ndaye.

D'après le rapport de la Cour des Comptes, le montant des prévisions des exonérations n'a pas changé de 2017 à 2018 au moment où les rapports de l'OBR montrent que sur un montant de 18 milliards de FBu prévus, 111 568 000 000 de FBU ont été exonérés jusqu'au 30 septembre, soit un taux d'exécution de 619,9%. La cour constate également que la base de calcul du niveau de réalisation des recettes courantes qui a servi à l'estimation des prévisions des recettes courantes est erronée. Certaines rubriques ont connu une forte augmentation. À titre illustratif, les frais de mission à l'intérieur du pays ont augmenté de 46,8%. De même, elle note que les recettes courantes ne pourront pas financer les dépenses courantes, encore moins les investissements. L'article 3 du projet de loi des finances, exercice 2018 renseigne que les dépenses courantes sont estimées à 868 616 895 405 FBu contre un montant de 807 213 728 548 FBu pour recettes courantes, soit une différence de 61 403 166 857 FBu. Le déficit ne permettra à l'Etat de continuer à fonctionner. Mais celui-ci peut affecter les recettes sur les dépenses prioritaires pour continuer à fonctionner comme c'était le cas pour les années passées, indique Ndaye. Par conséquent, la Cour des Comptes a recommandé au ministère en charge des finances d'aligner les dépenses aux recettes attendues et la production des données qui sont à la base du calcul des hypothèses macroéconomiques.

III.CRISE CONTINUE DU CARBURANT ET ACCES DIFFICILE A L'EAU POTABLE

Le régime de Pierre Nkurunziza ne se préoccupe guerre des secteurs-clés de la vie nationale et de ses citoyens. Le pays souffre des crises répétitives de carburant et les citoyens ont l'accès difficile à l'eau potable alors que l'eau c'est la vie.

IV.1. Crise continue du carburant et ses conséquences directes

La vie devient de plus en plus difficile au Burundi à cause des crises incessantes et continuelles du carburant, un produit stratégique sans lequel la vie économique est impossible.

A la fin du mois de décembre 2017, les habitants de la province Cankuzo ont souffert de la pénurie de carburant. En effet, depuis pratiquement le 24 décembre 2017, aucune goutte de mazout et d'essence ne se trouvait dans les pompes de la province. Depuis cette date, les consommateurs de carburant, y compris des responsables publics étaient contraints de se diriger vers des vendeurs au marché noir où un litre d'essence était vendu de 5500FBu à 6000 FBu contre 2250 f officiellement connu comme prix de ce produit.

L'autorité provinciale laissait faire comme si rien n'était. Les sources sur place ont révélé que le Gouverneur Njiji Désiré avait un profit évident dans ce marché parallèle de l'essence. Dans cette province, le mazout était inexistant jusqu'à la fin de l'année. En conséquence à cette pénurie du carburant, la province a enregistré des hausses dans les secteurs de transport et du commerce des denrées alimentaires. Les coûts de transport ont connu une hausse du simple au double tandis que les produits alimentaires de base ont vu les prix augmenter de 200Fr à 500 Fr bu. Le manque des produits pétroliers a aussi été remarqué en provinces Cibitoke et Rumonge. A la même période de fin d'année, aucune goutte d'essence ne se trouvait dans les stations d'essence se trouvant au chef-lieu de la province Cibitoke. Le coût du ticket de transport de Bujumbura-Rugombo avait été revu de 4000 à 5000 FBu ou même 6000FBu. Les produits alimentaires de base avaient également connu une hausse vertigineuse des prix. Les passagers avaient des difficultés pour se déplacer.

IV.2. Accès difficile à l'eau potable source de la vie

La population burundaise soufre d'un manque criant d'eau potable. C'est ce qui explique l'augmentation des maladies des mains salles qui ne cessent d'attaquer des citoyens. Dans nos rapports précédents, nous en avons évoqué et des cas illustratifs ont été soulevés. La situation n'a guère changé car le régime de Pierre Nkurunziza s'en préoccupe très peu. La priorité du régime se trouve ailleurs que dans le bien-être de sa population.

Au centre Nyakararo, en province Mwaro, un problème d'eau potable se pose avec acuité depuis un certain temps. Pourtant à ce centre se trouve des infrastructures publiques importantes. Il y a notamment un bureau postal, un centre de santé, des habitations, une école communale et la station de l'ISABU.

Tous les habitants de ce coin vont puiser de l'eau sur une source d'eau aménagée. Selon des sources sur place, la conduite d'eau qui amenait de l'eau à ce centre à partir de la commune Mukike, en province Bujumbura ne fonctionne pas depuis des années. Les garde-malades au centre de santé puisent l'eau dans une vallée proche. Pendant la saison pluvieuse, les habitants profitent de l'eau de pluie recueillie sur les tôles de leurs maisons malheureusement en rouille, mais que les enfants et les adultes consomment et utilisent dans la lessive et la cuisine. Dans presque toutes les collines de cette province et d'autres provinces du pays, le problème d'eau potable se pose de manière très préoccupante et l'autorité s'en moque éperdument. Ceux qui ont la chance d'avoir ce produit de première nécessité se lamentent des taxes surélevées que le pouvoir a imposées.

IV. DES DEFIS CONSIDERABLES SANS SOLUTIONS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

II.1. Insuffisances d'enseignants et d'infrastructures scolaires

Le secteur de l'éducation traverse des moments les plus difficiles de son existence au Burundi. Le régime illégal et inconstitutionnel se moque de ce secteur qui, sous d'autres cieux, constitue le secteur clé de la vie nationale. Les écoles visitées au cours de cette période du rapport enregistrent un manque criant d'enseignants et des cours n'avaient pas été dispensés alors que le premier trimestre de l'année scolaire avait déjà pris fin. Au moment où le régime en place proclame une scolarité gratuite et obligatoire, les gestionnaires des écoles fondamentales ne cessent de contraindre les parents de financer eux-mêmes les écoles notamment en payant des contributions pour la construction d'infrastructures et pour l'encouragement des enseignants temporaires ou vacataires.

(1) A la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, des cours entiers comme la biologie, la chimie n'étaient pas encore dispensés dans les sections de bio-chimie au Lycée communal de Mugembe à la Direction Communale de l'Enseignement de Rutana. Il y a aussi le cours de mathématique qui n'avait pas encore été dispensé au lycée communal de Rugari de la même DCE. A l'ETS Rutana, une école nouvellement créée, il n'y avait aucun enseignant, aucun ordinateur alors qu'elle organise la section informatique.

(2) En province Ngozi, suite à un manque criant d'enseignants, le Directeur Communal de l'Enseignement en commune Ruhororo, Misuraganyi Adelin a donné les responsabilités aux Directeurs des écoles de son ressort pour engager des chômeurs afin de faciliter l'enseignement de certains cours qui n'ont pas eu d'enseignants. En plus de cela, il a recommandé à ces Directeurs d'organiser, dans les meilleurs délais, des réunions des parents en vue de les sensibiliser à contribuer financièrement pour payer ces enseignants vacataires. Les Directeurs se sont inquiétés de cette mesure et ont demandé le sous couvert de cette autorité communale.

Le Directeur Communal de l'Enseignement les a tranquillisés en les rassurant que « la décision est venue d'en haut. »

Cette mesure a été prise au moment où l'Ecole Fondamentale Rusunwe ne disposait que de deux enseignants pour les trois salles de classes (7ème, 8ème et 9ème années) alors que les enfants de la neuvième année se préparent à passer le concours national. Les ECOFO Gitamo, Buniha et Kobero ont à leur tour des enseignants non qualifiés pour presque tous les cours enseignés. En date du 7 décembre 2017, au moment où les parents

avaient répondu à une réunion convoquée par le Directeur du Lycée communal de Ruhororo, pour les élections visant à élire le comité de gestion de l'école, Joachim Kubwimana a exigé aux parents des élèves de contribuer une somme de 1600FBu par élève en vue de réhabiliter la salle polyvalente nouvellement construite. Ils accusent ce Directeur de détournement d'un montant de 4500FBu que chaque élève a payé au début de l'année scolaire.

(3) En date du 11 décembre 2017, 13 élèves de la 1 ère année à l'école paramédicale de Cankuzo ont été surpris par une mesure de renvoie prise par leur Directeur en la personne de Bwampamye Gaëtan, les accusant d'être inscrits irrégulièrement. A ce moment bien précis, ces élèves étaient en pleine période d'examens. Pourtant, ces élèves ont été inscrits par ce même Directeur moyennant le versement d'un montant minimum de trois cent mille FBus burundais (300,000FBU).

Des informations recueillies disent que l'ordre de les chasser est venu de la Ministre de l'éducation. Ce Directeur les a chassés en présence de leurs parents, du Comité de Gestion de l'école(CGE) et des autorités provinciales dont le Médecin provincial, le Directeur provincial de l'enseignement (DPE) de Cankuzo et autres. Les élèves ont été surpris par la décision de les renvoyer parce que leur "irrégularité" devrait être remarquée par le Directeur qui leur avait donné des places au début de l'année scolaire. Membre influent du parti présidentiel et président du conseil communal de Cankuzo, Bwampamye Gaëtan reste intouchable.

(4) Au Lycée communal Muhwazi, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, les élèves ont organisé, en date du 18 décembre 2017, une grève, mécontents d'une décision qui les contraignait de payer 4200Fr destinés au paiement des professeurs vacataires à recruter à partir du deuxième trimestre. Les grévistes ont été dispersés par des policiers à coup de bâton avec des intimidations par des tirs en air. Neuf élèves avaient été arrêtés ce jour, mais ils ont été relâchés le lendemain. La mesure n'a pas été changée et chaque élève est dans l'obligation de payer cette somme au deuxième trimestre. A la même direction provinciale de Ruyigi, les élèves du Lycée Communal de Rangi, avaient l'obligation de payer chacun 13000Fr à la fin du mois de décembre 2017. Ce montant est destiné à la poursuite des travaux de construction d'un bloc administratif de ce Lycée qui a ouvert ses portes en 2007. Les parents d'élèves se lamentent.

A l'Ecole Fondamentale de Buvumo, en commune et province Ruyigi, chaque écolier de la première à la huitième année doit payer 8200FBus destinés à la poursuite des travaux de construction de trois salles de classe du quatrième cycle de l'enseignement

fondamental. Partout, les parents des élèves disent que c'est trop exiger pour une population qui, déjà gagne difficilement son pain quotidien. Ce qui est très choquant selon certains parents, ils disent avoir demandé, mais sans succès, que cette contribution soit exigée par ménage. Les parents qui ont plus d'un enfant à l'école craignent que leurs enfants soient à tout moment chassés de l'école suite à l'incapacité de pouvoir payer ces contributions.

(5) A l'ITAB Karusi en province Karusi, neuf (9) enseignants manquait à la fin du premier trimestre 2017-2018. L'école enregistrait aussi un personnel administratif insuffisant. Le Directeur de cette école, Monsieur Hakizimana Désiré fait savoir que la section de technologie des industries agroalimentaires, TIAA en sigle, en manque, à elle seule, 5 enseignants. Il regrette que même les 4 enseignants qui sont partis travailler ailleurs dans les ONGs ou d'autres services, n'aient pas été remplacés. Au niveau du personnel administratif, l'école a besoin de 4 encadreurs et un secrétaire, a indiqué le Directeur. Des jeunes lauréats de l'Institut Supérieur Agricole, ISA, proposent leurs services comme bénévoles, mais le Directeur doute de l'efficacité de ce mode d'enseignement et leur demande d'attendre le deuxième trimestre, le temps de soumettre cette question à l'autorité hiérarchique.

II.2. Une mesure politique qui enfreint au droit à l'éducation

Pour passer l'examen d'Etat, l'autodidacte est désormais contraint de payer « une redevance administrative » à l'Office Burundais des Recettes équivalant à 50000FBu. L'ordonnance ministérielle y relative a été rendue publique en date du 4 décembre 2017. Cette ordonnance définit un autodidacte comme tout candidat n'ayant pas réussi au cours de l'examen d'Etat et voulant le refaire une seule fois dans un délai de trois ans après la session non réussie. La décision décourage les élèves qui ont l'intention de tenter leurs chances plus d'une fois. Les parents regrettent qu'une telle mesure qui enfreint gravement au droit à l'accès à l'enseignement supérieur soit prise par une autorité qui a dans ses missions premières, plutôt la promotion et la protection des droits de l'homme, comme le droit à l'éducation. L'ordonnance est une impitoyable sanction contre les autodidactes que le pouvoir accuse de s'inscrire sans se présenter au rendez-vous de l'examen.

V. D'AUTRES FAITS ET GESTES DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT CETTE PERIODE

Une province sans gouverneur

La province de Muramvya vient de passer plus d'un mois sans gouverneur après que le Gouverneur Emmanuel Niyungeko ait été nommé Directeur Général d'ARFIC (Agence de Régulation de la Filière Café) le 9 novembre 2017. Depuis cette date, il n'a pas encore été remplacé. Suite à ce vide, la population s'est vue privée de certains services importants. Ainsi, beaucoup de gens se lamentent comme quoi personne ne peut plus avoir certaines attestations nécessaires, telles que l'attestation de bonne conduite, vie et mœurs, délivrée uniquement par cette autorité. Il en est de même pour certains retraits à la banque qui ne peuvent plus se faire étant donné qu'on n'a pas encore changé de signataires sur chèques. Ceci concerne spécialement les communes, car pour tout retrait de l'argent en banque, le Gouverneur et l'Administrateur communal contresignent. Jusqu'à la fin de décembre 2017, tout était paralysé.

Ce problème touche aussi des personnes qui demandent l'octroi des parcelles auprès des services de l'urbanisme, car la signature du Gouverneur est indispensable. Ce retard de nomination est expliqué, selon certains membres du parti CNDDFDD, par des chicaneries qui règnent dans ce parti en province Muramvya. Le poste de Gouverneur de province est tellement convoité que l'entente sur une seule personne est devenue presque impossible. Signalons que le véhicule de l'Etat qu'utilisait l'ancien Gouverneur n'a pas encore été donné au Conseiller Principal qui assure l'intérim. Il est toujours à la résidence de l'ancien Gouverneur, en commune Rutegama, pour des raisons que tout le monde ignore.

Une rançon exigée sur chaque produit acheté en province Rutana

Au marché du chef-lieu de la province Rutana sous la gestion de la commune, des Imbonerakure veillent pour exiger 500FBu à chaque client qui achète un produit. Sur un article acheté comme tôle ou sac de ciment, matelas et consort le client doit en plus du prix d'achat, payer forcément ce montant. La même situation s'observe au marché de Kinzanza en commune Gitanga où même pour un poulet acheté, le client est obligé de payer 500 FBu. Les jeunes de la milice qui exécutent cette tache sont sévères à ceux qui tentent de résister à payer cette rançon. Des clients ont été battus et ont payé malgré eux cet argent. Les autorités sont mêlées dans cette affaire et laissent faire. Cet argent sert à financer « les faits patriotiques que mène cette jeunesse dynamique », a lancé un responsable communal de la commune Gitanga.

Crise économique et hausse des prix des produits de construction en province Cankuzo

Trois commerçants ont vendu leurs camions BENE suite à une crise financière qui frappe leurs ménages en province Cankuzo. Des sources sur place disent qu'il ne reste que 2 camions au chef-lieu de la province. Ces deux derniers ont alors décidé de rehausser les

prix des services qu'ils rendent aux gens qui en ont besoin. Les prix des matériaux de construction comme le sable et le gravier ont connu une augmentation décourageant ceux qui construisent des maisons.

Le phénomène de paupérisation se remarque aussi au marché de Cankuzo où des vendeurs inhabituels des fruits sauvages grouillent.

Des enfants passent leurs temps à ramasser des termites même les jours où ils devraient être à l'école.

Des pécheurs déçus par la nouvelle loi régissant la pêche au Burundi En province Rumonge, les pêcheurs disent avoir été déçus par la nouvelle loi sur la pêche au Burundi. D'après des sources proches du département de pêche et pisciculture au ministère de l'agriculture et de l'élevage, les pêcheurs devraient avoir un permis de pêche pour obtenir l'autorisation d'entrer dans le lac Tanganyika. Une loi y relative est déjà disponible. Les cadres de ce département sont descendus auprès des pécheurs pour sa vulgarisation.

Celle-ci préconise en effet une somme de 300 milles FBus burundais pour avoir un permis de pêche à une équipe de pêche communément appelée « apolo ». Les pêcheurs ont mal accueilli cette loi, certains affirment qu'elle va bloquer beaucoup de citoyens à faire cette activité. Ils affirment que, avec la pollution du lac, les prises de poissons ont sensiblement chuté.

Ils font savoir qu'ils ne sont pas sûrs d'avoir tout cet argent pour avoir ce permis. Les autorités en charge de ce département disent à leur tour que ce montant doit être payé en une fois par an.

Une ordonnance de mise en application devrait être signée pour que cette loi entre en vigueur. Le département de pêche et pisciculture fait savoir que cette loi vient pour harmoniser la législation dans le domaine de pêche avec tous les pays qui partagent le lac Tanganyika. Si la loi venait à être mise en application, plusieurs pêcheurs pourraient perdre de l'emploi au moment où le lac faisait vivre beaucoup de familles de faible revenu.

Des rapatriés obligés de verser la moitié de leur paquets-retours aux jeunes Imbonerakure en province Muyinga

Selon des informations recueillies sur place en commune et province Muyinga, des rapatriés sont obligés de partager le paquet-retour reçu de la part de l'ONG CARITAS avec des jeunes Imbonerakure qui disent se rémunérer pour un soi-disant apport de sécurité.

En date du 13 décembre 2017, beaucoup de Burundais, à majorité des femmes et enfants étaient massés devant les bureaux de la Commune Muyinga. Des jeunes Imbonerakure se faisaient observer et disaient être là pour assurer la sécurité de ces personnes. C'est à ce moment que nous avons appris de la part de ces pauvres rapatriés que ce groupe d'Imbonerakure n'avait qu'une seule intention : les rançonner.

Trois ONGs sont chargées d'assister ces rapatriés : l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), l'IRC (International Rescue Committee) et le CARITAS Burundi. L'OIM prend en charge le transport des rapatriés jusqu'au chef-lieu de la commune d'origine, l'IRC quant à elle, s'occupe des services d'accueil, tandis que la CARITAS distribue le paquet – retour.

Les mêmes sources nous disent que cette ONG qui distribue le paquet-retour est au courant de ce rançonnement, mais qu'elle est incapable de stopper ce comportement soutenu par l'administration et la police en place.

Les expatriés non autorisés à animer les ateliers de formation au Burundi

Dans une correspondance adressée aux gouverneurs de provinces et aux administrateurs communaux, le Ministre de l'intérieur Pascal Barandagiye a demandé aux autorités administratives de faire le contrôle des ateliers de formation qui sont organisés dans leurs circonscriptions. Selon le Ministre, tous les ateliers doivent traiter uniquement des thèmes qui se réfèrent à la politique nationale et aux orientations du gouvernement. Ces ateliers doivent être animés uniquement en kirundi par les burundais. Désormais, les expatriés n'ont plus l'autorisation de prendre la parole ou d'animer ces ateliers de formation sans l'autorisation de ce Ministre. Ils pourront venir assister s'ils le veulent, précise la lettre. Le Ministre de l'intérieur interdit également les visites et l'organisation des activités par des ONGs internationales sans l'autorisation du ministère ayant en charge le secteur dont relève l'activité.

Chasse à l'homme contre des citoyens opposés à l'amendement de la constitution

Le Président Pierre Nkurunziza a lancé le 12 décembre 2017 une campagne de chasse à l'homme contre de potentiels opposants au projet d'amendement de la Constitution annoncé cette même date en commune Bugendana, province Gitega, en appelant à la sensibilisation pour le référendum y relatif. Ainsi, dans toutes les provinces du pays, les autorités administratives, policières et des jeunes de la milice Imbonerakure lui ont emboîté le pas et menacent toute personne qui montre son intention de ne pas voter oui à

ce référendum. C'est le cas de six membres du FNL pro Rwasa, de la colline Nyenkarange, commune Rugazi, province Bubanza arrêtés par la police en collaboration avec des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 30 décembre 2017, accusés d'organiser des réunions non autorisées et de vouloir s'opposer au référendum constitutionnel en cours de préparation. Ils ont été détenus au cachot de police en zone Muzinda avant d'être conduits au cachot du commissariat de police de Bubanza où ils ont rejoint cinq autres collègues du même parti arrêtés en commune Gihanga, le 28 décembre 2017. Ils ont tous par la suite été transférés à la prison de Bubanza. Un d'entre eux le prénommé Alexis a été relâché car c'est lui qui les avait livrés après être converti en cachette au parti CNDD-FDD. Les enquêtes de FORSC révèlent beaucoup d'autres cas de menaces, de tortures et d'intimidations liés à cet appel du Président qui considère que ne pas adhérer au projet de référendum est une ligne rouge à ne pas franchir.

Les contributions forcées dans le secteur de la santé

Lors d'une réunion organisée par la Ministre de la santé dans la première semaine du mois de décembre 2017 une injonction de contributions forcées aux élections de 2020 a été imposée à tous les employés du secteur de la santé du Burundi. Cette nouvelle mesure de contributions forcées a été prise quelques jours après la sortie d'une ordonnance conjointe du Ministre de l'intérieur et du Ministre des finances, en date du 05 décembre 2017, qui exige que les contributions aux élections seront retirées à la source sur les salaires des fonctionnaires de l'Etat à partir de janvier 2018. Ceci n'a pas empêché les autorités du Ministère de la santé à exiger à leurs employés des contributions supplémentaires à partir de ce mois de décembre 2017. Ces autorités vont même jusqu'à exiger des dates limites pour le paiement de ces contributions. Dans toutes les provinces du pays, cette date a été fixée au 10 janvier 2018.

Les contributions forcées sont établies par catégories d'employés :

N°	Catégories	Montant en FBu
1	Chauffeur	2000
2	Planton, travailleur, veilleur, aide-soignant	1500
3	Laborantin, radiologue, infirmier, anesthésiste, gestionnaire A2 et autres	3000
4	Médecin consultant	6000
5	DAF/DACS des hôpitaux	10000
6	ECDBDS/BPS/Titulaire CDS	10000
7	MDH	15000
8	MCD/membres CPVV	20000
9	MDPS	25000

VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Tous les signaux montrent que le régime de Pierre Nkurunziza est déterminé à conduire le peuple burundais dans le gouffre et dans le chaos. En effet, il fait sourde oreille aux appels à la retenue et au dialogue politique en vue de trouver une solution politique et pacifique à la crise déclenchée par le troisième mandat illégal et inconstitutionnel du Président. Le régime relègue au second plan tous les secteurs de la vie nationale et se préoccupe simplement de la promotion du culte de la personnalité de son chef au détriment d'un peuple qui souffre de tous les maux.

Au lieu de servir son peuple, le régime cherche plutôt à être servi, ce qui explique les contributions financières intempestives qui sont exigées à tous les citoyens sans distinction.

Les principes de bonne gouvernance et d'un Etat de droit auxquels le pays a souscrit ne sont plus une préoccupation, le régime s'évertuant plutôt au crime, à la corruption et au pillage des richesses du pays.

Suite à tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De privilégier la résolution pacifique du conflit burundais ;
- De surseoir au projet d'amendement de la constitution ;
- De mettre en avant le bien-être de la population burundaise qui souffre gravement des conséquences de la crise politique qui sévit dans le pays ;
- D'arrêter les exigences des contributions obligatoires à la population appauvrie et affaiblie par des années de crises économique et politique.

A la population burundaise :

- De résister face à la descente en enfer imposée par le régime de Pierre Nkurunziza qui ne roule que pour des intérêts sectaires au détriment de l'intérêt général.

A l'EAC, UA et ONU :

- De continuer à exercer une pression sur le Président Pierre Nkurunziza pour qu'il arrête son projet d'amendement de la constitution ;
- D'imposer un embargo pour contraindre le gouvernement de facto à négocier la paix.

A la CPI :

- De continuer à suivre les violations des droits de l'homme qui s'accentuent au Burundi et de sanctionner leurs auteurs dans les meilleurs délais.